

KANAKY NOUVELLE-CALÉDONIE

40 ANS D'ÉMANCIPATION... *POUR MIEUX RECOLONISER ?*

**UN TÉMOIGNAGE & UNE RÉFLEXION DE L'INTÉRIEUR
POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX DEPUIS 1984**

LUC TOURNABIEN

VERSION E-BOOK, avec liens

KANAKY NOUVELLE-CALÉDONIE
40 ANS D'ÉMANCIPATION ... POUR MIEUX RECOLONISER ?

LUC TOURNABIEN

PRÉFACE DE CLAUDIA RIZET

AVERTISSEMENT

Les situations et personnages de cet ouvrage sont bien peu fictifs. Quelques noms de personnes ont parfois été modifiés.

REMERCIEMENTS

Que toutes les bonnes volontés qui ont bien voulu m'accompagner dans mes écrits soient ici remerciées.

Nous avons partagé les plaisirs d'échanges riches, nourris et exigeants au fil des lectures et réécritures, créant ou renforçant ainsi des liens inoubliables.

Je ne pourrais citer chacune et chacun, mais j'évoquerais quelques prénoms en clins d'œil amicaux : Daniel, Anita, Maritza, Fred, Mathias, Michel, Pascal...

POUEMBOUT NOUVELLE-CALÉDONIE © LUC TOURNABIE FÉVRIER 2024 (AUTOÉDITION)
ISBN : 978-2-9565524-3-7

ILLUSTRATION DE COUVERTURE © MICHEL CASTAING 2023 :

« Fougères arborescentes et banderole en manou aux couleurs de kanaky, entortillée par un vent contraire ».

MISE EN PAGE : ISABELLE GOULOU

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE de Claudia RIZET*	<u>4</u>
----------------------------------	--------------------------

AVANT-PROPOS	<u>7</u>
---------------------	--------------------------

PARTIE 1 : LA VAGUE A DÉFERLÉ

Chapitre 1 : Descente d'orbite	<u>10</u>
Chapitre 2 : Changement de planète	<u>24</u>
Chapitre 3 : L'oreille de la commune	<u>61</u>
Chapitre 4 : L'île de l'oubli, prison d'État	<u>80</u>
Chapitre 5 : Ouvéa, le massacre délibéré (1988)	<u>98</u>
Chapitre 6 : Les accords de Matignon	<u>106</u>
Chapitre 7 : Ouvéa, deuxième peine (1989)	<u>108</u>
Chapitre 8 : Ujana, lieu d'échange	<u>111</u>

PARTIE 2 : L'ACCORD DE NOUMÉA, ESPOIRS VS PROCRASTINATIONS

Chapitre 1 : Passer son tour et mieux gagner demain ? (1998)	<u>126</u>
Chapitre 2 : L'Accord de Nouméa ou l'indépendance sur le papier...	<u>130</u>
Chapitre 3 : Militer en bon père de famille	<u>137</u>
Chapitre 4 : Controverses et contrevérités	<u>148</u>
Chapitre 5 : L'indépendance, une évidence... à partager	<u>167</u>

PARTIE 3 : CONSULTATIONS : UNE, DEUX... ET PATATROIS !

Chapitre 1 : 2018, première consultation : ont-ils gagné à la Pyrrhus ?	<u>180</u>
Chapitre 2 : 2020, deuxième consultation : les taux se resserrent	<u>202</u>
Chapitre 3 : 2021, troisième consultation : forfaitures et patatrois...	<u>215</u>
Chapitre 4 : 2023-2024 : Conflit violent ou indépendance amicale ?	<u>236</u>

CONCLUSION

Le vent de l'histoire parfois souffle aussi ses tempêtes	<u>261</u>
--	----------------------------

GLOSSAIRE	<u>263</u>
------------------	----------------------------

DOCUMENTATION GÉNÉRALE	<u>269</u>
-------------------------------	----------------------------

PRÉFACE

DE CLAUDIA RIZET*

Quand la politique ne biaise pas nos pensées, nous avons la liberté de comprendre.

Voilà un livre honnête car l'auteur décrit ce qu'il a vécu sans chercher à enjoliver. Je n'irais pas jusqu'à dire qu'il a fait de l'anthropologie sans le savoir mais juste qu'il a observé, honnêtement.

Ici, l'auteur s'offre le luxe, et l'offre aux lecteurs, de raconter ce qu'il a vécu, véritablement vécu. Il raconte ce que tout le monde sait en Nouvelle-Calédonie mais tait par opportunisme politique.

Les souvenirs de l'auteur sont une mine d'informations et pas seulement du point de vue événement politique.

On y découvre par exemple la naissance des EPK, les écoles populaires kanak, qui sont naturellement, instinctivement même, proches de la pédagogie Montessori : apprentissages par l'exemple, dans le milieu naturel de l'enfant et dans sa langue. De véritables écoles alternatives qui n'ont rien à envier à celles qu'on trouve ailleurs de nos jours, bien au contraire car elles ont l'avantage en plus de transmettre des savoirs autochtones.

L'essentiel est dit en ce qui concerne l'alcool et le cannabis. J'ai vu une partie de ma génération se droguer, puis j'ai vu leurs enfants se droguer et ils ont maintenant des enfants qui sont imprégnés de cette cochonnerie. On a ajouté à cela le kava. Le cocktail amène à un suicide lent et collectif des nôtres.

L'essentiel est dit aussi en ce qui concerne les médias. Beaucoup devraient avoir honte d'autant renier l'éthique journalistique.

J'espère sincèrement que les lecteurs prendront conscience de l'hypocrisie du gouvernement français qui dénonce l'impérialisme russe ou chinois mais se comporte exactement comme eux, biaisant la démocratie et pesant de tout son poids sur les « consultations ».

La société civile partout dans le Monde appelle à une nouvelle humanité et beaucoup de ses membres souhaitent s'enrichir des connaissances des peuples premiers pour sauver la planète Terre, ou tout du moins y préserver la présence humaine.

Hélas, je vois revenir en force le « Moi y'en a bon blanc qui va aider toi petit noir » avec tous ces experts envoyés par le gouvernement français pour s'inspirer des savoirs autochtones et « aider » les gens du Pays à les commercialiser. Il y a 180 ans on achetait à des prix ridicules les épices, les minerais, l'artisanat. Aujourd'hui, ce sont les savoirs.

Ce qu'il se passe actuellement en Nouvelle-Calédonie n'est ni plus ni moins que le reflet de ce qu'il se passe sur la terre entière : deux mondes s'affrontent et l'un est plus violent que l'autre car il sait qu'il est voué à disparaître. On se raccroche aux branches comme on peut.

Fin 2021, le Pays, comme partout ailleurs, avait le choix entre deux chemins : faire comme dans les sociétés océaniques depuis 2 000 ans et chercher honnêtement un consensus ; ou bien, sûr de ses droits les imposer par tous les moyens. Nous en avons longuement discuté avec des amis. J'avais alerté sur la manipulation par rapport au dernier référendum. J'ai vu partout dans le Monde des décisions similaires être prises et forcer le destin de sociétés entières.

Après comment leur en vouloir, ils pensent défendre la démocratie...

Il y a une chose que je sais et constate tous les jours : les jeunes Kanak vivent entre l'Occident et le Monde des Peuples Premiers, complètement, et ont tout pour réussir la transition qui nous attend. J'ai foi en eux.

Voilà un livre qui rejoint définitivement le rang des livres témoins et c'est bien qu'il soit écrit par un *kamadra*, comme cela il sera lu par des *kamadras*.

Je sais qu'il donnera envie à des personnes désormais respectueuses des différences de venir vivre sur notre île.

Je sais qu'il ouvrira la voie à plus de justesse dans les propos, notamment chez les journalistes et surtout chez leurs patrons.

La graine est plantée.

*Claudia Rizet est « métisse diluée » comme elle aime à le dire. Directrice d'un média en ligne pendant près de 3 ans, enseignante, en charge des éditions APK et conseillère interculturelle au Canada, elle est directrice Canada et Océanie du réseau Rencontre des Auteurs Francophones. Auteure de deux essais, elle a participé à plusieurs ouvrages collectifs.

AVANT-PROPOS

« Il existe deux ensembles de principes. Les principes de pouvoir et de privilège, et les principes de vérité et de justice. Si vous courez après le pouvoir et les privilèges, ce sera toujours au détriment de la vérité et de la justice », Noam Chomsky.

Mon ouvrage témoigne, de l'intérieur, des luttes opiniâtres, violentes ou conciliantes, raisonnées ou explosives, d'un monde kanak secoué mais persévérant, contre une tutelle colonialiste quasi pavlovienne.

Cela se passe aux antipodes de l'Hexagone, *via* une colonisation délibérée de peuplement, contre le droit des peuples et contre l'ONU elle-même.

Pour le pouvoir et les privilèges, au détriment de la vérité et de la justice.

Je propose ici au lecteur des clés pour cerner le passé du pays, expliquer le présent, voire esquisser un futur plus harmonieux.

Cet ouvrage est dédié tout d'abord aux deux tiers des Français qui, sondage après sondage, se disent favorables à l'indépendance de la Calédonie, à l'opposé de ce que trament leurs dirigeants.

Il est aussi dédié à ceux qui sont bernés, car souvent peu informés par les médias d'État, ou sciemment mal informés par bien d'autres canaux privés, et qui pourraient trouver ici une révision utile de leurs connaissances, voire un affinement de leur jugement.

Il est évidemment encore dédié à tous les Kanak et Calédoniens, surtout aux jeunes auxquels l'école de la République rechigne à donner des informations autres que par bribes partisans.



La France ne fait pas partie de ce monde là :
elle est à la fois aux antipodes et dans l'autre hémisphère.



Les 8 aires coutumières du « pays kanak » et ses 33 communes.
(Source : Wikipedia.)

PARTIE 1
LA VAGUE A DÉFERLÉ

CHAPITRE 1

DESCENTE D'ORBITE

LE PARADIS

C'est un vendredi 13, celui de février 1981, que j'ai atterri sur une île dite « la plus proche du paradis », avec un nom de colonie : la Nouvelle-Calédonie¹.

J'avais alors vingt-huit ans de vie, vingt-huit ans d'un perpétuel mouvement, d'abord subi puis choisi : un prodigieux kaléidoscope de pays rencontrés, de situations nouvelles et renouvelées.

Vingt-huit ans sans jamais dépasser trois ans en un même lieu, vingt-huit ans d'habitudes formées puis abandonnées sans cesse, dans quarante pays, visités ou habités.

Né à Chambéry, j'avais suivi mes parents, alors enseignants, à Caen, Abidjan, Le Puy, Tunis et Rennes. Une fois majeur et bachelier, je passais un diplôme de diététicien à Marseille, mais continuais à bourlinguer fougueusement, accompagné de Catherine, ma compagne de promotion puis de vie.

Nous avons commencé à travers l'Hexagone, comme animateurs en classes de neige et moniteurs de ski un peu partout dans les Alpes, ou vendangeurs dans le Var ; grâce aux CEMEA², nous avons picoré dans la France entière une série de stages spécialisés pour l'animation : spéléologie, équitation, kayak, danses, voile, menuiserie, archéologie, montages électroniques, et même petite mécanique!

Par anticipation de futures vies tout aussi variées, je passais les permis poids lourd et transport en commun, dès mes 21 ans.

Nous menions chichement mais avec gourmandise une vie déjà riche. Cette période fut notre force centrifuge, le prologue concocté avec délices, l'élan de délires calculés vers la mise en orbite d'un rêve plus conséquent : visiter le vaste monde.

1. Voir carte page 8 : la grande île fait environ 500 x 50 km. Une chaîne centrale parcourt l'île, et culmine à 1 600 m. L'addition des cinq « petites » îles périphériques est comparable en taille à deux fois la Martinique. Une barrière de corail vivace ceinture ces îles. Il y a 270 000 habitants en Nouvelle-Calédonie.

2. Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

Ce fut alors, pendant près de trois ans, sac au dos et souvent pouce tendu, l'Afrique, les Amériques, l'Asie puis l'Océanie, et donc la Nouvelle-Calédonie.

Nous étions alors juste à point pour une pause : le délicieux anonymat du macrocosme et la magnifique liberté de n'avoir de comptes à rendre qu'à nous-mêmes, trouvaient doucement leurs limites dans l'envie croissante d'un microcosme cocon.

Je suis resté quinze ans à Thio, petite commune du bout du monde vue de France, de 1 000 km² quand même³, et de 3 000 habitants, soit trois personnes⁴ au km² ! À 2 000 km d'océan au nord-est de Sydney, Australie ; et quasiment autant au nord d'Auckland, Nouvelle-Zélande.

Thio endormie puis survoltée ; Thio anonyme puis brutalement mentionnée dans le monde entier.

D'une certaine façon, mon voyage y a continué : car la révolte y a gonflé, sa vague a déferlé, et j'étais dans la vague. Cette destination était due au hasard. Notre voyage était organisé *a minima*, dans ses grandes lignes logiques : visiter tous les continents, aux périodes climatiques propices. Et nous nous étions forgé un dicton parfaitement zen : « Si tu ne sais pas où tu vas, tu ne seras jamais perdu. »

Cette fois-là, en maraude dans les agences de voyages de Bangkok, nous avons vu des billets d'avion bon marché, pour la Nouvelle-Calédonie.

Autre hasard, nous arrivions à la grande rentrée scolaire qui se faisait là quinze jours plus tard, au 1^{er} mars, début de l'automne ! L'auberge de jeunesse est juste à côté de la direction de l'enseignement catholique, lequel nous a proposé, sur la simple base de nos deux bacs, deux postes d'enseignants en secondaire.

Pour Thio donc, collège Francis-Rougé, côte est, 120 km de Nouméa la capitale.

Titulaire d'un bac C (scientifique), j'enseignerais les maths et la physique-chimie. Adjugé. Catherine parlait bien l'espagnol, elle l'enseignerait. Nos deux diplômes de diététicien étaient inutiles, l'on nous confondait d'ailleurs avec des esthéticiens.

3. La taille moyenne d'une commune française est de 15 km².

4. La densité moyenne en France est de 120 habitants par km².

Le « Caillou », appellation familière de l'île principale, ce n'était alors pas grand-chose pour moi ; quoique ce peu n'était déjà pas si mal si on le compare avec ce qu'en savaient mes concitoyens Métropolitains : beaucoup ne situaient pas la Calédonie sur une carte, certains l'imaginant en mer des Caraïbes, ou peut-être vers l'océan Indien.

Je fus surpris de découvrir que c'était là que vivaient les « Canaques », réminiscences de nos musées ou d'insultes douteuses du capitaine Haddock. Certains documents, légèrement obsolètes, expliquaient encore que le gouvernement y distribuait des terres aux arrivants, pour développer le pays.

Je dois maintenant confesser à mes anciens élèves que nous pensions au début leur fausser rapidement compagnie pour boucler la boucle et « rentrer » en France, *via* Japon, Chine et Russie ; nous étions habitués depuis bientôt trois ans de voyage planétaire à butiner un travail par ci par-là, fatalement au noir, puis à nous envoler vers d'autres cieux.

En Calédonie, la paye était exceptionnelle ; avec une « indemnité territoriale de résidence » multipliant par près de deux le salaire par rapport au même type d'emploi en Métropole, je me retrouvais, maître auxiliaire débutant, à gagner davantage que mon père enseignant titulaire en fin de carrière. Il ne serait pas long de reconstituer un matelas financier confortable, en traveller's chèques à l'époque, pour visiter l'archipel nippon, Hong Kong, la Chine, et prendre ensuite le Transsibérien pour l'Europe. Je m'étais d'ailleurs déjà mis aux rudiments du japonais et du russe, faisant l'impasse sur le chinois.

Et puis nous sommes restés, rapidement charmés d'avoir à saluer de la main des dizaines, puis des centaines de personnes souriantes autour de nous qui, chose surprenante, nous reconnaissaient. Un sacré dépaysement en soi, déjà.

Peu à peu, nous avons pris quelques habitudes du pays : un haussement de sourcils, souvent à peine effleuré, un sourire, parfois un éclat de rire, servent ici de salut ; quand encore on ne dit pas un étonnant : « Tu vas où ? » (*Ke fè tii ?*), ayant pour toute réponse un vague signe directionnel ; l'équivalent de notre « ça va ? » auquel on répond « ça va ? ».

Durant plusieurs années, ce fut délicieux. C'était l'opulence aussi. Nous avons fait des allers-retours vers la France, Tahiti, la Nouvelle-Zélande, l'Australie.

Planche à voile, plongée, soirées dansantes, l'on s'invitait les uns les autres et s'amusait beaucoup. Nous avons même entrepris avec succès d'acquérir puis de dresser deux chevaux ; sur un an, à la manière douce ; lors de la première monte à cru, je m'étais retrouvé suspendu à l'encolure, au raz des barbelés ; puis l'on avait chevauché alentours. Merci, vieux Georges pour le « carré⁵ ».

Nous avons passé le permis moto pour nous promener sur les innombrables pistes, et fait aussi quelques treks.

Je jouais beaucoup au tennis avec mon ami Jean-Claude, pharmacien mais désœuvré puisque sa femme Sylvie tenait seule l'unique petite pharmacie de la commune ; il était alors devenu professeur de SVT pour passer le temps et car il adorait les gosses. Sylvie, petit bout de femme volontaire et magnifique avait acheté un Colt 357 Magnum, à la faveur d'une inscription au club de tir local ; je l'essayais avec eux au stand jouxtant le cimetière japonais ; l'explosion et le recul de chaque coup étaient phénoménaux, m'impressionnaient et m'amusait beaucoup.

J'étais pourtant conscient de vivre dans un environnement humain précaire, en équilibre instable et un peu imprévisible, avec des problématiques très spécifiques.

Je n'ai compris que progressivement les avantages et inconvénients respectifs de mon nouveau microcosme et de mes ex-macrocosmes. Encore programmé par l'incognito constant du voyageur, j'étais maintenant plongé dans un monde plutôt réservé, alors que j'avais quasiment perdu jusqu'à la notion même de timidité. Et je n'hésitais pas à m'investir un peu partout, là où mes sentiments comme mes idées me portaient.

Au tout début, il fallut discerner. Reconnaître parmi les *Blacks* qu'un Mélanésien⁶ n'est pas un Wallisien ou Futunien⁷. Il fallut s'imprégner des subtilités sémantiques locales aussi : savoir que, vu par un Calédonien⁸, un Canaque est le nom local d'un Mélanésien appelé aussi indigène, et de plus en plus Kanak. Car ici la sémantique s'imprime parfois volontairement dans l'orthographe : les Canaques, lassés du mépris de ce mot, ont fini par l'assumer avec fierté par une orthographe moderne, Kanak, terme défini par eux comme invariable.

5. Enclos qu'avait gentiment mis à notre disposition le vieux Georges Bouillet, en sus de ses patients conseils.

Écriture partagée par les non-Kanak indépendantistes ou ceux qui, à tout le moins, leur reconnaissent le droit à l'être.

Après il fallut différencier les Kanak entre eux : ils se ressemblent tous, me disait-on. Mais là, j'avais quelques bases pour contester le concept ; surtout depuis qu'un Nigérien m'avait expliqué, perplexe, que lors de son séjour en France il avait eu beaucoup de mal à distinguer un Blanc d'un autre Blanc.

Et puis au collège de Thio, j'ai beaucoup appris. La salle des profs bourdonnait de critiques désabusées, de plaisanteries acides sur le niveau et l'enthousiasme de nos élèves. J'eus quelque peine à m'y trouver de bons amis, moins à avoir quelques inimitiés.

En classe, ça allait assez bien. Je m'appliquais à trouver des exemples parlants pour mes élèves, à inventer des exercices proches de leur environnement, pour qu'ils comprennent plus vite et s'intéressent davantage ; et j'y passais du temps car tout le fonds documentaire était métropolitain.

Il paraît que j'étais relativement sévère ; pourtant, je me méfiais rapidement de mes réactions et de celles de mes patients (car ils souffraient d'être assis là, mais restaient calmes).

Les sens respectifs de leurs phrases, d'un français un peu décalé par leur langue maternelle, et des miennes sophistiquées de Métro se heurtaient parfois. Il fallait à tout prix faire l'effort réciproque de décrypter, imaginer, transférer. Un déclic survint après un quiproquo ; les élèves avaient parfois des réponses paradoxales où ils mélangeaient, pour moi, le oui et le non. Quand encore ils ne répondaient pas d'un haussement de sourcils ou simplement d'un silence.

Un paradoxe n'étant souvent qu'une logique non élucidée, je m'amusai à un test un brin provocateur un matin, d'abord avec un élève présent la veille : « Tu n'es pas venu à l'école hier ? »

6. Mélanésien = habitant autochtone de la Mélanésie, dont nous faisons partie : Papouasie-Nouvelle Guinée, Salomon, Nouvelle-Calédonie, Vanuatu, Fidji, et partiellement d'autres pays plus à l'est (Mélanésien et Polynésien ont en grande partie des origines communes). Les Kanak sont les Mélanésien de Calédonie.

7. Wallis et Futuna sont deux îles françaises du Pacifique ; les trois quarts de leurs habitants résident en Nouvelle-Calédonie.

8. J'utilise ce terme pour tout habitant avec des origines européennes notamment issu de personnes arrivées après 1774, date de « découverte » et de baptême par James Cook, la Calédonie étant une zone de son Écosse natale. Le terme « Caldoche » est aussi souvent utilisé, mais fait grincer des dents certains, la terminaison du mot n'étant pas franchement heureuse.

– Non ! me répondit-il vaguement indigné.

Un francophone de naissance aurait répondu « si » pour m'indiquer la bonne réalité. Lui m'indiquait que mon énoncé était faux.

Puis je me tournais vers un autre qui était, lui, absent, et lui posai la même question : « Tu n'es pas venu hier ? »

– « Oui », me répondit-il.

Un francophone aurait répondu non, pour m'indiquer aussi la bonne réalité, il était « non venu ». Lui m'indiquait que mon énoncé était juste.

Alors je me lançais dans une explication délicate tendant à les rassurer sur la justesse des deux versions, qui dépendent de ce à quoi l'on répond, à charge pour l'interlocuteur de le comprendre !

Le locuteur de naissance Xârâcùù répondait comme il le fait dans sa langue. Le français aussi et chacun doit comprendre le système de l'autre pour ne pas estimer faussement qu'il dit n'importe quoi !

Ainsi je me plongeais rapidement, autant que possible, dans cet univers. Il était riche de différences et me révélait à la loupe ce que j'avais aperçu en tournant dans l'espace planétaire : l'*alter* n'est pas forcément ego, et pouvait donc m'enrichir en raisonnements, priorités, comportements affectifs, voire choix de vie, car il élargissait mes connaissances, perceptions et interprétations. C'était là ce que l'on qualifie abstraitement et parfois avec un brin de cynisme, de génie propre d'une culture.

Généralement, mes collègues n'usaient pas du terme de génie. Perplexes, puis ébranlés et profondément remis en cause par des obstacles mal identifiés, certains se rassuraient en dénigrant.

Parfois ils compatissaient, ce qui était au prime abord plus sympathique, mais terriblement ambigu, ostracisant ou parfois raciste.

Il y a treize tribus⁹ à Thio. Une petite moitié suit le bord de mer (district coutumier de Borendy), et l'autre, en perpendiculaire, monte dans les terres en suivant la rivière Thio de l'embouchure aux crêtes, ou parfois vers un affluent (district coutumier de Thio).

9. Les Kanak ne vivaient pas en tribu, mais par grande famille ou clans sur une terre commune à ce groupe. Le colonisateur a regroupé divers clans dans ce qu'il a appelé « tribus », afin de gagner des terres pour les colons.

Je dois maintenant faire un effort pour me souvenir que pendant longtemps, ce mot de tribu, comme d'autres afférents, m'a gêné, car il est connoté en Métropole.

Il est presque aussi intéressant de constater qu'il ne me choque plus : car cela souligne qu'un mot signifie essentiellement ce que le milieu qui l'emploie en ressent, et souligne donc encore que le codage d'une notion ou d'un mot n'est pas universel.

Le mot « réserve », par exemple, n'est pas non plus péjoratif en Calédonie. Quoique. Pour les Kanak, c'est simplement chez eux, sur leurs terres ; pour les Calédoniens, souvent, c'est chez les Canaques, une terre à la fois légitime et un peu trop dérogoire, car elle est inaliénable ; pour les Zoreilles (ceux de l'Hexagone, les Métropolitains dits aussi Métros), c'est chez les Kanaques – on hésite comment l'écrire –, là où-on-nous-a-dit-qu'il-faut-faire-la-coutume-avec-le-chef-pour-rentre ; mais c'est aussi... la réserve donc, avec un léger malaise mitigé de palpitation, moitié éléphants du Kenya, moitié Sioux d'Amérique : où-est-mon-appareil-photo, hugh, salut à toi Grand Chef.

Quant au terme « indigène », c'est encore une autre grille. Le vieux Canaque le dit lui-même, le quadragénaire le comprend, le Kanak y soupçonne l'ancienne condescendance.

J'ai donc parcouru les tribus et les clans pour y voir les parents ; aux yeux de la plupart des collègues, qui ne s'y seraient pas risqués, c'était une action quasi téméraire car ils imaginaient un milieu vaguement hostile ; une démarche un peu vaine aussi, voire quelque peu m'as-tu-vu.

Les parents, eux, avaient décrypté correctement, et l'accueil était chaleureux, culpabilisé, touchant, et souvent utile. Car le lien créé, la reconnaissance humaine mutuelle acquise, tissaient un relationnel invisible qui donnait du sens à une école perçue comme étrangère, et une certaine appropriation à l'enfant.

J'ai appris un peu de la langue de Thio, animé aussi une association de jeunes dénommée Les Compagnons du Bota-Méré¹⁰. Cela nous a joyeusement emmenés dans les tribus, les forêts, sur les îlots ou au bord des rivières en week-ends mémorables de jeux, de chants, de sketches et veillées.

10. Le Bota-Méré est un tout petit mont curieusement implanté sur la rive droite de l'embouchure de la Thio, d'où le nom aussi du quartier situé à ses pieds.

Par éthique, à chaque fois, nous avons organisé une action sur l'environnement, selon les vœux de Guy, mon ami fondateur de l'association, professeur métro protestant, qui avait épousé une Kanak, et un peu leur cause, avec celle de l'écologie.

L'association était dynamique et a regroupé jusqu'à près de 200 membres ; des volontaires animaient aussi avec pragmatisme des ateliers de tissage, de sérigraphie sur T-shirt, de tennis de table, d'échecs ou autres, selon les disponibilités et les savoir-faire. Nous avons même organisé un échange de jeunes avec la Nouvelle-Zélande : de l'art de passer des salons à moquette aux toitures de tôle ondulée pour certains, et l'inverse pour les autres. L'inverse a demandé un peu moins d'accompagnement.

Bref, je mettais spontanément la main, puis les bras et la tête dans la vie locale, et j'aimais bien.

Mais les *événements*¹¹ approchaient.

LES ILLUSIONS PERDUES

Déjà en 1981, l'année de mon arrivée, lors des préparatifs de l'élection présidentielle que François Mitterrand a remportée, la droite parlait d'une infime minorité d'agitateurs kanak, post-soixante-huitards sans doute attardés, poussés par la démagogie préélectorale du PS. Laquelle, de fait, a aidé.

Le 10 mai 1981, je compris que ce pays était nettement plus à droite que la Métropole. En Calédonie, ce fut Giscard à 65,5 % et Mitterrand à 34,5 % ! Si en plus l'on considère que les 34,5 % sont essentiellement kanak, alors cela signifie que la gauche est ici quasi inexistante hors du milieu kanak !

Je me suis longtemps interrogé pour comprendre les mécanismes qui font que les milliers d'arrivants métros, statistiquement à quasi-égalité à l'époque entre gauche et droite, se tournent ensuite inexorablement vers la droite. Maintenant, je crois comprendre, d'expérience. C'est que quand, Européen, vous travaillez sur le grand Nouméa, ou même dans les bourgades de brousse, vous êtes bien souvent dans un

11. Nom communément admis, assez impropre et sciemment euphémisant, des révoltes locales sporadiques ou organisées, de 1984 à 1988, à la limite des caractéristiques de guerre civile ou/et guerre de décolonisation.

milieu de travail qui « blague » sur le monde kanak. Si, nouvel arrivant, il vous prend de vous opposer à certaines blagues ou comportements qui seraient mal acceptés en France, vous vous faites gentiment chambrer. Si vous persistez, vous devenez un « mec à Kanak » ou, c'est pareil, un « socialo ». Alors vous laissez faire ; et puis un jour, vous vous prenez à une plaisanterie, pour être en harmonie avec les potes, puis à une complicité... Puis vous y croyez, et pour être en phase avec vous-même, vous votez à droite.

Les politiciens de cette droite chargent la gauche pour son laxisme envers les Kanak. Cela n'est exact qu'à l'aune de leurs propres méthodes musclées. Ledit laxisme n'est en fait que l'application d'une liberté habituelle en Métropole. Il a simplement libéré des réactions légitimes face à des faits révoltants ; lesquels étaient patents, juste invisibilisés pour certains par l'habitude.

Quand je suis arrivé, obtenir quelques hectares de terre gratuitement n'aurait pas été pour me déplaire. Mais découvrir ensuite qu'il y avait des « premiers occupants », ex-possesseurs desdits hectares, et que ceux-ci avaient eu, notamment en 1878 puis en 1917, essentiellement pour défendre leurs terres, autant de morts en proportion que nous lors de nos deux guerres mondiales réunies, cela m'a porté à réflexion.

Les « évènements », donc, mijotaient depuis quelques années déjà. Des occupations de terres revendiquées avaient lieu sporadiquement. Paul Dijoud, secrétaire d'État aux TOM en 1980, sentant bien que la situation était trop dangereusement inégale, avait voulu procéder à une réforme foncière, assez mal vue dans son camp politique et donc freinée. Puis, le temps de la gauche venant, les Kanak, peu habitués aux défilés et autres manifestations, du fait que leur moindre velléité était beaucoup plus sévèrement réprimée qu'elle ne l'aurait été en Métropole, ressentirent que leur droit d'exaspération pouvait peut-être enfin s'extérioriser.

Dès septembre 1981, le Front indépendantiste (FI) annonçait la couleur : puisque la réforme foncière ne tenait pas ses promesses, il y aurait des occupations de terres.

Indépendantistes, ici à Thio, il était évident que les Kanak l'étaient très majoritairement. L'ignorance de Nouméa fait sourire, quand on connaît le terrain et que l'on entend ou lit en ritournelle qu'une poignée d'indépendantistes terrorise la population kanak.

Par contre, nul bachelier encore en vue, et *a fortiori* pas d'universitaire soixante-huitard. Pas même moi, qui en 1968 avais 14 ans et étais en classe de 4^e à Tunis.

Un autre cliché récurrent, et qui serait presque amusant s'il n'était plutôt dangereux pour moi, était celui du militant de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) venu insuffler la révolution dans les bronches indigènes (naïves et malléables bien sûr). C'était l'ennemi mi-extérieur mi-intérieur, le Zoreille arrogant et mal intentionné qui vient semer la zizanie dans une fraternité naturelle d'insulaires. Une poignée d'Européens, rarement natifs du pays, souscrivaient aux thèses indépendantistes, ce qui exaspérait bien des Calédoniens. Le plus en vue était à mon arrivée Pierre Declercq, secrétaire général de l'Union calédonienne¹². Plutôt chrétien actif que LCR.

L'hebdomadaire *Corail*, bien trempé à l'extrême droite, et essentiellement tenu par des activistes pieds-noirs évidemment pas vraiment indépendantistes, s'était demandé, début 1981, considérant la quantité de Calédoniens possédant une arme, « comment se fait-il que Pierre Declercq soit encore vivant ? ».

Il a été [assassiné](#) le 19 septembre suivant, au milieu donc de ma première année scolaire ; le meurtrier n'a jamais eu vraiment besoin de courir, l'enquête ayant été un modèle du genre avec faux détective téléguidé qui donne un faux (?) coupable dès le lendemain, lequel se rétracte et est acquitté deux ans plus tard. Sans recherche d'autre coupable.

Le lendemain de l'assassinat de Pierre Declercq, le tour cycliste de Nouvelle-Calédonie avait été bloqué, provoquant beaucoup d'émoi car c'était une véritable institution : bien qu'aucun Kanak n'en soit, l'accueil en tribu était généralement chaleureux, dans une empathie générale momentanée et fortement médiatisée.

Des barrages de protestation indépendantistes furent dressés, si bien qu'un arrêté avait interdit tout transport d'armes. Des tee-shirts à son effigie et libellés « Premier martyr blanc pour l'indépendance kanak et socialiste » étaient portés partout ; ils le sont parfois encore en 2023. Au collège, le « frère directeur », car c'était un frère mariste, nous donna consigne de dissuader les élèves de porter ce tricot¹³, ainsi

12. Parti autonomiste puis devenu indépendantiste, à la devise « Deux couleurs, un seul peuple ».

13. Terme local pour dire T-shirt.

que tout signe politique en général. Je m'en fis donc l'écho, pas vraiment à l'aise, mais croyant quand même que les enfants ne doivent pas arborer des convictions politiques dans un collège. Dix ans plus tard, une mère d'élève kanak du Palika (Parti de libération kanak) me dira s'être longtemps méfiée de moi à cause de ça !

En 1983, quelques mois avant les élections municipales, un des rares Calédoniens de Thio plutôt indépendantiste, avec lequel j'avais sympathisé, Jacques Loquet, est venu me voir et m'a proposé d'être sur sa liste pour contrer le maire sortant, Roger Galliot, et créer ainsi une sorte de troisième voie entre celui-ci et le Front indépendantiste.

Notre amitié, mais aussi mon statut de Blanc-Métro-instruit (prof zoreille pour résumer) allié au fait que j'étais le seul à Thio dans cette catégorie à œuvrer en milieu mélanésien, avaient, je pense, suscité son offre. Avec peut-être l'espoir de l'apport technique d'un professeur pour la campagne.

Jacques me garantit qu'il souhaitait ensuite travailler avec les élus indépendantistes et qu'il avait conclu avec eux une sorte de *gentlemen's agreement* qui permettrait de ratisser large. J'étais sur ma troisième année à Thio, je compris que l'offre signifiait pour moi, dans un contexte qui ne s'y prêtait pas vraiment, une certaine intégration. J'ai cependant décliné l'offre car ça me semblait prématuré : je ne connaissais pas assez la commune et ma situation aurait été un peu ambiguë.

Finalement, Roger Galliot l'a emporté. Car en ce temps-là, sur 3019 habitants recensés, il y avait 49 % de Kanak à Thio ; ils étaient médiocrement intégrés professionnellement : 25 % du personnel municipal et 34 % de celui de la Société Le Nickel (SLN), laquelle totalisait 253 emplois sur place. Et aux élections, c'était bloc contre bloc ; avec un peu plus de défections côté Kanak que côté Calédonien.

Thio reproduisait ainsi en miniature la problématique globale du territoire : les autochtones, numériquement dominés par les allochtones, n'avaient guère droit au chapitre.

Les aléas de la vie nous avaient conduits, Catherine et moi, à nous séparer en 1983. Quand j'y pense, j'en suis encore étonné : nous avons vécu et avons fait tant en commun et harmonie ; après avoir vibré ensemble lors d'années de passions et d'aventures autour du monde et 24 heures sur 24, cette nouvelle vie de cocagne dans ce « paradis tendu » avait peut-être trop banalisé nos relations. Après six mois d'errements solitaires, j'ai connu Élise, métisse kanak et institutrice. Nous étions au début de l'année 1984.

Originaire de Canala, commune limitrophe et de la même aire coutumière, Élise enseignait dans une tribu de Thio, où vivait d'ailleurs sa mère, qui s'y était mariée. Après quelques mois d'une vie qui s'établissait doucement commune, nous avons présenté notre liaison aux oncles d'Élise, comme il se doit ; au frère de sa mère, tout d'abord, puis à un oncle qui l'avait indirectement élevée par des aides et une grande sollicitude, Marcel Nonnaro.

Quinquagénaire souriant et élu municipal, il nous souhaita un grand bonheur avec beaucoup de gentillesse et bénit notre couple avec gravité, car il était très chrétien.

Je l'ai revu, pour la dernière fois vivant, lors d'une promenade mémorable avec notre association de jeunes, qui avait fait la une du quotidien de l'île. C'était une marche de 30 km depuis la tribu de Kouaré jusqu'aux hauteurs de Canala à travers la montagne, qui prit une grande journée à notre groupe multiculturel de 60 personnes de 10 à 66 ans ! Elle se termina dans sa tribu de Mia par une inoubliable veillée de chants et sketches échangés avec sa communauté, et de rires à en pleurer. Nous étions alors invités par Marcel et les siens.

Je me souviens de discussions à cette époque avec Stéphane, un Calédonien, sous le letchi près de chez moi. Ce n'était pas n'importe qui ; une figure connue, un « fort en gueule » comme on dit ici ; trois ans plus tard, il hurlera : « Tournabien, c'est Tournabien, enculé de zoreille, tuez-le ! », et trois balles s'ensuivront.

Mais à ce moment-là, il essayait de me gagner à la cause, mi-condescendant (envers le zor) et mi-respectueux (envers le prof Métro) : les Kanak sont « bons à peau¹⁴ », et surtout sont peureux de nature : si jamais un jour j'ai un problème avec l'un d'eux, je n'ai qu'à élever la voix, l'autre « remontera dans son arbre ». C'est délicat à répéter, et si des propos odieux existent aussi côté Kanak, ils me semblent plus souvent en réaction, comme une sorte de racisme secondaire.

Il y eut aussi Tug, un Tahitien imposant avec lequel je faisais de la plongée sous-marine ; sa femme et lui m'avaient appris le tamouré, cette danse lascive que l'on voit associée à deux demi-noix de coco en guise de soutien-gorge sur les reportages concernant la Polynésie ; nous étions également au Tennis Club ensemble ; bref, de bons copains. C'est à la plage un jour qu'il me dit, effondré, un peu éméché aussi : « Luc, c'est vrai que tu sors avec une Canaque ? Tu ne vas

14. Bon à peau ou bon à rien.

quand même pas aller avec ces guenons ?! » Je me souviens pourtant que son épouse, infirmière au dispensaire de Thio, l'avait aussitôt furieusement engueulé.

Et je reconnais que mon propre grand-père, classique ouvrier à vie des chantiers navals de Nantes, victime – classiquement aussi, hélas – d'un infarctus l'année de sa retraite, m'avait demandé, perplexe, si je n'avais pas pu trouver une « Blanche ».

À Nouméa, la capitale, ça chauffait déjà un peu de temps en temps. Entre les questions de terres et les indépendances en cascade obtenues alentours dans le Pacifique ces dernières années (Fidji, Papouasie, Salomon, Vanuatu, etc.), l'ambiance se tendait. Sur l'ensemble du pays des incidents variés bullaient peu à peu en surface au fil du temps, annonciateurs du prochain bouillonnement que le FLNKS avait ouvertement programmé : un boycott « actif » des prochaines élections territoriales du 18 novembre 1984, parce que le corps électoral promis comme restreint aux allochtones installés depuis un temps suffisant pour être intéressés par l'avenir du pays, n'était pas au rendez-vous. De fait, les dés étaient une fois de plus pipés par des arrivées massives – et programmées – depuis les années 1950.

Afin de mettre les points sur les i, le FLNKS réclamait à nouveau l'ouverture de discussions sur l'indépendance. L'idée de base était que ces élections n'étaient pas démocratiques dans la mesure où le peuple kanak étant devenu minoritaire, le fait majoritaire le rendait invariablement non décisionnaire dans son propre pays. La droite, elle, s'en tenait à « un homme, une voix ».

L'autre idée, connexe, était que le peuple kanak avait droit à son autodétermination en tant que peuple indigène, ce qui faisait référence à l'ONU, [délibération 1514](#) de 1960 sur les « peuples coloniaux ».

Le thème récurrent était aussi le retour sans conditions des terres prises de force au fil de la colonisation.

En face on s'énervait un peu aussi ; dès avril 1984, le maire de Thio, Roger Galliot donc, qui avait appartenu à l'Union calédonienne avant que ce mouvement ne devienne indépendantiste, créa la première section calédonienne du Front national ! D'autres créèrent un Front calédonien plus local mais tout aussi radical.

Le Front national est ici une curiosité en porte-à-faux : il peut difficilement s'opposer à l'immigration, et le temps du racisme ouvert

est révolu ; il défend donc une grande fermeté paternaliste et quasi nationaliste englobant les Canaques (et non les Kanak). Une sorte de prolongement de la vague missionnaire venue sauver au moins les âmes des sauvages avant leur probable extinction attendue autrefois avec un certain fatalisme de bon aloi.

Thio était relativement et apparemment calme. J'y ai vu la première manifestation quelques mois avant novembre 1984. Cela m'a fait froid dans le dos. C'était une manifestation de gens qui n'en avaient jamais fait. Une sorte de pilou¹⁵ politique d'échauffement ; ils scandaient gravement dans la nuit qui venait un unique thème plus que centenaire : « Rendez-nous nos terres sans conditions ».

La route, déserte, n'était bordée que de champs et de brousses. Aucun spectateur. Mais certainement bien des auditeurs : la gravité de leurs voix dures dans la pénombre enflait en menace sur le flanc de la montagne, et donnait la chair de poule.

De fait, quand vous quittez la côte ouest habitée surtout par des Calédoniens dans les pénéplaines, vous franchissez la chaîne¹⁶ vers la côte est et passez alors dans la montagne plusieurs embranchements vers des tribus vivant sur les pentes ; à l'inverse lorsque vous arrivez vers la mer sur les terres presque planes des petites vallées de l'est, ce sont à nouveau les domaines calédoniens : Lacrose, Santacroce, Bouillet, Bull, etc.

Je voyais les préparatifs du boycott actif des élections territoriales. Le Front indépendantiste se transforma le 24 septembre 1984 (écho à la prise de possession du pays le 24 septembre 1853) en « FLNKS¹⁷ », Front de libération national kanak et socialiste, faisant écho lui au FLN algérien.

L'on me parlait de réunions dans les tribus, mais ça se faisait entre eux, au bouche-à-oreille traditionnel, sans annonce publique ; j'étais déjà étonné que l'on m'en parle, et j'hésitais.

15. Danse traditionnelle kanak très ancienne ou l'on martèle le sol en rythme et en tournant autour d'un poteau ou d'un petit groupe tambourinant le rythme.

16. Montagne quasi continue, qui forme une sorte de colonne vertébrale du pays, et court du nord au sud, culminant parfois à 1 600 m.

17. Le FLNKS réunit alors l'Union calédonienne (UC), le Parti de libération kanak (Pali-ka), le Front uni de libération kanak (FULK), l'Union progressiste en Mélanésie (UPM), le Parti socialiste calédonien (PSC), l'Union syndicale des travailleurs kanaks et des exploités (USTKE), le Groupe des femmes kanak et exploitées en lutte (GFKEL), le Comité Pierre Declercq, et le Comité de revendications des terres de la côte ouest.

CHAPITRE 2

CHANGEMENT DE PLANÈTE

FAITS ET CAUSES

Cahin-caha le jour des élections territoriales arriva, le 18 novembre 1984 donc, et ce fut la stupeur. Les Kanak célèbrent ce jour et le marqueront longtemps encore.

Les non Kanak, pêle-mêle, étaient inquiets de troubles possibles, l'idée de boycott « actif » étant difficile à cerner dans ce qu'elle supposerait en pratique. Mais ils n'envisageaient pas sérieusement qu'il aurait cette ampleur. Preuve, si besoin est, que les mondes sont cloisonnés, car les Kanak avaient annoncé la couleur et s'y étaient dûment préparés.

Il y eut des barrages dans tout l'intérieur du pays ; des mairies et même plusieurs gendarmeries furent occupées. Des Kanak armés étaient partout sur les routes de brousse. Avec souvent de vieux calibres de chasse, mais parfois aussi équipés de fusils longue portée à lunette, courants ici pour chasser le cerf.

Un immense déclic se produisit, dont personne ne parlera pourtant, mais qui modifia tout, durablement : la peur changea de camp, le mépris fit place à une stupeur effrayée et coléreuse.

Éloi Machoro, secrétaire général de l'UC, avait brisé d'un coup de hache l'urne de la mairie à Canala, le 18 novembre ; la secrétaire de mairie avait été invitée à faire une photo et à la diffuser, ce qui fut fait au-delà de l'imaginable car elle fit le tour du monde ! Par cette action hautement symbolique et secrètement programmée, Éloi, qui remplaçait Pierre Declercq après son assassinat, avait alors profondément ravi les uns et choqué les autres.

Les militants de Thio ont rapidement été épaulés par ce nouvel homme fort, accompagné d'un groupe de jeunes militants de Canala. Car chez eux, la situation était facilement contrôlable, la commune étant à près de 100 % Kanak et indépendantiste.

Ce déplacement était ressenti comme naturel : Thio et Canala, séparées par un petit col, ont d'importants liens, car elles font partie de la même « aire coutumière » appelée, de même que leur langue commune, Xârâcùù.

Pour limiter cette proximité sulfureuse, l'administration n'avait d'ailleurs jamais jugé utile d'améliorer en deux voies la minuscule et unique route à horaires¹ de quelques kilomètres séparant les deux communes.

Éloi ne mâchait ni ses mots ni, si l'on peut dire, ses actes. Son allure comme sa détermination, sans autoritarisme pourtant, en imposaient. À Thio aussi, son prestige était réel, et les réunions ne traînaient guère pour prendre des décisions. À peine arrivé, il entreprit de désarmer tous les opposants potentiels ; avec un groupe armé, il se présenta de maison en maison et demanda les fusils. On lui en remit beaucoup. Le plus souvent dans un empressement quelque peu forcé, bien sûr.

Avec un certain culot, Éloi affirmait qu'il s'agissait d'éviter une effusion de sang et qu'il garantissait la sécurité de tous ceux qui coopéraient. De fait, il ne peut lui être reproché aucun mort.

Seul Stéphane, qui m'avait prodigué ses délicats « conseils » en matière de Kanak, prévint qu'il résisterait. Il ne fut pas attaqué. Mais sa maison était isolée au milieu de « sa » prairie et entourée de tribus anciennement spoliées de ces terres. Alors, harcelé par des destructions de barrière et autres abattages de bétail, il finit par partir sur la côte ouest, comme tant d'autres.

L'alcool était interdit à Thio par le FLNKS, et la mesure était respectée, ce qui en faisait d'ailleurs souffrir plus d'un. Des groupes armés circulaient, et la consigne était de ne rien dégrader, ni magasins ni surtout matériel de mine.

Je connaissais Éloi avant les *événements* ; il était toujours en déplacement. Je le voyais de temps à autre chez sa sœur Marie-Françoise, qui était une amie très proche. Hélas, elle est décédée maintenant, d'un cancer prévisible qui m'a beaucoup affecté, car elle fumait énormément et je lui faisais vainement la guerre sur le sujet. Éloi avait un abord sévère, et semblait souvent se concentrer sur des problèmes graves, dans un silence de solitaire. Il me semblait plus réaliste qu'idéaliste : il mesurait la puissance de la France et l'impact de ses propres actes.

1. La piste de 13 km séparant Thio et Canala traverse une région montagneuse escarpée et proche pourtant du littoral. Elle comporte une partie très sinueuse et étroite longue de 5 km environ où il est impossible de se croiser. Un horaire a donc été institué aux entrées de piste : il faut partir de Thio vingt minutes avant l'heure impaire et de l'heure paire en sens inverse. La route est interdite la nuit (en principe) et par temps pluvieux... Sans doute unique dans la République ?

Peu de gens savaient où il allait et où il dormait. Éloi s'attendait manifestement à ne pas rester longtemps dans la course et avait exhorté maintes fois ses compagnons à continuer ensuite sans lui, écrivant notamment dans un de ses carnets personnels cette phrase qui reste connue des militants : « Le combat ne doit pas cesser faute de leaders ou de combattants. »

Continuer, c'était pour les plus déterminés bloquer le pays et son économie, jusqu'à ce que l'indépendance soit déclarée. Ce 18 novembre 1984 donc, et les jours suivants, la radio claquait sans cesse de flashes tendus : barrages routiers à tels endroits, telles et telles mairies et gendarmeries occupées, bâtiments incendiés, coups de feu.

J'étais chez moi, perplexe : que dire, que faire ? Je n'étais aucunement menacé ; pour tous, un professeur, fut-il amical, c'est un Métro en transit, donc hors sujet.

Élise n'était pas engagée. Pourtant elle avait une envie presque viscérale de rejoindre les Kanak, car si son métissage était biologique, son vécu culturel et son ressenti d'appartenance étaient fondamentalement kanak, ce qui est assez commun en Calédonie. Mais elle vivait aussi le sentiment diffus, souvent partagé par les vieux Kanak, que tenir tête aux Blancs ça fait quand même peur, qu'on allait trop loin et que l'indépendance c'est bien beau, mais guère réaliste, parce que les Blancs sont quand même plus civilisés, peut-être bien même plus intelligents.

Puis je me suis décidé. Je suis allé voir Régis Toura (dit Kopé en Xârâcùù), avec lequel je m'entendais bien, qui était à la fois chef coutumier, président des parents d'élèves, président du comité local de l'Union calédonienne et chef des travaux publics de Thio.

Sur un petit geste coutumier², je lui ai fait un grand discours. Il n'en demandait peut-être pas tant, mais j'avais besoin d'être clair avec moi-même : « Je suis français, je ne l'ai pas fait exprès, mais j'en suis satisfait et plus encore quand je compare cet heureux hasard avec le hasard de naissance de bien des habitants de notre planète. »

2. Il est d'usage, en milieu kanak, pour divers motifs de rencontre ayant un minimum de solennité, de présenter à l'arrivée une pièce de tissu (manou) accompagnée d'un petit billet de 500 ou 1000 francs (6 ou 12 euros) à son hôte ; et de « parler sur » ce manou, pour remercier, demander une autorisation, une entrée, etc. C'est aussi une sorte de protection, voire une « signature visuelle » de ce qui sera dit. Il est assez fréquent que l'hôte fasse le même geste en sens inverse, sur ses paroles d'au revoir et de merci.

Ça, c'était le préalable indispensable.

J'estime que le monde s'est civilisé et a instauré des règles entre les peuples après des millénaires de loi du plus fort. L'une des règles, édictée par cette assemblée des pays que représente l'ONU, est qu'on ne peut plus reconnaître qu'un territoire appartient à un pays quand il le prend par la force, contre la volonté de ceux qui l'occupaient à son arrivée.

Je me refuse à cautionner le fait que la France continue à commander un pays qu'elle a envahi quand ses habitants autochtones ne le souhaitent pas, ce qu'ils ont toujours clairement exprimé très majoritairement.

L'ONU précise que l'argument d'impréparation ne peut valoir contre l'indépendance ; de même que celui de la majorité des populations allogènes qui tend à créer un fait accompli.

Bref, seule notre force vous a empêchés de vivre indépendants, je ne l'accepte pas, et suis prêt à vous aider à ne pas l'accepter.

Ce disant, puis ce faisant, j'étais conscient de différents paramètres : les Calédoniens, qui n'ont souvent jamais mis les pieds en Métropole, ont peur d'être jetés à la mer (ce que nient vigoureusement les Kanak, à part quelques-uns !). Mais ils s'irritent aussi pour beaucoup de cette idée saugrenue que des Kanak puissent prétendre à commander un tant soit peu. Je me souviens que, allant jouer au tennis derrière la mairie, je suis passé devant une réunion du RPCR³ au moment où l'un des présents s'écriait : « Enculés de Canaques, c'est quand même pas eux qui vont faire la loi dans ce pays ! » Colère, détresse, incompréhension.

Ainsi, bien des Calédoniens m'ont haï, comme traître et paradoxalement comme étranger. Mon approche éthique personnelle me faisait basculer sciemment dans un univers plein de risques. Et je ressentais que, même du côté des révoltés, je pourrais éventuellement être en porte-à-faux, voire en danger.

En guise de consolation, je constatais que la pression sur les Calédoniens indépendantistes exercée par leurs familles et amis leur exigeait beaucoup plus de courage qu'à moi pour déclarer leurs opinions !

3. Rassemblement pour la Calédonie dans la République, extension locale du RPR, alors très majoritaire chez les Calédoniens, créé en 1977 par Jacques Lafleur, milliardaire local.

Car ils étaient alors souvent rejetés fermement, et j'en connais beaucoup qui ont dû couper les ponts ou renoncer à s'exprimer en famille.

Mes copains métros, au début perplexes et assez compréhensifs, ont accepté le débat un temps ; mais le réflexe identitaire, les médias de droite omniprésents, la peur du rejet raciste mélanésien, et la logique de catastrophe économique annoncée et préjudiciable à tous, ont été les plus forts. Je n'ai plus été invité dans le microcosme douillet des « expats ».

Sylvie, mon amie pharmacienne, cacha son Colt Magnum 357 dans un faux plafond bas accessible, et me dit un jour, légèrement pâle, comme en supplique de la comprendre : « s'ils m'agressent, tant pis pour eux ». Après des mois de tension nerveuse, et sans pourtant aucun problème personnel ou professionnel, elle finit par craquer, et Jean-Claude dut la suivre à regret en Métropole.

Quant à mes relations avec des Calédoniens de Thio, elles étaient épisodiques mais réelles, car le milieu des « bac + » était très réduit, et l'on se côtoyait tous aimablement. J'ai ainsi par exemple – avant d'être connu comme indépendantiste patent – participé à un dîner du RPCR chez M. Mainguet, figure de la droite de Thio ; j'ai dîné aussi et joué au tennis avec Pierre Frogier, alors membre du gouvernement local, qui fut longtemps bras droit de l'omnipotent leader anti-indépendance Jacques Laffeur maintenant disparu, et qui est encore en 2023 sénateur de la République. J'eus de belles relations cordiales avec bien d'autres.

J'aurais été en France, la cause m'eût sans doute été sympathique, mais si petite au regard d'autres que je ne m'y serais probablement pas engagé. Avant le massacre de 1988 à Ouvéa en tout cas. Mais ici le problème est omniprésent, et ne rien dire ou ne rien faire est un engagement en soi.

Et puis, après avoir vu en bien des lieux de la planète des peuples autochtones végéter ou dégénérer, écartés, dénaturés ou broyés par un Occident majoritaire et « efficace » sur leurs terres, je n'avais pas trop envie de voir cela encore ici, car cette fois j'étais coresponsable et en situation d'intervenant potentiel ; et c'est pourtant ce qui avait déjà commencé.

Je n'ai pas non plus voulu partir. D'une part, je répugne à fuir les problèmes, il me fallait choisir. D'autre part, j'avais conscience que le hasard, et mon esprit curieux sans doute, me faisaient approcher ces

questions qui avaient été une des raisons de mes voyages, questions que l'on voit surgir partout : celles des nationalités et nationalismes, de « l'émancipation des peuples », des colons acteurs et/ou victimes. Là encore, j'avais une occasion de mieux comprendre.

J'ai pensé un temps au syndrome de Stockholm ; l'otage sympathisait-il avec les terroristes ? Mais je n'étais pas otage, j'étais ressenti comme hors-jeu local par tous, du fait de mon statut d'enseignant. A-t-on jamais vu à Thio un professeur s'établir ? Quelques-uns renouelaient un contrat de trois ans, une fois. J'allais sûrement partir.

Régis Toura m'a expliqué sobrement qu'il n'avait rien contre la France, mais qu'il y avait trop d'injustices, qu'ils voulaient récupérer leurs terres et commander chez eux.

Je venais ainsi d'adhérer à l'Union calédonienne, le plus gros parti indépendantiste ; non par choix idéologique, le détail des conceptions de chacun restait étonnamment vague et aucun n'avait d'ailleurs de « programme » politique véritable à l'époque, mais parce qu'il me paraissait plus facile, voire efficace et donc utile, d'y militer.

L'UC avait une sorte d'habitude originelle de trouver en son sein des non-Kanak ; ce parti, né en 1953, était le plus ancien et regroupait au départ beaucoup de Calédoniens et de Kanak, sous la bannière « Deux couleurs un seul peuple ». L'UC s'affirmait d'ailleurs initialement autonomiste et s'était même engagée à ne jamais demander l'indépendance ! Cette « Union » avait été créée par une sorte d'alliance sacrée des pasteurs et des curés qui rassemblèrent leurs ouailles, avec la bénédiction de l'État, contre la montée en puissance des idées communistes auprès des Kanak dans les années 1950 ! Ce n'est pas réellement ce qui m'y faisait adhérer.

La large autonomie accordée dès 1958 poussa alors l'UC majoritaire au pays à voter pour le maintien du statut de TOM et non pour l'indépendance ou la départementalisation proposées par la 5^e République de 1958. Ce fut un marché de dupes, un de plus, et d'autres étaient à venir... C'est que le droit de vote des Kanak, devenu effectif au même moment (1956), rendait les autochtones majoritaires dans les urnes.

L'industrie du nickel devenait stratégique, mais surtout la France préparait le Centre d'expérimentations du Pacifique (CEP) en Polynésie, pour y faire exploser 187 bombes atomiques entre 1966 et 1974 (puis six entre 1995 et 1996), et voulut contrôler étroitement une

région devenue cruciale pour affermir sa puissance [nucléaire](#) et industrielle. Elle fit donc ce qu'il fallait pour contrôler toute contestation possible : l'autonomie fut progressivement confisquée entre 1963 et 1969 par les lois dites « Billote » et « Jacquinot » : le gouvernement devint juste consultatif et il n'y eut plus de ministres, les mines redevinrent compétence d'État, etc. Dans la foulée, le ministre des outre-mer [Jacquinot](#) suivit les recommandations du rapport qu'il avait commandé :

Si l'on veut bien considérer les chiffres des populations actuelles, européenne (21 000 hab.), autochtone (32 000 hab.), asiatique (10 000 hab.), il apparaît indispensable de réaliser un équilibre démographique permettant de maintenir notre présence dans ce territoire. Dans ce but, il serait souhaitable d'introduire, sur une période de douze à quatorze ans, des immigrants métropolitains au nombre de 10 000 à 12 000 soit 3 000 familles environ.

Difficile d'être plus clair.

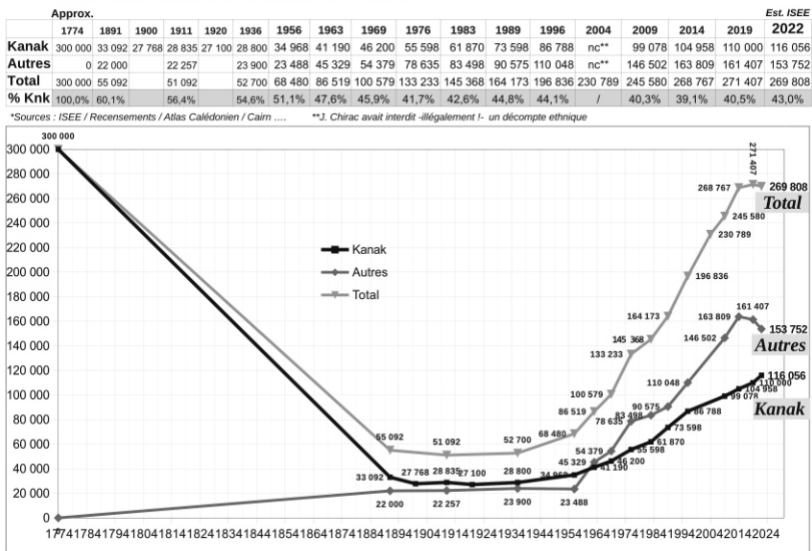
Le Premier ministre, Pierre [Messmer](#), enfonça le clou en 1972, comme le révèle sa circulaire cynique et quelque peu prémonitoire, bien connue maintenant des indépendantistes :

La Nouvelle-Calédonie, colonie de peuplement, bien que vouée à la bigarrure multiraciale, est probablement le dernier territoire tropical non indépendant au monde où un pays développé puisse faire émigrer ses ressortissants. Il faut donc saisir cette chance ultime de créer un pays francophone supplémentaire. La présence française en Calédonie ne peut être menacée, sauf guerre mondiale, que par une revendication nationaliste des populations autochtones appuyées par quelques alliés éventuels dans d'autres communautés ethniques venant du Pacifique. À court et moyen terme, l'immigration massive de citoyens français métropolitains ou originaires des départements d'outre-mer (Réunion) devrait permettre d'éviter ce danger en maintenant et en améliorant le rapport numérique des communautés. À long terme, la revendication nationaliste autochtone ne sera évitée que si les communautés non originaires du Pacifique représentent une masse démographique majoritaire. Il va de soi qu'on n'obtiendra aucun effet démographique à long terme sans immigration systématique de femmes et d'enfants. [...]

Le principe idéal serait que tout emploi pouvant être occupé par une femme soit réservé aux femmes (secrétariat, commerce, mécanographie). Sans qu'il soit besoin de textes, l'administration peut y veiller.

C'est alors que l'UC décida, en 1977, que seule l'indépendance garantirait la survie du peuple kanak. C'est à ce moment que beaucoup d'Européens en sont partis. Ce virage avait déjà été pris par des groupes kanak plus radicaux créés, effectivement, peu après 1968 et comprenant les tout premiers étudiants kanak de retour au pays !

EVOLUTION de la POPULATION : 1774 / 2022*



On voit clairement l'effet, aux dates sus mentionnées, de la colonisation planifiée. Examiner la période de l'ADN (depuis 1998) est également éloquent... De même que l'inversion depuis les consultations !

L'UTOPIE DE LA MORT

Je pris l'habitude d'aller aux réunions. Il n'y avait pas grand-chose à y faire, car les données étaient assez simples : les barrages étaient maintenus. Les militants y allaient avec leur fusil de chasse, gros 12 ou longue portée ; il y avait des groupes un peu partout sur les deux

routes principales, autour de quelques troncs, tas de terre ou gros pneus d'engins : c'était *the place to be*, le lieu de discussions, de convictions, de renfort des solidarités, d'écoute de la radio. Les femmes y apportaient à manger aux hommes, l'ambiance était aux blagues et le désœuvrement ne pesait guère encore.

Le but était simple : provoquer l'annulation des élections et l'ouverture de négociations sur un calendrier d'accession à l'indépendance. La vie tournait au ralenti, et chacun était patient. Il y avait les champs, la mer, et l'entraide naturelle ici.

Malgré tout, je n'ai pas beaucoup attendu avant le baptême du feu. Je n'étais pourtant pas sur un barrage.

Ce matin du 1^{er} décembre 1984, par un magnifique beau temps et un calme plat, j'entendis de chez moi les lointaines vibrations sourdes des pales de lourds hélicoptères, rapidement très nettes. Ils étaient six, des Puma militaires que nous connaissions bien. Assez espacés, ils venaient du col de Nassirah qui franchit la chaîne centrale de l'île vers Nouméa, alignés rigoureusement en une file descendante. Ils arrivaient à grande vitesse vers la plaine à 150 m devant chez moi face au collège.

Dans un ballet quasi cinématographique parfaitement réglé, ils s'immobilisèrent à tour de rôle quelques instants en un même point précis. L'arrivée du suivant chassait le précédent brièvement suspendu à quelques décimètres au-dessus des hautes herbes pendant que des militaires sautaient en roulés-boulés impeccables.

À ces petites minutes de vacarme succéda un silence irréel. Curieusement, j'eus tout de suite peur pour eux. Nous étions dehors, Élise, ses deux enfants et moi, à les regarder avec stupeur, essayant de comprendre en quoi ils n'étaient pas fous, puisqu'ils devaient bien ne pas l'être. Nous avons entendu quelques appels criés en langue Xârâcùù puis en français ; les militaires étaient devenus peu visibles, accroupis dans la grande herbe guinée⁴, qui ne pouvait cependant pas les protéger des balles. Je savais qu'il y avait plusieurs dizaines de personnes armées aux barrages de la Patte d'oie et au-delà d'eux aussi, au milieu de la ligne droite de Thio Mission. Étant plus haut, je les entrevoyais abrités derrière la surélévation formée par la route ; les militaires (je saurai plus tard que c'était le GIGN¹) étaient vulné-

4. Herbe haute tropicale.

rables, coincés entre les barrages et la montagne ; de plus la tribu de Saint-Philippo était tout près, contre la montagne, et il y avait également un barrage avec des hommes armés de ce côté.

Plusieurs coups de feu ont éclaté et quelque chose, probablement un éclat d'écorce de l'arbre sous lequel nous étions, a frappé Élise à la tempe, l'écorchant légèrement : stupeur et retraite précipitée à l'intérieur.

Mais je ne voulais pas en rester là. Je ressortis aussitôt pour monter sur le toit en terrasse du collège contigu, qui a l'avantage de présenter un parapet en fronton. D'autres y avaient pensé avant moi, notamment Régis. De son fusil longue portée à lunette, il visait dans les brousses, suant de l'émotion de l'enjeu, et me dit : « S'ils font les cons, tant pis pour eux. » Ils n'ont pas fait les cons ; des pourparlers ont été engagés, et un homme fit le va-et-vient dans les brousses.

Alors ils se sont relevés. C'était à n'y pas croire : tous ces soldats, prisonniers ; l'arme tenue à deux mains au-dessus de la tête, marchant à la file et au pas dans l'herbe haute. Arrivés sur la route, ils ont été aussitôt doublés par une file de militants pointant leurs fusils sur eux.

Après une halte, tous sont partis vers le village de Thio, à un kilomètre, rejoindre leurs collègues : car une deuxième opération simultanée au pont de Thio avait connu le même aboutissement !

J'ai su qu'ils avaient été autorisés à garder leurs armes, et qu'ils avaient rapidement été relâchés par Éloi, libres de rentrer sur Nouméa !

Cette affaire a fait de gros remous, avec des affabulations parfois hallucinantes ; mais ce que les médias ont voulu qu'il en reste, pour acculer la France à une réaction, c'est « le GIGN ridiculisé par Machorro ». Ce qui contribuera, plus tard, à une vengeance sanglante du GIGN.

Les tensions extrêmes un peu partout, mais aussi les manipulations cyniques des uns ou des autres, allaient rapidement nous conduire à d'énormes chocs, qui ébranleront le pays et la lutte.

Quelques jours après, le 5 décembre 1984, eut lieu une réunion banale de l'Union calédonienne au village de Hienghène, la commune de Jean-Marie Tjibaou. Conscient des risques de dérapages des deux côtés, et de façon quasi prémonitoire, Jean-Marie avait demandé que l'on lève les barrages en signe d'apaisement, pour négocier avec l'État, et les comités en discutaient.

Mais 17 des militants de retour le soir vers sa tribu de Tiendanite dans deux camionnettes 404 bâchées, tous de sa famille proche et sans armes à bord, virent leurs véhicules bloqués par un tronc de cocotier en travers de la piste. Ciblés aussitôt par des tirs nourris sous des projecteurs puissants de chasse au cerf, dix furent abattus par des Calédoniens métis du coin, les blessés étant parfois poursuivis avec les chiens, achevés à bout portant et même mutilés – l'un fut retrouvé mort avec son sexe dans la bouche.

L'histoire ahurissante de ces meurtres a été contée en 2022 dans un [film reportage](#) glaçant, *Sur la terre de la République française*, où l'humanité et la dignité des Kanak se montrent en simplicité, avec le miroir contrastant de la bestialité primaire des assaillants et du cynisme de la France qui les accompagnera d'une clémence sans scrupule.

Pleurant pourtant la disparition des siens, dont deux de ses frères, Jean-Marie nous stupéfiait et nous désarçonnait alors en maintenant son mot d'ordre, voulant éviter certainement d'autres carnages dans le pays. Si cette consigne a, du fait de ce massacre, rencontré un surplus de résistances, elle a certainement prévenu des représailles indépendantistes tragiques, limitant difficilement la spirale infernale, car beaucoup étaient plus que perplexes sur l'attitude à adopter.

Ce mot d'ordre a aussi contribué à désamorcer la tactique plus dure des plus déterminés, très sceptiques quant à eux sur la possibilité d'avoir l'indépendance si on ne mettait pas l'adversaire à genoux.

Nul ne saura jamais si la poursuite de cette ligne dure aurait pu aboutir, mais force est de constater que la conciliation n'a pas encore abouti à l'indépendance en 2023, même si elle en a rendu l'avènement plus facile techniquement, vu le bond prodigieux du niveau d'éducation, de prise en charge et de modernisation du pays à ce jour.

Dans ce contexte problématique, Éloi devenait à la fois le héros des uns et le vilain petit canard des indépendantistes plus modérés, car il exprima clairement son désaccord avec la tactique « dialogue ».

Réaliste mais peut-être pas assez alerté du cynisme de l'État en face, il se voyait me semble-t-il bientôt emprisonné plutôt qu'assassiné.

Mais le 12 janvier 1985, [le GIGN a tiré](#), et il a été définitivement «neutralisé» ; pour venger l'humiliation de Thio, murmurent certains⁵, mais l'engrenage vient aussi de plus loin ; quelques minutes après, ce fut au tour de mon ami et oncle d'Élise, Marcel Nonnaro, pour des raisons qui m'échappent encore.

Au départ, il y eut trois faits presque concomitants, utilisés dans des calculs froids, cyniques et intéressés.

Tout d'abord, ce fut le regroupement par Éloi d'une soixantaine de militants armés de la région, pour partir discrètement vers le village de La Foa, commune en face de Canala sur l'autre côte, à l'ouest : ils projetaient de désarmer les principaux opposants, comme ils l'avaient fait pour Thio, et d'ainsi couper l'accès au nord depuis Nouméa, la route territoriale n°1 étant l'unique voie de la côte ouest reliant le sud au nord. C'était en soit terriblement osé, car contrairement à Thio, les «dépendantistes» calédoniens y sont en très grande majorité, et bien armés. C'était aussi pour la première fois clairement un acte de stratégie guerrière. Ils se sont fait piéger dans la ferme d'un ami qui avait mis sa propriété à leur disposition, à quelques kilomètres de leur but, du fait d'une vigilance accrue sur la zone. Et pour cause.

C'est là qu'intervient le second évènement : le meurtre, la veille, d'un jeune Calédonien, près de Boulouparis (sur la côte ouest, à 36 km au sud de La Foa) sur la propriété Tual, par semble-t-il deux jeunes Kanak armés. Pour ce que j'en sais, ces jeunes, d'une tribu de Thio proche, avaient essayé de dérober des selles dans ce haut lieu des milices de droite, famille proche de Roger Galliot. Découvert, l'un des voleurs aurait essuyé des coups de feu de loin, et l'autre aurait riposté en tuant le tireur, le jeune Yves Tual.

D'où le troisième évènement : une violente émeute à Nouméa à la fois anti-indépendantiste et anti Pisani (puisqu'il avait prôné l'indépendance-association), avec les incendies du siège de l'UC et de divers biens d'indépendantistes, mais aussi plusieurs assauts pour investir et saccager le haut commissariat.

5. Le capitaine Picon, du GIGN, avait été parmi les « prisonniers » d'Éloi à Thio, et d'aucuns le désignent comme le tireur : il aurait rechigné à rendre son fusil, et Éloi l'aurait alors... giflé. Picon fut également un des otages de la grotte d'Ouvéa ; il n'a pas été « neutralisé » pour autant.

Le GIGN a signalé à ce moment-là avoir repéré et encerclé un groupe d'hommes armés dans une ferme, et identifié Éloi. La suite est racontée par Christian Blanc, dans une interview du 30 mars 2021 sur *Ouvre-mer la 1^{re}* pour la sortie de son livre *La force des racines kanak*⁶ :

La question [du général Deiber] fut simple : « Dois-je neutraliser Machoro ? » Ma réponse fut : « Certainement ! » Mais sachant ce que « neutraliser » pouvait signifier dans le vocabulaire des armées, je lui demandais de traverser rapidement le parc pour avoir une instruction formelle du délégué du gouvernement. Edgard Pisani donna immédiatement son accord.

La version de Pisani fut plus évasive dans son rapport au Premier ministre Laurent Fabius. Estimant le récit que lui avait fait le GIGN « aussi véridique qu'il est possible de le faire » (sic), il juge « pas douteux qu'il n'y a pas eu volonté de le tuer », et impute le(s) décès à un tir opéré « de loin », concluant : « Je n'ai aucune faute à leur reprocher. »

Contrairement aux insinuations de la droite, aucun lien ne fut établi entre le meurtre du jeune et le groupe d'Éloi. Éloi était vers La Foa, le meurtre se passait à Boulouparis. Par contre, il y avait une convergence cynique d'intérêts entre le GIGN qui voulait sa vengeance et Pisani qui s'inquiétait que sa résidence puisse être prise d'assaut par les émeutiers, et qui cherchait un moyen de desserrer l'étau. Blanc rapporte que Pisani avait donné l'ordre de tirer sur la foule si les grilles étaient abattues, pour que ne se renouvelle pas le coup d'Alger !

Concrètement, l'annonce à la foule de la mort d'Éloi a résonné comme l'égalsation d'un score, déclenché les vivas, et a terminé l'émeute dans le champagne.

J'avais quelques amis dans le groupe d'Éloi ; ils m'ont témoigné qu'il avait dialogué et promis au GIGN de ne pas engager le combat si on les laissait disparaître dans la nuit en déposant derrière eux leurs armes. Il attendait alors le résultat des pourparlers avec Nouméa,

6. Cet ouvrage décrit les événements vécus avec Edgard Pisani, mais aussi son pilotage ultérieur de la « mission du dialogue » en 1988 qui a débouché sur les accords de Matignon. Dans une autre [interview](#), sur *Les Nouvelles Calédoniennes*, le 6 avril 2021, toujours pour la sortie de son livre, il déclare à propos de la souveraineté et de l'indépendance : « À titre personnel, je pense aujourd'hui que le plus tôt sera le mieux. »

restant en contact visuel réciproque constant avec le GIGN ; certains étaient dehors ; les gendarmes, le GIGN et des Calédoniens les encerclaient, attendant eux aussi. Et puis deux coups de feu ont claqué.

J'étais avec Jacques Loquet chez lui au petit quartier du Bota-Méré, ce 12 janvier 1985 quand la radio nous a appris la mort d'Éloi. Nous étions effondrés ; Jacques a pris son fusil, et il est parti au milieu de la petite route du bord de mer bordée de cocotiers, marchant seul à vive allure et criant qu'il fallait passer à la lutte armée, brandissant son fusil en gesticulant. Il a dû s'arrêter un peu plus loin et pleurer, car il est revenu lentement un moment après, la tête baissée. Je n'imaginais pas ce Calédonien profondément humain et blessé par le racisme ordinaire de certains des siens, vouloir une lutte armée plus de quelques minutes de désarroi.

Alors une fois de plus, et c'était loin d'être fini hélas, nous avons repris le dur chemin du cimetière, dans une foule solidaire énorme, piétinant pendant des heures, dans les larmes et la chaleur, pour voir les dépouilles pâles de nos amis avec des mèches de coton dans les narines.

Deux jours après la mort d'Éloi, une mystérieuse embarcation vint faire sauter les quatre bateaux de la société mixte (privé/com-mune) Polypêche dans le petit port de Thio, puis s'en fut dans la nuit. Éloi avait utilisé ces embarcations entre Thio et Canala pour des actions militantes, nous avons donc pensé à une opération d'un commando adverse, d'autant que le bruit de leur moteur partit vers le sud, où sont les mines Montagnat.

Nous étions alors un peu perdus sans notre leader et cela nous a contraints à passer de l'offensive à la défensive, craignant une initiative de Nouméa, avec notamment l'ancien maire. Nous avons organisé des équipes munies de *talkie-walkie* et parfois de fusils, qui tournaient nuit et jour. J'avais pour nom de code Cicoodé (martin-pêcheur dans la langue de Thio) et nous n'avons jamais vu d'adversaire. Nous avions obtenu le matériel *via* l'Union syndicale des travailleurs kanak et exploités (USTKE, indépendantiste), et c'est ainsi que j'ai connu son président, Louis Kotra Ureguei, massif, direct, déterminé et efficace, décédé en ce début 2023 hélas.

À cette époque, je me consacrais surtout à ce que d'autres faisaient moins volontiers, moins facilement aussi : prendre des photos et écrire des articles témoignages pour le journal indépendantiste *Bwenando*⁷. Et puis je participais aux réunions, qui se tenaient parfois chez moi car j'avais le téléphone, et on parlait alors à l'occasion aux RG, afin d'éviter des heurts ou de négocier des compromis !

Mon gros problème était la réponse à une question : suis-je prêt à endurer ce que je participais solidairement à faire endurer ? Car il m'a toujours semblé qu'une sorte d'équilibre incluant la compréhension de l'autre était nécessaire, sinon l'on sort d'un bon discernement et l'on va vite vers la barbarie.

Question compliquée dans ce pays polytraumatisé par des vagues de cruautés croisées, dont il est difficile de mesurer l'impact résiduel sur les mentalités et consciences actuelles.

Côté Kanak, plusieurs chercheurs locaux estiment qu'il s'est probablement passé, dès les premiers contacts avec des Européens⁸, ce qui a eu lieu ailleurs : une hécatombe brutale des autochtones due à l'arrivée fortuite de nouvelles maladies, dans un pays comptant probablement au moins 300 000 habitants. En comparaison, en 2023, la population totale du pays est de 271 000 habitants, dont 41 % de Kanak soit 111 000.

Ce chiffrage originel, à affiner, est connu depuis des années des professionnels, mais un responsable du service archéologique de Nouméa, auquel je demandais pourquoi personne ne le connaissait, me répondit en joignant un geste éloquent sur sa tempe, que les gens n'étaient pas prêts à l'entendre... et qu'il ne voulait pas «se ramasser une balle».

Lorsque les rescapés, à peine 45 000, se rebellèrent en 1878, il y eut plus de 1 000 morts, et 1 500 déportés kanak vers des îles de Calédonie (Lifou, île des Pins, Belep), mais aussi en Polynésie et jusqu'à Djibouti ! Deux cents Européens furent tués. *Bis repetita* en 1917 où il y eut plusieurs centaines de morts et des milliers de déplacés, pour la seule région «Paicî-Cemuhi». Quant à la dernière rébellion en date, celle de 1984-1988, Louis-José Barbançon, sympa-

7. Petit journal animé notamment par Jacques Violette, Métropolitain cofondateur du Parti socialiste de Kanaky (PSK), *Bwenando* parut de juillet 1985 à avril 1988.

8. James Cook raconte qu'il fut agréablement impressionné à sa première rencontre avec les Kanak. Ce ne fut plus le cas par la suite, après que divers « écumeurs des mers » aient volé/violé des femmes et enlevé des gens pour du travail forcé.

thique historien calédonien aux yeux clairs hypnotiques, l'esprit objectif et donc souvent étiqueté pro-Kanak, a senti l'utilité pédagogique de faire des équivalences :

Comparées de manière proportionnelle à la population française d'alors, les quelque 73 victimes civiles et militaires représenteraient près de 26 000 morts dans l'Hexagone, tandis que les 1 200 réfugiés de toutes origines contraints et forcés au départ des vallées vers les villages, et des villages vers des communes de la côte ouest et du sud, correspondraient à près de 400 000 personnes déplacées.

En quelque sorte, on peut dire que les indépendantistes ont eu beaucoup plus de morts et leurs adversaires beaucoup plus de déplacés.

Je me prenais alors à des calculs quasi mathématiques allant jusqu'à l'appréciation de l'impact de la mort d'un des siens pour une communauté : la somme des peines de sa famille et de ses relations, son « manque d'années à vivre » à lui-même selon son âge. En regard, s'agissant notamment d'Éloi, puis de ceux de Hienghène et ensuite d'Ouvéa, je me demandais si leur sacrifice avait amené une évolution bénéfique ou non : de nouveaux équilibres positifs ont-ils vu le jour ? Un sauvetage de la culture et de la civilisation s'amorce-t-il ? Les bébés bénéficient-ils de meilleurs soins ? L'espérance de vie augmente-t-elle ?

Cette jolie idée d'« espérance de vie » par exemple me fascine : en 1984 elle était de près de dix ans supérieure en milieu européen ; cela fait pour une génération de 70 000 Kanak, 700 000 ans de vie de différence ! Ces réflexions étaient sans doute aussi pour moi une façon d'espérer ressentir que ce gâchis de vies aurait une utilité.

Côté Calédoniens, l'enchevêtrement des souffrances est aussi impressionnant. Sur une soixantaine d'années de part et d'autre de l'an 1900, sont venus ici des bagnards, parfois condamnés pour des brouilles à la Jean Valjean mais aussi des brutes sanguinaires, des déportés anti-royalistes, voire communistes de la Commune de Paris, ou encore des anticolonialistes algériens, souvent Kabyles, révoltés en 1871.

L'administration avait des astuces vicieuses ; pour rattraper les évadés, elle faisait appel à des Canaques qui les traquaient dans les brousses qu'ils connaissaient si bien ; mais aussi, pour peupler le pays, elle forçait les bagnards, obligatoirement libérés sur place, à faire une fin de « séjour » sur des terres récupérées à ces mêmes Canaques !

Le fin du fin fut que, pénurie de dames oblige, et en sus de l'arrivée de « cargaisons » de prostituées, d'assez nombreuses « tractations »

et autres kidnappings ont abouti à des métissages Canaques-libérés, ce qui fait qu'un certain nombre de Calédoniens hésitent sur le fait ou la manière de mentionner une probable arrière-grand-mère kanak écrite sur leur visage. Il y eut aussi, surtout après l'épisode bagne, tous les colons venus « librement », vers ce qui était décrit comme un nouveau Far-West, voire un Eldorado, dont les occupants originels devaient probablement, à l'instar des Indiens ou des Aborigènes, s'effacer à jamais. Ceux-là aussi souffrirent pour beaucoup, car les terres, le climat, mais aussi l'administration, ne remplissaient guère les promesses ; et les Indiens locaux s'avéraient coriaces.

Bien des soucis du présent ont cette histoire en arrière-plan.

PISANI, DU MESSIE AU FUSIBLE

Edgar Pisani, haut-commissaire donc, et bientôt promu plénipotentiaire du gouvernement français (jusqu'à ce que ses propositions déplaisent), eut l'audace impressionnante de venir à Thio rencontrer le FLNKS quelque temps après le meurtre d'Éloi. Il voulait, nous dit-il, protester de son innocence : il n'aurait jamais donné l'ordre de tuer². Il venait convaincre du bien-fondé de sa proposition d'indépendance-association, avec un référendum dans trois ans.

Pisani était franchement haï par les dépendantistes. Pour son idée de l'avenir du territoire, mais aussi pour des propos cinglants vis-à-vis de leurs leaders. Son caractère vif et emporté, parfois hors de son contrôle, m'étonnait de la part d'une personnalité aussi manifestement intelligente, mais témoignait aussi qu'il était homme de conviction.

Je crois son échec tout à fait navrant ; mais personne n'était prêt, et la situation concrète rendait sa proposition inopérante. Lui-même croyait sans doute trop que François Mitterrand était vraiment intéressé à être l'homme qui ouvrirait l'ère d'une décolonisation volontaire et réussie. Si Mitterrand le fut, il ne le resta pas. L'opinion française hésitait devant les affrontements, divers pays ont dû s'inquiéter auprès du Président de ce mauvais exemple et la théorie des dominos (version décolonisation) a dû être évoquée pour les autres territoires français. Edgar Pisani, en attaquant de front le RPCR local, puissamment relayé en France par le RPR, ne lui facilita pas la tâche.

9. Définition de neutraliser selon le Dictionnaire Le Robert : rendre inoffensif ; par euphémisme, abattre.

Les Calédoniens voyaient rouge, si j'ose dire ; autrefois, beaucoup méprisaient les Kanak, mais avec un brin de condescendance amicale, que d'aucuns appellent paternalisme. Mais depuis 1984, c'était la haine et son corollaire, l'aveuglement. Car l'on ne peut que haïr celui que l'on méprise et qui vous fait soudain peur. Et l'on ne peut que se réfugier dans l'irrationnel pour expliquer cette peur sans valoriser l'ennemi et risquer ainsi de n'en faire qu'un adversaire. Edgar Pisani les traita d'imbéciles, il leur fut d'autant plus difficile de suivre ses raisonnements.

Le FLNKS était grisé par son élan ; il se voyait sur la lancée des mouvements ayant abouti ; devant l'indépendance « inéluctable », il rechignait à l'association, et boudait un calendrier d'accession trop tardif : évidemment, il ne savait pas encore qu'il allait ensuite signer les accords de Matignon puis de Nouméa.

Ce qui me laissait perplexe, c'était l'impossibilité mathématique de la mise en œuvre du plan de Pisani. Lors de sa venue à Thio pour nous rencontrer, je m'en suis ouvert à lui. À part son entourage, j'étais quasiment le seul Européen dans la grande Maison commune¹⁰ bondée de Thio Mission. J'étais impressionné par sa prise de risque. Nous n'étions pas seulement à Thio, mais au quartier-tribu de Thio Mission, le cœur de notre milieu. Nous étions garants, bien sûr, de sa sécurité ; mais son escorte personnelle était des plus réduites ; et si un militant avait voulu le tuer, il l'aurait sans doute pu.

C'est dans de telles situations qu'on mesure l'invisible force du sentiment collectif : certains l'auraient sans doute volontiers assassiné, mais chacun sentait bien qu'il y aurait une forte réprobation de la communauté.

Quand je lui expliquai que, du fait des chiffres, je ne voyais pas comment un référendum pourrait dégager une majorité en faveur de l'indépendance-association, Edgar Pisani n'apprécia guère et répliqua avec une colère contenue qu'il fallait y croire, que nous avions justement trois ans pour convaincre.

Je ne sais pas s'il y croyait lui-même ou s'il voulait avant tout calmer le jeu en donnant des perspectives aux indépendantistes, quitte à voir ensuite : pour trop de politiciens, la victoire est souvent dans l'espoir suscité, qu'importe la réalité. Et je constatais qu'au der-

10. La plupart des tribus ont une grande salle dénommée «Maison commune», destinée notamment aux réunions diverses de gestion de ces villages kanak.

nier recensement de 1983, les Kanak représentaient 42,8 % de la population, et 38,3 % des majeurs car les jeunes mineurs étaient nombreux. Ce taux des majeurs remontait à 40 % si, comme promis, on excluait du vote les quelque 8 000 résidents ayant moins de trois ans de séjour.

Si l'on estime à 80 % les Kanak indépendantistes, cela met leur vote à 32 % (80 % de 40 %) des électeurs. Et donc le vote contre l'indépendance à 68 %. Pour que ce vote anti indépendance devienne minoritaire, il faudrait ramener ces 68 % à moins de 50 %, donc que 18 des 68 %, soit plus d'un quart d'entre eux ($18/68 = 26,5\%$) non seulement ne votent plus contre l'indépendance, mais le fassent en sa faveur.

Dans le contexte traumatique post-rébellion, même trois ans après, c'est massif, et bien peu crédible, d'autant que la campagne adverse serait sûrement féroce.

Ce que ne savaient pas nombre de militants, dont moi à l'époque, c'est que Mitterrand avait annoncé la couleur dès janvier 1985, couleur alors déjà bien pastel, et ensuite balayée par la cohabitation et Bernard Pons. Les signes annonciateurs avaient été délivrés lors du voyage présidentiel éclair à Nouméa – douze heures seulement sur place –, le 17 janvier 1985. Mitterrand avait commencé par suggérer la création d'une base pour sous-marins nucléaires au port militaire de la ville. De quoi plaire aussi à nos amis néo-zélandais, qui interdisaient déjà leurs ports à tout sous-marin de ce type, fût-il ami !

François Mitterrand avait demandé à Jean-Marie Tjibaou : « Avec quelle armée entrez vous à Nouméa ? » Puis, se tournant vers Pisani, il lui dit : « Les Canaques n'ont rien qu'une considérable faculté de nuire. » Le Président français caressait pourtant l'idée d'apparaître (*sic*) favorable à une indépendance-association, qui devait être consensuelle, comme en témoigne un compte rendu du [conseil](#) des ministres extraordinaire du 25 avril 1985, réunissant autour de lui Defferre, Pisani, Badinter, Fabius, et Lemoine. Il avait alors déjà donné ses consignes à Pisani :

Si, en juin, votre plan [un référendum d'autodétermination d'ici au 31 décembre 1987] n'est pas bien reçu, il ne faudra pas le mettre au vote. [...] Alors on poussera à la fédération sans partition. Le Parlement votera une cantonisation de l'île. Si votre projet est bien reçu, on ira au référendum. Au fond, les Canaques ont le choix entre le statut Lemoine et le statut Pisani.

La dernière phrase montrait clairement que Mitterrand estimait que le référendum n'aurait pas lieu ou qu'il serait un échec pour les indépendantistes. De fait, la lecture des notes de séance montre que cet échec semblait alors ne faire aucun doute parmi les présents, contrairement à ce qu'essaya de vendre Pisani. Le conseil des ministres ajusta la tactique et quelques détails. Une majorité se dégagea pour que le référendum, s'il était accepté de tous, se fasse après la création des régions, afin que l'absence de référendum ou l'échec des indépendantistes à celui-ci les rende moins enclins à une nouvelle révolte : ils auraient assez de grain à moudre pour gérer les quelques petites régions gagnées – la plus grande, comprenant Nouméa, étant acquise à la droite.

Aucune mention ne semble avoir été faite d'un corps électoral honnêtement restreint selon les termes de l'ONU et donnant quelques chances de succès au peuple autochtone, normalement seul concerné. Point qui avait pourtant été le moteur principal de la rébellion de 1984.

Il fut brièvement question d'imposer une clause de présence de l'armée française de cinquante ans, en cas de référendum favorable à l'indépendance-association, pour éviter le départ éventuel des Européens, « si cela tourne mal ».

En résumé, Mitterrand voulait un affichage symbolique de son gouvernement qui serait favorable à une indépendance-association, tout en estimant et en souhaitant qu'elle ne se ferait pas dans un avenir proche. Il voulait aussi montrer que, contrairement à 1984, les Kanak amadoués participeraient cette fois aux élections locales : un bilan positif pour lui en prévision de l'élection présidentielle de 1988.

Une idée curieuse avait été émise par Robert Badinter, isolé : l'établissement des régions montrerait aux non-Kanak que l'association devenait leur seule échappatoire à une indépendance qui les rejeterait.

Le FLNKS n'a pas à regretter – ce qu'il fait parfois – son rejet de la proposition d'indépendance-association de Pisani. Elle était tout simplement irréalisable ; souscrire à ce référendum sous trois ans aurait donné une majorité écrasante contre l'indépendance, mettant en position de force nos adversaires tout en maintenant des cliques destructeurs.

Après la mort d'Éloi, le FLNKS de Thio, bien que sur la défensive, avait maintenu la ligne quelque temps. Il était toujours question de casser l'économie du territoire, considérée comme le talon d'Achille de la droite, et qui pourrait entraîner le départ d'assez d'allogènes pour inverser la majorité, ce qui suffirait.

Thio et Canala étaient les points les plus durs, encore et toujours coupés de la « légalité républicaine ». Les hommes veillaient sur les barrages nuit et jour ; des femmes aussi, bien souvent, en plus des travaux de logistique et des soins aux enfants. Mais rares étaient ceux qui voulaient « jeter les Blancs à la mer », thème de prédilection de la droite pour faire bloc dans la peur.

Nos militants Xârâcùù furent ainsi longtemps inarrêtables car autonomes et spontanés. Un peu à la gauloise, genre Astérix : on voit des Romains, toute la tribu fait bloc ! De plus, un séjour au Camp-Est, l'unique prison du pays, était presque une fierté.

Nous avons eu quelques soubresauts, gérés tant bien que mal. Les « Mobiles » essayèrent à plusieurs reprises d'enlever les barrages, et c'était à chaque fois des pierres contre des gaz lacrymogènes et des VBRG¹¹ – car tacitement chacun remisait sagement son fusil.

Une fille de Françoise Machoro, adolescente à l'époque et un peu trop enthousiaste, faillit se faire écraser en lançant une poche de peinture contre la vitre d'un de ces blindés. Je vis aussi Françoise elle-même, lors d'un affrontement, tenir tête avec un malheureux bout de bois à un gendarme Dark Vador muni d'une grenade dégoupillée, et qui ne savait plus quoi en faire ; la scène a été immortalisée par un journaliste et a fait le tour de la France.

Pourtant, les barrages furent progressivement levés vers la rentrée scolaire de mars : un nouveau statut plus *fair-play* se profilait à l'horizon pour septembre 1985.

La volonté d'indépendance, de transformer la société et de se prendre en charge restait pourtant intacte et belle. Mais Nouméa s'avérait « dure à cuire » et les conditions de vie devenaient très précaires pour nous aussi.

11. Véhicule blindé à roues de la gendarmerie.

NOS ANCÊTRES LES GAULOIS

Fin février 1985, la grande rentrée scolaire approchait donc, après deux mois et demi de « grandes vacances » plus qu'agitées. Elle marquait aussi la fin de l'été austral. Elle apparaissait comme une digression irritante pour certains, comme aussi une question de fond à gérer. L'on passait là de la revendication d'indépendance à l'un des termes de celle-ci.

Une minorité très investie voulut avec force une coupure radicale, voire définitive, pour se lancer d'ores et déjà dans une préfiguration de l'école indépendante : c'étaient les fameuses Écoles populaires kanak (EPK), dont Canala était le fer de lance.

Une défiance profonde envers « l'école des Blancs » en était à l'origine. Le carburant en était la volonté farouche de revaloriser, notamment auprès des Kanak mais pas seulement, un mode de vie et une culture marginalisés. Car le copié-collé désastreux de l'éducatif français ne permettait pas aux Kanak d'y préserver leur identité.

La difficulté d'énoncer de manière consensuelle ce qui était bon et ce qui était mauvais dans les apports occidentaux fit qu'une grande partie était rejetée en bloc. Mais le problème du refus de la langue française par certains avait pour conséquence la tâche insurmontable de choisir, toujours de manière consensuelle, l'une des 27 langues locales en remplacement.

Passionnés par l'enjeu, les animateurs des EPK ne surent pas voir les réticences fortes de la majorité ; celle-ci, comme c'est souvent le cas, accepta devant tant de fougue de ne pas contrer leur radicalité, mais ne les soutint jamais réellement. Ce qui achoppait était la rupture définitive avec le système : le seul milieu kanak, en manque de cadres, de fonds, et de réflexion dépassionnée, ne pouvait visiblement pas produire une jeunesse capable d'appréhender aussi le monde moderne.

Les dépendantistes ne se firent ainsi pas faute de souligner que les enfants des leaders kanak allaient toujours dans les écoles de la République. Cependant, il y avait bien des reproches à faire à l'école française, que nous qualifions de « traditionnelle ».

À Thio, les copains du comité de lutte nous ont demandé, à Pierre Ayawa, Guy Tamaï, Auguste Waru, Élise et moi-même, de former une cellule qui organiserait les choses. Depuis plusieurs années, la médiocrité du système scolaire me pesait, ainsi que sa désinvolture criante par rapport à des spécificités locales évidentes ; enseignant, j'étais bien placé pour les voir. Nous avons programmé une grande réunion des parents ; ce n'était pas difficile, en ce temps-là tout le monde était très motivé.

Je croyais devoir batailler, mais ils furent clairs : pas question d'école populaire ! Pour autant, il fallait faire pression afin de changer l'école. Nous avons donc organisé un boycott généralisé des cours – prévu pour un mois mais c'était top secret – avec la mise en place d'une école dite cette fois « parallèle » pour marquer notre différence et œuvrer à éviter le retard scolaire.

Pour moi, c'était une évolution capitale, l'application d'une parole de Jean-Marie Tjibaou qui allait mener loin, et notamment à sa propre mort hélas, dans une révolution qui de la passion virait à la raison : il s'agissait, disait-il, de ne pas sortir de la maison par la grande porte pour ensuite revenir mendier par la fenêtre. Mais une révolution raisonnable peut-elle être efficace, quand son principal carburant est habituellement la rage ?

C'est souvent parce qu'il manque aux plus faibles le calcul, l'efficacité raisonnée, les moyens financiers, parce qu'ils remplacent le « sans foi ni loi » cynique des plus forts par une certaine naïveté idéalisante, qu'ils se « déchaînent » parfois, dans tous les sens du terme et acceptent le risque de leur vie pour aboutir. Ils échouent souvent pourtant, mais parfois l'emportent, et des vies perdues donneront vigueur à d'autres vies à venir.

L'espoir de Jean-Marie, son « pari sur l'intelligence » disait-il, était noble, beau et audacieux ; car d'autres leaders savent qu'il est souvent plus efficace pour leurs fins sans éthique de jouer sur des sentiments et des inconscients moins sains.

Je gardais ma morale pour moi et croisais les doigts pour que cette étrange combinaison de raison et de rage aboutisse positivement. Nous avons donc mis en place les écoles parallèles. Je quittais sans regret mon collège, à l'arrêt pour cause du boycott justement, et où je devenais l'objet de lourds regards de reproche, parfois haineux.

C'est que déjà en tout début d'année, la petite case chapelle, à 20 mètres de chez moi, avait brûlé une nuit ; au matin, j'avais dû affronter les sous-entendus de collègues, d'autant que l'on me savait athée. Je suppose qu'un jeune avait cru faire ainsi acte de militantisme ; pourtant la religion, bien implantée, n'était guère contestée.

Il y eut plus de 500 élèves chaque jour au travail, soit la quasi-totalité des gosses kanak de Thio ! Et nous allions jusqu'à l'autre côte, à Ouitchambo, où nous étions demandés pour aider à leur organisation. Tout se passait bien ; les « enseignants » étaient bénévoles ; ils devaient avoir au moins trois ans d'études de plus que leurs élèves. Le FLNKS, relayé par des coopératives rapidement montées, a procuré un trousseau scolaire complet à chaque écolier, puisque nous étions en début d'année. Nous avons mis en place, distribué et expliqué un programme complet pour chaque niveau, du primaire à la 3^e, qui reprenait l'essentiel des maths et du français, ainsi que l'anglais dans le secondaire. *Exit* l'espagnol et les développements de l'histoire française, entre autres ; pédale douce aussi sur l'euro¹² et autres TGV, cartes de France ou du monde plaçant l'Hexagone en son centre.

Nous avons essayé d'appuyer les cours sur le local, avec des extrapolations vers l'extérieur : motiver par le réel, élargir par l'exotique et le rêve extérieur ; l'inverse d'avant. La logique d'un pays avec son identité propre.

Se sont ajoutés la connaissance géographique et historique du pays, ainsi que, l'après-midi, des cours déterminés après discussion dans la tribu. Ils consistaient généralement, pour ce que j'ai vu, en apprentissages de la langue Xârâcùù (y compris son écriture), des généalogies et liens familiaux actuels, ainsi que des valeurs coutumières. Ces derniers cours étaient le plus souvent assurés par des vieux, tout heureux de se voir ainsi réhabilités par une école qui les marginalisait habituellement.

Nous avions la chance de disposer de locaux suffisants, chaque tribu étant équipée d'une maison commune assez vaste.

Ayant peur du manque d'encadrants, nous avons accepté que l'école puisse se faire d'abord à mi-temps, mais cela s'est partout déroulé à plein temps dès le début !

12. Les livres (de maths entre autres) étant rédigés en France, chaque thème ou problème faisant mention d'une monnaie utilise l'euro, qui n'a pas cours en Calédonie, car nous utilisons le franc CFP, avec une parité bien différente de plus, qui empêche d'appréhender la valeur intrinsèque de ce qui est cité (1 euro = 119,33 Francs CFP).

J'étais assez admiratif. Alors, fort de notre cohésion, j'ai proposé à Antenne 2 de venir : le savoir-faire, c'est bien, le faire-savoir dynamise et parachève.

Guy Tamaï a parlé ; il était élégant, présentait bien, et s'exprimait avec conviction sur les retards et les échecs scolaires flagrants des petits Kanak, sur certains instits titulaires du seul certificat d'études mais « pérennisés », sur certains profs qui s'en foutent et sur tous ceux qui partent en septembre et nous cassent nos rythmes, car c'est la rentrée en France ; ici, l'année scolaire va de fin février à mi-décembre.

Andy, le fils d'Élise, a lu devant la caméra un poème de son cursus Éducation nationale intitulé *Les pavés d'Aubervilliers*, et Stelio, son deuxième fils, a décliné avec conviction *Les marrons tout ronds*. Bref, on s'est un peu défoulés. Il y eut mieux encore ; à travers les vitres d'un CM2 de l'école primaire catholique, un reporter d'Antenne 2 aperçut une immense fresque courant sur deux des quatre murs et voulut la filmer. Le directeur, Michel Chevrin, avec qui je m'entendais bien, ne voulut pourtant pas m'ouvrir la classe, qui était celle de sa femme. Quelques copains du comité de lutte présents se montrèrent aussi poliment intéressés et Michel finit par s'incliner. Ce fut magique : au 20 heures « national » du lendemain, quelques millions de Français purent admirer nos ancêtres les mérovingiens, carolingiens, Wisigoths et autres Goths, servis comme support général des matières de l'année à une classe de petits Kanak par, de plus, une institutrice calédonienne !

L'école publique n'était pas en reste : ce fut Frédéric Bobin, correspondant régional du journal *Le Monde*, qui eut la primeur du cahier d'histoire d'Alain Toura, fils du Grand chef de Thio ; la page de garde, un photocopié du maître, représentait un fier guerrier muni de grosses moustaches et d'un bouclier, avec la légende « nos ancêtres les Gaulois ».

Dans la foulée, nous avons poussé l'audace jusqu'à « convoquer » le vice-recteur¹³ et le directeur de l'enseignement catholique ; soit respectivement le grand patron d'Élise et le mien. Ils sont venus, car le gouvernement avait le dialogue comme leitmotiv et parce que désamorcer la lutte forte de Thio eut été un bon exemple.

Il y avait du monde à la réunion. Ce fut parfois houleux. D'une part, nos patrons se sentaient quelque peu trahis d'être contrés par

13. Il n'y a pas de recteur ici, nous dépendions du rectorat d'Aix-Marseille.

deux de leurs enseignants, en union sacrée noir/blanc, et surtout ils n'appréciaient guère d'avoir été plutôt contraints par les événements – et leur hiérarchie sans doute – à se trouver devant un quasi-tribunal. Ils ont rapidement essayé de culpabiliser les parents : si les enfants ne réussissent pas à l'école, c'est qu'il faut admettre que les choses ne sont plus ce qu'elles étaient, tout fout le camp, les parents ne font pas leur travail et les enfants en subissent les conséquences.

Des gens opinaient et scandaient parfois à l'unisson le « Euuuille » traditionnel, sorte d'encouragement à continuer, de signe d'écoute et de respect qui rythme les fins de phrases des orateurs. Le quiproquo sur le sens de l'onomatopée boostait nos deux invités, qui se pensaient corroborés. D'où leur surprise quand on les contredisait ensuite. Car hocher la tête devant un orateur ou émettre ce son rythmé signifie plutôt, en milieu kanak, voire océanien, que l'on vous a entendu et que l'on respecte votre parole, pas nécessairement qu'on est d'accord.

Je pus recentrer le débat, après avoir glissé la concession perfide que si, effectivement, tous les parents kanak étaient ingénieurs, leurs enfants auraient de meilleures chances ; mais voilà, leurs grands-parents et parents avaient été interdits d'école secondaire, l'essentiel étant alors qu'ils puissent lire la Bible.

Nous avons rédigé comme cadre des discussions une simple feuille recto verso : le recto critiquait, le verso proposait. Constructif et concis. L'idée de base était simple et pleine d'humour : faire comme en France ! C'est-à-dire utiliser des exemples, faire des exercices, étudier des notions qui font sens par rapport à notre environnement local, afin de susciter l'intérêt. Et également, mais en moindre proportion, tout comme en France, ouvrir à l'extérieur par la découverte d'autres exemples exotiques : la France étant un exotisme pour la plupart des élèves.

Nous voulions aussi supprimer l'espagnol au profit du français et des maths, avoir des enseignants locaux formés, revoir les manuels dont le bon sens était renversé par 20 000 kilomètres, rétablir aussi bien des omissions volontaires.

Après notre réunion, le vice-rectorat et la Direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC) nous ont répondu par écrit, faisant des propositions pour les années à venir, parmi lesquelles l'arrêt immédiat de l'espagnol. Mais bien peu de tout cela a été réalisé. Ils visaient juste à désamorcer notre révolte sur l'instant, à nous laisser rêver. Comme les politiciens.

Avec maintenant quarante années de recul, je peux estimer qu'il y a eu quelques lents changements, en mieux, mais que l'on reste bien loin du compte. Avec de lourdes conséquences sur les enfants de Calédonie.

Un manuel d'histoire locale a été publié et, innovation révolutionnaire, il n'oublie plus les révoltes principales. Mais il s'insère difficilement dans des programmes quasi inchangés qu'il surcharge sans rien enlever à l'eurocentrisme.

La notion de « français langue seconde », pour les petits primaires des tribus notamment, a progressé, mais il n'y a plus rien dans le secondaire. L'enseignement de l'espagnol en seconde langue reste non questionné. Il faudra aussi attendre pour une vraie intégration des langues et cultures, de l'histoire et de la géographie locales. Pour l'instant, il s'agit d'un saupoudrage limité par des programmes obligatoirement métropolitains car menant à des examens et diplômes métropolitains.

Quant à l'anglais, les échanges avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie se portent mieux depuis que nos deux grands voisins ne sont plus mis à l'index comme des suppôts du communisme international, ce qui était le cas durant la glorieuse époque Pons¹⁴, puisqu'avec bien d'autres ils avaient soutenu la réinscription du pays sur la liste de l'ONU des pays à décoloniser¹⁵ ! Ainsi les « sections européennes » du secondaire ont été pathétiquement rebaptisées « euro-océaniques ».

Du fait de ces programmes inchangés, de ces manuels français partout distribués, mais aussi de la prédominance d'enseignants de Métropole sous contrat – de deux ou quatre ans –, l'enseignement reste encore largement non océanien, non kanak.

Mes enfants ont continué d'apprendre à tours de bras la Seconde Guerre mondiale, surtout vue de France, et la littérature française car aucun texte local n'était au cursus du collège et cela reste anecdotique au lycée. Ils ont même étudié les grenouilles de la Loire... Exit nos faunes et flores locales, endémiques à plus de 75 %, une richesse unique au monde mais quasi inexistante dans notre école.

Pourtant, un nombre non négligeable d'instituteurs locaux, voire kanak, tout neufs, ont fait leur apparition, issus des nouveaux bache-

14. Ministre de l'outre-mer de Jacques Chirac.

15. [Délibération 41/41](#) du 2 décembre 1986, [89 pays pour](#), 23 contre, abstention ou absence pour les autres.

liers, premiers fruits de la possibilité tout à fait récente pour les Mélanésiens d'accéder en masse à l'école. Un réel progrès, résultant de la lutte.

Par contraste, Élise me raconta son cas, dans les années 1960 : même l'école des sœurs de Bourail avait fait grise mine quand elle était venue s'inscrire en 4^e. Elles lui avaient précisé de se tenir particulièrement bien, car ce n'était pas normalement pour les Kanak. Seule l'intervention d'un prof de 5^e élogieux avait d'ailleurs permis cette « transgression ». À l'époque, c'était déjà bien qu'il y ait les écoles privées : très peu d'écoles publiques existaient et incluaient les Kanak.

Les jeunes diplômés sont très sollicités par le FLNKS, en manque de cadres pour les institutions qu'il dirige ; mais les nouveaux préfèrent souvent se lancer comme instituteurs, trouvant parfois plus rassurant d'être amenés à diriger des enfants ; *a posteriori*, ça peut changer. Les avantages, paye et congés, étant également attrayants.

Ainsi, à moyen terme, les actions indépendantistes ont permis d'avoir une école moins incohérente avec son milieu. L'avancée n'est pas mince et répond partiellement aux buts de l'école parallèle : gommer des incohérences au sein de programmes et de méthodes français ne fait pas pour autant un système d'éducation propice aux Kanak tel qu'il le serait *via* l'indépendance. Il y aurait alors une meilleure adéquation donc une appropriation et une réelle motivation, ressort premier de tout apprentissage, voire une fierté nationale. On retrouve évidemment le triptyque adéquation/motivation/efficience, sur la plupart des problématiques, mais il est crucial à l'école.

Personnellement, j'aurais bien aimé un système vraiment refondé, un peu comme en Nouvelle-Zélande avec la composante maorie, des matières plus variées et partiellement « à la carte », plus ludique l'après-midi pour que la concentration se maintienne *via* des matières plus socialisantes et concrètes.

Je rêvais de faire plancher mes élèves sur des sujets/matières qui les concerneraient, comme les soins, la santé du corps (dont la diététique, voire les plantes locales) et de l'esprit, le Code de la route, l'économie, les cultures kanak et océaniques avec leurs valeurs et systèmes mais aussi leurs chants et danses, des travaux du bois ou des métaux, de maçonnerie et d'électricité, l'informatique et les réseaux sociaux, la réflexion sur l'environnement, les médias et bien sûr l'histoire, la géographie, la littérature prioritairement de leur pays dont ils ne connaissent souvent pas grand-chose !

Après un mois de boycott passif, suivi donc de cinq semaines d'école parallèle, tout le monde a réintégré sagement l'école à la fin avril 1985. Sans enthousiasme aucun, mais avec réalisme : si les enfants se plaisaient en général mieux à l'école parallèle, chacun était conscient que du côté des enseignants, les compétences étaient par trop limitées.

Le collège catholique de Thio a donc rouvert et j'ai retrouvé mon poste jusqu'à la fin de l'année scolaire, mi-décembre 1985. J'enseignais toujours les maths et la physique ; j'avais même été titularisé en maths après divers stages et examens ; un ersatz de CAPES interne, mieux que rien néanmoins. Un cours d'anglais en 6^e me fut ajouté par manque d'enseignant. En bonne logique, je rejetais d'emblée le manuel avec Big Ben en couverture, pour m'intéresser davantage aux kangourous et autres kiwis beaucoup plus proches, géographiquement et dans les esprits. Mais devant cette innovation séditeuse, le directeur envoya une circulaire aux parents disant qu'il ne répondait plus du niveau des élèves en fin d'année !

Je lui pardonne, c'était un frère mariste vietnamien exilé, qui m'assimilait sans doute au Vietminh¹⁶. Et puis j'avais ma conscience pour moi, car avec mon anglais niveau bac + trois ans de voyages, je ne pouvais faire pire que son coreligionnaire, le père André, professeur titulaire d'anglais, dont l'énorme accent vietnamien rendait l'anglais difficilement compréhensible, même pour un anglophone. Il fournissait d'ailleurs au BEPC – actuel DNB – des résultats parmi les plus piteux du territoire. J'avais perfidement contribué à alourdir l'atmosphère en protestant auprès de la hiérarchie contre cette logique mariste qui semble prendre par principe un bon moine pour un bon enseignant.

De plus, les résultats réels du collège au brevet étaient masqués par un tour de passe-passe d'une piètre honnêteté : le directeur ne présentait que les élèves dont il pensait – en son âme sinon conscience – qu'ils seraient reçus. Les taux de réussite étaient donc très satisfaisants.

Cette expérience me donna l'idée de m'inscrire par correspondance à des modules du Deug d'anglais à Bordeaux, où je fis le voyage pour passer les examens deux années de suite, à la fin juin, voyant dans la foulée ma famille dispersée en France. Cela me fit acquérir un « bac

16. Insurgés vietnamiens, en guerre contre la colonisation française.

+2» sans vraiment travailler, qui me fut bien utile des années plus tard, pour finaliser rapidement la licence, puis le CAPES, et enseigner l'anglais dans le public.

PIED À PIED

Dès le mois de mai 1985, Mitterrand avait donc tiré ses conclusions, et enlevait l'indépendance-association de son agenda. Pisani était promu au placard de « ministre de la Nouvelle-Calédonie » et regagnait Paris, chargé de l'élaboration d'un nouveau statut en lot de consolation.

À la reprise de mon poste d'enseignant, donc, les barrages étaient généralement levés, à Thio comme presque partout ailleurs. Mais nous avons continué à « tenir » notre commune pendant des mois encore, sous les coups de boutoir d'adversaires de Nouméa décidés à en découdre. Il régnait d'ailleurs toujours une ambiance délétère sur tout le territoire, trop longue à conter en détail, et les incidents se succédèrent jusqu'en septembre, à Thio plus encore qu'ailleurs.

L'un des premiers, resté mystérieux, fut la découverte du corps du jeune Aldo Tonhoueri dans la boue du rivage à l'embouchure de la Thio, une balle dans le dos. Aldo avait été mon élève au collège, ça faisait mal. Les rumeurs au village parlaient d'une tentative de vol de magasin, d'une ronde de militaires, d'un coup de feu entendu dans la nuit. Il fut impossible de savoir.

Bien d'autres violences de cette année 1985 entraînèrent traumatismes, blessés et morts. Par exemple, pour Thio seul : 17 février : « pique-nique » du Front calédonien à la plage de Thio, pour marquer que la commune est « redevenue française » (50 véhicules viennent de Nouméa, à 120 km, neuf blessés, 20 véhicules endommagés) ; 5 mars : opération de police à Thio, 30 arrestations (ce même jour un ex-enseignant de mon collège catholique, Alban Grelot, est arrêté en Australie pour trafic d'armes au profit des dépendantistes : il s'appretait à convoier une cargaison sur un voilier) ; 15 mars : caillassage à Thio de véhicules se rendant sous escorte à Nouméa (six blessés), dynamitage de la boulangerie des frères Mouledous (Calédoniens indépendantistes) ; 11 juillet : mort étrange d'Antonin Maperi, à la suite de l'explosion d'une torche électrique piégée ; 29 juillet : opération des gendarmes mobiles à Thio Mission, pour une raison non

divulguée ; 31 juillet : intervention de plusieurs escadrons de gendarmerie à Thio Mission pour dégager des barrages ; 1^{er} août 1985 : violents heurts à Thio entre gendarmes et FLNKS.

Un peu partout ailleurs, les explosions se mêlaient aux incendies, aux coups de feu, aux caillassages, aux défilés virant à l'émeute, et la liste des morts s'allongeait inexorablement.

C'est en juillet 1985 également que les services secrets français coulaient le *Rainbow Warrior*¹⁷ dans le port d'Auckland. Petit rappel de l'importance stratégique pour la « mère patrie » de notre petit bout de terre : l'embarcation Ouvéa, louée à Nouméa, servit de logistique à la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) pour transporter les explosifs !

La Calédonie est petite, et ce voilier m'était connu : quelques années auparavant, nous avions loué à plusieurs ce même bateau à sa société au nom d'alors inoubliable, « NYC », pour Nouméa Yacht Charter. Avec des buts plus pacifiques : nous avions passé quelques jours de rêve autour de l'île des Pins, posés comme en apesanteur sur des eaux cristallines aux coraux et à la faune époustouflants, là sous nos pieds, tandis que nous étions amarrés à quelques mètres d'îlots vierges au sable très fin d'un blanc éblouissant.

Imperturbables, les rassemblements indépendantistes usuels, tels que comités directeurs trimestriels, congrès et autres rendez-vous, se poursuivaient aux dates habituelles. Ils étaient gigantesques, rassemblant plusieurs centaines et parfois plusieurs milliers de participants, soit l'équivalent de rassemblements de cent mille à près d'un million de personnes en France¹⁸, pour des réunions de parti politique ! De plus, nous y restions une journée et en général deux, voire trois, pour les congrès, repas collectifs et logement organisés, souvent « sur la paille » des farés¹⁹ ou chez le voisinage. Au congrès d'Arama de l'UC, en novembre 1985, par exemple, il fallut attendre près d'une heure sur huit longues files, pour avoir son assiette à midi, et pourtant ça avançait vite !

17. Navire de l'association écologiste Greenpeace, qui allait partir vers Tahiti pour contrer les essais nucléaires de la France, et que les services secrets français ont coulé. Gros choc dans les pays du Pacifique, surtout en Nouvelle-Zélande.

18. L'Hexagone ayant 250 fois plus d'habitants que la Nouvelle-Calédonie, il suffit de multiplier un chiffre par 250 pour comparer.

19. Sorte de case sans murs, pour s'abriter du soleil, courante dans le Pacifique, appelée aussi *falé*.

Les tribus hôtes, fières de l'honneur, faisaient des prodiges d'organisation ; le système kanak de coutumes montrait toute sa splendide capacité opérationnelle pour faire face à d'énormes rassemblements, dans le flegme et les rires. À ces occasions, les débats stratégiques s'organisaient doucement. C'était le temps de la pagaille organisée ; prenait la parole qui voulait, toujours avec humilité ; et le sens politique se humait dans la foule.

Caractéristique fascinante du monde kanak : personne ne coupe la parole à personne, aucune idée n'est invectivée, et le silence a aussi droit de cité. Tout le monde peut parler et la régulation se fait naturellement, car ceux qui ne se sentent pas mandatés ou porteurs d'une parole partagée se taisent généralement.

Le niveau de scolarisation était encore faible, et l'élocution en français parfois limitée. C'était, horripilant et fascinant, la naissance d'un monde nouveau et les premiers gazouillis des futurs leaders.

J'avais plaisir à disserter avec les copains ; Yeiwéné Yeiwéné (Yéyé pour nous), proche de Jean-Marie Tjibaou, me surprenait en s'asseyant volontiers près de moi dans l'herbe pour de longues discussions philosophiques, où l'on voyageait dans le temps et l'espace autour des enjeux de la lutte.

J'eus la surprise de voir un jour deux enfants kanak d'une dizaine d'années jouer avec une caméra et filmer, lors d'une réunion du FLNKS ; ces appareils étaient chers, techniques, peu fréquents, et toujours munis de pellicules, elles aussi onéreuses. On me dit alors que c'était des enfants de Paul Néaoutyine, jeune leader du Palika, diplômé d'économie, dont Jean-Marie avait fait son directeur de cabinet à la région Nord. Pour nous, il était une sorte de dauphin de notre leader, l'avenir était prometteur.

Fin mai, j'avais intégré le bureau du comité de lutte, après que notre petite « commission enseignement » ait montré une efficacité concrète. J'ai d'abord refusé pendant plusieurs semaines le mandat des « camarades » avant de me laisser convaincre par Atho, président de l'UC de Thio, avec lequel je m'entendais particulièrement bien.

Atho – Pétro M'Boueri – militait par pure conviction et il réfléchissait activement. C'était le seul Mélanésien de Thio que je connaissais à lire *Le Monde* et à posséder un tas de bouquins, concernant notamment ce qui se passait dans d'autres pays.

Il y avait un comité de lutte dans chaque commune ou presque ; le mot fleurait le terrorisme et inquiétait beaucoup. Notre comité m'inquiétait parfois aussi un peu.

Nous étions neuf délégués, trois par parti : UC, Palika, UPM²⁰. Atho me dit qu'on n'y prenait pas vraiment de décisions, mais que l'on coordonnait les trois groupes, faisant la navette des propositions et une synthèse consensuelle ; ce qui était bien dans les manières de commandement kanak. Bien sûr, l'exécution d'un mandat se résume rarement à la pure application des décisions des mandants. Atho était d'accord pour que je reste un peu en retrait, sauf à me contredire sur un engagement dit « de soutien » à l'époque ; et ses paroles visaient surtout à me mettre dans une situation confortable.

Nous avons reçu beaucoup de journalistes. À croire qu'ils étaient tous à Thio. Celui de l'AFP fouinait partout. Celle de *Libération* et une Australienne d'ABC, Hélène Fraser, faisaient du charme à Jacques, pourvu d'une magnifique moustache, d'un très sympathique rire et volontiers enjôleur, qui du coup était aux petits soins. En général, les copains étaient mal à l'aise avec les journalistes, restaient peu loquaces, et ceux-ci se tournaient donc vers Jacques ou moi. Nous sommes ainsi devenus tacitement en charge des « relations publiques ».

Je fus rapidement en bonne amitié avec Frédéric Bobin, correspondant du *Monde*. Lorsqu'il venait – assez régulièrement – à Thio, il dormait à la maison ; nos longues discussions, souvent tardives, étaient un rare bonheur. Il était jeune et affable, curieux, cultivé, plein d'humour ; il aimait à peser les enjeux et mécanismes des événements en cours, lors d'échanges d'une belle intensité. Il me prédit pourtant, à la fin de sa mission, une explosion sociale des jeunes Kanak sur Nouméa. Il se trompait, ou était très en avance, car ce que l'on vit plus tard fut plutôt une explosion de pauvreté, voire de petite délinquance subséquente.

Un jour, plusieurs journalistes, gênés, sont venus à nous en délégation pour nous mettre en garde contre l'un des « leurs » ! Il prenait un tas de photos et était en fait, nous dirent-ils, un « RG ». Ils craignaient qu'en découvrant cela nous-mêmes, ils soient tous discrédités, et que l'on ne vire tout le monde. Mais quand je répercutai l'information, personne ne bougea ! C'est que les journalistes étaient plutôt

20. Union progressiste en Mélanésie, petit parti indépendantiste.

perçus comme des alliés. Les militants avaient une grande envie que leur lutte soit reconnue ; et ils avaient depuis si longtemps le sentiment d'être traités injustement qu'ils m'expliquèrent littéralement que les informations que ce RG collectait allaient faire réfléchir l'État en notre faveur.

Les journalistes, et beaucoup d'autres, considèrent les Kanak comme timides. Je ressens la question différemment. Beaucoup de Métros vivent avec quelques dizaines de personnes qu'ils connaissent, et sont largement habitués à adresser la parole, tous les jours, à de nombreux inconnus.

Les Calédoniens (ou « Caldoches », non-Kanak donc) ont, eux, un cercle de connaissances plus large de plusieurs centaines de personnes, avec lesquelles ils sont « famille » ou amis, et restent donc un peu sur la réserve avec les autres, tant qu'ils ne les connaissent pas.

Presque chaque Kanak participe, lui, d'un réseau de plusieurs milliers de personnes dont il connaît le nom et la plupart du temps le lien familial avec lui. C'est avec les membres de ce réseau monumental qu'il échange la plupart du temps, d'où une réserve certaine avec des inconnus.

Le terme d'« étranger », assez éloquent, est souvent appliqué aux personnes « hors cercle ». D'aucuns disent ainsi qu'un Calédonien ou un Kanak n'a guère d'ami, il a surtout des frères et sœurs, proches ou éloignés. D'où le terme « mon frère » ou « ma sœur » facilement employé quand une personne « hors sphère » devient un proche.

Je connais des gens qui ne prennent plus d'autostoppeurs Kanak car ceux-ci ne disent pas un mot. Mais quand j'en prends, ce qui est fréquent, le dialogue devient rapidement aisé après que j'aie demandé d'où il ou elle vient et que je témoigne alors connaître telle ou telle personne de son réseau. Il semble d'ailleurs que l'attente en bord de route n'est pas trop longue, en général du fait justement qu'il est assez rapide de croiser une connaissance. Et je note par ailleurs qu'un certain nombre de filles seules font aussi « du pouce ».

A VOTÉ !

Courant août, les perspectives semblèrent devoir se concrétiser ; les discussions avec Pisani pour un nouveau statut allaient bon train. Des régions allaient être créées, avec un découpage électoral permettant au FLNKS d'en gérer certainement plusieurs.

À Thio, le maire Front national n'allait pas revenir et l'administration avait entériné légalement cet état de fait en instituant une « déléation spéciale » qui expédiait les affaires courantes jusqu'à de prochaines élections. Mais la délégation spéciale commença bientôt à trouver ses limites car, entre autres choses, elle n'était pas habilitée à décider des dépenses d'investissement. Les élections municipales que nous avions fortement demandées furent fixées au 29 septembre 1985, le même jour que le scrutin « régional », qui créait quatre régions *via* un nouveau statut dit « Fabius-Pisani ».

Ce jour-là, trois régions ont été remportées par le FLNKS. La région Nord avec Jean-Marie Tjibaou à sa tête, la région Centre avec Léopold Jorédié et la région Îles avec Yeiwéné Yeiwéné, tous trois de l'UC. Il convient de relativiser : la région Sud, dont à peine 25 % des électeurs étaient kanak, avait à elle seule plus de votants que les trois autres réunies et permettait donc à nos adversaires de gagner le congrès du pays, composé proportionnellement d'élus régionaux. Ainsi Dick Ukeiwé, un des rares Kanak dépendantistes, en fut élu président : « Malins eux là ! », dirait l'expression locale.

Quant aux municipales de Thio, nous y avons fait une campagne exemplaire, mais il est d'un goût douteux de le revendiquer : l'opposition était laminée par les révoltes car certains étaient partis.

Nos trois « groupes de pression²¹ » de Thio, bien que numériquement très inégaux ont décidé de se partager également dans une liste commune. L'UC, largement dominante pourtant, a toujours eu ce réflexe égalitaire avec les « petits frères », malgré les débats houleux que cela engendre parfois au sujet du préjudice politique subi.

Des « primaires » ont été instaurées, sur ma proposition d'ailleurs, ce qui me valut ensuite l'inimitié de quelques recalés, mais ce qui a aussi participé à la mobilisation ultérieure des votants. Les trois listes complètes de 24 postulants choisis par chacun de nos trois partis ont été distribuées, et les militants devaient faire une sélection positive en cochant huit noms préférentiels sur chacune. Les moins appréciés furent ainsi discrètement écartés. Quelque 220 personnes étaient venues participer, soit près d'un électeur kanak sur trois.

Notre liste a été déposée à la subdivision le dernier jour, une heure avant la limite fixée à minuit : il avait fallu recommencer les imprimés mal remplis, puis retrouver tous les éligibles pour signature. Bon, sauf un, injoignable, dont nous avons dû imiter la signature.

21. Euphémisme consacré pour les partis du FLNKS présents : UC, Palika et UPM.

Après, il y eut l'élaboration d'un programme ; tout un programme ! Il était moyennement cohérent et un brin idéaliste, d'aucuns tradMetaient sans doute par démagogique.

Et nous avons remporté les élections. Thio avait été auparavant la seule commune sur les neuf de la côte est à ne pas être dirigée par un indépendantiste, et nous étions fiers. Le soir du dépouillement, la mairie était comble. Surtout de Kanak. Mais des Calédoniens contre nous étaient là aussi ; des gens nés à Thio donc, et pourtant presque insolites dans ce rassemblement quasi ethnique, alors qu'ils avaient le sentiment diffus et rassurant, en temps ordinaire, d'être à la mairie chez eux, comme protégés. Cela exprimait aussi qu'ils n'avaient aucune peur à côtoyer les Kanak vainqueurs qui resteraient humbles, car il en est ainsi culturellement, et ils avaient raison.

Ce soir-là, j'ai vu Roger Bellet pleurer à la mairie. De malheur, d'incompréhension, d'inquiétude sans doute aussi. C'était le postier, connu et apprécié de tous, jeune, doux, bien tourné, avec un gentil sourire. Depuis des mois, il lisait, écoutait, regardait chaque jour les informations ; et le message faussé qu'il avait cru comme tant d'autres était toujours le même : une poignée d'agitateurs kanak extrémistes terrorise les populations kanak qui n'en peuvent mais. Ce soir devait donc être la fin du cauchemar. Mais la vérité sortait des urnes et tout s'écroulait : les terroristes avaient fait main basse sur sa vie, ils étaient donc partout et non une poignée, ils allaient commander. Qu'allait-on devenir ?

Il fallut choisir un maire ; c'est là que les choses faillirent se gâter un peu. L'UC étant majoritaire, les autres attendaient que nous fassions une proposition. Mais à l'UC, personne ne s'y voyait trop. Abé, un temps leader et point de référence sur les barrages, avait craqué sous la charge, s'était récemment investi dans ce que les gens désignent par dérision les « Viens et vois²² » et prêchait la non-intervention dans les affaires politiques !

Atho était hors-jeu de lui-même. Il s'était lancé à fond dans les élections, tout en se mettant sciemment en dernière position sur notre liste, et n'était donc pas élu. Autrement, il aurait été maire.

Pierre était aurolé des succès scolaires de ses enfants, tous premiers de la classe, et avait une certaine prestance et une bonne élocution. Mais, comme la quasi-totalité des Kanak âgés, il n'était pas beau-

22. Petite Église évangélique, secte pour certains.

coup allé à l'école et restait un peu lent et hésitant. De plus, il était originaire de Ponérihouen, c'était donc presque un « étranger ».

C'est alors que Jacques Loquet pensa qu'il était l'homme de la situation. Il était devenu plus résolument indépendantiste ; c'était d'ailleurs un militant de l'UC quasi historique, mais l'UC elle-même n'avait pas toujours été indépendantiste. Il me dit qu'il allait se présenter, et je lui répondis, navré, que je n'y souscrirais pas. Car à cette époque, comment œuvrer décemment à l'émancipation kanak si au premier obstacle l'on choisit de remettre aux commandes des Européens, fussent-ils Calédoniens métissés – ce qui est un quasi-pléonasme.

Je crois qu'il aurait eu du mal à remplir sa mission sans d'innombrables problèmes, sous-tendus souvent par un inévitable soupçon d'arrivisme, voire par le sentiment des Kanak de s'être une fois encore fait rouler et dominer par un Blanc.

Astucieux, et bien qu'étant UC, Jacques avait à nouveau créé sa propre liste, suivant cette fois ses affinités avec certaines connaissances coutumières du district de Borendy, zone côtière un peu éloignée dont les habitants se sentaient délaissés. Il n'était donc pas étiqueté « FLNKS ». Mais le Grand Chef de ce district étant à droite, l'action de Jacques était reçue positivement de notre côté car il ancrerait vers nous un milieu qui pouvait basculer de l'autre côté.

Cette situation me rappelle les commentaires fréquents de milieux non Kanak qui croient volontiers au mythe du bloc communautaire forcé par la coutume et l'esprit de groupe. En fait, ce qui façonne leur unité provient plutôt d'un passé traumatique et d'un présent marginalisé communs, mais pas d'un esprit grégaire qu'ils n'ont pas, ni même d'une obligation coutumière qui est d'un tout autre registre, du moins sur la Grande Terre.

Je suis allé voir Louis Maperi, Loulou. Il avait mon âge, 32 ans, et avait été le plus coté des Palika à nos primaires. Parti en France avec un niveau bac, il y avait passé plusieurs années et disait avoir milité à la CGT. Il avait de plus fait ses preuves sur le terrain, en participant à certaines actions à Nouméa avec les Foulards rouges, précurseurs du Palika notamment. Je lui exposai mon idée de le proposer, qui était également celle de Atho. Loulou réunit le Palika qui le valida comme candidat maire, et nous l'avons soutenu. Il fut donc élu. Jacques fut son premier adjoint, poste honorable, à la fois symbolique et fort utile, qui lui permit encore de constater quelques crispations identitaires des camarades.

CHAPITRE 3

L'OREILLE DE LA COMMUNE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL « EN CHEF »

Après six mois d'ambiance un peu électrique au collège, je fus tout à fait attentif quand, en début d'année 1986, le maire me demanda de devenir son secrétaire général. Plutôt qu'un renvoi d'ascenseur, c'était surtout l'expression du cruel manque de diplômés kanak.

Je demandai cependant que ce ne soit que pour un an. Le temps de trouver – ou former – quelqu'un de Thio. Je pris une disponibilité de l'enseignement pour un an, ce que m'autorisait mon statut de titulaire, jusqu'à trois ans possibles, en gardant priorité sur mon poste, puis sans priorité. Problème : la mairie avait déjà son secrétaire général, ainsi qu'un adjoint technique. Le premier était le beau-fils de l'ancien maire, le second un gendarme corse à la retraite !

Une question politico-eth(n)ique sans doute classique lors des changements de majorité.

C'était quelque peu surréaliste et limite cocasse, s'agissant de conduire une nouvelle politique FLNKS avec la personne qui avait mis en œuvre la précédente avec une étiquette Front national. Alors quand je fus embauché, je lus sur ma fiche : « secrétaire général de mairie, en chef ». Ce qui me fit éclater de rire.

Nous étions encore un peu exaltés. Nous savions pouvoir compter sur la population, et estimions qu'elle nous soutiendrait pour peu qu'on se lance avec détermination, ce que nous avons fait passionnément. Et nous avons dû travailler d'arrache-pied, d'autant plus que les armoires et tiroirs avaient été consciencieusement et intégralement vidés pour notre arrivée quelques mois auparavant !

Notre secrétaire général pas-en-chef a tenu des mois dans un petit bureau sans rien faire, à part informer discrètement son parti de ce que nous faisions. Je l'ai revu ensuite, directeur de programme d'habitat social.

Nous avons installé une table de ping-pong sous le grand préau qui jouxtait la salle du conseil et, le midi, ou souvent vers 19-20 heures, quand nous n'en pouvions plus, nous nous lançons le maire

et moi dans de vives parties qui nous faisaient digérer nos dossiers et y retourner plus complices que jamais.

Il nous fallut tout apprendre, FIP, FIDES, DGE et DGI, BP, BS, CA, etc. Nous ressentions que, si les gens n'avaient pas tout compris à ce que nous leur propositions – nous non plus parfois ! –, par contre et contrairement au leitmotiv de Nouméa, ils se sentaient solidaires de leurs élus et ressentaient que ceux-ci les serviraient mieux. Ce qui, je pense, fut globalement le cas.

Le maire présentait deux avantages. En tant que benjamin des maires de Calédonie et tout fraîchement élu, il n'avait pas cette fâcheuse et trop fréquente tendance qu'ont les élus de tous bords à profiter personnellement de la situation ou à planer au-delà des problématiques concrètes de vie de la population.

En tant que Kanak, parfois pieds nus, souvent ostensiblement avec son vieux chapeau de paille d'avant, comme pour montrer qu'il ne changeait en rien, le maire était d'autant plus près du peuple qu'il en faisait vraiment partie. Il se fit d'ailleurs fréquemment piéger à recevoir longuement dans son bureau une foule de gens, souvent des parents ou alliés, pour des raisons parfois futiles.

Le milieu kanak n'est pas évident pour un Européen. Loulou n'avait pas, lui, à décrypter les silences pleins de sous-entendus ou les acquiescements discrètement réprobateurs qui ne peuvent dire non à un aîné mais suggèrent un désaccord à décoder. Il savait que telle association de femmes serait un relais très efficace pour telle action ou que s'il fallait construire des marchés, il en faudrait trois petits et non un grand. Car si les Kanak vivent en communautés fortes qui partagent, échangent, et pratiquent volontiers le travail collectif, cela n'en fait pas pour autant les moutons de Panurge caricaturés par trop de non-Océaniens.

La devise de l'Union calédonienne « Deux couleurs un seul peuple » témoignait bien en filigrane qu'il y avait problème : les couleurs avaient des cultures spécifiques, et il fallait essayer d'en faire un peuple, pour qu'elles s'entendent mieux.

Roger Galliot avait également pu le constater. Il n'était pas mauvais en soi, et s'il travaillait peu avec les Kanak, il travaillait, et travaille toujours, davantage avec eux que bien d'autres. Pourtant, ses employés municipaux étaient essentiellement des non Kanak. Parce qu'on trouve

plus facilement un Blanc compétent quand on est Blanc, parce qu'un maire blanc connaît plus les Blancs, parce qu'il y a les pressions amicales, parce qu'il est plus simple de comprendre un autre Blanc.

Ces mécanismes allaient maintenant marcher au profit des Kanak. Les mêmes mécanismes, donc pas meilleurs, cependant tempérés par le fait que Louis Maperi avait appris à ressentir la «couleur d'âme» blanche par près de dix ans de séjour en France. Comme Galliot, dans l'autre sens.

En 2023, les trois quarts des effectifs municipaux sont Kanak. Une proportion semblable à celle de la population.

Il nous semblait injuste que seul Thio-Village bénéficie de rues goudronnées, de trottoirs, d'un éclairage public, du ramassage des ordures, du téléphone, d'abribus pour les écoliers, et même bien souvent d'eau potable ; quand nous parlions de ça en tribu, les gens restaient rêveurs, essayant de se représenter l'inimaginable. Je perçus que beaucoup d'entre eux avaient des sentiments mêlés. La tribu avec tout ça, ce n'était plus tout à fait la tribu !

La question du goudron, qui au soleil brûle les pieds des marcheurs fut soulevée. Mais l'espoir qu'enfin la poussière n'envahisse plus les habitations a vaincu ces réticences légitimes auxquelles l'Européen avec des chaussures n'avait pas pensé ; et puis, l'herbe a vite repoussé en bordure.

Un autre phénomène se passa petit à petit : des familles Kanak investirent le village. Car si les Xârâcùù étaient sur leurs terres dans les tribus, les autres Kanak présents, travailleurs à la mine ou ailleurs, sentirent que ce village n'était plus réservé tacitement aux non Kanak. Des villas étaient vides aussi, et leurs propriétaires, souvent partis sur l'autre côte, voyaient ainsi leur bien à la fois préservé et leur rapporter un peu.

Je faisais parfois le lien avec les tribus pour des Européens et accompagnais occasionnellement ceux que cela rassurait. Je dus alors mettre le holà à une pratique courante : lors des coutumes, les Calédoniens mettaient souvent une bouteille de whisky sur le manou¹ pour

1. Pièce de tissu de quelques mètres enroulée et pliée à plat que l'on dépose à l'arrivée à terre, sur une natte ou une table (ou que l'on garde à la main le temps de parler) et offre ainsi pour ensuite dire quelques mots devant ce manou et face aux hôtes, qui délèguent en fin de discours un des leurs pour aller le toucher et le bouger légèrement en approbation, avant de prendre à leur tour la parole en réponse, puis de prendre le manou. Au départ de l'arrivant, l'hôte peut faire de même en retour.

le geste d'arrivée. Quand j'exprimais diplomatiquement mais fermement mes fortes réticences, j'avais droit à des résistances moralisatrices (*sic*) : c'est ça qui leur plaît, qu'ils attendent, qui nous permet d'être bien vus. Depuis bien des années maintenant, je ne vois plus ces pratiques ; elles doivent bien se faire encore parfois, mais n'ont plus droit de cité.

Cette première année de mandature fut surtout employée à cadrer les priorités, à en programmer les dépenses, à faire les études de faisabilité et de coût, et à avancer ce qui se pouvait dans l'immédiat, à commencer par ce que nous pouvions faire nous-même : le terrassement et le transport de sable pour le béton de nouvelles maisons en tribu, l'amélioration des pistes municipales et du réseau d'AEP² qui les desservait.

Je me démenais, et avais l'impression de passer parallèlement un nouveau diplôme, car tout cela était complexe et assez ésotérique.

Les temps étaient durs ; nul ne savait qui pouvait tuer qui. Loulou avait un revolver comme compagnon de route ; il roulait vite, et personne ne savait vraiment où il dormait.

Il fallut chercher un adjoint technique. Loulou se refusa à prendre un Métro qui serait inconnu. Son argument, imparable et longuement pesé, était que si on met un « extérieur » à chaque fois qu'on ne trouve pas rapidement un local compétent, on trouvera toujours le Blanc compétent provenant des 65 millions de Français, et prêt à s'expatrier sous le soleil, avec un salaire indexé ; et donc les Calédoniens resteront toujours en seconde zone. Il finit par prendre un « local »... d'origine antillaise.

Huit ans après, et alors qu'il était à son deuxième mandat, toutes les tribus, excepté certaines particulièrement éloignées de Borendy, avaient quelques lampadaires, du goudron sur la voie principale, le téléphone et beaucoup eurent un abribus ; trois petits marchés ont été construits ; l'eau est par endroits chlorée, donc enfin potable.

En 1981, il n'y avait encore aucun bachelier kanak à Thio. En 1994, il y en avait une demi-douzaine, mais tous devenus instituteurs. Certains avaient suivi des cours à l'université de Nouméa, quelques-uns en Métropole. Mais la relève était difficile ; le départ est déstabilisant du fait des différences de société, de l'impossibilité de revenir ne

2. Adduction d'eau potable.

serait-ce que pour des vacances de deux semaines pour voir une famille qui compte beaucoup. Le froid est aussi redouté, car il oblige à un confinement inusité l'hiver. Le taux d'échec était donc assez important.

Ainsi, la secrétaire de mairie qui m'a succédé, titulaire du BEPC, représentait un niveau méritoire et rare pour l'époque, d'autant qu'elle avait suivi les cours jusqu'à la terminale. Étant de nature déterminée, elle avait également fait divers stages de formation.

Nos élus municipaux, généralement plus âgés, étaient quant à eux, pour la plupart, d'un niveau certificat d'études.

ACTIVITÉS « PARALLÈLES »

Du fait de mon travail de secrétaire général, j'avais ce que le juge appellera plus tard l'« oreille de la commune³ », la consonance positive en moins pour lui : cette jolie expression a en fait contribué à m'amener au Camp-Est.

Mais il est vrai que je connaissais la plupart des 2 500 habitants restants (500 non-Kanak avaient fui la commune depuis 1984, soit un tiers d'entre eux). Je savais où résidaient la plupart, j'étais connu, voire le bienvenu, presque partout. C'était à la fois bien agréable et efficace pour mes tâches.

Je restais d'ailleurs un des neuf membres du comité de lutte. Et je commis quelques actions illégales. L'une d'elles fit suite à une des réunions du FLNKS de Thio, où les femmes se plaignirent avec force de ce que la perte de contrôle indépendantiste au profit des forces de l'ordre aboutissait au redémarrage de l'alcoolisme. En fait, la vente d'alcool demeurait interdite. Pendant les barrages, il n'y en avait pratiquement plus. Mais depuis la fin des barrages FLNKS et de son contrôle des marchandises, deux commerçants en vendaient en fraude, et la gendarmerie était loin d'être aussi efficace que le FLNKS du temps des barrages.

Malaise : ceux qui en profitaient étaient connus et pour certains présents à la réunion, parfois en tant que leaders. Signe des temps, le comité de lutte avait demandé plusieurs fois à la gendarmerie d'intervenir, sans grand succès. Le cannabis, alors quasi inconnu ici, avait aussi fait une apparition fulgurante, et une rumeur tenace désignait les gendarmes mobiles comme importateurs !

3. « Avoir l'oreille de... » : avoir sa confiance, être écouté de...

Bref, les femmes mirent les hommes au défi que l'on aille, séance tenante et tous ensemble, sur les lieux du crime, proches. Devant le flottement général, je les assurai que si une telle décision était prise, je me joindrais au groupe. D'autres hommes firent alors de même. Ainsi avalisée, la proposition devint action, et nous sommes *illico* partis à pied, à environ une soixantaine, voir la petite alimentation de Mme Po, à 500 mètres de là.

Aucune fuite d'information possible. Pas de téléphone portable à l'époque. Nous formions un joyeux groupe, d'où fusaient de nombreux éclats de rire. Les femmes sont entrées dans le magasin ; les hommes, gênés sans doute dans leurs contradictions, sont restés dehors, excepté moi (je n'ai jamais été ivre de ma vie, mais le dire était s'exposer à être traité de menteur). Les *bonjour* et les *comment ça va* se sont succédés, c'était plutôt surréaliste.

Pendant que M. Po restait dans l'arrière-boutique, Mme Po se confondait en amabilités, les alternant avec des reproches – complices, entre femmes – à l'encontre des hommes qui lui demandent toujours de l'alcool, mais elle n'en a pas, et eux ne sont pas contents, alors, peut-être, de temps en temps, mais très peu...

Pendant ce temps, avec quelques jeunes de la tribu de Kouaré, nous avons fait sauter le cadenas d'un vieux cagibi tout proche, dont la clé était « perdue depuis des années ». Il y avait là, sans doute depuis des années, des dizaines de bouteilles de whisky et d'autres alcools. Quelques minutes plus tard, les bouteilles s'écrasaient contre les murs ou sur les volets précipitamment tirés par les époux Po, dans un tumulte de cris et d'insultes. Je restais inerte, étonné par la vitesse du changement d'ambiance. Puis, me ravisant, je décidai calmement de délivrer moi-même l'amende qui ne serait jamais infligée à Mme Po et lançai malencontreusement une bouteille contre la vitre arrière de sa fourgonnette. Les copains, à l'abri de la satisfaction des femmes, essayèrent quelques traits d'esprit sur le malheur d'un tel gaspillage.

Quelques semaines plus tard, j'étais convoqué à la gendarmerie au sujet de notre raid, avec égards, voire gêne, car l'application de l'arrêt d'interdiction d'alcool était de son ressort. Plainte avait été déposée, contre M. Tournabien. Nommer un Kanak eut été audacieux, voire risqué. Le rapport disait que j'avais cassé beaucoup de bouteilles de Fanta et autres Coca-Cola, demandé de l'essence et des allumettes et que le magasin n'avait été sauvé que parce que les femmes m'avaient, difficilement, retenu d'y mettre le feu.

Je n'ai plus entendu parler de cette plainte. J'ai pourtant été à nouveau suspecté quand, quelques mois plus tard, le magasin a réellement brûlé. Mme Po a dû être correctement indemnisée ou avait un solide compte en banque, car j'ai pu constater par la suite qu'elle vivait confortablement à Nouméa.

Il est difficile d'estimer sa réelle souffrance morale. Elle faisait partie de ces Asiatiques qui ne se mélangeaient guère avec la population et restaient dans une autre vie, souvent commerçants affables depuis des décennies sans que la plupart des gens ne les aient vus ailleurs que dans leur magasin.

Je n'ai jamais su l'origine de l'incendie, un parmi tant d'autres, réels ou non d'ailleurs : car j'avais constaté que des gens habitaient des maisons du village minier répertoriées par l'État comme brûlées. Dans le même ordre d'idée, des éleveurs déclaraient « abattu » leur bétail, revu sur d'autres propriétés moins exposées ; l'État et le territoire étaient bienveillants devant ces personnes en détresse et leur pardonnaient d'autant plus facilement qu'ils étaient de leur côté.

Au final, personne ne s'est réjoui de l'incendie : il fallait marcher davantage pour faire les commissions.

Quelque temps plus tard, les frères Mouledous, deux grands gaillards blondinets débonnaires, de bons copains Calédoniens et indépendantistes, demandèrent à rencontrer le comité de lutte. Le maire en était membre de droit, et nos réunions politiques se tenaient donc généralement à la mairie, parfois dans mon bureau, parfois dans celui du maire, souvent dans la grande salle de la mairie.

Ce dernier point d'ailleurs n'avait pas échappé à Sylvain Meuret, un « vieux » sympathique et responsable du RPCR de Thio : il demanda alors la salle du conseil pour une réunion du RPCR « local » qui allait changer ma vie et celle d'autres plus encore, hélas.

Les Mouledous s'acharnaient à faire le pain avec le pétrin et le four à pâtisserie qui avaient seuls survécu au dynamitage de leur boulangerie au début des troubles. Leur famille, parents et grands-parents avaient toujours appartenu à l'UC.

Or, depuis quelque temps, un boulanger de Poya, village distant de 180 kilomètres, venait livrer à Thio. On se retrouvait ainsi avec du pain noir – fait par des Blancs – et du pain blanc, fait par des opposants lointains et livré au cœur de notre fief. La situation aurait été

assez simple ainsi, mais bien sûr le pain noir du four de secours était parfois considéré comme moins bon, et des Kanak demandaient à manger du pain blanc.

Le représentant UPM du comité de lutte, après avoir affirmé avec componction son opposition aux monopoles capitalistiques et le droit inaliénable du consommateur à choisir, vota finalement blanc – enfin, neutre. L'UC et le Palika défendaient l'idée que le pain de dynamite qui avait mis les Moulédous dans le pétrin ne pouvait pas moralement se solder par des livraisons de pain de blé ennemi à Thio. Bref, nous avons envoyé un mot de désapprobation à Alcover, le boulanger de Poya, signé juste du comité de lutte, et dont je contrôlai la rédaction : pas de menace exprimée, mais qu'était-ce d'autre ? De fait, peu de temps après, sa camionnette de livraison recevait quelques cailloux en passant ; Alcover s'en est plaint à nous (!) puis finit par arrêter (provisoirement) ses livraisons.

Il y avait un décalage étonnant entre la façon dont l'opinion appréhendait, dans les deux sens du terme, les comités de lutte et ce qu'ils étaient vraiment. Le nôtre a plus coordonné et synthétisé que décidé ; et il a surtout entériné, voire revendiqué, des actions sporadiques qu'il n'avait pas commanditées !

Chacun se souvient à Thio de l'explosion monumentale au petit Pont du Père qui a fait sursauter le quartier de la Mission en pleine nuit, et craindre à ses habitants une attaque des « fachos ». C'était en fait Bob, armoire à glace très sympathique et militant déterminé, qui avait fauché de la dynamite à la SLN et avait pris l'initiative de faire sauter le pont sur la voie publique pour ne garder que la voie d'accès interne à la tribu, mieux contrôlable. Mais l'explosif avait été mal positionné et le pont était intact. Nous en avons ri et l'avions chamberé pendant des jours ; mais vis-à-vis de Nouméa, le comité de lutte avait revendiqué.

Mon ami Bob est décédé ce mois de janvier 2023. Tristesse... Plus tard, nous avons encore lu dans les journaux que le FLNKS de Thio terrorisait les habitants. C'était loin d'être une première. Il y avait notamment eu un article de *Paris Match* au cœur des événements, avec une belle photo dont on était fiers, levant *tamiocs*⁴ et fusils à la demande des journalistes, pour la postérité. Petit problème, elle était légendée : « Ivres d'alcool et assoiffés de sang, les Kanak s'avancent... ».

4. Terme local désignant une petite hache.

Les camarades avaient oscillé entre franche rigolade, colère, analyse politique perplexe et quelques blagues sur le sens réel du terme « légende ».

Certains, là encore, parlèrent d'inviter Paris Match pour leur montrer que c'était faux.

Mais bientôt on « apprenait » aussi par la radio qu'un viol avait – et non pas aurait – été commis sur une femme futunienne au lieu-dit de la Patte d'oie, carrefour entre les quartiers du village et ceux de la mission. Là, vivait regroupée une bonne partie de cette communauté, dans des baraquements n'ayant rien à envier aux bidonvilles, mais au milieu de champs appartenant à des Kanak, que les Futuniens avaient eu tacitement le droit de cultiver.

Devant l'opprobre et la persistance de la rumeur durablement relayée par divers médias de Nouméa comme étant, de plus, une tactique délibérée du FLNKS pour semer la terreur, nous sommes allés à la rencontre des coutumiers futuniens pour comprendre et trouver un éventuel coupable. Ils nous ont bien accueilli et ont démenti formellement avoir une quelconque information à ce sujet. Mais le malaise est resté entre nous, car nous avions peur que ce soit pourtant vrai et qu'ils se taisent, en croyant des représailles possibles, comme l'insinuaient les médias !

Le colonel de gendarmerie Benson, en grande discussion philosophique avec moi le 15 décembre suivant pour d'autres motifs, me confia qu'il savait qu'il n'y avait pas eu de viol !

La plupart des actions sur le terrain – coupes des barbelés des barrières de colons, cocktails Molotov parfois, caillassages de voiture, barrages intempestifs, etc. – étaient le fait de jeunes, la nuit, et nous apprenions a posteriori, et pas toujours exactement, ce qui s'était passé.

La réalité de notre situation « insurrectionnelle », et probablement de bien d'autres, est que s'établit un climat où le passage à l'acte est ressenti comme légitime, voire apprécié, par un nombre de personnes ou de groupes plus ou moins identifiés mais en proportion suffisante pour qu'ils basculent dans l'action. Nos structures de lutte, visibles et théoriquement encadrantes, n'avaient qu'une prise relative sur le phénomène, mais y contribuaient.

Il y a une sorte de répartition des tâches, quasi involontaire mais logique et implicite : la ligne globale, les motifs de révolte, sont synthé-

tisés et répercutés par les responsables mais ils ne peuvent être impliqués officiellement dans des actions, sauf à voir détruire rapidement les structures organisationnelles. Et ici, peut-être plus qu'ailleurs, il y a une symbiose entre un esprit collectif fort et des individus par ailleurs très autonomes. Le passage à l'acte d'un petit groupe est déclenché par un sentiment diffus qu'il est agréé, voire espéré, suite à des discussions, suggestions, évocations ou plaisanteries. Le tout reste sans consigne, par sensation d'accord, voire d'approbation ou d'espoir tacite.

DE LA PLUIE À LA GRÊLE...

Ce 15 novembre 1986, la légère pluie fine, calme et continue ne décourageait guère ni les footballeurs ni les spectateurs au terrain de sport de Thio Mission ; c'était la fête de fin d'année du collège catholique Francis-Rougé, mon collège, et toute la jeunesse kanak de Thio était là, autour des stands divers mais aussi du terrain car les tournois avaient débuté.

Je restais au sec dans ma voiture, pare-brise face au terrain, klaxonnant de temps à autre sur une belle action comme quelques autres véhicules, et saluant les copains. La portière passager s'ouvrit, et une dame vint s'installer sans façons à côté de moi, après une bise expédiée. Elle était fine, presque fragile, avec deux couettes de ses cheveux frisés qui donnaient un étrange air de gamine à cette quadragénaire enthousiaste, soupe au lait, sensible et adorable : Marie-Françoise Machoro, sœur d'Éloi, ma meilleure amie.

Après quelques minutes de nos blagues et rires habituels, un groupe de jeunes nous fait signe, et nous baissions la vitre. Ils nous disent qu'il y a beaucoup de RPCR au village, qu'ils ont fait une réunion et qu'ils défilent en klaxonnant dans les rues, avec des drapeaux bleu-blanc-rouge.

Perplexe, je me souviens alors du vieux Sylvain Meuret, venu à la mairie avec un courrier, signé de sa main en tant que président de la section du RPCR de Thio, demandant la grande salle de mairie pour une réunion de sa section, ce 15 novembre justement. Il nous avait expliqué que, comme nous faisions, nous, nos réunions à la mairie et puisque nous avions dit que nous cherchions la réconciliation, ils demandaient cette égalité de traitement. Loulou avait donné son

accord, pas mécontent de son geste de mansuétude. En rapprochant cela du bruit d'hélicoptère entendu plus tôt, je réalise qu'il doit s'agir d'une réunion du parti tout entier et non de la section de Thio.

Voyant de plus en plus de jeunes courir et quitter le stade, tous dans le même sens, nous décidons de rouler vers le village, et avalons rapidement le kilomètre jusqu'au pont de la Thio. Mais là, demi-tour : les jeunes courent maintenant en sens inverse ! Nous baissions la vitre en roulant doucement, et l'un d'entre eux nous dit, en haletant car il continue de courir, qu'ils vont les attendre à Népou, sur leur chemin du retour vers Nouméa, que les « fachos » défilent en voiture au village avec klaxons et drapeaux français, et qu'ils ont même vu les Mitride (responsables de l'embuscade massacre de Tiendanite).

En colère mais inquiets, nous rejoignons la petite tribu de Saint-Philippo I (dite Népou) par la piste intérieure.

Sur un immense terrain plat, sans arbre ni buisson, bordé par la route de Nouméa, sous la grisaille du crachin persistant, les choses se précipitent alors que nous sortons de la voiture. Plus d'une centaine de jeunes sont déjà dispersés, curieusement un peu en retrait de la route. Quelques-uns sont torse nu avec le visage masqué par leur T-shirt, ce qui a pour effet « collatéral » spectaculaire de mettre en évidence la participation de plusieurs non kanak ! Une première voiture arrive, voit tout ce monde et ne réalise que trop tard qu'elle ne pourra pas passer sans dégâts. Des dizaines de cailloux volent. La voiture tente une marche arrière. Quelques jeunes se lancent à sa poursuite, pieds nus sur l'asphalte. Trop rapide dans son recul, sans doute paniqué, le conducteur zigzague puis verse dans le fossé. Il s'échappe et court à travers champs. Personne ne le poursuit.

Mais d'autres voitures sont arrivées et le déluge de pierres s'accroît. C'est là que d'un coup, Françoise, restée perplexe avec moi en retrait sous notre arbre, court vers la route en criant. Elle s'approche tout près d'une voiture immobilisée, parle au chauffeur rapidement, se retourne vers les jeunes en levant les bras, et crie encore en français : « Arrêtez, arrêtez, vous allez les tuer ! » Des jeunes hésitent, la voiture repart en avant, tandis que le caillassage continue sur d'autres véhicules ; certains voient l'embuscade à temps et font rapidement demi-tour ou marche arrière vers le village.

En quelques minutes, il reste trois voitures immobilisées et cabossées sur place ; d'autres sont passées ou sont retournées, avec des dégâts ;

un petit groupe de jeunes, torse nu, a levé un capot et s'affaire dans le moteur sous la pluie qui s'obstine. Bientôt, la voiture brûle pourtant. Une silhouette lointaine s'arrête de courir dans le champ, se retourne, puis marche pour fuir.

Je suis resté pétrifié et impuissant ; je sais que les jeunes n'auraient pas suivi mes consignes. Et quelles consignes donner ? J'ai été horrifié par la scène et, honnêtement, j'ai surtout craint pour Françoise, car ses paroles se sont perdues dans l'excitation générale ; elle a été vraiment « gonflée », comme d'habitude à cœur ouvert, et pouvait à tout moment recevoir un caillou « perdu ». Heureusement, les Kanak sont extrêmement adroits au lancer qu'ils pratiquent couramment, que ce soit contre les mangues et autres fruits, parfois sur des oiseaux, ou avec une sagaie pour la pêche.

Personne n'a apparemment pensé que les automobilistes pouvaient être armés et tirer sur les assaillants. Deux sources m'ont dit ultérieurement qu'ils l'étaient, du moins à l'aller car ils avaient apporté des armes dans leurs coffres, dont ils avaient laissé une partie sur place : peut-être ont-ils craint que nous soyons aussi armés et qu'ils se fassent tuer s'ils sortaient une arme. Je n'en ai pas vu, en tout cas, ni chez eux ni chez nous.

Plus tard, j'eus copie de l'incapacité de travail de plus de huit jours pour quatre personnes et pour moins de huit jours pour six autres. Treize véhicules avaient été déclarés dégradés, dont celui de Stéphane Santo (je découvris que c'était sa voiture qui avait été brûlée) et ceux de politiques éminents, tels que Didier Leroux (président des pharmaciens, grande fortune locale et grand donateur des partis de droite), Justin Guillemard (leader de la droite extrême), Simon Louekhotte (élu lanak anti-indépendance, futur sénateur et futur président du Congrès), Robert Frouin (élu RPCR de la région Nord et futur maire de Koumac).

DE LA GRÊLE AUX BALLES

Cet épisode brutal et imprévu ne fut que le prélude à un engrenage plus dramatique.

Sur place, la réflexion gagnait peu à peu sur la passion ; chacun essayait de comprendre le film auquel il participait : j'expliquai que le maire avait autorisé une réunion du RPCR local et qu'il semblait que

l'état-major RPCR de Nouméa était venu, affirmant ainsi sa « pacification⁵ » de Thio. Cela aurait pu être un simple coup politique malicieux, voire vicieux, mais c'était sans compter sur le fait que la jeunesse kanak de Thio était au même moment regroupée tout près, « à pied d'œuvre » à la fête du collège catholique scolarisant essentiellement des Kanak.

La suite se dessinait : l'escadron des « mobiles » stationné à Thio allait sans doute arriver ; il valait mieux se disperser. C'est à ce moment que la nouvelle est arrivée : la boulangerie du village (ce qu'il en restait) était en feu. Les boulangers, fils de la patronne, étaient sur place avec nous, c'était nos deux jeunes costaux blondinets ! Alors, d'un bloc, tout le monde est reparti vers le village !

Françoise et moi sommes arrivés parmi les premiers au pont de la Thio, à l'entrée du village, puisque nous étions parmi les rares véhicules. Quelques jeunes nous ont recommandé de ne pas passer car de petits groupes d'Européens étaient visibles de l'autre côté.

Nous apprendrons plus tard qu'un pick-up nous avait précédé, avec un fils Moulédous et des amis dans la benne : des jeunes de mon quartier de Bota-Méré, dont le maire actuel de Ponérihouen ; leur véhicule a forcé son passage de l'autre côté du pont, pour aller à la boulangerie ; il y a eu quelques coups de feu, sans doute d'intimidation ; pas de blessé ; mais ils ont dû finalement battre en retraite à pied sous les tirs qui continuaient, par le sentier escarpé qui monte au « plateau » minier, et il leur fallut parfois porter la maman Moulédous âgée.

Nous avons laissé ma voiture, hésité, puis décidé d'aller tous deux à la rencontre de l'attroupement dépendantiste, à pied et mains nues, pour tenter d'apaiser les choses. De la fumée sortait de la boulangerie, un peu plus haut dans le village.

Nous avons parcouru le tiers du long pont, moi en tennis, Françoise en claquettes⁶, quand un coup de feu a retenti côté village, suivi immédiatement d'un bizarre bruit de vibration cristalline près de mon oreille, inoubliable. Je l'ai curieusement associé à la vibration d'un fil électrique tendu frappé par un tube de métal.

5. « Terme du vocabulaire militaire et colonial. Après la conquête d'un territoire ou la déclaration de cette conquête, les rébellions peuvent remettre en cause l'ordre du conquérant. Elles nécessitent une intervention armée pour assurer l'ordre et la maîtrise de la rébellion » (Wikipedia). Ce mot était utilisé par l'armée française.

6. Appellation locale des tongs, tenues par une lanière plastique entre le gros orteil et les autres.

Bloqués dans notre élan, nous nous consultons du regard. La suite reste gravée dans ma mémoire : Françoise rebrousse chemin en trotinant dans ses claquettes (j'entends encore claquer les claquettes), et je la suis. Elle me demande, comme pour meubler la conversation, alors qu'elle connaît parfaitement la réponse : « C'est quoi ça ? », et je lui réponds : « Une balle, cours vite ! »

Mais elle ne peut pas courir vite. Et je reste derrière elle, collé à lui chevaucher les claquettes, quand retentit un second coup de feu, suivi immédiatement de la même vibration, puis un troisième et le claquement de la balle dans les bambous près des copains. J'ai une immense envie de piquer un sprint vers le bout du pont mais je ne peux pas faire ça à la copine, alors je guette l'impact prochain dans mon dos, et je reste derrière Françoise de lourdes secondes, la pressant d'accélérer sans succès.

Des groupes sont maintenant éparés en bord de route, et nous accueillent à l'abri du talus près de la bambounière⁷, en maudissant nos agresseurs. Je n'y vois aucun fusil, mais il y en aura bientôt.

Je ne reste pas longtemps : les enfants d'Élise sont seuls de l'autre côté au village, dans ma maison de fonction proche de la mairie, alors je dois vite y aller. Je cours par des détours invisibles dans les brousses hautes de guinée, vers l'embouchure, et traverse la Thio à la nage à quelques centaines de mètres du pont, prenant même la précaution de détourner la tête vers l'aval, afin que la tache claire de mon visage n'attire pas l'œil, les fusils longue portée étant manifestement de sortie.

Je retrouve ma petite famille inquiète et perplexe ; nous sommes en territoire hostile, et je sors pour la première fois mon fusil à lunette, calibre 250, que j'ai fini par obtenir en fraude par les copains, et dont je sais à peine me servir. J'y engage une balle, mets la sécurité, et le glisse derrière la télé. Je crains qu'on nous tire dessus depuis l'extérieur, et nous restons dans des angles sûrs. La maison est heureusement en agglôs.

Je sens bien que je glisse inexorablement dans un engrenage délicat, et qu'il va me falloir à tout prix garder toute ma capacité de recul.

Il m'est difficile pour l'instant, avec tout mon petit monde, de repartir vers Thio Mission, en zone « amie » au quartier du Bota-Méré. J'y ai ma maison personnelle, une ancienne demeure SLN en

7. Appellation locale d'une bamboueraie.

clins de bois, F4 sur dix ares. Je l'avais achetée quand j'avais dû quitter le logement de la DDEC, pour une bouchée de pain car la mine perdait des emplois et le quartier avait du mal à conserver ses habitants, notamment européens.

La nuit se passe tranquillement pour moi ; et pourtant ! Quand je sors le matin pour rapatrier les enfants vers la Mission, je découvre un tag sombre sur le mur de la villa : « Tournabien, pourriture, tu mourras aussi ! » L'annonce pose problème, certes, bonjour l'am-biance. Mais le « aussi » questionne ! Il vaut mieux partir donc, en scrutant alentour en cas de tireur embusqué.

Je suis devancé par les gendarmes, qui me rendent une visite très matinale, fouillent le logement, trouvent le fusil et me menottent. Après un interrogatoire courtois qui tourne un peu en rond, puisque je me borne à dire que je ne suis responsable ni du caillassage ni de son organisation, ajoutant que je sais donc n'avoir qu'à attendre tranquillement qu'ils me libèrent, je découvre pourtant cette nuit-là une des cellules de la gendarmerie. Les enfants ont été récupérés par Élise.

C'est une minuscule pièce vide, un cube de béton brut sans aucune ouverture si ce n'est sa grosse porte. À la tombée du jour, grande marque de considération, ils me déposent par terre un petit matelas mousse douteux, sans enveloppe tissu. Et ils me relâchent le lendemain.

Mais le plus grave est dans les nouvelles du matin. Les faits s'étaient enchaînés dans un mouvement de pendule diabolique : le RPCR avait joué de notre autorisation de réunion locale pour venir en masse de Nouméa (y compris Jacques Lafleur en hélicoptère, semble-t-il), puis faire un convoi dans le village avec klaxons et drapeaux bleu-blanc-rouge ; un point marqué sans doute selon eux. Toutefois, le rassemblement important pour la fête de fin d'année de mon ex-collège avait suscité un mouvement de foule de nombreux jeunes, et le caillassage en règle d'une douzaine de voitures ; un point en « contre » sans doute pour nous.

Ensuite, l'incendie de la boulangerie et la fuite sous les balles des Moulédous dans la montagne, puis les tirs contre nous (pour empêcher le FLNKS d'entrer au village sans doute) est venu venger le caillassage.

La suite fut plus dramatique encore : des jeunes Kanak furieux de se faire tirer dessus sont alors partis chercher des armes, puis des tirs croisés ont retenti de part et d'autre du pont. Et un jeune Européen, James Fels, a été tué ! Le maire, en lien avec les gendarmes, a alors essayé d'enclencher une désescalade et a couru le risque assez énorme de passer le pont, à pied, seul indépendantiste mais encadré de gendarmes, pour aller voir nos adversaires. Avec succès. Il a alors convoqué des bus municipaux pour faire des navettes et rapatrier les jeunes dans leurs tribus respectives.

Les gendarmes ont alors joué un double jeu qui aurait pu mal tourner : ils ont bloqué des bus et fait prisonniers une bonne partie des jeunes qui étaient à bord. Un point pour les gendarmes ? Dans le contexte, appréhender des suspects du meurtre, c'était certainement pour eux tenter d'éviter une possible vengeance, porteuse d'autres vengeances, etc.

Étonnamment, et malgré les remous émotionnels et médiatiques considérables, les mécanismes de la vie quotidienne ont repris (trop) rapidement, dans le croisement surréaliste, silencieux et angoissant des tensions extrêmes et du *business as usual*.

J'allais comme d'habitude et comme tout le monde au travail. Mais la peur et le ressentiment s'aggravaient, le vieux et doux Sylvain Meuret était quelque peu pointé du doigt comme apprenti sorcier. Le pauvre s'était sans doute fait déborder par la situation et la surenchère de son parti.

De notre côté, le sentiment d'injustice était fort. Une quinzaine des nôtres étaient incarcérés, un record, et ça ne passait pas, car chacun ressentait l'excuse de la provocation et aussi parce que personne n'était emprisonné « en face », malgré leurs tirs nourris et l'incendie.

J'allais quelque temps plus tard sur la tribu de Saint Paul, dans la voiture d'un ami, avec trois jeunes femmes à bord. En passant devant des maisons de la sortie du village, les deux qui étaient aux fenêtres de droite sortirent la tête et crièrent de toute leur rage : « Enculés de Blancs ! » Celle assise à ma droite se rassit et se tourna vers moi, choquée : « Aouh, Luc, pardon ! » Elle ressortit la tête par la fenêtre et cria encore avec conviction : « Enculés de fachos ! »

J'ai un souvenir aigu de cet épisode, représentatif, symbolique de tant de mécanismes.

Nous étions là, microcosme dans le microcosme, exemple type de ce qui faisait le quotidien des événements : des engrenages parfois fatals, enclenchés par le sentiment diffus d'un « droit à l'action », d'une caution solidaire de nos communautés d'idées respectives, d'autant que chacun des états-majors actait ces faits comme autant de jalons de la lutte et en synthétisait les motifs.

C'est après ces moments que Stéphane Santo est passé me voir à la mairie, furieux contre moi. Il a commencé en guise d'échauffement par donner ses explications : j'étais un « fouteur de merde », c'était à cause des « enculés de Zoreille » comme moi que les Kanak se rebellaient ; car, par nature, ceux-ci étaient dociles et les Calédoniens s'entendraient parfaitement bien avec eux s'il n'y avait eu les zoreilles pour leur monter la tête. À titre de preuve, il tapa sur l'épaule du vieux Kanak assis en face de moi dans mon bureau, qu'il ne sut pourtant qu'appeler « vieux », et lui demanda d'approuver son propos. Le vieux en question s'exécuta mollement d'un vague hochement de tête. Ce « vieux » était en fait un copain venu me voir ; membre actif de l'UC, et surtout père de celui qui avait été inculpé pour le meurtre du jeune Fels quelques jours auparavant, ce que n'avait pas identifié Stéphane, heureusement.

Il s'emporta ensuite plus franchement et voulut me frapper (il avait été boxeur). J'esquivais, je ne disais toujours quasiment rien et restais le visage fermé et sévère. J'étais nettement moins puissant que lui, mais probablement plus rapide et agile. On a commencé à tourner autour de mon bureau. Voyant qu'il n'y arriverait pas, il essaya de bloquer le bureau contre un mur, mais en caler le montant avec le pied fut facile et rapide. Il est alors monté sur le bureau, mais... il lui fallait bien en descendre et il me suffisait alors de reprendre mes distances.

Pendant ce petit jeu, qui me permit de rester indemne, le vieux était sorti discrètement. Le chargé d'état civil, Gaston, après avoir passé un œil effaré, était retourné prudemment à son bureau ; Kanak de droite, il était un rescapé de l'ancienne équipe, car le maire avait gardé les employés en place. Stéphane finit par partir, en me menaçant.

Nous préparions activement la défense des copains emprisonnés, grâce à des pétitions, des communiqués de presse, des articles dans *Bwenando*, et avec bien sûr les services du seul avocat qui avait osé prendre le créneau de la défense d'indépendantistes, Me Tehio, ce qui lui valut quelques déboires mais aussi une nombreuse clientèle.

Son fils a pris la suite sur ce créneau, mais je crois très moyennement à leurs timides professions de foi compréhensives pour notre lutte.

Parallèlement, je me préparais à quitter la mairie au 31 décembre : j'avais demandé au maire dès le début à être remplacé par un Kanak dans le délai d'un an, et c'était en bonne voie.

J'aimais bien ce travail, riche de contacts, gratifiant par ses résultats, instructif par son ingénierie. C'était pourtant parfois délicat : aucun conseiller n'avait vraiment le niveau scolaire pour suivre les dossiers et encore moins pour les monter, ce qui fait qu'à chaque réunion hors de Thio, le maire me demandait de l'accompagner en oubliant trop souvent l'adjoint chargé du secteur. Ainsi certains commençaient à grincer un peu des dents.

Ithupane Tieoué avait été pressentie pour prendre ma relève et était dans les starting-blocks pour prendre le relais au 1^{er} janvier, avec une bonne expérience. Une chance. Mais le 15 décembre 1986, un gendarme souriant anticipait de quinze jours l'échéance. Habitué de nos locaux, il passait me voir pour me demander de monter quand je pourrais à la gendarmerie signer un document. Il restait évasif, n'étant que le commissionnaire peu informé. Zélé, j'y montais aussitôt et me retrouvais *illico* encore une fois les menottes aux poignets ! Le plus décalé est la quasi-déférence avec laquelle on me les passait délicatement : « Le juge... vous savez ; nous, on est aux ordres. » Je les engueulais pour la forme, le procédé étant quand même plutôt étonnant, et signe de leur appréhension à m'arrêter publiquement sans doute.

La suite fut tout aussi surprenante et montrait leur grande tension devant un terrain qu'ils comprenaient mal. Je fus derechef transporté avec une importante escorte à mon domicile de Thio Mission. Là, autour de la maison, il y avait déjà un siège stupéfiant : plus de trente gendarmes lourdement armés et harnachés en guerriers cernaient mon domicile. Conformément à la loi, j'ai été témoin d'une perquisition en règle et courtoise : quelques cartons de classeurs, reliques de mon travail d'enseignant, ainsi que des documents militants furent confisqués. Je signalai en souriant le PV de saisie.

Après, ce fut un enfer : départ immédiat sur Nouméa, coincé entre deux gendarmes à l'arrière de leur véhicule. Je ne voyais guère ni la route ni les innombrables lacets du col de Nassirah ; ainsi ballotté

sans pouvoir anticiper, je passais une bonne heure avec un horrible mal de mer, vu la vitesse grand rallye. Encore un signe de nervosité.

À l'arrivée à la caserne Meunier j'étais physiquement anéanti. Mon cerveau surnageait vaguement pour regarder la situation avec une pointe d'humour. Je répondais avec parcimonie aux questions, à la fois parce que j'essayais de reprendre mes esprits nauséeux, mais aussi parce que, n'ayant pas participé en quoi que ce soit au caillassage, je pensais toujours n'avoir qu'à attendre tranquillement le non-lieu.

D'une certaine manière, malgré mon état, je trouvais même l'expérience intéressante ! Je fus néanmoins informé de mystérieux « indices graves et concordants » recueillis à mon encontre. Et emmené à la prison.

En sortant de la caserne, je vis sur le haut mur d'en face, qui soutenait l'assise de la cathédrale de Nouméa, un énorme tag ésotérique, voire sibyllin, posément écrit en lettres blanches bien organisées. Un seul mot, prescription à ceux qui passaient devant la gendarmerie, donc à moi-même : « Ataraxie⁸ ». J'ai souri. Le tag a bien dû rester là une dizaine d'années.

8. «Tranquillité de l'âme, notamment chez les épicuriens et les stoïciens».

CHAPITRE 4

L'ÎLE DE L'OUBLI¹, PRISON D'ÉTAT

BEAUCOUP DE PRÉVENTION

L'arrivée au Camp-Est, bordé sur ses arrières d'un joli bout de plage de sable blanc (invisible des détenus, faut pas pousser), fut une suite de paradoxes décoiffants.

Franchir sa très grande porte de métal par une minuscule porte latérale incise en était un symbole cinématographique. Me retrouver à poil en quelques secondes, avec en prime un délicat toucher rectal était, disons, surprenant. Arriver ensuite dans une cellule où trois inconnus très souriants viennent me souhaiter la bienvenue à la porte et avec de chaleureuses poignées de main était également... inattendu !

L'écoute de Radio Djiido, la radio indépendantiste, leur avait fait savoir que j'étais un « Blanc FLNKS », arrêté par les gendarmes, et ça suffisait largement à ce que je sois cordialement accueilli. Lors des quelques semaines que je passais dans ce qui s'avérera finalement être la meilleure cellule (la « moins pire » ?) que j'aie eue, tant en « qualité » des lieux qu'en amitiés, les rires et blagues, la gentillesse et la solidarité furent une constante heureuse.

Il y avait là un Tahitien métis, un Calédonien et un Kanak. Préfiguration du destin commun ?

Le métis était un jeune de 25 ans, lui aussi un paradoxe intégral. Jojo Faïnika avait en effet déjà passé près de dix années de sa vie au Camp-Est ; mais voilà, en cellule, c'était simplement un excellent pote pour tous, calme, équilibré et boute-en-train. Pourtant, quand il s'est fait prendre, il faisait les gros titres des journaux comme « ennemi public numéro un ». Il s'était déjà évadé, avait forcé plusieurs barrages et même foncé délibérément sur les gendarmes, ce qui en faisait ici une sorte de héros !

La petite bande fumait du cannabis, avec parcimonie, le soir. Le fait que ça m'épatait un peu était sans doute signe que j'étais décalé, car eux le considéraient comme d'une grande banalité. J'ai essayé une fois, sur une « clope tournante » : il m'a été difficile d'avaler la fumée

1. Surnom du Camp-Est, alors seule prison du pays, et multirécidiviste au classement officiel des pires de France.

et j'ai toussé. Ils n'ont pas ri. La force de l'effet m'a surpris : pour une simple bouffée, j'étais étourdi et un peu nauséeux. Je n'ai plus voulu en reprendre, personne n'a insisté.

J'ai dû attendre plusieurs semaines avant de voir le juge d'instruction. Seul. J'ai donc demandé où était l'avocat que j'avais désigné, maître Téhio. Très synchrone, maître Jacquet avocat au barreau – j'adore l'expression – a passé la porte à ce moment précis comme s'il attendait derrière. Il s'est présenté aimablement et m'a dit qu'il remplaçait M^e Téhio comme une évidence, celui-ci étant retenu par une autre affaire. Je l'ai envoyé balader poliment mais sèchement : je n'étais pas informé, il n'avait pas d'écrit, et je le savais de droite. J'ai refusé de dire quoi que ce soit, sinon que j'étais parfaitement innocent et que, de ce fait, je les mettais au défi de prouver quoi que ce soit. Si seulement. Retour en cellule.

Lors de sa visite ultérieure, maître Téhio a fait l'étonné, m'a dit n'avoir pas été informé de ma comparution mais n'a pas paru se formaliser pour autant. Ça commençait sur des bases très mouvantes.

D'autant que ma toute première comparution légale et officielle, avec avocat, n'eut lieu que deux mois et demi après mon entrée au Camp-Est ! Le délai légal maximum d'enfermement en préventive, de deux mois, était donc dépassé. La parade a été simple : le juge a décidé d'appliquer le bonus exceptionnel, un doublement de la préventive, pour les cas à problème.

Le taux de prévenus, donc présumés innocents, approchait les 50 % ; il est de 28 % en France, 2 % en Suède.

Cette comparution, fin février 1987 donc, fut pour moi comme une sortie au théâtre : les protagonistes, juge et avocat, se délectent, phrasent en s'énervant et vice versa, mais rien n'en sort de concret, surtout pas moi du Camp-Est. Maître Téhio :

M. Tournabien comparaît pour la première fois en soixante-quinze jours, et en plus, vous continuez à refuser sa libération provisoire au titre qu'il pourrait faire pression sur les témoins, mais la plupart des témoins sont ici avec lui ! Vous lui en voulez parce qu'il résiste, qu'il est le seul à avoir demandé immédiatement un avocat [Étais-je vraiment le seul ?] ; c'est de l'acharnement ! On sait bien que vous êtes l'homme le plus puissant du pays, mais tout de même...

Le juge Blanc (*sic*), doucement énervé : « Je sais, je sais, c'est une citation de Balzac. » Retour au Camp-Est.

Nous étions enfermés vingt-trois heures quinze sur vingt-quatre et avions donc promenade – joli terme consacré pour notre incursion immobile dans une petite cour cernée de hauts murs –, durant trois quarts d'heure. La séance était concomitante pour toutes les cellules du bloc. J'y retrouvais effectivement avec plaisir une partie des copains de Thio, dont Jojo, militant Palika très déterminé.

Ensemble, et avec d'autres, nous avons monté plusieurs actions contre nos conditions de détention et informé discrètement les médias de ces conditions et de nos actions. Il y eut aussi une grève de la faim, après que le « repas » de Noël eût fait déborder le vase, à défaut de l'assiette : une assiette seule avec un unique Pilchard² et du riz froid sans aucun assaisonnement. Et ni dessert ni entrée.

Je supposais qu'il n'y avait ni vraie cuisine ni vrai cuisinier au Camp-Est ou même en sous-traitance. Le plat de résistance était invariablement le produit, côté « glucides », d'une grosse marmite de nouilles ou de riz, ou de haricots en boîte, et, côté « protides » d'une cinquantaine de grammes maximum d'une conserve en boîtage industriel 5/1 de rosbif, saucisses de Strasbourg, ersatz de jambon ou Pilchards. Le dessert manquait nettement à la fois de vitamines et souvent de calcium : il provenait généralement de boîtes de fruits au sirop, parfois pourtant une vraie pomme, fruit exotique de Nouvelle-Zélande et pourtant le moins cher dans notre immense jardin d'Eden. Un peu de flan était parfois mis à la louche dans l'assiette, à la place du fruit bien sûr, pas en plus ! J'ai découvert qu'il existait des copies de la Vache qui rit et j'ai compris qu'une simple cuillerée à soupe de confiture industrielle pouvait être qualifiée de dessert.

Le dimanche était jour de fête ; il y avait poulet, en part plus copieuse (moins maigre ?) de surcroît. Il fallait le manger à la main, car le seul ustensile permis était la cuillère réglementaire (qui servait à l'occasion à creuser les murs). Certains acharnés laissaient fermenter les fruits au sirop plusieurs jours, pour en tirer un peu d'alcool pour le dimanche ; pathétique.

Dimanche, c'était aussi le jour du Seigneur quasi obligatoire de notre République laïque : promenade annulée et messe pour tous, à moins que l'on ne préfère rester en cellule. Un prêtre, européen, et des sœurs kanak officient. On ne nous fait pas de morale. Nous sommes juste « informés » que Dieu (et le Christ) nous sont indispensables

2. Genre de sardines en boîte, moins cher.

pour surmonter nos épreuves. Maurice Moindou (soupçonné du meurtre d'Yves Tual) me glissa un jour, rigolard, que lors de la messe précédente le curé lui avait demandé d'arrêter la lutte politique pour se tourner vers Dieu.

On apprenait d'autres choses intéressantes, comme le fait que les biens terrestres n'étaient rien, le seul bonheur étant avec Dieu. Il y avait aussi des thèmes à méditer d'une semaine à l'autre ; j'ai noté, par exemple, qu'« il faut savoir souhaiter l'argent avec mesure », que « certains peuples, encore, n'y attachent guère d'importance, vivant au jour le jour » ; qu'il fallait « faire la volonté de Dieu et non notre propre volonté » ; et qu'il fallait « penser à cela cette semaine ».

Le prêtre s'attachait à moi ; il faut dire que j'étais assez visible parmi les « frères ». Il voulut que je lise publiquement des passages de la Bible, me proposa plusieurs fois de le voir aux audiences du mercredi. Je déclinai à chaque fois, copiant par ironie leur politesse exquise, sait-on jamais. Le Camp-Est me rendrait-il hypocrite ? Mais ce qui m'amusait le plus, c'est qu'ils donnaient volontiers aux détenus, après la messe, de petits chapelets brillants, jaunes ou rouge vifs, en plastique, comme des verroteries aux indigènes ; et aussi des dragées de temps en temps, ainsi que des cigarettes !

Dans nos petites actions, il y eut aussi, plus difficile à mettre en œuvre, une pétition contre les détentions arbitraires : plus de la moitié des détenus étaient en préventive, et certains avaient dépassé le délai maximum-légal-exceptionnel d'incarcération de quatre mois sans pour autant sortir. On sentait alors avec rancœur, voire rage, la loi arbitraire du plus fort, l'État. Je me souvenais de reportages à la télé sur des « erreurs administratives » de la justice amenant à libérer des prisonniers par « vice de procédure » ou autres ! Mais pour moi, nous, rien. Le délai a été dépassé, et les barreaux ne tombent pas pour autant, la porte reste close, l'avocat est aux abonnés absents !

Les mères des détenus ont fait aussi une pétition ; tout ça n'était qu'un simple exercice de conscience car c'était voué à l'échec : toute amélioration aurait fait scandale parmi la droite, qui tenait le haut du pavé dans la capitale, et un éventuel juge courageux aurait eu au minimum quelques soucis. Il fallait nous mater. Mais je voyais au contraire un esprit, presque un plaisir rebelle de groupe s'affirmer, avec la hâte de sortir pour en découdre.

Petite bataille personnelle, futile ou/et symbolique, j'ai refusé de raser ma barbe. L'avocat m'avait dit qu'on ne pouvait pas m'y obliger : elle suivait la prescription, « courte et propre ». Pourtant, cela fit l'ob-

jet de menaces et de sanctions dérisoires jusqu'à ce que le directeur passe et jette l'éponge dans un surprenant courrier de conciliation. Il y eut, plus insolite, notre refus de sortir des cellules pour la promenade : un peu maso, nous n'avons pas réitéré.

J'étais discrètement en relation avec Radio Djiido et *Bwenando*, via notamment notre ami Jo Païpi. J'ai également pu faire passer quelques articles, qui ont paru dans *Ouest-France* et même *Le Monde*.

Nous étions aussi en contact avec un groupe d'avocats de la Ligue des droits de l'homme, maîtres Roux et Tubiana entre autres, classés « rouges » par leurs adversaires tentant de les stigmatiser. Ils avaient déjà défrayé la chronique, et étaient un peu excentriques sans doute, mais leur aura nous protégeait probablement de certains excès.

À l'extérieur, ma situation provoquait pour mes proches quelques remous. Élise était assujettie aux impératifs de son travail d'institutrice et aux attentes d'autorisation de visite de l'administration pénitentiaire. Je la voyais donc assez peu, mais c'était chargé d'émotion, et je n'ai jamais compris comment cette jolie femme plutôt fine pouvait m'enserrer dans ses bras avec une force aussi colossale !

J'eus la visite surprise de Catherine, mon ex-compagne du tour du monde. Avec deux chocs à la clé. D'une part, elle s'était installée de façon apparemment pérenne à Nouméa avec le « patron des patrons » calédonien ce qui, compte tenu de ce que je pensais connaître d'elle, me semblait plus qu'étrange. Au parloir, elle est allée droit au but, me mettant KO debout d'entrée : « Quand même, dit-elle, à peine les salutations faites, admetts que tu as déconné ! » Le plus stupéfiant pour moi, alors que nous avions passé douze ans ensemble dans la plus grande transparence, c'est que mes dénégations ont rencontré ses regards largement dubitatifs. Je sentis avec une sourde angoisse l'impact sans doute de son compagnon, mais surtout des médias locaux, qui avaient unanimement la main lourde et très partisane sur tout sujet touchant à l'indépendance. Les médias extérieurs étaient généralement, à part *Paris Match* et consorts, capables de plus de recul.

J'avais déjà rencontré ce scepticisme mais plutôt chez mes codétenus, ce que je comprenais mieux. Car il semblait logique à beaucoup de faire l'innocent, voire de bien intérioriser cette innocence, pour ne pas se trahir.

Mon frère Michel, enquêteur de police de son état (si, si), m'avait écrit un courageux texte de soutien, dont il savait pertinemment que l'administration pénitentiaire le lirait. Quelque temps après, il m'écri-

vait que sa demande d'intégration à la DGSE avait été rejetée. J'en ai ri mais je me demande encore s'il a fabulé ou non. Mon frère Marc, maire passionné (divers gauche) à l'époque d'une petite commune de la vallée de la Maurienne, m'a écrit des lettres enflammées de colère, aux accents de ses passions de jeunesse contre la droite et le colonialisme. Mon père, lui, a pu rencontrer Jean-Marie Tjibaou en France lors des négociations des accords de 1988, et ils ont parlé de moi, ce dont il n'était pas peu fier.

Quelques semaines après mes dernières actions subversives (!) au Camp-Est, j'ai été transféré sans explication dans une autre cellule du bloc de préventive, vide celle-là – il y en avait donc ! Pas pour longtemps : un gardien amenait le lendemain un « compagnon », kanak, un peu hirsute, silencieux, l'air dur et buté, inquiétant. Blessé à la jambe, il s'asseyait sur le sol et restait immobile de longs moments, comme groggy et haineux. Pourtant, il hochait légèrement la tête sans manifester de ressentiment à mon égard quand j'essayais des entrées en contact banales. J'appris par les copains qu'il était de Koné, aurait tué un gendarme et venait de se faire prendre après une longue cavale.

À la mi-avril, alors que j'aurais dû légalement être dehors, je me retrouvais de plus interdit des séances hebdo de sport et de film ! Un gardien à l'accent marseillais, dont il se disait qu'« il restait avec » une fille de Maré, me dit en confidence que c'était parce que j'avais été repéré à susciter des réunions de groupes de détenus lors des promenades, et que j'avais refusé de couper ma barbe. Les deux sont pourtant parfaitement légaux. Je lui demandais d'appeler Raballan, le surveillant-chef, et de lui demander ce qui se passerait si j'acceptais de couper ma barbe. À peine cinq minutes plus tard, il est revenu à la cellule et m'a dit : « Tu iras au foot et à la télé. » Je lui ai répondu : « CQFD, merci », ce qu'il n'a pas forcément compris, et je lui ai souri. Ma barbe propre et courte a perduré.

J'ai été rapidement transféré à nouveau, cette fois au quartier des... mineurs ! Avec l'explication, encore, et toujours vague, que j'avais posé des problèmes par mon attitude ; j'étais à nouveau seul dans une cellule pour quatre de cette prison surpeuplée (pléonasme ?).

Pas de télé, ça n'existait qu'au quartier des condamnés au long cours. Pas de radio non plus, en attente d'autorisation depuis le premier jour. Rien que, une fois par semaine, un détenu qui passait avec un chariot de livres odieux côtoyant la Bible sans pour autant qu'ils ne brûlent. Je découvris ainsi l'univers obligé des « S.A.S » et autres torchons policiers de la « Brigade des mœurs ». Cette dernière collec-

tion avait un contenu proprement terrifiant : assassinats en série, viols avec torture largement détaillés sur des pages, lesquels devaient servir aux réflexions, et certainement à la masturbation, de bien des détenus, pour mieux préparer leur sortie sans doute. Hallucinant.

Puis ma demande d'abonnement au Monde Hebdo a été validée, merci Élise. Enfin, une fenêtre vers la terre entière, un des rares médias français non encore achetés par une grande fortune de droite ou d'extrême droite. Maintenant c'est fait.

Je ne profitais pas au début de mon droit de promenade de quarante-cinq minutes par jour : comme je ne devais pas être dans la cour avec les mineurs (pourquoi alors m'avaient-ils mis là ?), mon horaire de promenade avait été décalé. Il était devenu concomitant, comme par hasard, de celui de deux militaires incarcérés pour des actes d'extrême droite : le dynamitage spectaculaire du palais de justice qui avait permis la disparition de dossiers en cours sur des actions anti-indépendantistes !

Après quelques informations rassurantes prises sur leur comportement, je me décidais à courir le risque et sortais en promenade. Ils furent étonnés, voire amusés, de me voir : ah ! Ah ! Monsieur est indépendantiste et blanc ! C'est une chose bien extraordinaire ! Comment peut-on être indépendantiste³ ? Ils furent cordiaux et, le temps passant, ils m'expliquèrent en plaisantant comment bricoler des explosifs à partir d'engrais phosphatés et de gasoil. Surréaliste encore. À l'époque où Éloi me l'avait demandé, je ne savais pas. Je me demande ce que j'aurais répondu si je l'avais su.

Ainsi la vie s'est-elle écoulée, très lentement, avec le temps de bien des réflexions, entre mes quatre murs. J'étais surpris, presque fier, de garder une bonne sérénité. Je m'appliquais chaque jour à des exercices physiques longs et variés dont j'ai pu garder un tableau chronologique sur une feuille : début septembre 1987, j'arrivais à faire quotidiennement quatre séries de 24 pompes, trois séries de 30 abdos, quatre séries de 30 squats, etc. Je marchais parfois des heures d'un mur à l'autre, comme les lions de zoo.

Bon, je suis conscient que cet énoncé est légèrement pathétique, mais j'étais en tout cas dans une belle forme physique, en dépit du

3. Paraphrase d'un extrait célèbre des *Lettres persanes* de Montesquieu, lequel critique l'étonnement excessif devant la différence (entre autres) : « Comment peut-on être persan... ? »

manque d'agès, lesquels se limitaient aux montants du lit et à la cuvette des WC ; car cette fois, grand luxe, ils n'étaient pas à la turque. J'avais d'ailleurs même un petit lavabo muni d'un miroir en plastique.

Les cellules de l'autre côté du couloir voyaient s'entasser jusqu'à cinq jeunes mineurs dans une pièce qui semblait taillée en écrin pour deux lits superposés : l'un sur la largeur, pile d'un mur à l'autre, et l'autre sur la longueur qui se prolongeait directement par un WC à la turque calé contre le mur. J'ai mesuré : 2,20 m x 3,80 m, soit 8,3 m², et donc 1,6 m² par personne. Moins pour cinq personnes que la taille de la petite chambre de 9 m² de chacun de mes deux enfants. Cela laissait un espace, entre le lit en long et la porte, juste suffisant pour y tirer le soir venu le matelas remisé le jour sous ce lit. Pas d'espace pour un lavabo.

Je vis en sortant pour la promenade – car soudainement sortir en même temps que les mineurs ne fut plus interdit – qu'un jeune se lavait les dents, accroupi, et tirait l'eau de la chasse du WC, seule eau disponible, ou encore qu'il s'y rinçait rapidement le visage.

Nos vingt-trois heures et quinze minutes d'enfermement se passaient beaucoup à écouter Radio Djiido, seul média indépendantiste autre que les périodiques irréguliers des partis comme l'UC et le Palika, vendus surtout en interne faute de distribution possible par messagerie et, bien sûr, non accessibles pour nous.

Même les quelques prisonniers non indépendantistes écoutaient Djiido, car c'était la seule radio qui parlait de nous et nous parlait, relayait nos messages et ceux de nos proches. Elle nous faisait entendre les musiques du pays, parfois dédiées à tel ou tel d'entre nous, ce qui provoquait de longs « Aoukéa ! » qui passaient de barreaux en barreaux par ricochets sur les murs d'enceinte et dont l'intonation portait l'essentiel du message.

Djiido se faisait aussi l'écho d'actions en notre faveur et tenait un compte rigoureux des militants emprisonnés, qui recevaient ainsi de nombreux messages de sympathie. C'étaient les débuts de Nicole Waïa, qui resta longtemps l'égérie radiophonique de la cause. Mais nous étions reconnaissants aussi à l'organisation sans faille de Jo Païpi, Métropolitain surdoué et en marge, marié à une militante de l'UC d'Ouvéa. L'égrenage des nouvelles de la lutte, des journées pour nous soutenir à Montravel (cité kanak pauvre de la banlieue nord de Nouméa), des collectes à Thio, Houailou ou Koné nous réconfortait et donnait du sens au vide que nous habitions et qui nous habitait.

Je fis aussi quelques belles parties d'échecs avec un Européen deux cellules plus loin. Il avait tué sa femme. Les yeux globuleux exorbités, il était toujours survolté. C'était, au travers des barreaux (il n'y avait bien sûr pas de vitres, ce qui simplifiait les échanges), des discussions criées ésotériques du style « B3-D4 », ponctuées de silences concentrés. Je finis par me lasser pourtant, car il était plus fort que moi et jubilait tellement en immenses éclats de rire prolongés que, après avoir été heureux pour lui qu'il ait ce réconfort, j'estimais que le prix pour mon ego devenait trop lourd.

Nous échangeions aussi de temps en temps divers objets, de cellule à cellule, sans attendre la promenade, notamment avec Ila, un Kanak de Poya. Un fil extrait d'une couverture était attaché à un crochet extrait du sommier et fusait sous la porte en direction d'une autre porte, tel un lance-amarres. C'était un peu dérisoire, tout comme ce que nous échangeions ; mais c'était une façon de communiquer, un lien avec les copains et une satisfaction pour notre habileté, car ce n'était pas facile. Il fallait parfois mobiliser plusieurs cellules, quasiment zigzaguer en tirant des bords entre portes opposées pour arriver au but. Mais qui allait se plaindre qu'on lui faisait perdre son temps ?

Ila (Hilaire) était un jeune rigolard et très amical de la tribu de Montfaoué (il en est maintenant le chef). Il me raconta en souriant son histoire : sur le mot d'ordre de récupérer des armes, il avait pénétré de nuit chez une Européenne et s'était retrouvé en face d'elle mais le fusil était dans ses mains ! Elle lui avait tiré dessus et l'avait touché au pouce, qu'il avait ainsi perdu. Il me dit ça avec une empathie étonnante pour la femme, m'expliqua la gêne qu'il avait éprouvée en lisant sur son visage sa peur devant lui, et même son admiration pour son courage !

À l'inverse des reportages sur les prisons de France, je ne voyais ici, à quelques exceptions près, que camaraderie sympathique et solidarité spontanée. Sans doute les dures souffrances de cet enfermement pour des gens habitués à vivre dehors y contribuaient-elles, mais le fond était spontané, car cet esprit est l'esprit de clan.

Même les gardiens étaient souvent vaguement complices avec nous ; ils étaient quasiment tous kanak, et donc la plupart du temps famille avec les détenus. On retrouvait aussi chez eux l'indulgence océanienne, ce refus de juger, de condamner. Il n'était pas rare qu'à la promenade quelques détenus restent parler avec le gardien à travers les barreaux du couloir : le règlement exigeait qu'ils ne soient pas

parmi nous bien sûr, mais ils auraient pu. Il m'est d'ailleurs arrivé après mon incarcération de rencontrer un gardien en ville, et d'échanger en plaisantant avec lui.

Un seul gardien, un grand costaud, Calédonien, était méprisant, péremptoire, moqueur. Après un incident, un jeune me dit qu'il allait se « le faire ». Je croyais à un accès de mauvaise humeur, mais il lui sauta dessus à l'ouverture suivante de sa porte ; le gardien fut blessé et le copain s'en fut un mois au « trou », bien sûr 24 heures sur 24. Je crains qu'il ne soit en plus repassé devant la justice et condamné à une prolongation de peine.

La morale de l'histoire, selon moi, au risque de choquer certains, c'est que grâce au « sacrifice » de jeunes comme lui, les gardiens savent aussi qu'il ne faut pas trop profiter de la situation de domination et qu'ainsi un équilibre se crée avec ceux qui seraient tentés d'abuser, car il y en a.

Nous avions une autre occasion de nous retrouver brièvement : les douches. L'été, elles étaient particulièrement bienvenues et leur fréquence bihebdomadaire était plus qu'insuffisante. Ce qui fait que certains utilisaient pour leur toilette l'eau des WC ou celle du lavabo quand il y en avait. L'hiver venant, avec parfois ses quelque 10 °C au petit matin, l'eau était pour moi glaciale, et le jet me bloquait la respiration d'une façon qui me stupéfiait d'autant plus que la plupart des autres détenus, habitués à l'eau froide à la tribu, n'y voyaient que bonheur.

Être tous à poil ensemble ne leur semblait guère problématique non plus ; tout au plus une main nonchalante masquait vaguement le sexe lors des déplacements. Cela m'étonnait un peu vu la pudeur des couples en public. De façon générale, le sexe était peu évoqué ; les photos de femmes nues ne fleurissaient pas sur les murs et les réflexions triviales n'étaient pas légion. La plus osée et fréquente était peut-être, à l'occasion d'un pet d'autant plus sonore que les WC étaient au bord des lits sans séparation à part le bout de manou que nous mettions, un commentaire grivois du style « Laisse ouvert, j'arrive ! » qui pouvait déclencher quelques rires et commentaires.

Un autre regroupement, très épisodique et aléatoire celui-là, était le foot. Le terrain en terre meuble argileuse servait aussi par temps de pluie et redevenait dur, mais chaotique et dangereux quand les marques de pas et glissades diverses se desséchaient en aspérités. Il ne se passait donc pas une rencontre sans que quelqu'un ne se blesse,

mais ça ne préoccupait personne, ni les détenus, trop heureux de jouer et qui auraient donc craint de protester, ni l'administration qui planait à la hauteur de ses miradors. Je ne connaissais rien au foot, mais je ne me suis pourtant pas blessé, car mes pieds étaient aguerris au tout-terrain par mes treks en montagne et les sollicitations brusques du tennis. J'y appris que l'on ne shoote pas forcément le ballon du dessus du pied, et que faire une tête est plutôt douloureux, car le ballon est dur, quoique les autres n'aient pas eu l'air de s'en soucier !

DOSSIER VIDE, CELLULE PLEINE

Parallèlement, ma vie judiciaire s'écoulait en pointillés désespérément espacés. L'avocat me rassurait et se montrait confiant, m'expliquant que le procureur lui avait lui-même dit que mon dossier était vide. Pourtant, lors d'une de mes rares audiences avec le juge d'instruction, M. Blanc – ce n'est pas un nom d'emprunt –, celui-ci me dit l'air sévère et sûr de lui que « sa religion était faite ».

Je compris tout de suite que ce n'était pas bon pour moi ; contrairement à mes innocentes préconceptions, un juge d'instruction pouvait établir sa « religion » et donc proposer une condamnation, sur la base de son « intime conviction », suite à des « indices graves et concordants » glanés avec volontarisme par des adversaires opiniâtres et pourvus de moyens conséquents. Ah.

En dehors de quelques témoignages de gens de droite m'ayant vu sur place, ce que je corroborais, il y eut comme l'un de ces moyens un certain Mito. Quadragénaire tourmenté, c'était l'électron libre de notre comité de lutte, qui avait d'ailleurs fait partie des recalés lors des primaires aux municipales. Il avait été arrêté après le caillassage, ce qui m'étonnait un peu car je ne l'avais pas vu avec les jeunes, et je ne l'imaginai pas trop balancer des cailloux vu son âge et son embonpoint.

Je l'avais croisé en promenade les premières semaines et il avait tenu à me faire une coutume de demande de pardon en pleine cour ! Il m'avoua, misérable et au bord des larmes, le manou d'excuses posé au sol, qu'il avait été longuement cuisiné par les gendarmes et que mon nom avait été prononcé plusieurs fois comme militant de la Ligue communiste révolutionnaire – il me demanda d'ailleurs si c'était vrai. Par divers détours, ils lui avaient expliqué qu'il pourrait être libéré au 15 janvier puisqu'il disait ne pas avoir été l'organisateur du caillassage mais qu'il serait bienvenu alors d'étayer cette position

en confirmant que c'était bien Luc Tournabien et Françoise Machoro qui en étaient, eux, les « cerveaux ». Ce qu'il fit car il déprimait complètement en cellule, me dit-il, et avalait cachet sur cachet. Il fut libéré peu après.

Pour Françoise, la pilule fut aussi amère : l'automobiliste qui la nomma comme organisatrice fut celui-là même qu'elle avait secouru en courant vers lui lors du caillassage ! Métis européen/kanak de Canala, il déclara l'avoir vu donner des ordres aux jeunes. Quelque part, il n'a pas menti ! Mais ses seuls « ordres » étaient en fait une supplique mal suivie d'arrêter le caillassage, ce qui l'avait bien aidé à s'en sortir car il était alors le plus exposé.

D'ailleurs, personne n'aurait pu donner d'ordre suivi d'effet. Certains pensent que les jeunes Kanak sont obéissants et pleins de respect communautaire ; la réalité est qu'une fois adolescents, ils sont souvent très libres, voire très indépendants. Ils peuvent facilement circuler entre les différentes familles de leur clan et alliés, et n'ont pas beaucoup de comptes à rendre à quiconque, pourvu qu'ils ne provoquent pas de difficulté.

Depuis le début des révoltes, il nous semblait que la justice avait la main particulièrement lourde sur tout ce qui était connoté politique de notre côté, et incroyablement légère envers l'autre. L'histoire du séjour ici des « assassins de Tiendanite » (l'embuscade qui avait coûté la vie à dix militants le 5 décembre 1984) était contée dans mon bloc. Plusieurs témoins semblant sérieux attestaient qu'ils avaient eu, eux, leurs cellules constamment ouvertes sur la cour et qu'ils y cultivaient même un jardin, avant d'être libérés puis acquittés pour légitime défense, sur demande du procureur et par un jury entièrement européen.

Au début, les militants emprisonnés faisaient souvent appel. Mais il s'était avéré rapidement qu'un appel *politique* se soldait systématiquement par un doublement de la peine. Le message juridico-politique était clair, la France mettait la pression – mais était-ce nécessaire ? – sur les procureurs et les juges suivaient sans état d'âme.

Quand vint le jour du jugement, le premier et le dernier donc, je fus cette fois secoué dans ma relative sérénité et restais pétrifié au prononcé d'un verdict qui me glaçait. D'autant que la sentence venait en point d'orgue d'une journée particulièrement frustrante. La mécanique était bien huilée : vous ne parlez pas, c'est l'avocat qui s'en charge. Et l'avocat m'avait dit que je sortirais à l'audience, à quoi bon donc en rajouter ! Il avait invité pour moi un « témoin de moralité » spontané qui m'a stupéfié à la fois par sa présence et par son audace.

Monsieur Gagoud, principal du collège public de Thio, avait en effet tenu à dire à la barre tout le bien qu'il pensait de moi et de mes actions en tant qu'homme et secrétaire de mairie, tout en précisant qu'il n'était pas indépendantiste. Chapeau bas pour ce courage et cette honnêteté intellectuelle M. Gagoud ! Cette initiative a été si peu goûtée de sa hiérarchie qu'il fut muté l'année suivante au Gabon avec un an d'avance et contre ses vœux !

Son action aurait pu, en cas de procès honnête, être intéressante pour moi, car la gendarmerie rédige pour chaque dossier d'accusation un « rapport de moralité », ce qui pour la plupart d'entre nous se soldait au mieux par un systématique « moralité douteuse ». Ce fut, nonobstant ce témoignage, également mon cas !

Les « indices graves et concordants » contre Françoise et moi étaient à deux niveaux. D'une part, notre présence sur place, non niée, qui nous rendait suspects. Normal. Mais le second niveau était vicieux : Françoise étant la sœur d'Éloi ne pouvait qu'être leader sur le terrain ; de même que moi, étant secrétaire général indépendantiste de la commune, et donc ayant son « oreille ». En filigrane il y avait également l'idée que le Blanc manipulait sûrement les Kanak. Curieusement, je n'ai pas entendu parler à l'audience du « témoignage » de Mito.

Un zeste de Ligue communiste révolutionnaire, inventé de longue date à mon sujet, devait avec notre « moralité douteuse » ajouter aux présomptions et disqualifiait subtilement nos dénégations : l'absence de preuve importait peu, nous étions peu recommandables en soi, donc une condamnation nous seyait fort bien.

Françoise et moi avons finalement été condamnés à quinze mois de prison, dont trois avec sursis. Douze mois ferme.

Dès le jugement, ceux de notre groupe qui étaient moins condamnés que nous, proches de sortir nous ont alors implorés à travers les barreaux de ne pas faire appel ! Ceux qui étaient déjà sortis du fait d'une longue préventive nous ont envoyé le même message. Logique. Choc.

Chacun savait qu'un appel d'une personne était contré par un appel collectif de l'affaire par le procureur et que chacun aurait sa peine doublée. Moi compris. C'est ainsi qu'au lendemain du délibéré me condamnant, et que maître Téhio avait si bien anticipé, j'ai accepté le verdict. Verdict accepté aussi parce que ce combat pour faire reconnaître que je n'avais rien fait aurait été ambigu et serait devenu solitaire : cela aurait souligné aux camarades, comme un reproche, que je

n'avais rien fait, moi. Bien que je sois satisfait de ne pas avoir lancé de caillou, je ne pouvais me désolidariser de leur geste qui faisait partie de la lutte.

Il était clair que demander poliment et légalement plus de considération, le retour de terres prises de force, l'arrêt de la colonisation de peuplement ou plus d'accès à l'emploi local, était considéré comme hautement abusif par nos adversaires. Et qu'il fallait user d'autres moyens.

À ceux qui disent que la violence ne mène à rien, une date prestigieuse suffit : 1789. La violence aux populations a entraîné la violence des populations. Les deux sont à regretter, mais la première davantage que la seconde. Rares malheureusement sont les peuples qui ont pu se libérer sans violence, et je rêve que la France comprenne enfin que l'indépendance de ce pays est inéluctable, vu les caractéristiques de sa population autochtone. Le mieux sera de rester amie avec elle, donc sans user de violence, voire *via* un partenariat non dominant.

Françoise a été sage, alors elle est sortie au bout de neuf mois. Car s'il y a bonne conduite, il y a ristourne d'une semaine par mois, soit donc trois mois pour un an. Il faut dire qu'elles n'étaient que quelques femmes emprisonnées, avec de meilleures conditions de vie et de circulation. Quant à moi, mon « JAP », juge d'application des peines, Fote Trolue, premier magistrat kanak du pays, délicatement indépendantiste, me confia discrètement qu'il devait sauver sa crédibilité dans l'institution. Il négocia alors avec moi mon acceptation morale d'être « puni » de quinze jours de ristourne en moins, le minimum compte tenu, me dit-il, des rapports qu'il avait reçus sur mes activités en prison. Ce fut un entretien amical, doux, presque complice, dont je goûtais l'étrangeté.

Je n'avais pourtant fait l'objet d'aucune sanction répertoriée comme telle, ni reçu aucune copie de rapport ; mon isolement pendant plusieurs mois au quartier des mineurs n'était pas officiellement une punition : je n'avais juste plus ma place chez les prévenus et il n'y avait juste plus de place ailleurs. « La force injuste de la loi », avait dit Mitterrand...

Le ministère public (l'État français donc) s'opposa pourtant à cette « clémence » du JAP et j'ai dû, selon leurs règles du « jeu », rédiger un recours, qui bizarrement a été accepté. Ce fut donc quand même neuf mois et quinze jours.

J'avais eu confiance spontanément en la justice, jusqu'au début de mon enfermement ; j'ai petit à petit compris qu'il ne fallait pas. Ça m'a troublé et j'ai cherché à comprendre. Je vois mieux les mécanismes. Et cette confiance est définitivement perdue. Car je comprends maintenant que le contexte influence grandement les divers maillons. Le juge d'instruction est dépendant des éléments que lui fournissent les enquêteurs ; or ceux-ci sont très majoritairement (unanimentement ?) hostiles au FLNKS, probablement parce qu'ils sont européens et qu'ils côtoient surtout des Européens qui luttent pour préserver leur situation et ont peur des Kanak.

Le juge d'instruction côtoie aussi ses collègues, plaisante avec eux au travail, au restaurant, lors de loisirs ; et ceux-ci sont également très majoritairement (unanimentement ?) hostiles au FLNKS, pour les mêmes raisons. Le juge sait que ses décisions de mise en détention préventive ou de libération auront un impact sur sa vie personnelle, *via* la symbolique médiatisée de ses actes, *via* l'attitude envers lui de son entourage, voire des insultes ou des menaces, dans un magasin, au restaurant, à la plage. Nouméa est une petite ville en ébullition. Théoriquement, il faudrait « dépayser » toutes les affaires politiques. Mais la France est à 20 000 km.

Ces mécanismes valent pour tous les magistrats, mais aussi pour les avocats, qui font partie d'un même corps de métier où ils se côtoient, se félicitent, voire s'engueulent. Ils ne peuvent pas se permettre d'être de l'autre côté de la barrière. L'influence du milieu, cet « entre-soi » du judiciaire, négligeable en temps de quiétude civile sans doute, devient déterminant dans une période comme la nôtre.

Fote Trolue – mon JAP – est un exemple intéressant : il peut s'affranchir de certains de ces mécanismes car son milieu de vie personnel kanak le lui permet, voire l'y aide. Dans une certaine limite quand même. S'il dévie du chemin dominant, même par simple objectivité, la pression de son milieu professionnel devient alors problématique : blagues des collègues, questions insidieuses ou remarques, puis reproches, ostracisme et difficultés de carrière deviendront vite pesants.

Il est de la même façon bien délicat pour un Européen d'être de gauche à Nouméa. Beaucoup se droitisent alors rapidement ; c'est pour cela que les Européens indépendantistes sont souvent des conjoints de Mélanésiens ou sont très proches de leur milieu par leur vie ou travail, souvent « en brousse » ou dans les îles.

Dans les jours qui ont suivi le verdict, j'ai ressenti pour la première fois une vraie lassitude à la perspective de doubler ce que je venais d'endurer, soit quatre mois et demi encore. Que ce soit injuste était presque devenu secondaire, car j'avais intériorisé le fait qu'on nous passait au broyeur dans l'espoir que la rébellion s'arrête. Et j'étais toujours vivant, moi, quand des amis s'étaient fait tuer alors que je n'avais que failli l'être. Le fait d'avoir, avec Françoise, cette même peine de quinze mois dont douze fermes nous fit échanger un sourire dégouté. Ce fut plus tard une sympathique consolation qui nous soula encore. Mais la perspective de recommencer le décompte de tous ces mois d'inanité me donnait parfois des sueurs froides. D'autant que j'étais en isolement de fait depuis trois mois déjà, et que j'avais cru sortir !

C'est de ces moments difficiles, passés en heures tendues face à moi-même à peser et analyser les divers aspects comme une catharsis, que j'ai tiré des années plus tard un poème écrit en quelques heures. Amérence, une amie médiathécaire à Koné, originaire du Congo-Brazzaville et éprise du pays, m'appela un soir du printemps 2008 pour me proposer de participer à ce qui allait commencer dans plusieurs régions de la vaste Océanie : un concours de poésie. Nous avions jusqu'à minuit pour créer un poème. Elle était co-organisatrice, avec notamment Claudine Jacques, autrice très active pour la promotion littéraire régionale. J'avais déjà écrit quelques poèmes et elle le savait. Le thème était : « un jour d'une vie ».

Mon poème, *Aoukéa*⁴, a gagné à mon grand étonnement le premier prix de ce concours, « Écrire en Océanie », cuvée 2008. Le voici donc, en reflet de mes pensées. Merci Amérence.

4. Sorte de cri du cœur utilisé localement pour exprimer de fortes émotions et, bien sûr, en prison surtout de la détresse, de la douleur.

Aoukéa

Vous voulez me faire dire une journée de cette vie ?
 Alors dites « s'il vous plaît », car la plaie est à vif !
 Ce temps n'a pas passé, il a tout juste glissé,
 Et je le vois tout droit, sans même me retourner.
 Poussé par l'uniforme derrière les barbelés,
 Tutoyé, méprisé, fouillé, déshabillé,
 J'avais dans un rêve comme automatisé.
 Porte trente-quatre, serrure ouverte, trois mains serrées.
 Une journée comme cent, hantée de rires damnés,
 Forgeant à vie nos amitiés désespérées.
 Temps effrayant d'inanité, empli de vide,
 De regards murés sur douze mètres carrés, sordides.
 Urine, sperme et fèces scellent notre intimité,
 Riz, tomate et graisse hachée, soudent notre unité.
 Je hurle à la pleine lune en ravalant mes larmes,
 Affamé d'espace, rongé par un temps sans âme.
 Je vois dans l'ombre des êtres piégés naître à la haine,
 Des traits bouleversés virer à la folie,
 Et pourrir les ulcères, creusés par trop d'oubli,
 D'une foule de prévenus en attente d'une peine.
 Des innocents amers ressassent leur vengeance,
 Parfois rêvent longuement quelle société refaire.
 Des coupables aux abois veulent supputer leurs chances
 D'un jour paraître meilleurs au sortir de l'enfer.
 Mais que me prend de vous livrer de tels secrets ?
 Le temps glissé s'est-il lissé ? me suis-je lassé
 De l'enterrer ? un jour d'un autre est un cadeau :
 Partagez donc le mien, et faites en mille morceaux !

Cicoodé⁵, « Souvenirs de l'oubli », 5 septembre 2008.

5. Cicoodé (« martin-pêcheur ») était mon « nom » pendant les événements.

Encore quatre à cinq mois donc. J'ai rapidement réfléchi à une évasion ; cela me semblait assez facile, mais pour se cacher sans cesse ensuite, à quoi bon ? Heureusement, c'est à cette époque que j'ai eu, enfin, droit à une radio (la longue interdiction avait été encore une brimade déguisée), et j'avais déjà mon abonnement à la sélection du *Monde Hebdo*. Et puis, on m'a octroyé finalement un compagnon de cellule : un condamné de droit commun, ce que nous étions tous censés être en fait, car nous n'étions des « prisonniers politiques » que pour nous-même, notre République démocratique ne pouvant, paraît-il, pas en avoir. Manu Romain était un jeune Calédonien un peu perdu et simple. J'ai été content de le voir et sympa avec lui... pendant quarante-huit heures.

Car nos petits réseaux m'ont vite appris qu'il était à Thio le jour du caillassage, parmi les jeunes Calédoniens armés au pont. Quand je lui en ai parlé, il eut alors le tort de me confier, sans doute pour être bien avec moi, qu'il savait qui m'avait tiré dessus et qui avait crié juste avant : « C'est Tour-nabien, enculé de Zoreille, tuez-le ! » Mais il n'osa pas prononcer de nom.

Je savais déjà qui avait crié, j'avais aussitôt identifié la voix métallique bien connue de mon « copain » raciste sous le letchi. Mais savoir qui nous avait tiré dessus m'intéressait. Comme il refusait, je lui dis calmement qu'il n'existerait plus pour moi dans la cellule tant qu'il ne me dirait pas ce qui s'était passé. Plus de deux semaines irréelles se sont ainsi passées, où il est devenu pour moi invisible et inaudible. Avec trois mois d'entraînement solitaire, je n'avais pas grand mérite. D'ailleurs, je me demande parfois si ma relative indifférence actuelle à pouvoir être longuement seul, voire dans un espace confiné, ne vient pas du Camp-Est. Séquelle et/ou avantage ?

Manu finit par craquer, au-delà de mes attentes, puisqu'il m'écrivit tout ce qu'il savait ! Après on s'est parlé. Comme avant. Le tireur ne vit pas très loin de chez moi à Pouembout en plus ; je n'en tiens pas compte, mais je sais.

Pendant ces derniers mois, je restais dans la même cellule du quartier des mineurs ; pas de transfert au quartier des condamnés. J'entendais distinctement à une quinzaine de mètres sur la gauche, au-delà de mon mur de cellule, aux pieds du haut mur d'enceinte et de ses tessons de bouteille surmontés de barbelés, le ressac généralement paisible des vaguelettes du lagon sur une plage étroite que je savais être de beau sable clair et ombragée de filaos. Je sentais la brise à travers les barreaux, je regardais souvent la lune évoluer lentement.

Tout cela était bien apaisant.

CHAPITRE 5

OUVÉA, LE MASSACRE DÉLIBÉRÉ (1988)

« LA FORCE INJUSTE DE LA LOI¹ »

Je suis sorti du Camp-Est le 30 septembre 1987, par un soleil logiquement éblouissant, puisque je sortais de l'ombre. On entrait dans la longue période sèche, douce et lumineuse de notre fort justement nommée Île de lumière². Comme prévu Françoise était sortie depuis quinze jours.

Sur la tablette d'un petit guichet, comme par un geste d'administration banal, on m'avait rendu quelques effets personnels confisqués à l'arrivée – que j'avais fini par oublier – et donné mon « pécule », exactement 4 390 francs³. De quoi se réinsérer rapidement dans la délinquance. J'ai souri, ça m'a rappelé un codétenu qui n'avait pratiquement rien à sa sortie, mais avait tenu à fêter l'évènement : il était allé dans un magasin faire des « emplettes » et quelques heures après était de retour, inculpé pour vol à l'étalage.

Encore une incongruité du système carcéral : beaucoup de détenus ne demanderaient qu'à travailler, quitte à laisser la moitié du revenu, voire plus, à l'administration. Le coût du Camp-Est pour la collectivité serait ainsi amoindri, d'autant que des remises de peine pourraient encourager ce travail et son efficacité. Cette participation citoyenne contribuerait à l'expiation et à un meilleur état mental pour la réinsertion, laquelle serait de surcroît facilitée par un pécule devenu petit pactole, et par le tremplin du savoir-faire acquis.

J'étais chanceux quant à moi : outre le plaisir de retrouver enfin Élise, j'avais aussi un courrier de routine de la DDEC me demandant si je souhaitais réintégrer mon poste à Francis-Rougé à la rentrée

1. « Ce n'est pas sous mon septennat, ce n'est pas sous mon autorité que les gouvernements de la République iront accroître l'injustice, soumettre des populations par la force, ou bien par la force injuste de la loi, bref, par l'oppression, par la tyrannie », François Mitterrand, 16 décembre 1984, TF1.

2. Appellation touristique courante du pays, assez justifiée, et d'ailleurs objet d'une chanson éponyme.

3. Soit 36,60 euros. FCFP = « Franc des colonies françaises du pacifique », maintenant appelé de la « Communauté française du Pacifique », bien qu'aucun texte n'ait modifié l'appellation depuis 1945. Diviser environ par 120 pour convertir en euros.

prochaine de 1988, qui était ma troisième et dernière année de disponibilité « réservée ». La grâce de Dieu ? Merci en tout cas à la DDEC de ne pas m'avoir mis discrètement sur liste rouge.

J'avais le temps de réfléchir : c'était dans cinq mois. Mes dépenses restaient minimales, puisque j'étais propriétaire de ma villa ; et puis, je n'avais guère dépensé depuis un an.

Ma vie dehors reprenait avec son environnement de combats difficiles ; Mitterrand avait perdu les législatives de 1986. C'était donc la cohabitation, et Chirac, devenu Premier ministre, nous avait nommé un ministre des TOM au regard clair et glacial qui m'évoquait irrésistiblement celui des requins me tournant parfois autour en plongée. Bernard Pons voulait mater les « terroristes » et autres « communistes » et me donnait la chair de poule.

Nous étions assommés par le nombre de morts et blessés, les arrestations et les nomadisations⁴ organisées un peu partout en tribus. Il y avait à l'époque 8 800 gendarmes mobiles en Calédonie, soit un pour sept Kanak : l'équivalent de la France quadrillée par 9 millions de militaires.

En 1987, Bernard Pons, négligeant royalement la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des pays à décoloniser de l'ONU du 12 décembre 1986, augmentait encore la pression de la France. Il trouva des biais juridiques pour rejeter les budgets des régions indépendantistes, supprima l'Office culturel canaque et fit même brûler ses archives (à moins qu'un serviteur zélé...). Puis il transforma l'Office foncier local, qui rééquilibrait l'appartenance des terres (sous la gauche) en une Agence du développement rural et de l'aménagement foncier ([ADRAF](#)) qui, aux mains de Denis Milliard et Philippe Gomès, distribua 8 768 hectares aux propriétaires européens... et 576 hectares à des Groupements de droit particulier local (GDPL) kanak.

Pour faire bonne mesure, Pons planifia un référendum d'autodétermination pour le 13 septembre 1987. Le FLNKS, épuisé, voire groggy, avait déclaré une pathétique résistance non-violente contre le « référendum Pons », et donc son boycott passif, arguant du fait que les Kanak étaient de plus en plus minoritaires dans leur pays.

Mais si une partie courbait l'échine, le sentiment d'injustice était porteur d'une rage collective contenue qui préparait des lendemains difficiles.

4. « Circulation de petites unités militaires dans une zone où la présence d'ennemis est présumée » (Wikipedia).

Philippe Gomès se plaît encore parfois, avec d'autres, à rappeler le pourcentage qui s'était exprimé contre l'indépendance à l'occasion de ce référendum – 98,5 % –, sans toujours mentionner que les électeurs kanak représentaient alors 40 % du corps électoral, ce qui, curieusement, correspondit au taux d'abstention par boycott.

C'est aussi à cette période que les auteurs de la tuerie de Hienghène furent acquittés aux assises (ils avaient d'ailleurs été libérés bien avant) sur proposition du parquet, donc de l'État français.

C'est dans ce contexte que je retrouvais ma place au comité de lutte, presque comme si l'épisode Camp-Est n'avait pas eu lieu. Pour moi, comme pour d'autres je suppose, la répression (le parti pris évident et violent de la justice en était une) ne conduisait pas même à s'interroger sur cet engagement. Dissuasion zéro. À la réflexion, je crois que l'individu choisit avant tout inconsciemment son intégration collective : être bien avec son milieu de vie. Ce que j'ai fait.

LES FILLES DE LA TERRE ROUGE

Je renouais aussi avec nos congrès annuels. Celui de la fin 1987 se tenait à Yaté, et nous y sommes allés de Thio (180 km) en délégation. Sur la route, demi-surprise car la rumeur nous avait précédés, notre convoi d'une cinquantaine de véhicules fut immobilisé plusieurs heures à la sortie de Nouméa par un barrage routier anti-indépendantiste.

Nos principaux leaders étaient bloqués avec nous, dont Jean-Marie Tjibaou. La tension montait. Il se disait qu'il y avait des tireurs embusqués et que les gendarmes mobiles s'étaient interposés. Une dizaine de jours auparavant, un jeune Kanak, Léopold Dawano, avait été abattu par les gendarmes lors d'une opération de recherche qui suivait l'attaque d'une ferme européenne.

Enfin, les gendarmes ont annoncé la levée du barrage et affirmé que la sécurité était assurée.

Yaté fut un congrès que je n'oublierai pas pour bien des raisons. Nous étions plusieurs centaines assis sur des nattes, dans un immense faré aux parois de feuilles de cocotier tressées, le tout sur une grande plaine herbeuse, aux contreforts immédiats de la montagne.

J'étais à l'arrière, appuyé contre un poteau. Jean-Marie faisait un discours étonnant, qui suscitait des regards perplexes dans un silence impressionnant.

Pour la première fois, je le sentais un peu désespéré et il se résignait à dire par les euphémismes et les périphrases dont il avait le secret, comme d'ailleurs beaucoup de Kanak, que la non-violence n'avait pas fonctionné comme escompté, que force était de constater que nos morts s'accumulaient, qu'on perdait du terrain politiquement, et que donc il fallait à regret penser à se « protéger ». Et, pour cela, trouver les armes où elles sont : chez les Calédoniens ! Comme il parlait souvent un degré en dessous de ce qu'il pouvait dire, on se demandait s'il ne sous-entendait pas davantage.

L'air était resté doux en cette fin d'après-midi de la mi-novembre, le soleil brillait encore dans le ciel bleu, mais il allait être précocement caché par le massif, dont l'ombre nous guettait. Le craquement soudain et violent d'un magistral coup de tonnerre nous fit tous sursauter et interrompit le discours. Je n'avais même pas perçu d'éclair, mais la lumière du jour était encore vive. De ma position, je vis le bloc des dos humains s'incliner à l'opposé de la montagne et du tonnerre, puis se redresser lentement. Silence total prolongé, puis quelques rires gênés, peu nombreux. Les travaux ont continué aussitôt, avec très peu de commentaires, ce qui était aussi pour moi plutôt étonnant. Mais bien des militants s'en souviennent toujours.

Les gens de Yaté nous avaient indiqué les réjouissances du soir : il y aurait pilou⁵ pour tous ! Ce n'était pas la première fois que je dansais un pilou, mais là j'en ressentis vraiment l'exaltation étrange, et je souris tout seul en percevant pourquoi cette puissante communion non chrétienne faisait peur aux missionnaires qui l'avaient interdite. En effet, à force de marteler le sol en cadence, en bloc compact avec les autres et tournant toujours, je ressentais une sorte d'ivresse solidaire, je m'immprégnais d'une sorte d'extase partagée jubilatoire.

Avec mon incorrigible recul, j'eus pourtant des flashes vers les juifs en prière et leurs têtes cadencées jusqu'à l'étourdissement, et je pensais aussi au tournoiement infini des pèlerins du Hadj à La Mecque. Mais je ressentais que le pilou était davantage de par son aspect « sportif » favorisant le déferlement d'endorphines, comme pour le « trekker » que j'étais aussi, trottant des heures en longues foulées.

J'imaginai aussi les manifestations des Sud-Africains anti-apartheid, dansées, cadencées, courues. Et je me remémorais le film

5. Danse collective où le rythme est l'élément majeur. Elle se danse en rond autour d'un poteau ou bien du groupe qui donne le rythme.

Le dernier des Mohicans, ses courses haletantes dans les bois, sa magnifique musique ritournelle, puis la citation de Sénèque qui l'accompagne : « Tirons notre courage de notre désespoir même. »

Parmi les paroles martelées par le noyau central autour duquel nous tournoyions, je me souviens avec émotion de cette mélopée fière et gouailleuse du petit groupe des jeunes filles de Yaté qui nous avaient entraînés : « C'est nous les filles / tap tap / de la terre rouge / tap tap / », reprise en langue locale répétée à l'infini et vers l'infini des étoiles. Nous avons effectivement tous les pieds, souvent nus ou en claquettes, dans cette terre rouge latéritique du grand Sud.

Autre émotion : après le dîner, j'ai aperçu Jean-Marie qui méditait, seul dans le noir, au milieu de la plaine. Je suis allé lui parler. Aussitôt, deux ombres s'approchèrent de lui, et je compris qu'il avait désormais des gardes du corps, y compris au congrès. Il esquissa un geste discret et ils disparurent mystérieusement. Je discutais un peu avec lui, du coup de tonnerre, mais aussi de sa rencontre avec mon père qu'il me conta, m'expliquant qu'il avait juste essayé de le rassurer et l'avait trouvé sympathique.

TRIPLÉ MORBIDE D'ÉTAT : L'UN ORDONNE, L'AUTRE ACQUIESCE, LE DERNIER EXÉCUTE

De coups de main en représailles, 1986 et 1987 s'étaient passés dans l'attente que l'autre craque. Début 1988, nous étions toujours sous la férule de « Pons-Pilate », lequel modifia les contours des régions pour, entre autres choses, que le FLNKS ne gagne que les deux plus petites sur les quatre.

Les indépendantistes voyaient bien que la situation s'enlisait. La victoire était improbable, des militants de plus en plus nombreux se détournèrent devant les sacrifices, les morts (plus de 70⁶) et les souffrances quotidiennes.

À droite, le business se portait de plus en plus mal, des gens partaient, plaçaient leurs avoirs en Australie ou ailleurs. L'immigration était devenue négative pour la première fois, et les chefs d'entreprise incitaient discrètement leurs politiques, quand ce n'était pas les mêmes personnes, de faire des concessions.

Le premier tour de l'élection présidentielle (24 avril 1988) approchait et Pons trouva subtil de fixer au même jour nos élections

6. Équivalent de 70 000 morts pour la France (en proportion de la population kanak)

régionales, ancrant dans le concret son nouveau statut avec le nouveau découpage issu de son référendum. Il pensait peut-être que la présidentielle allait faire passer la pilule.

Il y eut alors un congrès FLNKS dans la tribu de Tïbarama à Poindimié pour juger de la situation. Si le référendum boycotté n'avait pas de conséquence immédiate, ce nouveau scrutin régional sur un découpage et un corps électoral iniques allait nous faire perdre le peu de pouvoir qui nous restait, et nous devions nous opposer. Malgré l'état de lassitude extrême, rassemblant ses dernières forces, le Front décida qu'il fallait encore et toujours résister.

La non-violence à laquelle nous avaient encouragés les soutiens du Larzac (grands amis de Jean-Marie) et José Bové (grand ami de l'UC, et de l'USTKE) avait été durement réprimée, à la fois par les forces de l'ordre et par des miliciens, sous l'œil attendri desdites forces de l'ordre. À la suite d'une manifestation en centre-ville, les militants avaient été attaqués et pourchassés, et le jeune Zongo abattu de loin par un tireur embusqué muni d'un fusil longue portée. Bref, les militants ne voulaient plus de ce « truc de Zoreilles » !

Il fut alors décidé, pour varier le vocabulaire, d'une « mobilisation musclée » chacun sur sa zone, en autonomie et avec imagination, selon ses possibilités. Il fallait empêcher le nouveau statut d'exister mais aussi prendre nos marques vis-à-vis du futur président élu. Nous étions perplexes, car si nous ne voulions plus du binôme Chirac-Pons, chacun se souvenait d'un Mitterrand candidat en 1981 enclin à une forme d'indépendance et qui avait plutôt donné une forme d'autonomie pour la désamorcer quand il était aux commandes.

C'est ainsi que, deux jours avant le premier tour de la présidentielle, la gendarmerie d'Ouvéa fut investie par un groupe de jeunes indépendantistes. C'était un coup de main exceptionnel, car si le mot d'ordre d'agir concernait tout le pays, ce groupe de militants a été l'un des rares à se lancer dans une entreprise aussi osée.

Ils pensaient sans doute faire cette occupation pour marquer le coup, comme bien d'autres auparavant. Mais la rapide réaction des gendarmes, qui avaient reçu la veille des renforts inattendus, n'était pas prévue et le drame se joua en quelques minutes : quatre militaires furent tués, trois indépendantistes blessés et la brigade finalement contrôlée par les militants qui avaient d'emblée investi l'armurerie.

Un premier groupe avec des gendarmes pris en otages partit vers le sud puis se rendit rapidement. Mais un second groupe avec seize

gendarmes en otages prit la direction d'une grotte sacrée dans une forêt peu accessible de blocs de corail ancien et s'y cacha discrètement.

Des unités d'élite de l'armée et de la gendarmerie furent aussitôt envoyées et bouclèrent intégralement Ouvéa, atoll magnifique de la mer de corail à l'est de la Grande Terre, de 131 km² mais long de 40 km et par endroits très étroit, au doux surnom d'« île la plus proche du paradis ». Les soldats ne purent cependant localiser la grotte, pourtant discrètement approvisionnée, que cinq jours plus tard et après avoir longuement intimidé, et parfois torturé, les habitants des tribus alentours !

Entre-temps, des renforts étaient arrivés de Métropole, corps d'élite de l'armée et GIGN, et le premier tour de l'élection présidentielle avait mis Chirac en ballottage défavorable. Celui-ci pensa alors bon d'ordonner l'assaut pour montrer sa poigne et tenter d'inverser la tendance des votes. Mitterrand, quant à lui, eut peur d'apparaître hésitant et acquiesça. Et Pons exécuta avec gourmandise. Le capitaine Legorjus, chef du groupe GIGN, qui était en contact avec les insurgés, affirmait pourtant avec insistance qu'une reddition serait probable après quelques négociations.

La boucherie honteuse d'Ouvéa tétanisa la France, voire le monde : le 5 mai 1988, des soldats d'élite et le GIGN, équipés d'hélicoptères, de mitrailleuses, de grenades et même d'un lance-flammes, lancèrent l'attaque contre 23 militants. Il s'ensuivit deux morts parmi les gendarmes, et 19 parmi les indépendantistes, dont au moins cinq furent assassinés après s'être rendus, dont Alphonse Dianou qui dirigeait le groupe. Les légistes constatèrent que 12 des 19 tués l'avaient été d'une balle dans la tête, certains par derrière.

Cet épisode d'horreur sanglante est conté dans son contexte en 2011 par le film bouleversant de Mathieu Kassovitz *L'ordre et la morale*, qui s'appuie à la fois sur les réflexions désabusées de Philippe Legorjus dans son livre, *La morale et l'action* et sur un ouvrage collectif, *Enquête sur Ouvéa*⁷.

Les suites furent déchirantes. Il y eut bien sûr la douleur, car ces 19 morts étaient des copains, des frères de notre lutte qu'on voyait notamment à nos réunions. Pour beaucoup de militants, c'était aussi des membres de leur famille proche ou éloignée. Nous étions aussi

7. Philippe Legorjus, *La morale et l'action*, Paris, Fixot, 1994 ; Collectif, *Enquête sur Ouvéa : rapport et témoignages sur les événements d'avril-mai 1988*, Paris, EDI, 1990.

culpabilisés parce que ces militants avaient été trop isolés à suivre le mot d'ordre de boycott actif, et parce que des leaders avaient hésité à aller négocier pour eux devant l'importance de cette prise d'otages inédite.

Nous étions en rage aussi car ce massacre insensé nous rappelait par trop qu'il n'était pas le fruit d'un hasard, que partout dans le monde le puissant colonisateur défié se déchaîne pour donner une leçon, pour que ça ne se reproduise pas, pour écraser : Algérie, au moins dix fois plus d'Algériens tués que de Français ; Vietnam, trente fois plus de Vietnamiens que d'Américains, etc.

Ouvéa, c'était 19 morts kanak et six gendarmes sur une île de 3000 habitants, l'équivalent en proportion de 500 000 tués en quelques jours en France. Ouvéa, c'est aussi 27 otages indemnes, ni massacrés ni même sérieusement inquiétés, malgré un assaut de plusieurs heures entrecoupé d'une pause, non mise à profit par les militants armés pour les tuer, ce qui témoigne aussi de quelque chose.

La droite réalisa alors avec stupeur que des Kanak pouvaient se faire tuer sur place pour leurs convictions, en affrontant durant des heures une armée française professionnelle – en surnombre et suréquipée –, arrivant même à tuer au combat des militaires et refusant de se rendre à la trêve. Elle y a vu pour la première fois le spectre de la défaite possible. Non pas par les armes, car les tenants de la France étaient plus armés, plus organisés et avaient le soutien de la police, de la gendarmerie et même de l'armée. Mais par un pourrissement, une continuation d'actions sporadiques qui ferait lentement périliter l'économie et redevenir majoritaires des Kanak devenus haineux.

Le massacre d'Ouvéa entraîna aussi tout le monde ou presque vers un accord, d'autant plus que la réélection de François Mitterrand, toujours présumé à gauche, redonnait quelques espoirs – incorrigibles – de principes étatiques plus moraux. Mais nous étions très embarrassés, maintenant qu'ils s'étaient sacrifiés : comment évaluer si cet accord se faisait grâce à eux avec leur aval posthume ou si c'était trahir leur élan ?

CHAPITRE 6

LES ACCORDS DE MATIGNON

SUPPUTATIONS MITTERRANDIENNES

Mitterrand a donc été réélu président de la France, le 8 mai 1988, trois jours après le massacre d'Ouvéa, et en Nouvelle-Calédonie avec un boycott massif des indépendantistes. Un brin de morale a donc été respecté. Il n'a obtenu des dépendantistes locaux, seuls donc à aller voter, que 10 % des suffrages exprimés, Chirac en recueillant 90 % alors que la France a donné 54 % de ses voix à Mitterrand. Preuve récurrente de l'écart entre l'Hexagone et la Calédonie dans l'électorat européen. Comme en Algérie ?

Une semaine après sa victoire, dix jours après Ouvéa, François Mitterrand organisait une mission du dialogue. Lorsque Jean-Marie Tjibaou partit négocier en France avec le nouveau pouvoir dit socialiste, sa barre était placée bien haute : il avait mandat d'obtenir une perspective d'indépendance claire et rapide. Facile à dire.

Le déroulement médiatisé de l'avancée des discussions laissait les militants hésitants ; mais Jean-Marie était « au-dessus du lot », et pour nous, il n'était pas question de ne pas lui faire confiance, il ferait au mieux du possible.

L'ENGRENAGE

Le nouveau Mitterrand avait probablement les mêmes résolutions que l'ancien : contourner les velléités d'indépendance tout en la laissant entrevoir. Mais Ouvéa lui avait permis de constater ce qu'il avait appelé, en 1985, la « considérable faculté de nuire » kanak. Il lui faudrait donc donner quelques gages.

Au retour de Jean-Marie, les explications au sein du FLNKS se firent à Thio, dans la Maison commune qui avait déjà vu Edgar Pisani délivrer ses mensonges. Il y avait surtout deux grosses délégations, UC et Palika. Les débats furent houleux car Jean-Marie ne rapportait sur la question clé qu'une prévision de référendum sur l'indépendance dans dix ans : la perspective était là, mais lointaine et moyennement avérée.

En contrepoint, il y avait aussi les nombreuses dispositions d'un accord proposant entre-temps plus d'autonomie et un rééquilibrage politique, économique, social et culturel, bien utile certes. Mais...

Mais Ouvéa rôdait dans la salle et nous aurions bien voulu demander leur avis à nos morts. L'idée de trahison flottait parfois, au détour d'ellipses et de périphrases délétores.

La salle restait hésitante, les discussions étaient pleines de gravité et pondérées malgré tout. Nous étions partagés entre le soutien à notre leader, l'idée que nous espérions davantage et la perspective peu réjouissante de devoir retourner sur le terrain.

L'héroïsme d'Ouvéa et le retour d'une gauche pourtant suspecte nous permettaient un timide espoir de rebondir, mitigé de beaucoup de doutes : cet accord nous donnerait une meilleure capacité à diriger le pays, ce que nous savions tous ne pas être un luxe, mais pas plus.

Finalement, nous avons dû ajourner les débats sans trancher et renvoyer leur conclusion (acceptation ou non par le FLNKS des accords dits de « [Matignon](#) »), à un prochain congrès à Ouvéa même. Lequel congrès accepta finalement ce processus sous la forme ambiguë d'un « oui mais » à revoir en cours de route.

Les germes de l'assassinat de Jean-Marie étaient hélas plantés. D'autres vies étaient certainement sauvées, ainsi que la situation de nombreuses entreprises et emplois ; l'espoir venait amoindrir la haine, libérait des réflexions pour essayer de mieux comprendre pourquoi ceux d'en face réagissaient comme ils le faisaient. Le jeu politique en fut moins frontal. Et pourtant la question de fond demeurait : si la minorisation numérique kanak s'accroissait, et elle était en cours, si la France continuait à tenir les rênes et à augmenter son empreinte sur le pays par sa culture, ses intérêts, sa gestion, alors la civilisation kanak, voire calédonienne et océanienne, seraient rapidement noyées et disparaîtraient. Ne resterait qu'un folklore marginalisé dans un pays européen. L'ombre maorie de Nouvelle-Zélande, voire hawaïenne, et surtout aborigène, planait aussi dans les pensées.

Le FLNKS signa les accords, le 26 juin 1988, un complément en août précisant les conditions d'un référendum sur l'indépendance en 1998.

CHAPITRE 7

OUVÉA, DEUXIÈME PEINE (1989)

ASSASSINAT EN FAMILLE

Le choc « double peine » fut l'assassinat de Jean-Marie et Yéyé qui s'ensuivit un an plus tard, à l'occasion de la célébration, le 4 mai 1989, sur l'île déjà martyre, du premier anniversaire¹ du massacre d'Ouvéa.

Djubelli Wéa, l'assassin, était une figure d'un petit parti indépendantiste plus radical, qui ressentait les accords comme une trahison, au point de tuer, dans son propre camp. Après avoir tué Jean-Marie, puis Yéyé, et voulu peut-être faire de même pour un autre devant lui, il fut abattu par un garde du corps kanak de Jean-Marie, trop surpris pour avoir pu prévenir les coups de feu mortels qui ont été tirés devant tous, en pleine cérémonie, en face-à-face. La tristesse et l'abattement furent immenses, plus que la colère. Et c'est encore le cas.

Jean-Marie avait réédité, et payé cette fois au prix de sa propre vie, son attitude d'après le massacre de Hienghène : accepter le compromis, avoir confiance, pardonner, encore et toujours, faire le « pari de [l'intelligence](#) », selon l'expression qu'il répétait, et surtout éviter la spirale de nouvelles tueries. Le monde kanak est conciliant. De gestes en rencontres, petit à petit, [la réconciliation](#) des familles de tous ces morts s'est faite, authentique, sur près de quinze ans. Le clan de Djubelli, les familles des gendarmes tués aussi, ont été associées et sont venus aux rencontres et à la cérémonie de réconciliation².

ACCORDS CONFIRMÉS

Les accords de Matignon-Oudinot avaient donc été signés et finalement l'assassinat de Jean-Marie et de Yéyé ne fit que les conforter, à rebours des intentions de leur meurtrier.

Des accords faits pour rééquilibrer les relations politiques, économiques, sociales, culturelles, foncières, entre les Kanak et les autres ;

1. Au bout d'un an, il y a une cérémonie coutumière qui lève le deuil.

2. Voir le film émouvant et instructif de Gilles Dagneau et Walles Kotra, *Tjibaou, le pardon*, 2006.

on aurait pu inclure d'autres Océaniens immigrés ici, guère mieux lotis, mais il fallait commencer par le peuple autochtone spolié et combattant.

Ce rééquilibrage comportait donc quelques actions de « discrimination positive » – je préfère le terme anglais de *affirmative action* –, pour rattraper des retards, combattre les préjugés, donner sa place à la vie et à la culture kanak et leur rendre des terres.

Deux référendums étaient prévus : le premier, immédiat, national et local, pour valider ces accords. L'autre dix ans plus tard, en 1998, pour proposer l'indépendance au pays.

Nos prisonniers, notamment les rescapés d'Ouvéa, ont été amnistiés, de même que, évidemment, les militaires qui avaient assassiné des militants après leur reddition. Plus de procès possible. Les indépendantistes réclament sporadiquement et timidement une commission « Vérité et réconciliation » qui au moins établirait les faits, notamment sur ces assassinats. Car il y a deux poids deux mesures. La prise de contrôle de la gendarmerie, avec les quatre gendarmes tués a été largement documentée, balayant au passage les clichés de propagande sur la « sauvagerie » des militants. Ce n'est pas le cas, officiellement, des massacres, au napalm parfois, des exécutions sommaires après reddition d'une balle derrière la tête, ou encore en enlevant la perfusion d'Alphonse Dianou.

Notre petite bande de Thio était également amnistiée ; mais là encore, malgré la loi qui prévoit que l'on retrouve automatiquement nos droits civiques, nous avons dû batailler plus d'un an pour y parvenir.

La France entière, convoquée en référendum, fut donc appelée à s'intéresser à nous. L'occasion pour une part des 37 % de Français qui voulurent bien voter – à 80 % pour le oui –, de nous situer enfin sur une carte. Car si nous apprenons abondamment la France à l'école, eux ne font un bref détour vers la Nouvelle-Calédonie qu'en ces rares occasions de hautes turbulences, émeute gravissime ou très gros cyclone.

Les résultats locaux ont été moins nets : si le vote a été assez important, 62,5 % des 89 000 Calédoniens électeurs, cela faisait encore beaucoup d'abstentions, d'autant que près de 8 % des bulletins étaient « nuls ». Et le oui à l'accord n'a recueilli que 57 % des exprimés. Alors si l'on considère la consigne du FLNKS, certainement massivement suivie, de voter oui, cela signifie que les non-indépendantistes n'ont probablement pas été une majorité à faire de même. Ils auraient sans doute été plus nombreux s'ils avaient su que, dix ans plus tard, le réfé-

rendum d'autodétermination, pourtant constitutionnalisé puisque décidé par ce référendum national, serait néanmoins escamoté.

Nous avons eu un an de transition, la France prenant les rênes. Puis, début 1990, le nouveau découpage est entré en vigueur, avec cette fois trois provinces et davantage de compétences. Le FLNKS a gagné haut la main la province Nord et celle des Îles, montrant au passage son assise forte. Mais la droite gardait tout le Sud, plus peuplé que les deux autres provinces réunies, et comprenant Thio !

Car Thio avait été séparée, comme une punition, de Canala restée dans la province Nord ! Ils avaient d'ailleurs aussi découpé en deux la commune de Poya, limitrophe Nord-Sud, le long du creek³ Amik, parce que les grands propriétaires terriens européens étaient surtout au sud et refusaient d'être gérés par des Kanak.

Le groupe de nos cinq leaders « historiques » qui avaient impulsé le virage pro-indépendantiste en 1977 était décimé : Pierre Declercq, puis Éloi et enfin Jean-Marie et Yéyé ; il ne restait plus que François Burck. Il fut donc naturellement élu président de notre Mouvement d'union calédonienne en 1989.

Je m'en félicitais au début, car il était né à Thio ce qui nous rapprochait, mais aussi parce que c'était un Calédonien, métissé kanak et que cela renforçait aux yeux du pays notre devise « Deux couleurs, un seul peuple ». J'ai cependant été plusieurs fois mal à l'aise devant ses colères et ses réprimandes à la limite du paternalisme blanc contre les militants ; je me souviens n'avoir pas payé ma cotisation l'année où il a ouvertement condamné les actions, effectivement dures, du syndicat indépendantiste USTKE contre un patronat par trop dominateur et cynique, arc-bouté sur ses privilèges et qui menait activement la propagande contre nous.

François nous poussait aussi vers l'acceptation d'un État associé à la France, et je ressentais que, même si cela devait finir comme ça, il était plus opportun de garder cette carte en réserve et de laisser les enchères plus hautes pour l'instant. Le Palika était d'ailleurs vent debout contre nous, et pas loin de nous qualifier de traîtres !

Cette période de presque dix ans du premier accord (1989-1998) fut pour moi celle d'un militantisme plus économique et « dans les clous » que revendicatif. À l'image en fait du pays tout entier.

3. Appellation locale des petits cours d'eau, ruisseau ou rivière, au débit souvent très variable.

CHAPITRE 8

UJANA, LIEU D'ÉCHANGE

Peu avant mon séjour au Camp-Est, et vu les perspectives d'une éventuelle indépendance, nous avions un mot d'ordre responsabilisant : nous prendre en charge, investir l'économie. Comme l'avait dit Jean-Marie [Tjibaou](#), il ne fallait pas « sortir par la grande porte de l'indépendance pour rentrer par la petite porte de la mendicité et du FMI ».

Nous avons fait plusieurs réunions du comité de lutte pour essayer de faire émerger quelque chose de concret. Guy Tamaï, leader UPM de Thio, après hésitations, avait accepté de faire des propositions de création d'une coopérative. Nous pensions à l'exemple de la coopérative Ne Drehu du petit parti LKS (Libération kanak socialiste), créée dès 1981 aux îles Loyauté, et qui semblait une belle réussite.

De retour à Thio, en octobre 1987, j'ai été invité à une réunion de la Coop Xa, amorcée par Guy Tamaï. Mais cette réunion était convoquée pour en entériner l'abandon, après des mois de réunions, d'efforts non aboutis et de portes fermées. Ils avaient essayé en vain de mettre en place un magasin coopératif pour commencer, avec l'ambition de pouvoir un jour rouvrir la station-service, et de créer des petits magasins en tribu.

J'ai écouté longtemps et en silence le descriptif de l'imbroglie en cours ; puis les copains m'ont demandé si je voulais bien essayer à mon tour. Piège redoutable, challenge admirable. Après avoir prudemment remercié Guy, j'ai dit, précautionneusement encore, que j'allais en examiner la faisabilité avec son concours et qu'on en rediscuterait à une prochaine réunion.

ÉCONOMIE KANAK SOLIDAIRE

Pierre-Chanel Nonmoira, alias « Vélo », un copain du Palika, était chargé municipal du développement économique ; il fut ma première visite.

Les gens ont souvent un petit surnom étonnant, qui fait parfois rappel d'un trait de caractère ou d'un épisode de vie croustillant. Encore un liant sympathique de notre microcosme. Le milieu local est très taquin, et les éclats de rire sont fréquents. On a ainsi Goliath, Kadhafi, Minuit, Tac-Tac, One-phare, etc.

Vélo donc, était en relation pour la mairie avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI). Le triptyque avec nous a ainsi vite produit les premières propositions. Je crains que ce soit aussi l'effet du Blanc-cadre, qui ait contribué à ouvrir des portes fermées à d'autres.

Le 7 décembre 1987, l'antenne de Bourail de la CCI faisait la synthèse de nos travaux par courrier : la commune nous louerait pour une somme dérisoire (20 000 francs mensuels, soit 170 euros) les immenses docks désaffectés et par endroits délabrés des anciens éconômats de la SLN dits « Magéco¹ », en bord de mer à Thio Mission. La CCI suggérait que nous commencions par 5 millions de marchandises (42 000 euros) et trois employés (gérant, caissier, chauffeur-livreur). Le type de société et la collecte des fonds restaient en suspens, autant dire l'essentiel.

La réunion suivante du comité de lutte s'est faite avec ces éléments. Le conseil d'administration en gestation a décidé de donner le symbolique et doux nom de Ujana – prononcer Oudjana – à l'entreprise comme au magasin, une simple épicerie au départ. Ce terme en langue Xârâcùù nomme le lieu où les tribus du bord de mer et celles de la chaîne se rencontraient, il n'y a pas si longtemps, pour procéder au troc de leurs produits : poissons, poulpes, coquillages, crabes, d'un côté ; notous², roussettes³, ignames, taros de montagne, de l'autre.

C'était une magnifique représentation de la continuité du lien culturel mais aussi de notre philosophie, naturelle en milieu kanak : faire du commerce non pour s'enrichir mais pour organiser des services mutuels à la population, par la population, et poursuivre l'échange sous forme moderne.

Atho, manifestement enthousiaste malgré son flegme ordinaire, décida qu'il s'occuperait de peindre le fronton de la « coop ». Et avant même que nous démarrions concrètement, comme pour augurer d'une suite positive en apposant son paraphe, il passa de longues journées perché à quatre mètres de hauteur en bord de route à peindre en énormes lettres rouges « Coopérative Ujana » ; il le fit si bien que, sans retouches et malgré le soleil, on distinguait toujours les mots

1. Les éconômats Mageco (Magasins généraux de commerce de la Société Le Nickel) étaient l'unique magasin des villages miniers SLN, au temps où celle-ci, toute puissante, logeait et nourrissait ses employés... sur leur paye.

2. Plus gros pigeon arboricole du monde, endémique à la Nouvelle-Calédonie.

3. Grande chauve souris comestible.

trente ans plus tard ! C'est celui qui le dit qui le fait : le conseil d'administration m'a demandé de tenir les rênes. L'enjeu me plaisait, j'ai accepté de rester jusqu'à ce que le fonctionnement soit bien rodé. Nous nous sommes donné un an.

Dans mon enthousiasme, je troquais donc ma paye de professeur contre un engagement de bénévolat le premier mois, suivi d'un salaire de 50 000 francs (420 euros) mensuels pour la suite. Aucune gloire, je savais pouvoir reprendre, à l'issue de cette année, mon poste à Thio à 200 000 francs (1 700 euros) mensuels.

Petit souci, les fonds. C'était simple : il n'y avait rien. Mais le militantisme aidant, et la perspective d'enfin peut-être aboutir, nous fit collecter rapidement 900 000 francs (7 500 euros) : 500 000 francs (4 200 euros) du comité de lutte, qui donna la quasi-totalité de ce qu'il avait, et 400 000 francs (3 400 euros) des prises de parts des tribus et de divers GIE et GDPL⁴, dont celui de Françoise, Bota-Méré Couture.

Un capital social de 200 000 francs (1 700 euros) a été déposé et nous avons exhibé fièrement le « RCS⁵ » dès le 18 février 1988.

Après des dizaines d'heures de nettoyage, réparations, peinture et bricolages divers par des dizaines de bénévoles, dans une ambiance survoltée de plaisanteries et de rires, nous avons ouvert avec 500 000 francs de marchandises, soit un dixième du minimum conseillé par la CCI, notre maximum possible ! C'était plutôt étrange ; le dock était immense, et nos petites étagères assez pathétiques au milieu. En résumé, pour paraphraser Mark Twain que j'affectionne, *nous ne savions pas que c'était impossible, alors nous l'avons fait*.

La banque locale de l'époque, encore appelée SICNC avant la séparation de ses activités qui donna la première Banque calédonienne d'investissement (BCI), nous fut plutôt ouverte : j'eus la bonne surprise de pouvoir y être appuyé par un sympathique et compétent jeune cadre kanak – un des premiers –, Jules Nekoeng. La CCI ne fut pas en reste ; elle nous délégua deux jeunes cadres dynamiques, Nathalie Tama et Anne Le Leizour, pour nous épauler. C'est avec leur concours et pour tenter d'être à la hauteur que je dus entreprendre de véritables études accélérées une fois encore.

4. GIE : Groupement d'intérêt économique ; GDPL : Groupement de droit particulier local (assis sur des terres kanak redistribuées).

5. Registre du commerce et des sociétés (numéro d'enregistrement de la Scop).

Je me méfiais un peu des deux dames au début, car je ne trouvais, dans ces milieux d'affaires européens que des gens qui nous rejetaient ou auxquels nous faisons peur, et souvent les deux. Sans compter que, me concernant, s'ajoutait pour eux l'idée d'une certaine trahison ethnique : j'étais un « mec à Kanak⁶ », soit donc un peu farfelu soit potentiellement extrémiste. Mais je dois dire que leur gentillesse et leur disponibilité, voire leur patience, m'ont fait comprendre que, sans nécessairement accepter l'indépendantisme – quoique –, un certain nombre de Calédoniens pouvaient comprendre certaines choses.

Leur contact avec le milieu était naturellement engageant et les employés ne s'y trompaient pas. L'apparence souvent très réservée, limite figée, des Kanak avec des « étrangers » ne les empêche pas d'avoir une observation acérée et une fine perception de l'hostilité ou de la sympathie latente de ceux-ci, bien au contraire.

Les premières caissières se sont alors lancées avec moi, bénévoles également le premier mois, fières et sérieuses ! Nous avons acquis une 404 camionnette bâchée, vieille mais increvable, pour faire les courses sur Nouméa ; courses que je faisais au début moi-même, souvent accompagné d'un copain volontaire et bénévole. Pas toujours, car il y avait une certaine appréhension à aller chez « les fachos ». L'expression, très répandue à l'époque, est peu amène ; j'y voyais pourtant un espoir pour l'avenir : elle n'était pas raciste !

De fait, la tension était forte encore. Partant de Thio un matin tôt du début 1988, je me trouvai bientôt, avec mon copilote Béto, freiné par un convoi d'une bonne quinzaine de camions militaires, jeeps et même VBRG roulant à faible allure. Je finis par me décider à les doubler un par un à l'occasion de chaque petite ligne droite, avant les lacets de Nassirah. Intrigué par ce convoi, Béto écoutait ma petite radio rescapée du Camp-Est pour avoir les infos : peut-être se passait-il quelque chose à Nouméa ? Mais la liaison était mauvaise et il passait désespérément la tête et la radio par sa vitre. J'avais doublé la moitié du convoi quand le véhicule qui me précédait se mit en travers de la chaussée et s'arrêta. Tout le convoi s'immobilisa. Je pris conscience que nous étions au bord d'un terre-plein propice à une halte, mais aussi que plusieurs véhicules se répartissaient de façon à nous entourer, eux côté falaise et nous côté ravin. Après quelques longues secondes d'attente étonnée, nous avons vu débouler en courant des

6. Expression locale désignant surtout les Européens qui sympathisent avec les Kanak.

militaires, Famas pointés sur nous, bientôt disposés en arc de cercle à distance, et qui nous hurlaient de sortir du véhicule les mains en l'air.

Je trouvais ça un peu excessif et supposais qu'ils voulaient vérifier la cargaison (nous étions à vide), mais il fallait quand même rapidement obtempérer. Je mis comme indiqué les mains sur le véhicule, leur tournant le dos, ainsi que Béto. Regardant derrière moi, je vis que le militaire qui s'approchait tremblait, en sueur, le fusil pointé vers mon dos. J'étais inquiet car je le sentais prêt à tirer et je ne comprenais pas. Il me donna deux coups de botte aux pieds pour m'écarter les jambes. J'eus le courage idiot de l'engueuler et il me plaqua violemment et me fouilla. Puis il cria encore pour me demander où était le talkie-walkie, et là je commençais à comprendre : Béto, penché par la fenêtre avec la petite radio rectangulaire et son antenne. Ce dernier, coincé par un autre militaire, désigna prudemment la radio sur le siège.

Après une fouille en règle et quelques pourparlers, nous avons pu repartir. Non, nous n'étions pas des éclaireurs préparant un coup contre le convoi. Nous sommes restés longtemps, sagement, au milieu du convoi, comme escortés ! Béto ne disait plus un mot et avait laissé la radio.

Quelque temps plus tard, parti seul cette fois, je grillais en douceur le petit stop qu'il y avait à l'époque à l'entrée de Nouméa en revenant de Nouville, lequel stop aurait été remplacé utilement par une simple balise de priorité. Bref. Pas vu le gendarme trente mètres plus loin, pourtant bien au milieu de la route ; un de ces guets-apens que gendarmerie et police affectionnent, et dont le rapport avec la sécurité est plus lointain que celui avec le gain financier. Sourcilleux et comédien, il me fit la morale sur le fait que les panneaux n'étaient pas pour les chiens. Il me demanda mes papiers et commença la rédaction du PV. Puis, au moment de noter le domicile, il eut un instant d'arrêt et me dit d'une traite : « Vous êtes de Thio ? (pause) Ah, mon pauvre Monsieur, avec tout ce que vous avez subi » ; il me tapa sur l'épaule et déchira le PV en hochant la tête.

Il y eut aussi, erratiques et revanchards, des contrôles de gendarmerie sur la grande ligne droite de Thio Mission ; le lieu était bien dégagé, et ils se postaient là, nombreux et bien armés. À plusieurs reprises, ils nous arrêtaient pour « contrôler » la marchandise ; ils savaient parfaitement que nous étions certainement le commerce le plus exemplaire de Thio : ni tabac, ni alcool ! Mais leur plaisir et leur dynamisme à étaler sur la route et à ouvrir les cartons amassés dans notre

camionnette étaient touchant. Ensuite, ils nous disaient, vraiment navrés, qu'il nous appartenait de tout y remettre : c'était le règlement. Il y eut toutefois une exception, en présence du colonel Benson, légende locale de la gendarmerie, qui fit tout rembarquer par ses troupes. Celui-ci voulait avoir une sorte de complicité avec moi ; c'était l'intelligent, celui qui était chargé d'être le gentil, pour amener les indépendantistes à fraterniser ; une petite connivence avec un colonel, c'est gratifiant et ça aide à se livrer. Je le vis plusieurs fois, toujours sur ce même profil qui lui allait comme un gant avec son minois beau gosse.

Je partais serein de Ujana pour ces tournées. Car les filles avaient rapidement démontré un sérieux très réconfortant ; je crois qu'elles considéraient « leur » magasin avec respect et leur travail comme une part de leur vie utile plébiscitée par la communauté. Avec elles et le conseil d'administration, nous avons décidé que le personnel serait à deux tiers d'un temps plein. C'était le meilleur équilibre pour qu'elles gardent suffisamment de disponibilité pour la famille, les champs, la vie sociale et obtenir quand même des « pièces » pour les dépenses de la vie courante ; c'était aussi répartir les revenus entre davantage de bénéficiaires, car peu de gens avaient un travail salarié.

La chef d'orchestre des caissières fut longtemps Flore, une jeune femme au visage rond et fin, avec un sourire d'autant plus craquant qu'elle semblait vaguement timide. Mais elle faisait la maman des autres avec un naturel déconcertant, prodiguant de sa voix douce les petits conseils ou remarques, sans jamais être blessante, à la Kanak ; et c'était terriblement efficace.

Nous avons convenu d'une grande souplesse sur les absences, avec la réserve impérative que la personne non disponible devait trouver sa remplaçante : il n'était pas question que le magasin soit fermé pour cause d'indisponibilité d'une caissière. Mais les filles sont allées bien au-delà. Quand j'arrivais, assez souvent à l'ouverture ou peu après, il n'était pas rare que la caissière ne soit pas celle programmée ; mais il fut rarissime qu'il n'y eut personne. Quand l'une avait un problème, elle ne jugeait pas utile de m'en parler avant, mais contactait la nièce, la cousine, tantine ou maman qui était aussi caissière, et qui la remplaçait alors au pied levé. De même quand un produit s'approchait de la rupture ou s'il y avait une commande insolite, une idée nouvelle, l'échange d'informations était rapide, simple, motivé.

Nous avons pris des employés dans des clans différents, par équité, mais aussi pour gagner en souplesse : si un clan était mobilisé pour un événement familial, on trouvait toujours une employée disponible dans un autre. L'amabilité, la disponibilité et le sourire étaient naturels entre eux et avec les clients, souvent « famille ».

Un silence presque inquiétant régnait souvent dans le magasin. Curieusement, les clients parlaient à voix feutrée la plupart du temps. De mon bureau séparé de la boutique par un simple manou, je croyais souvent que celle-ci était vide alors même que plusieurs clients y faisaient leurs emplettes.

Diversité des cultures, le magasin s'animait vivement quand les mamans de la communauté futunienne venaient en petit groupe et s'interpellaient en *langue* d'une allée à l'autre à haute voix. La différence était saisissante et amusante.

Nous avons aussi embauché comme « occasionnelle » pendant les vacances scolaires une toute jeune Métro de 17 ans, Nadège, qui s'est coulée dans l'ambiance comme si elle avait toujours vécu ici. Je constatais avec plaisir que personne ne voyait d'objection à l'irruption de cette parfaite inconnue, du fait même que tous la ressentaient à l'aise avec eux et qu'elle était d'ailleurs liée à l'un d'eux. Lycéenne à Lille en 1^{re} D, elle était tombée amoureuse d'un jeune militaire kanak du district de Borendy faisant ses classes dans cette ville plutôt fraîche ; et quand celui-ci dut rentrer au pays, elle fit ni une ni deux, prépara ses bagages, et réussit l'exploit de convaincre sa mère, seule au foyer car veuve, de la laisser partir, mineure, à l'autre bout du monde ! C'est ainsi qu'elle se retrouvait en terminale au lycée La Pérouse de Nouméa, venant le week-end et aux vacances à Thio.

Jean-Guy, le jeune gaillard ex-militaire, permis de conduire de l'armée en poche, était devenu chauffeur poids lourd à temps partiel pour la coop Ujana (nous avons fini par acheter un camion de sept tonnes). Il était d'une grande gentillesse que rehaussait son grand sourire et sa carrure impressionnante : ses muscles saillaient de partout comme ceux d'un body-builder. Je décalais alors la descente du camion à Nouméa au vendredi, et ainsi Monsieur muscles et sourires pouvait ravir la belle devant son lycée avec son poids lourd, pour peu qu'elle sèche le cours de sport. Ce qui ne la gênait guère, car elle se rattrapait en n'hésitant pas à décharger le camion, sacs de farine et de ciment compris, ou à se défouler à la tribu en jouant au foot avec les garçons, même pas peur, un dynamisme à toute épreuve !

Nadège entreprit ensuite des études d'institutrice et fit ainsi ses premières armes « chez elle » à Borendy, district sud de Thio. Quand, bien plus tard, elle se maria avec Jojo, un jeune instituteur kanak des îles, elle me demanda d'être de la coutume, en tant que père adoptif (j'ai le même âge que son père décédé quelques années plus tôt) ; ce que les clans de son mari ont accepté sans difficulté, reconnaissance aussi très touchante pour moi.

UNITÉ DANS LA DIVERSIFICATION

La coop prit rapidement une ampleur inattendue. Le service s'adaptait aux besoins, et nous avions entrepris de vendre aussi du ciment, du bois, des cassettes audio, de la quincaillerie et des vêtements. Le seul tabou était l'alcool. J'avais prévenu qu'il faudrait choisir entre l'alcool et moi, mais c'était juste pour renforcer notre position, car la plupart des administrateurs en étaient d'accord. En effet, les ravages de l'alcool en milieu kanak étaient redevenus considérables. J'avais déjà constaté de par le monde que c'est très souvent le cas dans les milieux colonisés ou marginalisés et je pensais qu'éviter la tentation dans un magasin où la plupart des Kanak se servaient contribuerait à limiter les excès.

J'avais mis le holà aussi sur les magazines pornos, ainsi que sur une ou deux stupidités abrutissantes du style *France Dimanche* ou *Ici Paris*, proposés par le distributeur. Déjà, ça me sidérait de voir le gros paquet de l'unique quotidien local *Les Nouvelles calédoniennes*, calculé pour être liquidé en milieu d'après-midi, s'évaporer en fait dès le milieu de matinée lorsque le titre principal portait sur un fait divers tragique ou, plus « efficace », une agression sexuelle ou un viol.

Une autre chose me posait problème, la colonne « PVC » – prix de vente conseillé –, sur mes factures d'achat. Les marges suggérées étaient vraiment très confortables ; mais c'est l'existence même de cette colonne qui interpellait, car elle nous poussait fortement à tous pratiquer le même prix, donc *exit* la concurrence ! Pas vraiment à l'avantage du consommateur. Il faut dire qu'un embryon d'autorité de la concurrence et de la répression des fraudes n'a été créé qu'en 2014.

Les marges des grossistes, invisibles pour le consommateur, se révélaient parfois clairement à nous quand ils avaient aussi un magasin de revente au détail. Pour les jouets notamment, mais pas seulement, l'on y voyait des prix de détail couramment au double du prix qu'ils nous avaient concédé, pourtant déjà supposé avoir une marge

correcte pour eux. Du coup, nous vendions au magasin nos produits souvent à un prix inférieur à ceux de Nouméa, malgré 240 km de trajet aller-retour.

Nous avons fait deux tentatives de diversification.

La première, un échec patent, fut d'installer de petites succursales en tribu, comme nous l'avions espéré dès l'origine. Nous avons dû faire machine arrière au bout d'un an, les ardoises d'impayés par des proches des jeunes gérants s'accumulant dangereusement pour notre pérennité et aucun « vieux » n'ayant la compétence pour un minimum de comptabilité de base. Le problème avait deux origines : d'une part, le milieu tribal est habitué à échanger entre ses membres et à acheter aux « étrangers » ; d'autre part, un ancien qui prend à un jeune gérant peut lui dire qu'il payera « demain » sans que le jeune puisse vraiment refuser ; il suffit qu'un « demain » sur dix se prolonge pour que le magasin coule.

Le second type de développement fut de créer d'autres activités, ce qui donna lieu à de belles réussites.

La boulangerie en fut le fleuron. Les Moulédous, qui avaient dû partir travailler sur Nouméa, furent pressentis avec espoir, mais ils déclinerent à regret car déjà investis dans la capitale. Alors, avec le concours à la fois amusé et passionné du président du Syndicat des boulangers de Nouvelle-Calédonie, Georges Lai Tham, nous avons acheté, en même temps que M. Kuhn, boulanger de Koné, le premier four rotatif moderne « Guyon » en « brousse ».

Deux jeunes frères Moindou, sans qualification aucune, ont alors été volontaires pour aller se former en boulangerie chez Georges, donc directement sur le terrain et à Nouméa, en deux petites semaines simplement ! Un sacré challenge, relevé aussi grâce aux rattrapages téléphoniques ultérieurs de Georges, quand encore il ne déboulait pas depuis la capitale (120 km dont la moitié de lacets) en une heure, dans son bolide jaune vif, un coupé Kia de course. Grand merci Georges !

Les deux garçons en ont bavé à faire le pain, dans leurs nombreuses nuits blanches et solitaires (ils travaillaient seuls, par roulement). Ils s'attachaient farouchement à ce que la pâte soit bien levée et le pain croustillant. Un peu de sucre illégalement ajouté conservait la belle texture quand parfois le temps était vraiment trop humide. Nous étions plus scrupuleux sur le poids légal, trop souvent peu respecté par la profession, qui était entre 280 et 300 g. Et je me régalais au petit-déjeuner.

Quand, rarement, notre pain était médiocre, c'est toute une commune qui leur tombait dessus. Mais leur discrète fierté était bien belle quand, quasiment chaque matin, le pain était bon et d'odeur alléchante, et qu'ils flânaient un moment avec une feinte nonchalance aux abords de la caisse en goûtant les compliments d'un vague sourire, avant d'aller s'écrouler dans leur lit.

La réouverture de la station Total nous valut des plaisirs subtils. Le pétrolier avait démonté les pompes par précaution au début des événements. Kopé, président du conseil d'administration, et moi géant, avons pris rendez-vous avec le directeur général à Nouméa. Celui-ci fut perplexe, voire inquiet, quand il entendit la demande du Blanc, même accompagné du Noir, et nous demanda si ce n'était pas trop risqué, à cause du FLNKS. Kopé lui répondit d'une phrase magnifique, accompagnée de son petit rire gentil et convaincant : « Mais Monsieur, le FLNKS, c'est nous ! » Le directeur comprit alors qu'en fait, le Noir était accompagné du Blanc, et accepta.

Cette réouverture arrangeait les camions qui avaient repris le roulage de la mine au port, car nous étions sur leur chemin, près du wharf du minéral. Malgré notre marge ridicule, l'affaire pouvait donc tourner. Comme pour toute station-service, le carburant n'est qu'un produit d'appel ; bientôt, nous avons proposé à Monika, cuisinière émérite de sa tribu d'Ouroué, une de nos mamies chéries et militante inébranlable, d'ouvrir un petit snack financièrement autonome. Celui-ci est entré naturellement dans le paysage : les rouleurs y déjeunaient à midi ainsi que des employés de Ujana. Las, la gentillesse de Monika et son peu de compétence comptable ont été aussi mis à profit par d'indélicates pilleuses de caisse qui l'aidaient en cuisine ; et, de disparition en disparition, elle eut bien du mal à tirer d'autres bénéfices que ses rires, son grand plaisir à être utile et à s'entendre complimenter.

Le lancement d'un transport en commun intertribus a été un pari audacieux, et pourtant le plus réussi, sinon en chiffre d'affaires, du moins en marge bénéficiaire. Nous avons décidé après simulations de faire une navette à heures fixes et en boucle entre les six tribus côté montagne. Borendy, trop éloigné, fut desservi à part et plus épisodiquement. Le prix était unique : 100 francs (0,80 euro) par passager, quelles que soient la destination et les marchandises qui l'accompagnait (bouteilles de gaz y compris).

Abé, notre « Viens et vois », en fut le premier chauffeur et révéla alors tous ses atouts : pas d'alcool à bord et pas de crédit, désolé, ma religion me l'interdit ! Imparable. Ceux qui s'étonnent de la prolifération des sectes ont ici une partie de la réponse.

Un jeune Métro, Jean-Luc Thizy, boute-en-train fantaisiste et amuseur fantasque, familier et serviable avec tous, a pris le relais quand Abé est « monté sur mine ». Il a été tout de suite intégré ; personne n'a jamais su s'il était indépendantiste, mais tout le monde sentait bien sa gentillesse naturelle envers chacun, et c'était le sésame des cœurs. Il était aussi infirmier et sa femme institutrice. Nous les avons bien regrettés quand ils sont rentrés en Auvergne.

Dans les toutes dernières années avant ma cession de fonction (car oui, j'avais accepté de rempiler plus qu'à mon tour), nous avons aussi initié deux petites opérations qui auraient pu prendre une certaine envergure.

La première fut la fabrication semi-industrielle de confitures, surtout de goyaves, de loin celle que je préfère ! Dans notre pays de cocagne à l'économie de comptoir, j'avais constaté ce paradoxe : le goyavier pousse à l'état sauvage, mais on importe sa confiture de la Guadeloupe où la goyave est cultivée. Cherchez l'erreur !

C'était simple et efficace. Quiconque pouvait être cueilleur et la coop payait 60 francs le kilo de goyaves bien mûres. Parfois, le chauffeur de la navette voyait en bord de route ou de la piste de tribu, un sac de boulangerie blanc (nous les donnions à qui voulait) plein de goyaves ; il le prenait et à l'occasion, le cueilleur passait au magasin se faire payer.

Nous avions acheté une centrifugeuse pour extraire les petits noyaux et une grosse marmite en cuivre. La pulpe excédentaire était congelée et stockée pour continuer la production hors saison, mais aussi pour des ventes à des glaciers de Nouméa.

Les consignes de cuisson étaient simples : 50 % de sucre, 50 % de fruits ; c'est cuit quand le réfractomètre mesure plus de 55 % de sucres. Le pH est alors vérifié : il doit être acide ; dans le cas contraire – rare – on devait ajouter un peu d'acide citrique. La mise en pots se faisait pendant la toute fin de cuisson : la confiture doit toucher le couvercle, fermé aussitôt. Ainsi, l'on ne fait aucun ajout : la conservation est assurée par l'absence d'air, par la stérilité de la mise en pot immédiate – la pâte sucrée étant alors à bien plus de 100 °C –, et par l'acidité naturelle.

Les pots vides furent achetés d'abord à la Coopérative centrale agricole puis par palettes directement en Nouvelle-Zélande. Les ventes évitaient à notre camion une descente à vide sur Nouméa et on fournissait bien des magasins de tout le pays en un produit local 100 % naturel et bon marché : 200 francs (1,70 euro) le pot de 450 g.

La dernière opération fut une promotion amicale et culturelle : celle de dessins à l'encre de Chine d'un jeune très talentueux mais resté jusqu'alors confidentiel, Émilien Thomo. Il dépeignait des scènes saisissantes de vérité sur la vie quotidienne et traditionnelle kanak, à la plume et encre de chine, sur de grands bostols Canson ; mais il les gardait religieusement dans un immense carton à dessins. Il en sentait bien la valeur, mais comment faire sans ressources, sans voiture ? L'impression et la diffusion de lithographies de ces belles œuvres fut une solution. Nous avons également pu faire une exposition à la mairie de Nouméa, grâce au concours encore de la CCI.

Finalement, en cinq ans, la coopérative Ujana est arrivée en 1992 à réaliser un chiffre d'affaires annuel de 120 millions de francs (1 million d'euros), avec douze employés.

Mais le piège se refermait sur moi. Car je demandais à chaque assemblée générale annuelle à être remplacé et, à chaque fois, les copains me demandaient de refaire un an. C'était un cercle étourdissant dont j'étais un peu responsable : je ne pouvais pas stagner, ma tête fourmillait sans cesse des améliorations et initiatives à notre portée. Et l'affaire devenait de plus en plus compliquée, de plus en plus hors de portée des compétences techniques de beaucoup de mes amis.

J'eus la chance d'être épaulé pour la gestion par la souriante et sourcilleuse Stella Ouetcho, qui comprenait tout à une vitesse impressionnante ; hélas elle ne voulut pas prendre le relais, car sa famille, dont un enfant à Canala, estimait légitimement la voir déjà trop peu.

L'expérience acquise par toute cette équipe est invisible et incommensurable. Il était très plaisant de constater que notre petit groupe faisait tranquillement un sacré bout de chemin dans la responsabilisation, la gestion, l'accueil, la rigueur, l'anticipation. Et tout cela dans les sourires paisibles et une bonne humeur assez décalés, car nous poursuivions pour la plupart nos activités politiques au beau milieu d'événements nettement plus lourds et tragiques.

FIN D'UN BEL ÉPISODE

C'est en 1992 que j'ai osé dire à mes amis du conseil d'administration de Ujana que ce serait vraiment ma dernière année. J'avais assuré cinq ans au lieu d'un. Je souhaitais passer à autre chose, j'aimais moyennement la stabilité : faire les comptes, organiser les courses, la gestion courante répétitive, cela commençait à me lasser.

Et puis, je n'étais plus dans mon rôle : il fallait que des personnes du milieu prennent le relais, ce qui était notre but. Mon omniprésence pouvait aussi être un obstacle invisible à la révélation d'une personne adéquate. Je quittais donc Ujana, un peu inquiet quand même.

L'erreur fut alors peut-être pour le conseil d'administration de se refuser à découper la coop en unités de fonctions, comme je leur avais proposé. Chacun était si fier de notre belle entité que c'était ressenti comme une destruction. J'avais bien donné des arguments techniques, comme le fait qu'avec tous nos investissements accélérés notre endettement était important et que le bilan annuel montrait des avoirs équilibrant tout juste les dettes, même si le compte de résultat montrait une belle progression.

Une gestion par unités logiques aurait été plus maîtrisable, quitte à faire vase communicant entre les plus et les moins rentables. Augmenter aussi légèrement nos tarifs aurait certes été moins social, mais il fallait assurer la pérennité, et nous étions vraiment peu chers.

Or, à l'inverse, le conseil d'administration décida à mon départ de se passer d'un directeur et de gérer lui-même l'ensemble bénévolement pour faire des économies.

Un autre problème, plus pernicieux et qui me mit mal à l'aise, était l'attitude des employés. Plusieurs m'ont dit que si je partais, ils partiraient également car ils présageaient que la coop allait tomber. Réflexion de colonisé ? Ils étaient conscients d'être peu instruits et peu armés dans un domaine encore culturellement assez étranger au monde kanak, celui du commerce. C'est d'ailleurs bien pour gagner en expérience qu'on s'était lancés. C'est que l'achat et la vente étaient inconnus autrefois ; les biens circulaient par don, contre-don ou troc. Et, comme l'a fort bien dit Jean-Marie Tjibaou : « Le prestige, c'est de donner, de beaucoup donner et de donner partout ; c'est à l'envers du monde capitaliste... »

Kopé, toujours président du conseil d'administration, s'y mit avec un énorme et digne courage ; il alla jusqu'à garantir personnellement un emprunt pour la station-service, qu'il dut finir de payer de sa poche quelques années plus tard. La boulangerie résista quelques années, comme le magasin, puis, en mai 1996, son four fut vendu 5,2 millions à la société Boulga de Canala, Une sorte de continuité quand même.

Je restais quelque temps encore à Thio, où j'animais la cellule développement économique municipale. Mais le maire était devenu plus rigide, une partie des employés, souvent kanak, étaient bloqués sur des CDD au long cours illégaux, et je ne m'y sentais plus à l'aise. Je n'avais pas non plus envie de retourner au collège catholique.

Je fis un deal avec mon ami Minuit, qui cherchait désespérément un local pour monter un petit magasin dans son quartier : je lui vendis ma maison pour la bouchée de pain que je l'avais achetée, sous condition jurée qu'il en ferait son commerce. Il tint parole, au-delà de ce que je pensais, car il alla jusqu'à laisser derrière le comptoir principal ajouté à mon ex-salon les peintures délirantes de mes murs en clins de bois, avec une profusion multicolore de pastels et des moulures de pieds marchant vers le plafond.

C'est ainsi qu'en 1995 je partis découvrir la zone VKP⁷ sur la côte ouest de la province Nord en plein boom, avec ma nouvelle compagne qui souhaitait passer un BTS agricole à l'occasion de l'ouverture de cette section au lycée agricole de Pouembout, l'un des trois villages de la petite conurbation en devenir.

Après ses deux ans d'études, il était prévu que nous revenions pour qu'elle prenne en charge complètement l'association Mara-Jati de Thio, qui développait le secteur agricole justement, et dont elle venait d'être gérante. Mais le poste fut pris avant.

En 2023, je suis toujours sur cette fameuse zone VKP qui a connu, et qui connaît encore, une expansion spectaculaire, car elle était planifiée pour devenir la capitale du Nord du pays, équilibrant un tant soit peu la capitale Nouméa et freinant l'exode.

7. VKP = Voh, Koné et Pouembout, trois villages proches et associés suite à la création de l'usine pyrométallurgique de nickel, KNS, à Voh, par les dirigeants FLNKS de la province Nord. Koné en est le chef-lieu et jouxte maintenant Pouembout. L'ensemble VKP est passé de 4 000 à plus de 10 000 habitants en trente ans.

PARTIE 2

L'ACCORD DE NOUMÉA, ESPOIRS VS PROCRASTINATIONS

CHAPITRE 1

PASSER SON TOUR ET MIEUX GAGNER DEMAIN ? (1998)

CRAINTE DE GAGNER ET PEUR DE PERDRE

J'étais encore à Thio quand, en 1992, Jacques Lafleur commença à mettre la pression pour une « solution négociée » en lieu et place du référendum sur l'indépendance, pourtant fixé à 1998 et faisant partie du *package* des accords de Matignon, entérinés en outre par un référendum local et national.

Patron tout-puissant des droites du pays, et notamment du RPCR, il voulait à tout prix un « accord pour vingt ans » : il savait compter les voix et avait déjà expérimenté les victoires à la Pyrrhus. C'est que dix ans de présence pour pouvoir voter – ce qui était prévu par les accords de Matignon –, ça laissait les Kanak toujours minoritaires, c'est-à-dire le gros des troupes indépendantistes, contrairement à ce qui leur avait été susurré¹. Comme de surcroît l'ensemble des grands médias généralistes pilonnaient toujours contre l'indépendance, ils contribuaient efficacement à dissuader les autres communautés de nous rejoindre. Ainsi, la mouvance indépendantiste qui pensait au départ pouvoir gagner, allait mathématiquement perdre, et ça risquait de se transformer à nouveau en révolte.

Lorsque j'arrivais à Koné fin 1995, les leaders de droite montraient aussi leur nervosité devant l'échéance référendaire qui approchait et craignaient des troubles. Le monde indépendantiste (la plus grande partie du moins) commençait à prévoir de monnayer le plus cher possible son renoncement à une échéance qui s'annonçait probablement catastrophique en termes de résultat des urnes. Les indépendantistes gardaient l'idée consolante, habillée en stratégie, que donner du temps au temps permettrait de combler quelques handicaps démographiques et d'impréparation, pour enfin l'emporter plus tard.

Ainsi, pendant que se déroulait presque paisiblement l'application concrète des accords de Matignon, se jouait déjà dans les coulisses la remise en cause de son acte final. C'était donc encore l'ébullition,

1. Selon mon ami Bernard Lepeu, alors président de l'UC, Michel Rocard avait annoncé discrètement aux leaders indépendantistes que l'analyse des prévisions démographiques montrait qu'ils seraient majoritaires en 1998 et pouvaient dormir tranquilles. Cela était faux.

mais froide cette fois. En 1996, présidée par Bernard Lepeu, l'UC concoctait un « [projet-cadre](#) pour l'avenir » assez complet et parsemé de demandes de « geste fort » à la France, qui visait en fait à préparer l'indépendance et qui allait servir de guide pour préparer le nouvel accord.

UNE USINE SINON RIEN

Comme la pose d'une première pierre à l'édifice indépendance, le FLNKS emporta, début 1998, une victoire sectorielle à la fois symbolique et concrète pour laquelle il s'était battu depuis une bonne dizaine d'années : obtenir et commander des leviers réels de décolonisation dans le secteur stratégique du nickel.

Avec les accords de Matignon, nous avons gagné la compétence minière dans notre petit Eldorado minier, ce qui était bien. Si les Kanak possédaient des mines, de plus sur des terres ancestrales confisquées, ça commencerait à ressembler à quelque chose ! Jusque-là, l'essentiel de la terre nickélifère (sans compter le chrome et le cobalt) était pelletée en strates impressionnantes aux sommets des massifs les plus riches, par diverses sociétés privées issues de la colonisation qui la vendaient telle quelle à des multinationales étrangères. C'était ces dernières qui tiraient l'essentiel des bénéfices dans leurs usines de raffinage et transformation.

En Calédonie, il y avait une seule et vieille usine, dégorgeant ses fumées sur les quartiers pauvres de Nouméa depuis 1910, celle de la Société Le Nickel (SLN), une société privée dont l'État français est toujours actionnaire par le truchement de la société mère Eramet², dont il possède 27 % des parts.

L'idée fixe indépendantiste, considérée alors comme utopique, comportait deux étages. D'une part le pays, *via* ses institutions, devait obtenir des titres miniers de l'État détenteur du sous-sol. D'autre part, s'y ajoutait le rêve cohérent, mais plus saugrenu encore pour l'adversaire, de construire ensuite une usine pyrométallurgique de concentration-transformation du minerai sur place. Et, utopie suprême, les indépendantistes exigeaient de contrôler cette « *joint-venture* » mine-usine, en ayant au moins 51 % du capital. Aucune multinationale compétente en métallurgie du nickel n'accepterait un tel marché de dupes, s'esclaffaient nos opposants.

2. Gros groupe minier multinational métallurgique présent dans plus de 20 pays.

Outre la visée politique globale vers une souveraineté économique que d'autres pays appliquent, le FLNKS voulait aussi que les dividendes majorés restent au pays et soient réinvestis pour son développement, au lieu d'être dispersés entre des actionnaires du monde entier.

Les médias dépeignirent des années durant un pari stupide, voire fou, qui témoignait bien de l'incompétence et des rêveries irréalistes des Kanak qui prétendaient diriger le pays. Selon leur caractère, les politiques de droite éclataient de rire, s'étranglaient de rage ou rappelaient avec componction les règles logiques du réalisme capitaliste.

Alors, les indépendantistes, *via* leur bras institutionnel, la province Nord et sa filiale minière (la SMSP³), acquise sous les accords Matignon, firent de leurs exigences une condition *sine qua non*, un préalable à la signature d'un accord global pour 1998.

Entre 1996 et 1998, il fallut encore quelques barrages, manifestations et menaces de blocage du pays pour que la France cède, après diverses manœuvres dilatoires et embûches honteuses. L'État finit donc par faire pression sur la SLN pour qu'elle accepte de remettre à la SMSP un titre minier sur un de ses massifs inutilisés, le Koniambo, bien situé pour placer une usine à ses pieds en bord de mer avec un port – à construire. En échange, la SMSP cédait une autre mine, plus au nord, théoriquement plus riche en minerai mais moins bien placée pour une usine. La suite prouva que les recherches minières de la SLN, insuffisantes, avaient sous-estimé les réserves du Koniambo !

Il y avait bien sûr une condition à l'échange, voire un traquenard : il fallait que la SMSP trouve un « opérateur⁴ » acceptant ce fameux 49 %, de surcroît avec des indépendantistes et dans un délai de deux ans.

Cela apparaissait impossible à la plupart des observateurs « avertis » et un piège inévitable tendu au FLNKS. Pourtant, la multinationale canadienne Falconbridge, second producteur mondial de nickel occidental, accepta le deal, pour la mine comme pour l'usine – deux entités étaient prévues. Elle engagea même les fonds pour construire

3. En 1990, la Société minière du Sud Pacifique (SMSP) avait été rachetée par la province Nord à Jacques Lafleur (qui en avait hérité) ; la SMSP ne possédait pas de titre minier, mais pouvait en acquérir, ce que ne pouvait pas faire l'entité province. Lafleur a été le premier étonné du succès de son ex-entreprise ; il pensait par ce « geste » (payé quand même 1,8 milliard de francs, soit 15 millions d'euros) apaiser la revendication, et mettre les indépendantistes devant leur incapacité économique.

4. Raphaël Pidjot, PDG de la SMSP, jeune Kanak bardé de diplômes, s'était vu opposer un ironique : « Ramenez moi un opérateur » par Alain Juppé, Premier ministre, qui croyait ainsi clore la demande de titres miniers (rapporté par B. Lepeu).

l'unité pyro- métallurgique novatrice sous sa direction technique. À charge pour la SMSP de rembourser progressivement sa part sur ses dividendes futurs.

Les indépendantistes du pays en général, mais aussi les habitants de la région Païcî-Cemuhi concernés – pas tous indépendantistes – restent fiers de cette réussite, et gardent une certaine aura pour leur opiniâtreté combative, leur vision et leur réussite stupéfiante, presque seuls contre tous. Une fois encore, *ils n'ont pas voulu penser que c'était impossible, alors ils l'ont fait.*

Malheureusement, l'UC était divisée sur la pertinence du projet et y avait déjà perdu quelques leaders qui avaient claqué la porte ; le Palika aussi mais dans une moindre mesure car moins engagé.

Notre ancien président, François Burck, mais aussi le président UC de la province Nord, Léopold Jorédié, et quelques autres, imprégnés des leitmotivs de la droite, entrèrent en dissidence et créèrent un parti au nom compliqué de Fédération des comités de coordination indépendantistes (FCCI). Ce petit parti, qui disparut progressivement de par ses incohérences, rendit quand même plus difficiles les négociations du nouvel accord et plus laborieuse la concrétisation des engagements lors des premières années qui suivirent sa signature, car il s'allia souvent à nos adversaires, qui en profitèrent longtemps pour figer tout progrès.

CHAPITRE 2

L'ACCORD DE NOUMÉA OU L'INDÉPENDANCE SUR LE PAPIER...

TOUT LE MONDE IL EST CONTENT ?

La possibilité d'un accord enfin débloquée, l'accord de Nouméa, dit aussi [ADN](#), un meilleur symbole que « accord de Matignon », fut entériné le 8 novembre 1998 par 70 % des 75 % de votants calédoniens. L'avis des Français, qui avaient agréé l'accord précédant de Matignon censé amener à un référendum en 1998, et donc quelque peu trahis quand même, ne fut pas requis.

Mais l'essentiel avait été fait en 1988 : autoriser le principe de notre sécession du sol national, qui sinon aurait été inconstitutionnel.

Nous avons eu cette fois plus de la moitié de notre corps électoral pour le oui car 70 % de 75 % font 52,5 %. Mais le détail par zone montrait encore les plus grandes réticences du Grand Nouméa, donc essentiellement de Calédoniens, ce qui présageait des nombreux obstacles à son application.

Cet accord représentait un tournant symbolique et concret dans ma vie politique. Il énonçait des critères clairs pour pouvoir être « citoyen » du pays, donc pour pouvoir dire son mot et participer légitimement à la vie politique locale, voter aux provinciales et aux référendums, pourvoir un emploi en priorité sur un arrivant à qualification égale. Et je répondais à ces critères, bien que non natif de Calédonie.

Je percevais dès lors que je n'étais plus simplement un Français aidant mes amis kanak à gagner l'indépendance que la France leur devait. Je souhaitais cette liberté avec eux, pour moi aussi, et avec d'autres non-Kanak, en citoyen légal de ce pays. J'étais devenu un « local » indépendantiste, je serais citoyen du pays s'il devenait indépendant et binationnel si la France l'acceptait.

VERS LA PLEINE ÉMANCIPATION ACCOMPAGNÉE PAR LA FRANCE ?

L'accord de Nouméa a apporté des changements politiques majeurs, bien plus que le précédent qui visait plus techniquement à la promotion scolaire et universitaire, au développement plus équilibré,

à la visibilité du monde kanak marginalisé, et à la récupération d'une bonne part de ses terres spoliées.

L'ADN, texte composé simplement de huit pages, ciblait essentiellement trois thèmes touchant plus au fond de la question. Il nous régit toujours en 2023, même si nos opposants le contestent !

Le premier thème déroule dans un long préambule un « dont acte » pudique de belle facture sur certains traumatismes flagrants de la colonisation endurés par les Kanak et souligne parallèlement les bienfaits de celle-ci ! Les rédacteurs équilibristes ont ainsi œuvré d'une belle plume, quitte à oublier quelques jambages. On restait donc assez loin des « crimes contre l'humanité » énoncés plus tard par Emmanuel Macron pour l'Algérie, bien que la comparaison proportionnelle des dégâts humains soit soutenable.

Ce préambule, affiché en divers lieux notamment d'éducation, mais peu lu et encore moins disséqué car sujet à remous, est cité comme un chef-d'œuvre et tend à amorcer une mythologie du bon décolonisateur. Il escamote pourtant au passage les humiliations d'un siècle et demi de racisme « ordinaire ». Didier Daeninckx, auteur de *Cannibale*, rappelle ainsi l'épisode de l'Exposition universelle de Paris en 1931, où plus de cent « cannibales » canaques furent exhibés comme des bêtes dans toute l'Europe et estime que les événements de 1984 en seraient un prolongement. Tradition orale oblige, bien des septuagénaires d'aujourd'hui peuvent citer les paroles de leurs grands-parents et sont en capacité de raconter ces faits quasiment de première main : le début du 20^e siècle est à portée de tradition orale directe.

Aucune trace également dans le texte des travaux forcés qui accompagnèrent le statut de l'indigénat¹ pendant plus de soixante ans et qui ont beaucoup contribué au développement du pays... en dehors des tribus, alors que l'idée pernicieuse répandue est que les allochtones ont apporté seuls le progrès. Sans parler de l'impôt de capitation et de la taxe de guerre². Pire, les révoltes induites par les

1. Ensemble de réglementations qui permettent aux administrateurs coloniaux d'appliquer sans procès des peines diverses (prison, amendes...) aux autochtones. Outil majeur de leur domination, symbole de la différence de traitement entre les colons et les indigènes, il est d'abord mis en place en Algérie puis généralisé à toutes les colonies en 1887.

2. L'impôt de guerre fut recouvré de 1941 à 1946. L'impôt de capitation, assis sur la personne, frappait l'ensemble des habitants et ne sera recouvré qu'en 1896. En 1900, une nouvelle version, présentée comme un acte civilisateur, ne sera appliquée qu'aux indigènes et sera perçu jusqu'en 1947.

abus en tous genres voient leur origine insidieusement détournée vers des démanagements ataviques de « traditions guerrières », un lourd préjugé aux relents coloniaux.

Or le monde kanak se souvient parfaitement de ce passé.

Une voie d'apaisement était possible, que le préambule ignore : en milieu océanien, les victimes n'attendent que des excuses sincères pour pardonner et libérer le passé de son poids. Dommage. Car si le concert des nations, comme le bon sens commun, jugent que les colonisations doivent s'arrêter, c'est bien que les ombres l'emportent sur les lumières. Les sous-entendre égales est une distorsion de l'histoire à but révisionniste. D'autant que si les victimes en subissent encore une part du préjudice, une part non négligeable de Calédoniens en a tiré un capital et des situations dont les descendants actuels jouissent encore.

Ces difficultés d'expression réaliste, voire éthique, de l'ADN ne viennent pas simplement de la fierté ombrageuse du colonisateur. Ni de la difficulté pour la génération actuelle à devoir porter des errements qui ne sont effectivement pas de son fait et qui étaient en réalité dans la « norme » admise de l'époque. C'est que les Kanak n'aiment pas trop dire à l'autre ce qu'il devrait faire. Ils posent donc peu de repères pour l'Européen, dont ils supposent qu'il va finir par comprendre ce qui leur semble à eux évident.

La proposition suggérée en ritournelle par les autochtones de « gestes forts » de l'État, peu habituelle dans ce milieu qui attend plutôt que l'autre devine, est pourtant un indice. Au colonisateur de comprendre. La dignité d'homme de chacun, c'est d'être responsable sur ce qu'il doit faire, en observant les situations et les autres, chose que savent bien faire les autochtones

Le second grand thème, énoncé cette fois dans le « document d'orientation » qui suit le préambule, est plus technique et donc plus mobilisateur des expressions, pour et contre. Il décrit toute une série de transferts de compétences échelonnés dans le temps, qui prévoient que le pays se prenne en charge sur environ vingt ans dans la plupart des domaines non essentiels. Par contre, aussi bien l'ordre public que l'armée, la justice, la monnaie ou encore les affaires étrangères, domaines tous dits « régaliens³ » sont réservés à un transfert ultime après une consultation finale qui dirait oui à ces transferts et donc à la pleine souveraineté.

3. Régalien, de la compétence directe du roi ; pouvoir exercé sans délégation.

Cet aspect est le plus concret de l'accord. Il semble tracer la voie vers l'indépendance, car il a aussi prévu une préparation en diplômes et accompagnements à ces derniers transferts.

Le troisième thème, politiquement le plus important de l'ADN, est transversal, disséminé dans les deux parties. Il est comme un piège à odeurs alléchantes : plusieurs paragraphes sont clairement imbibés des parfums d'une indépendance fraternelle quasi inéluctable. Petit florilège :

PRÉAMBULE, POINT 4

Il convient d'ouvrir une nouvelle étape, marquée par la pleine reconnaissance de l'identité kanak, préalable à la refondation d'un contrat social entre toutes les communautés qui vivent en Nouvelle-Calédonie, et par un partage de souveraineté avec la France, sur la voie de la pleine souveraineté. Le passé a été le temps de la colonisation. Le présent est le temps du partage, par le rééquilibrage. L'avenir doit être le temps de l'identité, dans un destin commun. La France est prête à accompagner la Nouvelle-Calédonie dans cette voie⁴.

PRÉAMBULE, POINT 5

Les institutions de la Nouvelle-Calédonie traduiront la nouvelle étape vers la souveraineté. [...] Reconnaissance progressive d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie, celle-ci devant traduire la communauté de destin choisie et pouvant se transformer, après la fin de la période, en nationalité, s'il en était décidé ainsi.

DOCUMENT D'ORIENTATION, POINT 2.0

La notion de citoyenneté fonde les restrictions apportées au corps électoral pour les élections aux institutions du pays et pour la consultation finale. Elle sera aussi une référence pour la mise au point des dispositions qui seront définies pour préserver l'emploi local.

DOCUMENT D'ORIENTATION, POINT 3.3

La justice, l'ordre public, la défense et la monnaie [...] resteront de la compétence de l'État jusqu'à la nouvelle organisation politique résultant de la consultation. [...] Pendant cette période, des Néo-Calédoniens seront formés et associés à l'exer-

4. Le déictique « cette voie » renvoie manifestement à « voie de la pleine souveraineté », écrit juste avant.

cice de responsabilités dans ces domaines, dans un souci de rééquilibrage et de préparation de cette nouvelle étape.

DOCUMENT D'ORIENTATION, POINT 5

Au terme d'une période de vingt années le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes, l'accès à un statut international de pleine responsabilité et l'organisation de la citoyenneté en nationalité seront proposés au vote des populations intéressées. Leur approbation équivaldrait à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie. [...]

L'État reconnaît la vocation de la Nouvelle-Calédonie à bénéficier, à la fin de cette période, d'une complète émancipation⁵.

Cette *vocation* à l'indépendance, reconnue donc par l'ADN et tous ses signataires, dont l'État français, était un acte collectif de foi vers l'avenir, signé mais peu partagé par nos opposants. Ainsi, le militantisme actif d'Emmanuel Macron pour la Calédonie française⁶ est-il très clairement une trahison de l'écrit de la France : son rôle assigné, par l'ADN mais aussi par l'ONU, était d'accompagner⁷ le pays vers l'indépendance, consultations incluses.

Ladite vocation signifiait aussi que les parties prenantes se faisaient fort de mettre l'indépendance sur de bons rails à l'horizon de vingt ans, car l'accord y préparait bien le pays. Si les électeurs votaient quand même non, il pourrait leur être proposé de se préparer d'avantage, puis de se prononcer deux fois encore, à deux ans d'intervalle s'il

5. Élise Washetine, présentatrice de la petite et nouvelle chaîne TV locale Calédonia, qui n'a pas froid aux yeux, a demandé une exégèse de cette phrase clé à Édouard Philippe, au JT du 4 décembre 2017. Lequel a bien sûr répondu à côté, par une autre question sur ce que les gens voulaient bâtir.

6. Sa visite de trois jours début mai 2018 (dans la foulée d'une visite officielle en Australie) a été une opération de marketing colonial. Accompagner le pays dans sa « vocation » à la « pleine émancipation », c'était au contraire anticiper le oui possible, par des propositions de coopération ou d'association, envisager la création d'une nouvelle monnaie ou la gestion des doubles nationalités, esquisser des demandes de terrains militaires, ou de droits de pêche, proposer une ambassade, suggérer notre participation au rayonnement de la culture française dans le pacifique, etc.

7. Mathias Chauchat, agrégé de droit public, professeur à l'UNC, explique (colloque sur « Les enjeux territoriaux du Pacifique » les 3 et 4 juillet 2018 à l'UNC) que « le droit à l'autodétermination est « inaliénable » et que la puissance administrante doit « accompagner et éduquer » positivement ces populations à l'autodétermination [voir les Nations unies] ; attitude que l'ONU avait saluée pour la Nouvelle-Zélande en 2001. On est très éloigné de l'attitude française qui, pour la Nouvelle-Calédonie, satisfait formellement à l'organisation technique de la consultation, tout en organisant son échec politique ».

fallait se donner plus de temps ; l'anticipation de pouvoir aller jusqu'à trois consultations allait dans ce sens :

DOCUMENT D'ORIENTATION, POINT 5

Si la réponse des électeurs à ces dispositions est négative, le tiers des membres du Congrès pourra provoquer l'organisation d'une nouvelle consultation qui interviendra dans la deuxième année suivant la première consultation. Si la réponse est à nouveau négative, une nouvelle consultation pourra être organisée selon la même procédure et dans les mêmes délais.

Pour border le débat, et éviter le spectre des années soixante, quand l'autonomie confisquée avait déclenché l'exigence d'indépendance, une « marche en avant » obligatoire avait été décidée :

DOCUMENT D'ORIENTATION, POINT 5

Tant que les consultations n'auront pas abouti à la nouvelle organisation politique proposée, l'organisation politique mise en place par l'accord de 1998 restera en vigueur, à son dernier stade d'évolution, sans possibilité de retour en arrière, cette « irréversibilité » étant constitutionnellement garantie.

Ce paragraphe souligne l'importance et le sens véritable du terme « transitoire » dans le titre 13 de la Constitution ajouté par le Parlement réuni en Congrès le 6 juillet 1998 pour constitutionnaliser l'ADN, et dénommé : « Dispositions transitoires relatives à la Nouvelle-Calédonie ». Il s'agit bien d'une période de transition jusqu'à « la nouvelle organisation politique proposée », qui est clairement l'indépendance, seule donc à rendre automatiquement caduque ce titre 13.

En cas de troisième non, rien n'indique que la Constitution doive être modifiée, la prescription est même inverse. Et le fléchage par l'ADN, qui ne semble pas trop s'attendre à une telle issue, est certes lapidaire, mais exige la concertation :

DOCUMENT D'ORIENTATION, POINT 5

Les partenaires politiques se réuniront pour examiner la situation ainsi créée.

Et cela avec des règles du jeu : tout ce qui aura été fait ne pourra plus être défait. Les partenaires réunis ne pourraient que proposer de nouvelles avancées vers l'indépendance, validées par consensus ou référendum ; dans le cas contraire, le *statu quo* prévaut et donc le titre 13 de la Constitution en attendant mieux. Tout autre choix impliquerait de changer la Constitution pour y enlever le « testament » de

l'ADN constitutionnalisé, dont la lettre et l'esprit interdisent pourtant de l'en enlever sauf indépendance ! Tout autre choix enfreindrait donc la Constitution.

Cela remettrait fondamentalement en cause la parole et donc la crédibilité de la France, qui avait assuré graver ces directives dans le marbre constitutionnel justement pour donner une garantie de pérennité absolue.

CHAPITRE 3

MILITER EN BON PÈRE DE FAMILLE

AVEC L'UNION CALÉDONIENNE, *SEMPER VIRENS*

La mobilisation indépendantiste est soutenue. En trente-neuf ans de militantisme à l'UC, je suis allé dans plus de 120 tribus sur les 340 que compte le pays et dans bien des salles communes de villes et villages.

En plus du congrès annuel, il y a en moyenne trois à quatre réunions du comité directeur par an, en des lieux chaque fois différents, parfois improbables comme une petite tribu au bout d'une piste poussiéreuse, sans électricité ni eau potable ou une de nos cinq « petites » îles principales (Belep, Ouvéa, Lifou, Maré, île des Pins). Sachant que Lifou, par exemple, a la taille de la Martinique¹. Ces réunions regroupent les délégués de la plupart des 32 comités locaux, soit un par commune ; ceux-ci sont eux-mêmes la réunion des « sections de base » communales, une par tribu et une pour le village ou par quartier sur le Grand Nouméa. L'UC est une structure de terrain forte de 3 000 à 4 000 membres cotisant chaque année 1 000 francs (8 euros), soit l'équivalent d'un parti de quelque 900 000 adhérents en France. La naissance de l'UC en 1953 – année de ma naissance, et dont je porte quasiment le nom Luc ! –, en fait le plus ancien parti de toute la France après le Parti communiste français.

Ce parti a une expression libre et respectueuse que j'affectionne, même si elle n'est pas exempte des problématiques et manœuvres inhérentes à ce type d'organisation, avec entre autres les anciens et les hommes un peu trop dominants, et les leaders difficilement déboulinnables !

PÈRE DE FAMILLE ET NOUVEAUX JOBS

J'ai dû pourtant moins participer politiquement sur la période de 1995 à 1999 : il n'y avait pas d'établissement scolaire catholique sur la zone VKP et j'y étais arrivé sans emploi et sans rien en vue. Il me fallait résoudre cette question, d'autant que ma compagne devenait étudiante.

1. La Réunion : 2512 km² ; la Guadeloupe : 1628 km² ; Lifou : 1197 km² ; la Martinique : 1128 km² ; Maré : 641 km² ; l'Île des Pins : 152 km² ; Ouvéa : 132 km² ; Belep : 70 km².

Par ailleurs, j'avais trouvé dans le bagage de ladite compagne, une adorable petite fille de 3 ans qui me mit naturellement dans le rôle de papa, pour mon plus grand plaisir. J'allais ensuite avoir également un fils, en 1999.

Outre mon diplôme de diététicien, toujours très peu connu ici, j'avais donc obtenu à Bordeaux un Deug d'anglais. Comme l'Université française du Pacifique² s'arrêtait alors à ce stade, je me lançais dans la licence par correspondance à l'université de Caen, où résidait ma sœur Anita. Licence validée par un aller-retour à la session d'examens de juin 1996. Cela ne faisait pas de moi un « vrai » professeur d'anglais dans l'enseignement public, mais au moins un maître-auxiliaire.

J'ai donc postulé au vice-rectorat local et enseigné ensuite en divers établissements. Expériences intéressantes, dans un mix culturel moins monoethnique qu'à Thio. De 1997 à 1999, je me déplaçais ainsi à Poindimié qui est à 80 % kanak (collège, ALP³, SEGPA⁴), puis au collège de Bourail, plutôt caldoche, puis à nouveau à Poindimié, et enfin à l'ALP de Koné.

J'ai obtenu mon CAPES⁵ d'anglais au changement de siècle. Surprise frustrante, il m'a alors été refusé d'enseigner en ALP. Trop diplômé, j'ai été contraint de repasser au collège ! Une logique glaçante, car en lycée professionnel, ce sont souvent des adolescents en difficulté et donc parfois rebelles, auxquels il faut des enseignants de choc ; mais non, on leur octroie des débutants sans diplôme pédagogique et souvent peu expérimentés, voire ignorants du pays.

Je les aimais bien, moi, ces élèves, j'avais envie de les aider à se remettre en selle, et je voulais rester avec eux ; j'avais déjà emmené une classe au Vanuatu, avec un plaisir partagé. Cherchez l'erreur et plaignez-vous des échecs et divers saccages d'écoles.

J'ai donc intégré le collège et joué quand même agréablement avec les « petits 6^e », avant qu'en 5^e puis 4^e ils ne réalisent que l'école n'est guère amusante et y remédient par diverses facéties. Le stress revenant

2. L'Université française du Pacifique dont le siège était à Papeete, est devenue en 1999, l'UNC, Université de Nouvelle-Calédonie.

3. Annexe de lycée professionnel, forme des jeunes à des CAP et BEP professionnels.

4. Section d'enseignement général et professionnel adapté, pour des jeunes « ayant des difficultés d'apprentissage graves et durables ». Il y aurait fort à dire sur des orientations parfois à la limite de la ségrégation raciale ...

5. Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (diplôme professionnel niveau bac + 5).

pour eux avec le niveau 3^e, son brevet et son orientation, la carotte reprend le dessus et permet un travail à nouveau plus concentré.

Je me suis donc lancé à nouveau avec bonheur dans l'organisation de voyages de langue en Nouvelle-Zélande, Australie et Vanuatu ; j'aimais beaucoup aussi l'associatif, très dynamique dans ce pays de relations fortes, et cofondais entre autres l'Office municipal des sports et l'association du Centre culturel de Pomémie, à Koné, et même un club de badminton.

PROF SYNDICALISTE, PÈRE RESPONSABLE ASSOCIATIF

J'ai aussi voulu expérimenter le militantisme syndical, qui me semblait utile. Seul le SNES-NC n'était ni à droite ni clairement contre l'indépendance : l'enseignement reste l'une des rares professions (avec les infirmier-es) où l'on trouve encore des Européens métros de gauche. Son président, Élie Poigoune, un des premiers professeurs de maths kanak, avait été un leader indépendantiste aux premières heures, mais restait très discret là-dessus, et pour cause.

Grand et svelte, avec un visage anguleux impressionnant, Élie restait souvent assez détaché et très affable, un peu style président d'honneur et vieux sage, ce qui lui conservait parfaitement son aura. Une image utilisée allègrement par les collègues comme gage d'intégration locale et boostée par les autorités, satisfaites de cet ex-leader indépendantiste, « rangé » dans le bénévolat associatif et qui susurrerait des compliments envers la France, un bel exemple.

J'entrepris, avec Élie, une petite réorganisation du SNES-NC afin de réorienter davantage nos débats sur les problématiques locales, faisant passer au second plan les questions récurrentes des Métros sur le coût du déménagement, les primes de séjour tardivement perçues et autres renouvellements de contrat avec bonus de sept mois de salaire – non indexé – entre les deux. Je m'amusai à calédoniser le logo du SNES en trafiquant le jambage de son bonhomme en « n », pour lui adjoindre le « c » de Nouvelle-Calédonie. Je pus également obtenir la création d'une direction bicéphale, afin que lesdits Métros, très envahissants avec leurs problèmes spécifiques et leur expressivité facilement outrée, partagent mieux avec les locaux, souvent plus discrets et coupant moins la parole.

En 2006, j'ai souhaité intégrer le lycée de Pouembout, après six ans d'exercice en collège, préférant un niveau plus exigeant. J'avais deux autres raisons à ce changement.

D'une part, j'avais acheté en 1998 une maison à Pouembout, village à 10 km au sud de Koné et à quelques minutes du lycée, donc bilan carbone et qualité de vie impeccables. Un achat par chance juste avant le boom de l'usine du nord, donc pas cher : le terrain était à un million de francs (8 300 euros) l'hectare au village et en périphérie ; il y est en 2023 à 1 million l'are ; une multiplication par 100. Et il n'y a eu aucune taxation sur les plus-values monumentales réalisées au fil des ans par de nombreux propriétaires fonciers.

D'autre part ma fille, à qui j'avais déjà enseigné au collège en 6^e était passée au lycée et ça facilitait donc ses déplacements. De plus, elle voyait d'un bon œil que je sois à nouveau son prof d'anglais en 1^{re}, ce qui me fit grand plaisir. Sans compter le feed-back sympathique et pédagogiquement fort utile pour moi, d'autant qu'elle s'exprimait facilement. Seul obstacle pour elle, la demande de parole en classe, formulée par un bras levé puis frénétiquement agité, puisque « Monsieur » tout comme « Papa » étaient impossibles à articuler. Mon fils a fait la même démarche quelques années plus tard. Lui avait une autre tactique : il ne levait le doigt que quand tout le monde séchait, évitant ainsi toute compétition et tout arbitraire possible à mon choix, mais scotchant un peu ses copains.

Selon les années, au fil des classes de mes enfants, je me suis pris au jeu de présidences de parents d'élèves toniques, avec quelques principaux métros hors-sol, surtout préoccupés des apparences bonnes pour leur carrière et qui ne commençaient à cerner nos spécificités qu'au moment de repartir.

Ainsi j'ai pu appréhender les questions de notre enseignement au travers de plusieurs facettes. Et je rêve toujours que nous ayons davantage de chefs d'établissement locaux, motivés, au fait des enjeux et de ce qui fonctionne bien en Calédonie. Sans parler des programmes, des outils pédagogiques et autres. Cela progresse, mais si doucement...

MAIRE ADJOINT

Mais l'histoire exceptionnelle du pays et les combats dignes de son peuple originel m'attiraient inexorablement vers les outils de leurs marches militantes. Je repris donc mon timbre annuel de l'UC à coller sur la carte de membre, au comité de Pouembout cette fois. J'avais un moment hésité à rejoindre un Palika, certes plus intellectuel et moins imprégné de la religion du colonisateur, mais aussi plus « kano-kanak ». Religion puissante mais à relativiser, car elle participe

plutôt d'un syncrétisme avec les valeurs coutumières locales de communion et de solidarité ; les ancêtres et l'animisme n'étant jamais très loin.

En 2008, il m'a été demandé de coanimer la campagne des municipales, avec des résultats mitigés dans notre commune de Pouembout qui comporte une forte minorité de Kanak. Un remake de Thio ? Pas vraiment, car notre liste, arrivée en seconde position, a souhaité s'allier avec celle la plus centriste de ses deux opposants non indépendantistes.

Après avoir refusé cette alliance, et donc de participer aux tractations sur le « programme commun » et les postes, j'ai fini par accepter leurs conclusions faites pourtant sans m'en parler : que je prenne un des deux postes de maire-adjoint négocié par mes colistiers ! Les concessions des « partenaires » sur les programmes étaient plus correctes que je ne l'avais craint. J'ai donc fait six ans adjoint avec un maire calédonien, Roby Courtot, qui me disait en confidence vouloir ne plus dépendre de la France, mais que j'avais du mal à croire car sa liste était plutôt à droite. Il est passé ensuite à l'UC, dont acte !

Il était parfois trop suiviste, mais plutôt par caractère car il était surtout débonnaire. Il dirigeait parallèlement une ferme et une boucherie et avait des relations cordiales avec tout le monde.

L'expérience me fut enrichissante et coûteuse. Coûteuse car je décidais alors de ne plus enseigner qu'à mi-temps. L'indemnité d'adjoint ne couvrait que la moitié de ma diminution de salaire, ce qui fait qu'en six ans j'ai « perdu » quelque 11 millions de francs⁶ (90 000 euros). Lesquels se seraient au contraire ajoutés à mon salaire si j'étais resté à plein-temps, choix que firent tous mes collègues adjoints (et maire) ayant un travail. Aucun regret cependant, car je gagnais toujours fort bien ma vie et cette décision me permit d'exercer pleinement une fonction d'adjoint – et en conséquence d'officier de police judiciaire – que j'ai appréciée et qui m'a enrichi autrement.

Condition sine qua non de notre « alliance » : le goudronnage des deux pistes (37 km au total) desservant les deux seules tribus de la commune, qui regroupaient quand même 400 habitants. Cette question du goudron m'étonnait toujours. J'avais l'impression de me retrouver à Thio.

6. Question bonus maths au lecteur : quel était mon salaire de prof ?

J'y repense aussi chaque fois que je retourne en Métropole, et que je vois les routes goudronnées partout, y compris pour des hameaux d'une petite poignée d'habitants. Hommage décalé à ma mère, qui s'était assise devant la goudronneuse pour préserver le bout d'herbe devant notre maison, dans un hameau en cul-de-sac de six habitants !

Il fallut pourtant quatre ans pour goudronner l'accès de ces deux tribus, et encore, grâce à la menace finale de bloquer le goudronnage budgété pour desservir un petit groupe de villas récentes d'Européens ! Pire, la mairie ne vit pas l'intérêt de goudronner les rues à l'intérieur de la tribu, m'expliquant que c'était une sorte de propriété privée et que de plus les trous dans la piste près des maisons freineraient les excès de vitesse !

Espérant faire participer une population quelque peu tenue à l'écart, à la fois parce qu'elle-même le demande peu et parce que ça oblige davantage les élus, je pris en charge le mensuel communal puis créais un site internet où la vie communale pouvait être publique, délibérations et budgets inclus, une première.

Il fallut batailler ferme pour ouvrir une médiathèque dans la belle bâtisse historique à l'abandon, dénommée pompeusement Château Grimigni : une bonne partie du conseil estimait que c'était un gaspillage financier. *Idem* pour un projet de salle omnisports auquel je tenais pour les jeunes notamment. Bien que j'eus ficelé, voire peaufiné, le projet (salle plus deux annexes) avant la fin de mon mandat en 2014, les travaux n'ont commencé qu'en mai 2023. Il est vrai que le premier adjoint de l'époque, actuel maire, n'en voyait pas l'utilité. Il a changé d'avis et je m'en réjouis : le lycée de Pouembout, avec 1 000 élèves, ne dispose d'aucune salle, la population non plus.

J'ai quand même pu dynamiser la vie associative, riche en soi dans ce pays sans hiver, mais peu structurée par les pouvoirs publics. Avec Sylvie, notre animatrice communale de choc mais sous-employée (merci Sylvie !), nous avons pu transformer une « salle des fêtes » inutilisée en ruche constamment occupée par des clubs et organiser de nombreuses journées de loisirs ; les petits équipements ont enfin fleuri, les centres de vacances se sont multipliés.

Signe amusant (ou navrant ?) du conservatisme ambiant : les réactions de détresse des élus à l'imminence d'un mariage gay, peut-être le tout premier en « brousse » d'ailleurs. Quand les bans arrivèrent en mairie, ce fut la débandade et l'on vint me voir pour officier. J'étais le cinquième et dernier adjoint et j'ai obligé un à un tous les

adjoints qui me précédaient à dire officiellement qu'ils ne voulaient ou ne pouvaient pas célébrer ce mariage. Je l'ai alors volontiers fait, puis me suis joint – seul élu – au pot qui suivit.

Je me trouvais la plupart du temps seul en mairie avec les employés. J'eus rapidement l'impression qu'une bonne part des élus (pas tous) aimaient surtout la déférence dont ils bénéficiaient et l'œil qu'ils gardaient sur les interactions possibles entre la mairie et leurs vies et intérêts personnels ou familiaux.

CHARGÉ DE MISSION À LA PROVINCE NORD

En 2011, je troquai mon mi-temps de professeur contre un détachement, également à mi-temps, sur un poste de chargé de mission UC à la province Nord⁷. Je l'ai occupé jusqu'à la fin de la mandature en 2014.

Ma motivation était la même : toujours curieux de nouveauté, espérant faire bouger positivement des choses, rééquilibrer, moderniser ; mais aussi faire travailler mes méninges, me renouveler, découvrir, apprendre, ne pas m'enfermer dans des habitudes qui rendent mon environnement ronronnant, voire invisible.

J'étais chargé de suivre les dossiers d'enseignement et de développement économique. J'ai appris beaucoup, et servi à pas grand-chose. Les structures étaient très rodées : les chefs de service, plutôt techniquement bons, suivaient sans ciller le chemin tracé et uniquement modifiable par le président de la province ou parfois ses proches avec son aval tacite. On aurait pu supprimer la moitié des élus sans grande conséquence. Heureusement, le grand chef était plutôt bon.

Je me creusais la tête à proposer de nombreux dossiers, synthèses, rapports et suggestions ; certains étaient lus, et parmi ceux-ci quelques-uns servaient à alimenter les conversations en commission. Mais la présidence Palika était ombrageuse et l'UC était dans une sorte d'opposition prudente, aimable et solidaire.

Des problèmes parfois dramatiques, comme le traitement des Maisons familiales rurales ou celui des internats étaient passés sous silence par gêne de voir que cela se passait mal « chez nous ». Des sub-

7. C'était à la demande de Pierre-Chanel Tutugoro, ancien « compagnon de lutte » à Thio alors adolescent, devenu chef de mine SLN près de Pouembout, puis directeur de cabinet du groupe UC de la province Nord.

ventions outrageuses étaient données à de grands éleveurs européens, comme pour expier d'improbables pensées vengeresses indépendantistes contre les Blancs.

Parallèlement, dans la vie de tous les jours, les gens étaient loin d'être passifs. Simplement, avec tant de luttes contre l'adversaire, il était malaisé de protester contre l'adversaire, la motivation était moins forte sur des sujets connexes.

Ce fut pourtant le cas contre la «vie chère», que chacun savait en bonne partie due aux marges ahurissantes des importateurs et revendeurs, rarement kanak. Et il y eut de très grosses mobilisations. Une des plus belles marches que je vis – et fis –, fut celle, en 2013, contre ces marges entre Koné et l'hôtel de la province Nord. Sous un soleil éclatant, une foule énorme s'étirait sur un kilomètre et en parcourut quatre ; ils étaient tous là, hommes et femmes, jeunes et vieux, Kanak et Calédoniens mélangés, discutant et riant ensemble. Le vrai pays, pour une fois. Là, j'ai eu le sentiment frissonnant que, oui, il nous était possible de tous nous entendre. Oui, il était possible de construire entre nous une nation ; oui, nos intérêts communs et notre solidarité naturelle pouvaient nous faire penser que, sans tutelle, et en secouant le joug des forces dominantes à Nouméa, nous pourrions vivre mieux. Restait sans doute à pouvoir conserver cette solidarité, et à cerner et désigner plus clairement ce qui se cache derrière cette appellation «vie chère».

DIRECTEUR DE CAMPAGNE

Mon ultime expérience politique de cette période fut pour les élections provinciales de 2014. Car, à ma surprise, je fus pressenti pour être le directeur de campagne de la liste de l'UC pour la province Nord.

Dans cette province très majoritairement indépendantiste, l'adversaire principal devait être le Palika, cela allait donc logiquement se passer à fleurets mouchetés. Enfin, selon moi, car en fait, cela aurait pu, disons, mieux se passer.

Nos divergences et oppositions me font assez sourire, car elles tiennent davantage de la forme que du fond. Deux groupes politico-humains assez semblables divergent parce qu'ils se sont créés différemment, se réunissent séparément et surveillent l'autre pour se distinguer. Cela me fait penser aux langues locales, dites «austro-nésiennes»

car d'origine commune à des peuples allant de Taïwan à la Nouvelle-Zélande maorie, et jusqu'à l'île de Pâques polynésienne, voire Madagascar ! Excusez du peu. Une seule langue à l'origine. Les linguistes nous disent que les quelque 23 à 30 langues d'ici ne faisaient donc aussi qu'une à l'arrivée des Kanak il y a 3 000 ans. Mais de grands ensembles coutumiers se sont peu à peu formés sur des aires approchant en général les 1 000 à 2 000 km² et les idiomes se sont personnalisés faute de se parler souvent entre blocs, malgré des liens coutumiers allant parfois fort loin⁸, sur l'île et dans le Pacifique. La plupart des Kanak parlent d'ailleurs deux langues vernaculaires ou plus, en dehors du français parlé par tous et des langues scolaires. Ils se comprennent donc souvent aussi sans le français.

Bilan surprise de ces élections provinciales, nous avons emporté un siège supplémentaire, refaisant jeu égal avec le Palika qui restait à neuf. L'épisode n'était pas glorieux pour autant, car les droites récupéraient deux sièges sur les quatre qu'elles avaient perdus au profit du Parti travailliste aux provinciales précédentes. Au final nous ne faisons que limiter la casse.

Si j'avais joué mon rôle avec conviction, il n'empêche qu'au fond de moi, que ce soit l'UC ou le Palika qui gagne n'était pas un enjeu majeur.

Le président sortant Palika ne voyait pas tout à fait les choses ainsi. Paul Néaoutyine, égratigné dans son orgueil par les accusations de « gestion pépère » de notre tête de liste devenue dès lors tête de turc l'accusa d'être de droite. Et il préféra s'allier les quelques sièges des listes justement de droite qui n'en espéraient pas tant, afin de faire sa majorité en les neutralisant (la droite reperdit un siège aux provinciales suivantes !) et... en nous laissant dans l'opposition !

L'épisode démontrait que l'union sacrée vers l'indépendance n'empêchait pas des escarmouches feutrées mais féroces sur des enjeux de pouvoir local entre les partis indépendantistes.

Les choses étant donc claires, j'expliquais à mes compagnons que je retournerais à mes chères études : je ne prendrais pas le poste prestigieux de directeur de cabinet du staff UC, promis traditionnellement

8. Des échanges et migrations de groupes se sont opérés au long des siècles, entre les Kanak et d'autres peuples Mélanésien voire polynésien, du Vanuatu, de Fidji, ou même des Samoa et de Wallis et Futuna, sur des distances parfois impressionnantes.

au directeur de campagne mais devenu placard, poste que Pierre-Chanel Tutugoro venait de quitter, suite à son élection comme maire de sa commune de Ponérihouen.

Envie d'une certaine indépendance parmi les indépendantistes. Envie aussi de ne pas vivre que dans la politique.

PLAISIRS DE LA MAGIQUE OCÉANIE

Le Pacifique mérite son nom ; les gens y sont généralement très affables, serviables, souriants, presque riant pourrait-on dire littéralement car les éclats de rire sont fréquents. Il est culturellement riche aussi, avec des civilisations étonnantes pour l'Européen et invisiblement liées sur près de 20 000 km.

La biodiversité est à l'unisson et donne un monde à part stupéfiant : l'endémisme de la flore calédonienne atteint plus de 75 %, et sa barrière de corail frangeante – en parallèle des rivages et restée saine – est la plus grande au monde.

L'Australie, « proche » à 2 000 km à l'ouest, reste aussi un énorme et vieux morceau de Gondwana⁹ spectaculaire. La verdoyante Nouvelle-Zélande, aux habitants très communicatifs, fiers de leur pays et au sens civique aiguë, est également à 2 000 km mais au sud, émergeant littéralement de la ceinture de feu du Pacifique. Tout comme le Vanuatu et ses 83 îles volcaniques, elle comprend plusieurs cônes et caldeiras actifs, avec leurs coulées de lave épisodiques, des geysers et sources thermales, et se fait secouer périodiquement par des tremblements de terre parfois cataclysmiques.

J'ai la chance que mes finances m'aient souvent permis de voyager, et la découverte de ces voisins Poken, Kiwis, Ni-Vanuatais ou autres Fidjiens est un vrai bonheur. Quelques voyages vers une partie de ma famille et des amis en France me permettent encore, après le Covid et au gré des escales, de réaliser des séjours intermédiaires sans surcoût aérien, coupant ainsi le temps de voyage (vingt-cinq heures minimum) : *via* la Chine, le Japon, Tahiti, Hawaï, la Californie, le Mexique, Cuba, voire La Réunion, Helsinki ou Stockholm. Ce qui est fascinant pour aller aux antipodes (la France), c'est qu'il est possible de partir quasiment dans toutes les directions !

9. Méga-continent aujourd'hui disloqué qui réunissait à la fin de l'ère primaire, Amérique du Sud, Antarctique, Afrique, Inde et Australie.

Plus localement, le climat permet, *round the year*, bien des activités. J'ai longtemps fait beaucoup de badminton car j'adorais les complicités sportives, les rires fréquents sur le terrain et le challenge physique de l'extrême vivacité de ce sport qui m'inondait d'une adrénaline pure euphorisante.

Ma fille Mélissa y prit goût dès ses 5 ans, et après quinze années de jeux plus que d'entraînements véritables, elle décrochait presque par inadvertance à 21 ans une médaille d'or (et une de bronze) aux jeux du Pacifique 2011, puis pour compléter une d'argent aux jeux 2019. Amoureuse de plein et grand air, elle a d'ailleurs fini ses études par une licence de sport.

À maintenant 70 ans, le badminton est pour moi au vestiaire, du fait d'un glaucome irrémédiable. Mais je me suis encore régalié ces dernières années dans quelques « raids » – appellation locale des treks –, avec des amis, ma fille ou mon fils, en dilettante mais parfois sur les podiums... des vétérans !

J'affectionne aussi, outre les voyages, diverses activités de VTT, kayak ou randonnées sur les GR locaux, de plus en plus nombreux et intégrés au vrai pays, avec nuitées possibles en tribu. Il y a parfois la plage, la pêche, la plongée ; mais aussi, avec un petit « tollé¹⁰ » de quatre mètres, les balades sur des îlots ou dans des mangroves vivantes et fascinantes.

La Calédonie reçoit 200 000 visiteurs par an et pourrait en accueillir bien plus. Mais ses habitants préfèrent profiter de leur isolement pour mieux accueillir, quitte à moins recevoir. Pourvu que ça dure.

10. Petite embarcation légère motorisée en aluminium qui permet la navigation côtière vers les îlots ou dans les palétuviers.

CHAPITRE 4

CONTROVERSES ET CONTREVÉRITÉS

Dans notre Eldorado tourmenté, n'importe quel historien honnête admettra que la société kanak secoue le cocotier depuis longtemps avec une constance remarquable et fait preuve parallèlement d'un ancrage culturel fort, qui inclut pourtant une acculturation et une vitesse d'adaptation assez stupéfiantes. La quasi-totalité des progrès sociaux – pour tous – ont été poussés par les mouvements autonomistes puis indépendantistes : Sécurité sociale (CAFAT), création de l'impôt sur le revenu, allocations, etc. Les revendications issues des révoltes récentes ont dynamisé l'émancipation globale du pays, la formation de ses cadres, sa capacité à enfin se diriger, l'affirmation de la nécessité du développement économique endogène et non plus de comptoir, comprenant une stratégie nickel émancipatrice et clairement anti coloniale.

D'où aussi, pour moi, un certain plaisir à participer à ces forces que je ressens comme les plus progressistes du pays, issues d'une civilisation très solidaire et partageuse, mais aussi, paradoxalement, stigmatisée comme conservatrice, ce qu'elle est encore effectivement par certains aspects.

Cette société veut s'intégrer au monde moderne sans le dire et le fait vite. Elle demande aussi que les autres intègrent ou acceptent ce qu'elle veut conserver de son mode de vie, et elle le clame haut et fort en voulant être « au centre du dispositif », seul moyen de contrôler elle-même son évolution. Ce faisant, elle évite, pour l'instant, sa désintégration en se transformant.

C'est ainsi que les années de cheminement balisé par l'ADN ont en fait été une confrontation constante entre ceux qui voulaient sauvegarder son tempo légal progressif vers l'émancipation et ceux qui voulaient jouer la montre en rêvant du *statu quo ante*. À ce petit jeu, les indépendantistes se sont montrés parfois naïfs mais très résilients. Quant au camp d'en face, il s'est avéré particulièrement cynique en usant d'une panoplie impressionnante de stratégies peu scrupuleuses.

PROCRASTINATIONS

L'accord de Nouméa prévoit plusieurs vagues de transferts de compétences de la France au pays, ainsi que des attributions nouvelles.

L'une de ces séries de transferts a été bloquée par une odieuse manœuvre sémantique. L'ADN prévoit notamment que « dans une étape intermédiaire, au cours du second et troisième mandat du Congrès, les compétences suivantes seront¹ transférées à la Nouvelle-Calédonie » (art. 3.1.2). Par un tour de passe-passe vicieux, les législateurs français ont « explicité » ce passage dans la loi organique censée en donner les modalités d'application par un improbable : « Le congrès peut², à partir du début de son mandat commençant en 2009, adopter une résolution tendant à ce que lui soient transférées, par une loi organique ultérieure, les compétences suivantes » (art. 27).

Ce changement sémantique évident transforme non seulement une obligation en possibilité, mais il ajoute également des obstacles insurmontables à sa réalisation : notre Congrès ayant été constamment à majorité dépendantiste, lesdits transferts n'ont pas eu lieu ! Car nos opposants évidemment n'ont pas « adopté de résolution », et la France n'a donc pas rédigé une nouvelle loi organique autorisant ces transferts.

Le comble est que le Conseil constitutionnel français, bien sûr saisi, n'y a rien vu à redire. Chambre d'enregistrement des décisions politiques agréées par le pouvoir, une fois de plus.

Ce que l'ADN avait programmé de faire obligatoirement a donc été tronqué. Et par conséquent, le niveau d'autonomie prévu au moment du déclenchement des consultations pour l'indépendance n'était pas atteint, ce qui faussait l'appréciation des électeurs pour ces votes cruciaux. Pire, ces manœuvres créaient un porte-à-faux juridique : nous devons faire la bascule vers l'indépendance par une consultation approuvant le transfert des compétences régaliennes, seules restant non transférées. Or là, il « traînait » encore des compétences non régaliennes non transférées, et non mentionnées dans la consultation !

Pour mémoire, l'ADN indique explicitement trois éléments devant être « proposés » dans une question aux citoyens lors des consultations (dont le libellé exact était à la discrétion du conseil des ministres) : opérer « le transfert [...] des compétences régaliennes » ; passer « à un statut international » ; et organiser « la citoyenneté en nationalité ».

1. C'est moi qui souligne.

2. *Idem.*

Ces manœuvres dilatoires entraînaient d'autres conséquences. D'une part elles augmentaient la pertinence d'aller à une seconde consultation après un « non » vainqueur en 2018 : nous n'étions pas dans la configuration voulue par l'ADN pour nous consulter. D'autre part, l'appréciation des citoyens était biaisée en faveur du non par l'absence de ces transferts puisque le travail n'avait pas été achevé à temps et que par conséquent la dernière marche pour l'indépendance était plus haute. D'où une légitimité du scrutin discutable. Le FLNKS ne s'y était pas trompé, qui était réticent dans ces conditions à déclencher les consultations : les indépendantistes voulaient avant toute chose terminer le travail d'émancipation prévu et signé. C'est pour ces raisons qu'il n'a pas déclenché les scrutins, qui pouvaient l'être dès 2014, a attendu la date limite légale de fin 2018, puis a encore essayé d'obtenir ces transferts entre 2018 et 2020.

Il y eut d'autres « retards », volontaires bien sûr, comme celui de l'adoption des signes identitaires du pays, qui auraient pu être porteurs d'engouement patriote : aucune date de mise en œuvre n'était mentionnée dans l'ADN, la loi organique s'est gardée d'en préciser une et la droite s'est arrangée pour que la première réunion d'un comité de pilotage n'ait lieu qu'en avril 2007, soit neuf ans après l'accord.

DES CORPS FIGÉS

L'ADN était déjà un compromis, car il n'a pas suivi la prescription de l'ONU de la seule consultation du peuple colonisé, mais a voulu tenir compte du concept démocratique « un homme, une voix », appliqué normalement au bloc uni d'un peuple, dans des circonstances non coloniales. Un principe dont les Kanak avaient d'ailleurs été exclus jusqu'en 1956, n'étant longtemps pas même considérés citoyens de leur pays, mais sujets de la France – donc simples assujettis.

L'ADN est un texte dit « *sui generis* » – unique en son genre. Il a ainsi été examiné avec gourmandise par bien des spécialistes mondiaux du droit constitutionnel et des droits des peuples. Cet accord reste perçu comme un OVNI dans le monde, une curiosité dérogatoire, parfois astucieuse et parfois bancale, allant à la fois trop loin pour le droit classique français, à la limite pour le droit européen et pas assez loin pour les prescriptions onusiennes internationales.

Les corps électoraux mis en place par l'ADN, clé de voûte des pouvoirs, autour desquels s'entrechoquent les droits contradictoires ou mêlés des peuples autochtones et allochtones, orientent des décisions politiques majeures. Les populations dites « concernées » sont donc mobilisées à l'extrême dans des espoirs ou des angoisses qui ont fait couler beaucoup d'encre et de sang. Les droits de vote spécifiques que l'ADN ouvre, sont encore aujourd'hui l'enjeu de batailles féroces, de fantasmes et de manipulations.

Voici une tentative d'exégèse – simplifiée car les détails sont ardu – de ce que sont ces « corps » spécifiques et des tentatives de manipulation pratiquées au long cours par nos dépendantistes locaux.

Le pays a, par l'ADN et depuis 1998, trois listes électorales : la liste électorale générale (LEG), la liste spéciale pour les consultations (LESC), la liste spéciale pour les élections provinciales (LESP).

- La LEG regroupe les citoyens français résidant au pays depuis plus de six mois, ayant leurs droits civiques et qui ont fait la démarche de s'y inscrire. Ils sont ainsi habilités à voter aux élections présidentielles et législatives nationales et aux municipales locales. (L'ADN prévoyait un transfert possible vers un vote municipal citoyen local, non effectué.) S'ils y sont habilités, ces électeurs peuvent alors s'inscrire en plus sur les deux autres listes.

- La LESC est « bloquée » à 1994 : tout arrivant après cette date est résident non citoyen du pays et ne peut pas voter aux consultations. À signaler que l'accord de Matignon bloquait déjà les votants au référendum – avorté – de 1998 à ceux arrivés avant fin 1988.

- La LESP est également « bloquée », mais à 1988, date du premier accord, celui de Matignon : tout arrivant après 1988 est résident non citoyen et ne peut pas voter aux élections provinciales (élus dont une partie formera aussi le Congrès du pays).

Il y a eu toutefois une dérogation à la LESP pour l'ultime cohorte des arrivants entre les deux accords – de 1988 à 1998 –, autorisés à rejoindre la citoyenneté après dix ans de présence continue, pour peu qu'ils aient montré leur sens civique en s'inscrivant sur la LEG entre 1988 et 1998. L'État devait les mettre sur un « Tableau annexe » d'attente. Finalisé en 1998, celui-ci collectait tous les arrivants de 1988 à 1998 pour les passer sur la LESP dix ans après leur arrivée et leur inscription sur la LEG.

Par exemple, un arrivant de 1989 inscrit sur la LEG et donc mis automatiquement sur le « tableau d'attente » passait sur la LESP dès 1999.

Le « versement » s'arrêtait *in fine* en 2008 (1998 plus dix ans) avec les derniers arrivants de fin 1998. Ceux arrivés après l'ADN, en 1999 ou plus tard restant résidents permanents.

C'est sur ce dernier élément que les droites ont bougé : les effets électoraux de l'ADN fermaient le robinet de nouveaux électeurs à partir de 2008. Or, il y avait en 2009 les élections provinciales, et ils perdaient peu à peu du terrain.

Nos dépendantistes locaux ont alors trouvé une faille, minuscule mais à tenter : profiter d'un déictique de l'ADN dont ils estimèrent le pointage un peu vague, le « au » de la phrase « au tableau annexe », pour chambouler l'édifice. Ce « au » ne précisait pas explicitement qu'il s'agissait du Tableau annexe de 1998 établi spécialement : il ne le faisait qu'implicitement, car 1998 était déjà mentionné juste avant.

Le leitmotiv de nos droites a donc consisté à dire qu'il s'agissait d'un tableau annexe à établir chaque année, et donc qu'un arrivant de 2010 pourrait voter en 2020, etc. Bref, un corps électoral « glissant », une colonisation qui se poursuivait, avec simplement un différé de dix ans.

Si on les suivait, un autre illogisme surgissait, car la LESP et la LESC ne seraient plus alors de la même veine. La LESC était figée – ils n'y avaient pas trouvé motif à contestation – mais la LESP ne l'aurait pas été. Pourtant, les deux listes autorisaient pareillement le vote des « populations concernées » : la LESP définissait la citoyenneté et la priorité au travail, et ses électeurs évisaient indirectement les membres du Congrès chargés de décider des transferts de compétence, du déclenchement des consultations et du vote de lois spécifiques du pays !

Il est édifiant, pour mieux constater l'outrance, de mettre les choses en perspective de ce qu'exige l'ONU, qui va beaucoup plus loin que l'ADN :

Décourager ou prévenir l'afflux systématique dans les territoires sous domination coloniale d'immigrants et de colons venus de l'extérieur qui bouleversent la composition démographique de ces territoires et peut être un obstacle majeur à l'exercice véritable du droit à l'autodétermination et à l'indépendance par les habitants de ces territoires³.

3. Nations unies, [résolution 35/118](#) du 10 décembre 1980.

Or, la Calédonie est légalement dans cette situation depuis sa réinscription, par un vote très majoritaire de l'ONU, sur la liste des pays à décoloniser, en 1986.

L'affaire fit encore les délices des constitutionnalistes, car elle occasionna des remous et fut tranchée par deux décisions successives opposées.

Le Conseil constitutionnel, rebelle à l'idée d'un corps électoral dérogoratoire dans la République française et faisant fi de ce qu'il s'agissait d'une colonie, a d'abord validé la version colonialiste. Mais à la surprise générale, l'État chiraquien, après débats avec les rédacteurs et autres juristes spécialistes de l'ADN, lecture des comptes rendus de séance préparatoires et autres, a décidé qu'il n'était pas possible de trahir ainsi la parole donnée et a soumis à nouveau le texte au Congrès français pour qu'il précise sa pensée.

Réuni à Versailles, celui-ci votait – à la quasi-unanimité droite-gauche – la loi constitutionnelle n° 2007-237 du 23 février 2007 qui, sans changer le texte, précisait qu'il s'agissait bien du « tableau dressé à l'occasion du scrutin prévu » en 1998. Fin de l'épisode ? Non, le thème de la trahison chiraquienne fait toujours recette sur ce sujet suffisamment technique pour que la base croie ses leaders sur parole, et que les médias généralistes continuent parfois en 2023 à propager l'idée d'un corps électoral glissant à dix ans qui aurait trahitusement été figé après 1998 !

Le doute reste ainsi dans l'esprit d'une partie des arrivants, peu au fait des aléas locaux, lecteurs des commentaires des réseaux sociaux de droite, mais pas forcément de l'ADN. Ils sont une force d'appui non négligeable contre ces lois électorales et contre nous. Pas tous bien sûr, certains sont même indépendantistes ou sympathisants compréhensifs.

L'État, en charge des arrivées à l'unique aéroport international, n'a pas voulu expliquer aux nouveaux venus leur statut de résident, probablement pour ne pas froisser ses partenaires locaux. Un dépliant distribué à l'aéroport leur aurait ainsi précisé qu'à qualification égale, ils seraient confrontés à une préférence à l'embauche des locaux. Quoique cela aussi ait été allègrement contourné.

En fait l'État, qui gère la compétence « régaliennne » du contrôle aéroportuaire, ne fait même plus ce qu'il faisait pourtant avant 1984 : tamponner le passeport à l'arrivée. Je garde ainsi plusieurs tampons

« Aéroport de la Tontouta » sur mon ancien passeport, entre 1980 et 1983. Mieux, il était alors exigé de présenter à l'arrivée un billet d'avion de sortie vers une autre destination. J'avais ainsi été obligé d'avoir un retour sur Sydney, jamais utilisé, à mon arrivée le 13 février 1981.

EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE TOUJOURS

« La dictature c'est ferme ta gueule, la démocratie c'est cause toujours⁴ » : le salon de ma sœur à Saint-Martin a été longtemps orné d'un beau cadre en bois avec cette mention. Cela avait fait pester mon père, gardien des valeurs d'espoir de l'après-guerre, et, dans un geste de conciliation, j'y avais collé un post-it goguenard prenant discrètement parti pour la démocratie : « Ça tombe bien, j'adore causer ».

Sa maison étant en bord de mer, le cadre (et tout le mobilier) a été emporté par les vagues de l'énorme cyclone Irma en septembre 2017. Nous avons alors parié sur les chances que le cadre aborde plutôt les plages de La Havane ou celles de Miami. Si les dictatures sont détestables, les démocraties jouent trop souvent de certaines duplicités. Le peuple est censé voter « en toute connaissance de cause », mais l'ironie d'une autre expression, « cause toujours », renvoie à la parole libre mais inutile de ceux qui ne peuvent faire entendre leurs voix.

Un enjeu majeur est donc la capacité à se faire entendre. La droite, maîtresse de ce terrain, y instille à loisir et sans grande opposition ses controverses de sape et ses contrevérités décomplexées.

Quant aux indépendantistes, ils sont constamment poussés à des compromis, qui ressemblent parfois à des compromissions : la pression est considérable, car leur force médiatique est faible, comme dans d'autres démocraties modernes où la manipulation par les plus puissants tend à se substituer subrepticement à l'oppression d'antan.

Cette mainmise politique a été imposée par la France *via* l'immigration ; ses relais politiques locaux font le reste, comme attendu. Et le tableau politique local est éloquent. Exemples.

Je reçois plusieurs fois par an, comme chaque foyer calédonien, une enveloppe avec un bristol et de l'« information » de « nos » dé-

4. Phrase d'origine inconnue, mais reprise à leur compte par Sempé, Coluche, Woody Allen et bien d'autres. L'UC met en exergue sur son site une citation de Hannah Arendt : « La liberté d'opinion est une farce si l'information sur les faits n'est pas garantie et si ce ne sont pas les faits eux-mêmes qui font l'objet du débat. »

putés, tous deux de droite. Si l'on imagine un coût unitaire de 120 francs (1 euro) tout compris, cela fait pour les quelque 70 000 foyers du pays, environ 8,4 millions de francs (70 000 euros). C'est quasiment le budget annuel de l'UC. Pris en charge par l'État. Entre autres frais. Légitimes ?

C'est là qu'intervient un second problème : le découpage des deux circonscriptions législatives a été revu par la France en 1986 et n'a plus aucun sens humain ou géographique, mais a pris une belle tournure manipulatoire. La première circonscription comporte maintenant les îles Loyauté et l'île des Pins, ajoutées curieusement à la ville de Nouméa, dont le poids démographique, et bien sûr politique, l'emporte largement. La seconde regroupe toute la brousse, à dominante indépendantiste, affublée des villes contiguës de Nouméa, ce qui permet là encore à la droite de l'emporter. Le virage intentionnel saute aux yeux par contraste avec le découpage qui précédait, quand l'indépendance n'était pas crainte. Il y avait d'une part la côte est et les îles en face, ensemble plutôt indépendantiste et champêtre, et d'autre part la côte ouest, plus citadine et moins Kanak, comprenant l'ensemble Nouméa/grand Nouméa. Une géographie humaine logique, qui représentait en outre les deux grandes sensibilités, chose corroborée alors par l'élection d'un député de chaque bord.

En 2010, la France a encore redécoupé ses circonscriptions, dans l'Hexagone, mais sans rien changer ici... la pression continue. Alors, avec deux députés contre zéro – et également deux sénateurs contre zéro (là encore le système d'élection donne un bonus aux villes), munis de l'arsenal de leurs moyens humains, financiers, médiatiques et logistiques, l'équilibre politique représentatif n'y est pas, tant s'en faut.

Sur les moyens de l'État, en mars 2018, Olivier Serva, député de la Guadeloupe – macronien et président de la délégation aux outremer – conduit une mission partisane en Calédonie et explique doctement que nos finances ne nous permettent pas l'indépendance. L'improbable Manuel Vals, propulsé président d'une mission parlementaire, est passé « s'informer » mais nous a surtout expliqué qu'il était contre l'indépendance. D'autres les avaient précédés, d'autres ont suivi et suivront.

La mainmise médiatique vient en harmonie de cette symphonie orchestrée. Exemples.

Depuis 1889, le journal *La France australe* (sic) défendait les intérêts coloniaux quasiment seul. Puis est apparu le quotidien

Les Nouvelles calédoniennes, du groupe Hersant/Tapie, en 1971. *Exit* en 1979 *La France australe*, le nouveau quotidien reste depuis lors en situation de monopole.

Mais en mai 2013, il est devenu curieusement la propriété (avec la radio NRJ, l'hebdo *Paru-Vendu* et deux imprimeries) du groupe Jeandot, grand importateur automobile, de la famille Montagnat, propriétaire de mines, et de Charles Lavoix, autre puissant homme d'affaires local. Tous supporters intéressés de partis de droite locaux et regroupés pour l'occasion. Hasard du calendrier : 2013 précède 2014, année du début de la possibilité légale de déclencher une consultation.

Une partie des journalistes a d'ailleurs préféré démissionner. Clash inattendu, et d'ailleurs maintenant verrouillé : la clause de cession qui leur permettait de partir en conscience a été remplacée par un ersatz en 2017, par un arrêté de notre gouvernement de droite.

Petite illustration de conséquences éthiques : la délinquance d'une jeunesse qui vole et brûle des voitures est effrayante, explique ce journal, qui demande à la France un renfort de gendarmes. Parallèlement, un reportage vidéo montrait que l'antivol électronique obligatoire en France depuis vingt ans était absent de beaucoup de véhicules achetés localement, et qu'il était dès lors aisé de les faire démarrer en arrachant les fils des contacts ! Je n'ai bien sûr pas vu ce sujet traité dans le quotidien local, dont un des propriétaires importe et vend des automobiles. Nos délinquants sont-ils plus délinquants que les autres ? Ou bien le vol est-il simplement plus facile faute d'antivols, bizarrement superflus en Calédonie ? Quels gains de ventes cela fait-il pour les importateurs ? Pourquoi la réglementation n'a-t-elle pas été adoptée localement par la majorité de droite ? Quelles charges d'assurance, quelles tracasseries ce petit jeu entraîne-t-il pour les victimes ?

Second grand média, que chacun regarde à l'heure du dîner pour les informations locales, la chaîne de télévision Nouvelle-Calédonie 1^{re}, communément appelée NC la 1^{re}. Elle est secondée par sa radio également omniprésente, et fait partie du groupe France Télévision, dont l'État Français est actionnaire à 100 %⁵.

Pour que les « cause toujours » gardent un espoir (vain) d'équité, l'État compétent a fini par accepter récemment la création d'une

5. La macronie (et LR) gardent donc le contrôle de ces chaînes, *via* l'ex-CSA, maintenant Arcom, dont M. Macron nomme le président. Arcom qui nomme à son tour les directions des chaînes publiques.

petite chaîne locale, Calédonia TV, fort sympathique au demeurant, mais dont le budget est le dixième de celui de NC la 1^{re}.

Pendant ce temps, des journalistes de NC la 1^{re} connus pour leur engagement⁶ auprès de partis locaux de droite distillent régulièrement des reportages et des pseudo-dossiers d'un parti pris évident, organisent des rencontres et des débats déséquilibrés, des micro-trottoirs ciblés ou triés. L'ensemble est bien sûr parsemé de quelques sujets frôlant l'indépendantisme de bon aloi, assorti de quelques journalistes « black » plus hardis, qui ne franchissent pourtant guère le Rubicon.

Rubicon que n'hésite pas à franchir en sens inverse Sonia Backès, la leader des droites dures locales, propulsée secrétaire d'État à la citoyenneté (sans rire !) le 4 juillet 2022 par Emmanuel Macron pour ses bons services contre nous⁷. Interviewée par NC la 1^{re} au JT du 16 octobre 2022, elle s'est enorgueillie devant une journaliste muette et impassible d'avoir dû faire plusieurs fois la leçon à sa chaîne sur ses déviations indépendantistes ! Et de conclure, toujours sans aucune intervention journalistique, par un sidérant : « Si on peut avoir une chaîne NC⁹ qui est portée par notamment RRB⁹ et Radio océane, ça donnera une pluralité de l'information et peut-être un peu d'équilibre politique. » Pour le lecteur non averti, RRB a été créée par le RPCR et reste la radio des droites dures ; ces mêmes droites poussent maintenant à la création de leur télévision. Équilibre ?

VANUATU, SMALL IS BEAUTIFUL, BUT...

Nos adversaires avaient supposé que le thème économique nous déstabiliserait ; ils ont listé les plus grosses ficelles et les ont assénées à qui mieux mieux : le pays serait trop petit pour se développer dans l'indépendance. L'exemple type repoussoir cité était le [Vanuatu](#) voisin – à 400 km de nos côtes –, lequel, n'ayant que 300 000 habitants, étant

6. L'un d'eux a réussi le tour de force d'être accepté comme citoyen, et donc de pouvoir voter aux consultations, alors qu'il était en poste à Mayotte de 1989 à 2003 ; recalé dans deux bureaux de vote, il s'est inscrit à un troisième, qui l'a accepté ! Il est particulièrement virulent contre l'indépendance et indulgent avec, notamment, le parti Calédonie Ensemble.

7. Son compagnon de travail (Rassemblement national) avait été derechef nommé directeur de cabinet avant d'être écarté devant le tollé.

8. Demande faite au CSA depuis quelques années.

9. En 2022, la province Sud a donné 45 millions de francs (375 000 euros) de subventions à RRB et 5 millions à radio Djido, indépendantiste. Il est également de notoriété publique que la province Sud est très proche de Radio océane.

indépendant et mélanésien, est donc supposément «pauvre» de ce simple fait. Logique intuitive pour berner les ignorants, mais fausse : nombre de minuscules États sont parmi les plus riches au monde. Et quelques autres, immenses, sont bien pauvres.

Mais marteler en ritournelle que le pays indépendant va devenir comme le Vanuatu est méprisable à deux titres au moins.

D'une part parce que le raccourci est raciste en filigrane : le Vanuatu est mélanésien comme nous et donc si nous devenons indépendants, livrés aux Kanak, peuple mélanésien, alors nous serons pauvres.

D'autre part, parce que c'est manifestement injustifié : si les Vanuatais ont – relativement – échappé aux massacres, déportations et à la colonisation de peuplement, contrairement aux Kanak, Maoris ou autres Aborigènes, c'est simplement parce que la seule chose qui intéressait les pays colonisateurs, s'enrichir coûte que coûte, n'y était guère facile.

Le Vanuatu est constitué de 83 îles pour une superficie égale aux deux tiers de la Calédonie. Il n'a pas de nickel mais davantage de cyclones, de maladies tropicales et plusieurs volcans en activité. L'archipel connaît plus de tremblements de terre et de tsunamis qu'à son tour, au point que le World Risk Index de l'ONU l'a listé comme pays le plus exposé aux risques naturels au monde ! Ses populations, particulièrement résilientes, éparpillées et donc difficiles à coordonner, semblent vivre ces problématiques dans la bonne humeur, le flegme et les rires, depuis des millénaires.

Les Européens n'y ont fait qu'une politique de comptoir et ont laissé le pays, indépendant en 1980, délabré par leur présence. Des îles ont perdu la plupart de leurs habitants à la suite de la transmission (involontaire) de maladies contagieuses par les arrivants ou du fait de rapt importants de main-d'œuvre – dit *blackbirding* – vers d'autres colonies. À l'indépendance, en 1980, seules quelques centaines de mètres de routes avaient été goudronnées et quelques propriétés d'élevage européennes exploitaient des travailleurs indigènes sans pratiquement aucun salaire. Deux systèmes éducatifs, politiques et juridiques embryonnaires avaient été imposés, l'un français, l'autre anglais, qui ont provoqué des clivages pénalisants encore aujourd'hui. Pour couronner le tout, la France y a encouragé des troubles, poussant à la sécession d'îles francophones, après l'octroi de l'indépendance, malgré les protestations anglaises et les lois internationales.

En quarante-trois ans de liberté, nos voisins et amis, devenus démocratie parlementaire, ont bien progressé et jamais reculé, même s'il leur reste du chemin à parcourir. J'y vais avec plaisir à l'occasion et je leur souhaite de continuer à être dans les hauteurs du classement des pays les plus heureux de la planète¹⁰ !

TÉÂ KANAKÉ¹¹ STIGMATISÉ

Un des hauts faits de Jean-Marie Tjibaou – et toute une équipe avec lui – fut l'organisation du festival Mélanésia 2000 en 1975, hélas avant que je ne sois arrivé. Jean-Marie avait fait le pari qu'il fallait que la culture kanak se montre, s'expose, affirme sa richesse, pour qu'elle soit *in fine* reconnue. Un peu à rebours de l'idée dominante d'alors : profondément méconnue et méprisée, elle tendait plutôt à se replier sur elle-même.

Le succès fut énorme, malgré l'ostracisme d'une partie des Calédoniens – mais une belle curiosité des Métropolitains – et quelques doutes et craintes de dérive folklorisante de certains Kanak.

En 1981, le destin commun n'était toujours pas gagné. Le racisme ordinaire était feutré mais violent et sans complexe. Plus discret en 2023, surtout en brousse, il reste un facteur de rejet de l'indépendance. Mais il a été émoûssé par les rééquilibrages obtenus durement par la lutte, dont divers acquis contrent enfin certains préjugés. Comme celui d'un taximan de VKP aux magnifiques cheveux blancs, qui me disait, quelques années après la création de l'université à Nouméa : « Aouah, les Kanak, ils sont bons à peau... » Après un silence et un petit effort intellectuel devant le prof qu'il me savait être, il concédait perplexe : « Pourtant, il y en a qui réussissent à l'université ! » Bonne idée, qu'il a dû voir confortée depuis que le président de l'antenne de l'UNC à Koné est un Kanak d'une tribu voisine, titulaire d'un doctorat d'économie et maître de conférence.

On constate aussi des déviations plus établies et à visée électorale, à la fois plus diffuses et plus graves, car formulées par des élus. Notre

10. Le Happy Planet Index a été créé par la New Economics Foundation britannique. Il repose sur trois indicateurs : l'empreinte écologique, l'espérance de vie et le degré de bien-être des populations ; le Vanuatu était premier sur 145 pays en 2006, quatrième en 2016...

11. Premier homme kanak dans un mythe d'origine de l'homme (région Païci) mis en scène lors de Mélanésia 2000 en 1975.

ex-« ministre¹² » local de l'agriculture, député depuis 2022, Nicolas Metzdorf, évoquant sur Calédonia l'autosuffisance alimentaire¹³, expliquait sans rire qu'il y a « deux fois plus de terres coutumières que de terres privées », mais que « seules les terres privées participent à la production agricole de manière importante ».

Avant d'assener en conclusion que « l'idée c'est de faire [...] des baux ruraux sur des terres coutumières [...] à des chefs d'entreprise, à des investisseurs, à des agriculteurs qui viennent la mettre en valeur ». En résumé, des clichés affligeants, mais courants dans le monde caldoche : on a rétrocédé des terres aux Kanak, mais ils feraient mieux de les louer à des Blancs compétents.

Pourtant, les preuves de l'efficienne agricole kanak, malgré les obstacles, sont là. La production agricole tribale a été étudiée par l'Institut agronomique calédonien, qui l'a évaluée en valeur marchande à 12,5 milliards de francs (105 millions d'euros), c'est-à-dire autant que la production agricole marchande¹⁴ ! Les terres coutumières en Grande Terre sont égales en superficie à celles des terres privées¹⁵, mais elles sont beaucoup plus morcelées et beaucoup plus en montagne, inclinées et caillouteuses. Les Kanak ont des revenus très inférieurs aux Européens, un accès au crédit plus limité et ont reçu un soutien bien moindre de la puissance publique, longtemps contrôlée par les agriculteurs non kanak : c'est peut-être ces paramètres qu'il faudrait travailler.

12. Le terme « ministre » utilisé en Nouvelle-Calédonie est impropre : les membres du gouvernement, de cinq à onze, sont élus par le Congrès calédonien au scrutin proportionnel de liste. Chacun est chargé d'« animer et de contrôler un secteur de l'administration ».

13. Reportage sur Calédonia fin 2017.

14. Séverine Bouard et col., *La Nouvelle-Calédonie face à son destin*, Paris, Karthala, 2016, p. 344-345.

15. Selon l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF), il y a trois fois plus de terres privées que coutumières en province Sud (plus proche des villes), soit 182 000 ha contre 62 000 ha ; en province Nord, il y a deux fois et demie plus de terres coutumières, soit 250 000 ha contre 108 000 ha. L'addition des surfaces des terres privées d'un côté et coutumières de l'autre dans les deux provinces de la « grande terre » donne donc une quasi-égalité. Mais la carte ADRAF (www.adraf.nc) montre clairement l'émiettement des propriétés kanak et leur localisation nettement moins favorable, souvent dans la montagne, tandis que la quasi-totalité des propriétés privées sont en plaine ou péninsule. Quant aux îles Loyauté, en réserve coutumière totale avec 190 000 ha, leur sol est souvent corallien, sans ressources en eau (aucune rivière) et l'agriculture autre que de subsistance y est difficile. De plus, cet ensemble privé plus coutumier ne représente que 45 % de la surface totale du pays, l'État et le territoire se partageant l'autre grosse moitié, soit 55 % !

En fait, après des décennies – siècles ? – de domination caldoche sur l'agriculture, seuls les Kanak sont quasiment autosuffisants !

Bien d'autres inepties sont propagées, avec peu de réactions, y compris des Kanak, peu enclins à la polémique avec les Blancs. Ténace, l'une de ces inepties tente d'expliquer l'inexplicable adhésion kanak à l'indépendance, ressentie en face comme aberrante, à l'aide de deux thèses contradictoires : ils sont communautaristes et votent comme des moutons ; ou bien, au contraire, la minorité indépendantiste les terrorise et les attend à la sortie des urnes pour qu'ils montrent le bulletin qu'ils ont gardé ! Outre la difficulté technique d'une telle opération de contrôle (il est facile dans l'isolement de prendre un bulletin dans la corbeille pour le montrer en sortant), il me semble que la liberté d'opinion est bien plus grande en milieu kanak que chez les Européens, où la langue est plus acérée !

Il est bien délicat de s'afficher indépendantiste en milieu européen, quand on est soi-même européen. Par contre, le milieu kanak ne cherche guère, de manière générale, à convaincre quelqu'un qui ne partage pas sa façon de penser. La réaction à la différence, c'est plutôt un haussement d'épaules, assorti du commentaire : « Ben, c'est lui. » Dans des familles aussi larges, c'est même un gage contre les mésententes.

Je me souviens qu'à Ponérihouen, fief indépendantiste, une petite épicerie a pu faire flotter, durant tous les événements, et encore aujourd'hui, le drapeau français sur son magasin. À Thio, le district de Borendy, choyé de subventions par la droite, comportait bien des anti-indépendantistes, dont son Grand Chef, et aucun tort ne leur était fait.

LA FRENCH CONNECTION

L'amour virulent pour la France, exprimé en propagande insistante par l'ensemble de la droite à l'unisson, est en fait un cri du cœur pour son argent, décrété indispensable ! Sans ces sous, tout s'écroule. Merci aux Français, qui ne sont pourtant guère plus riches que nous¹⁶ et ne savent pas trop ce que font leurs gouvernants sur le sujet.

16. Le PIB par habitant de la Nouvelle-Calédonie est égal à celui de la France hors région parisienne. Il est de 31 000 euros, loin devant tous les outre-mer (sauf Saint-Pierre-et-Miquelon et Saint-Barthélemy).

En fait, le pays n'est pas dopé par les transferts de la Métropole, il en est drogué : il a l'impression que ça lui fait du bien, mais ce n'est pas bon pour sa santé. Les spécialistes en décrivent les effets : apathie, perte du sens des responsabilités et de l'initiative, demande toujours plus forte du produit, délire paranoïaque à l'idée du manque.

L'apathie, c'est celle d'un pays avec huit fois moins d'habitants au km² que la France et qui se contente au mieux de mettre un bovin tous les deux hectares, sur 95 % de sa « surface agricole utile¹⁷ » ; un pays, qui, avec une pluviométrie très suffisante¹⁸ mais irrégulière, n'a pas de politique de l'eau ; un pays qui, avec un ensoleillement et des alizés exceptionnels, n'a qu'une politique médiocre et très récente de production d'énergies vertes¹⁹, dirigée essentiellement sur la consommation des ménages, alors que 75 % de la production électrique du pays (par pétrole, gaz et charbon) va aux trois usines de nickel ; un pays qui a une sylviculture symbolique²⁰ et des pêcheries balbutiantes²¹...

Peu de développement, peu d'emplois, beaucoup de chômage – des jeunes notamment²². Et donc plus de délinquance. Solution de la droite : davantage de gendarmes, métropolitains souvent.

De ce cercle vicieux, la droite dure, celle des vieilles traditions de l'import et des secteurs protégés de la colonie – comme le commerce, ou le BTP – n'en a cure. Elle entretient avec la France des liens d'affection très particuliers, une bienveillante indulgence de la mère patrie étant le pendant de son intransigeante complicité loyaliste – en l'occurrence le terme est utilisé à bon escient.

17. 95 % de notre « SAU » sert à l'élevage bovin extensif (voir Séverine Bouard et col., *La Nouvelle-Calédonie face à son destin*, p. 152). Les produits locaux représentent 18 % de notre consommation, contre 50 % à La Réunion, qui a 800 000 habitants sur une île sept fois plus petite que la Calédonie.

18. Il pleut autant par an sur la côte ouest qu'en France en moyenne (800 mm), et deux à cinq fois plus sur la côte est.

19. J'ai financé ma centrale photovoltaïque domestique sans aide (à part la déduction fiscale) ; il m'est interdit que sa puissance dépasse celle de mon contrat domestique ; j'achète mon énergie à Enercal 32 francs, mais je lui revends la mienne à 21 francs ! De sorte que, avec les frais fixes et taxes, et bien que vendant deux fois plus que je ne consomme, je n'ai pourtant aucun bénéfice.

20. Les bois locaux fournissent 25 % de la demande (-50 % en dix ans). Voir Séverine Bouard et col., *La Nouvelle-Calédonie face à son destin*, op. cit., p.171.

21. Emmanuel Macron a ri quand il lui fut signalé que notre ZEE était la seule au monde où les thons venaient mourir de vieillesse.

22. En 2017, le chômage était de 11,6 %, avec 36 % pour les moins de 25 ans. Il est quasi identique en 2022. Les taux réels sont certainement supérieurs, car le chômage étant plus faiblement indemnisé en Nouvelle-Calédonie, et le RSA n'existant pas, tous les chômeurs ne se montrent pas (ISEE, 2018 et 2022).

Le BTP, par exemple : ses acteurs opèrent des marges inconnues pour des bénéfices invisibles et sûrement très conséquents²³, rapatriés pour l'essentiel en Métropole *via* des filiales discrètes. C'est un énorme secteur, déjà protégé de la concurrence, qui bénéficie indirectement de l'injection de déductions d'impôts de riches « contributeurs » locaux et français pour de gros projets immobiliers décidés par les amis politiques.

C'est la double défiscalisation, préjudiciable aux recettes publiques (françaises et locales), condamnée par la Cour des comptes mais que la France poursuit par clientélisme²⁴.

De façon connexe, l'explosion des lotissements, due en bonne partie à la croissance démesurée du grand Nouméa (aucune ville de France ne grandit aussi vite), provient entre autres de l'arrivée de Métropolitains et de cette défiscalisation scandaleuse. En revanche, malgré cela, une pénurie relative de logements perdure à la fois par la raréfaction des logements bon marché, due à l'inflation des prix, et par la trop faible construction (volontaire ?) de logements sociaux.

La grande distribution commerciale est du même acabit : obligations légales sur les comptes et les actionnaires peu respectées, tarifs douaniers faits pour que des produits venant de 22 000 km soient moins taxés que ceux de nos voisins, marges ahurissantes qui rendent la vie chère, rapatriement des bénéfices vers les maisons mères et enfin, verrouillage politique par les amis bien placés.

La demande toujours plus forte du « produit France » est pathétique. « Notre » ex-député Philippe Gomès diffusait périodiquement ses interventions à l'Assemblée nationale pour en réclamer davantage. Le produit « Gendarmes » est toujours très en vogue, mais les résultats sont maigres, la source des problèmes (inégalités, paupérisation...) restant non traitée. Le produit « Programmé en France » pour

23. « Le BTP local est dominé par de grands groupes français (Colas, Endel, Dumez, Cegelec, Socometra...) qui ne donnent pas leurs chiffres : on ne connaît ni leurs marges, ni où vont leurs bénéfices » (Séverine Bouard et col., *La Nouvelle-Calédonie face à son destin*, op. cit., p.168.

24. Rapports de la Cour des comptes : « Une dépense fiscale excessivement coûteuse qui obère les finances de la collectivité pour un impact économique assez peu probant » (Séverine Bouard et col., *La Nouvelle-Calédonie face à son destin*, op. cit., p. 167). Des enquêtes sont en cours sur certains cabinets de défiscalisation qui auraient détourné des sommes colossales. Les spécialistes estiment que des subventions publiques directes seraient nettement plus efficaces et transparentes (mais qu'elles court-circuiteraient nos « contributeurs »).

l'école est très populaire auprès des Métros, mais les moyens financiers ne changent pas les méthodes et programmes, déjà mauvais là-bas, et donc pires ici. Il y eut, un temps, une très belle cote sur la demande de réduction des frais bancaires par nos députés, tant ils sont injustes et élevés, mais le public n'y croit plus, à force d'effets d'annonce sans résultats : chacun a compris ici que les banques jouent au chat et à la souris avec nos députés en fait impuissants.

La dernière demande à la France de nos députés fut de transformer en subvention l'argent qu'elle nous a prêté pour affronter le Covid. Sans trop de conviction et sans succès, car nos députés de droite sont maintenant écartelés entre leur envie d'avantager leur pays pour se faire bien voir et leur réticence à contrecarrer par ce coup de pouce leur projet de le couler pour stigmatiser son gouvernement maintenant indépendantiste.

Dans ces relations ambiguës, il y a bien de temps à autre la révélation d'un scandale en lien avec la France, mais il est aussitôt enveloppé de questions techniques qui empêchent habilement de se faire une idée claire pour qui n'est pas armé face à ces problématiques ; ou alors les dossiers restent des années dans les tribunaux jusqu'à l'oubli.

Tout le monde n'a pas vu passer, par exemple, le cocasse mais édifiant tour de passe-passe de la « caisse des Français de l'étranger » (sic), révélé incidemment en janvier 2017 par un audit, et non encore résolu à ma connaissance : 100 000 Calédoniens y cotisent pour leur retraite, *via* la CRE/IRCAFEX locale qui s'y est affiliée. Nombre de Calédoniens ont découvert avec stupeur, outre le nom de leur caisse, que si le total des cotisations retraite moissonnées ici représentait 28 milliards de francs annuels (233 millions d'euros), les heureux retraités du pays ne recevaient en retour annuel de cette caisse qu'un total de huit milliards de francs (67 millions d'euros). Ce qui fait approximativement – la caisse refusant de donner les chiffres d'années lointaines – 440 milliards de francs (3,7 milliards d'euros) en vingt-deux ans. Les colonies rendent apparemment beaucoup et sans état d'âme à la mère patrie !

N'oublions pas, dans un registre proche, que notre beau pays a été classé comme paradis fiscal par Oxfam²⁵ pour manque de transparence fiscale, ainsi que pour manquements à la lutte contre « l'érosion

25. Oxfam, « Tirés d'affaire », www.oxfamfrance.org/communiqués-de-presse/au-moins-35-pays-doivent-figurer-sur-la-liste-noire-europeenne-des-paradis-fiscaux/.

de la base d'impôts et les transferts de bénéfices » : en résumé, certains cachent des choses au fisc et les autres (ou les mêmes) regardent ailleurs, ce qui engendre des milliards de pertes pour le pays.

PIERRE FROGIER, PORTE-DRAPEAUX MALHEUREUX

Il y a eu aussi de nombreuses tricheries autour de la « vocation » à une « complète émancipation » prévue par l'ADN, que nous espérons voir mieux se concrétiser, selon les préconisations de celui-ci.

Ainsi L'ADN prévoit la recherche en commun de signes identitaires²⁶. Louis-José Barbançon, Calédonien, historien très connu et reconnu, membre du groupe de recherche sur ces signes, en a fait un compte rendu passionné et émouvant, lors d'un colloque en 2011. Il y regrette tout d'abord les manœuvres politiciennes, que j'ai déjà évoquées ici, sur le sujet : « Il faut attendre avril 2007 pour qu'un comité de pilotage soit convoqué », puis il constate avec plaisir que des Calédoniens de toutes origines, travaillant ensemble sur ce sujet sensible s'entendent tout à fait bien hors de ces interférences : « D'ailleurs, que s'est-il passé au final ? Les trois propositions de signes identitaires adoptées par le comité de pilotage l'ont été [...] à l'unanimité. » De fait, un hymne, une devise et des graphismes de billet de banque ont été ainsi adoptés. M. Barbançon indique même avec malice que ces derniers ont été proposés par des Métropolitains. Il livre au passage une petite réflexion pleine de (bon) sens : « La négation des identités y apporterait autant de danger que l'exaltation des communautarismes. »

En contre-exemple, la palme des manœuvres revient à l'arroseur arrosé, Pierre Frogier, signataire de l'ADN, ex-président de notre Congrès et de notre gouvernement, ex-député candidat malheureux à sa propre succession en 2023. En 2010, nous n'avions toujours pas de drapeau du pays, alors que Nouméa se préparait à accueillir les Jeux du Pacifique. La rumeur courait que des athlètes kanak prévoyaient de ce fait de lever le poing en brandissant le drapeau « Kanaky ». Pierre Frogier eut alors une idée de génie : leur couper l'herbe sous le pied en proposant que le drapeau kanak flotte à côté du drapeau français. Juxtaposer pour éviter de partager. Son explication,

26. Art. 1-5 : « Des signes identitaires du pays, nom, drapeau, hymne, devise, graphisme des billets de banque devront être recherchés en commun pour exprimer l'identité kanak et le futur partagé entre tous. »

[sur NC](#) la 1^{re} était limpide et pas vraiment dans l'esprit de ce qu'il avait signé : « Un drapeau calédonien peut aussi nous mener à l'indépendance, et je n'en veux pas ! »

On retrouve ici la dichotomie des deux droites : l'une veut bien d'un signe commun qui rapproche, espérant que cela suffira. L'autre, plus dure, ne veut pas même appliquer l'ADN qu'elle a signé et se satisferait d'un apartheid soft.

Interrogé à nouveau en avril 2017, Pierre Frogier délivra avec aplomb à la journaliste Angélique Souche une contrevérité que des Calédoniens peu avertis allaient sans doute croire : « Reprenez l'ADN, il n'est pas écrit qu'il faut rechercher un drapeau commun ! Jamais ! Il faut rechercher un drapeau *en commun* !²⁷ » La mauvaise foi est flagrante, le singulier du mot drapeau, dans ses propos comme dans l'ADN est clair : il s'agit d'un drapeau commun, cherché, évidemment, en commun. La journaliste ne dit mot et poursuit.

Peu après, autre contrevérité de Pierre Frogier : « L'ADN n'a jamais été un accord de [décolonisation](#). » Pourtant, le point 4 de son préambule stipule que « la décolonisation est le moyen de refonder un lien social durable entre les communautés ». Et Pierre Frogier de s'enfermer un peu plus : « Ce qui est essentiel dans ce texte, c'est le préambule ! » *No comment* encore de la journaliste.

Arroseur arrosé, Frogier l'a été car la droite plus modérée de Philippe Gomès, en difficulté à cette époque, a dû pour se sauver opérer un virage à droite extrême et s'est jetée goulûment sur l'affaire des drapeaux. Avec une énorme duplicité, car elle aurait tout à fait pu être à l'origine de l'initiative, dans un autre contexte. Mais Calédonie Ensemble a entamé une campagne médiatique sur l'air de la trahison de la France, ajoutant ainsi à ses troupes plutôt centristes des extrémistes de droite et des électeurs apeurés par la montée du drapeau kanak.

Le FLNKS a, quant à lui, pris ce qu'il y avait à prendre, et le drapeau du pays (et non plus Kanaky ?) flotte dorénavant sur bien des bâtiments publics, à côté de celui de la France ; sans compter d'innombrables sites internet où figure le menu déroulant des pays du monde, dont « Nouvelle-Calédonie », « indicatif 687 » et le petit drapeau à côté.

27. Souligné par moi.

CHAPITRE 5

L'INDÉPENDANCE, UNE ÉVIDENCE... À PARTAGER

Au-delà de l'assonance, je ne vois guère que l'indépendance accompagnée par la France comme avenir prometteur et serein.

Si elle se fait contre la France, l'indépendance sera tourmentée, avec des départs massifs de non-Kanak parmi les moins attachés au pays, des exactions ciblées de groupes armés d'extrême droite *versus* d'autres raids rageurs de *desperados* kanak disséminés et peu contrôlés.

La continuation de la dépendance serait un long pourrissement à soubresauts jusqu'à ce qu'une des deux alternatives d'indépendance se concrétise. Notre pays est le seul territoire colonisé de la France où la population première est à la fois nombreuse (42 %), bien que minorisée à dessein par la colonisation, et massivement indépendantiste¹. Elle est en mesure de rouvrir un conflit dur avec sa population allochtone dont elle refuse qu'elle la domine, et sera volontaire à se battre en cas de danger pour sa pérennité humaine et culturelle. Il y a aussi la Polynésie², massivement océanienne, mais elle a un vote polynésien qui, majoritaire, suffirait à décider de son sort. Seuls ces deux territoires, « administrés » par la France « puissance de tutelle », sont réinscrits sur la liste des pays à décoloniser de l'ONU. La tutelle française, même allégée par une autonomie renforcée – et ça n'en prend pas même le chemin –, sera toujours source de conflits sur sa prééminence européenne *via* l'immigration et elle sera en butte au rejet, discret mais opiniâtre, de tous ses voisins immédiats du Pacifique. Et un ancrage accru dans la France, loin de pacifier la situation comme le croient ses adeptes, ne ferait qu'exacerber les tensions.

TENDRE LA MAIN EN CONSCIENCE

Certes les Kanak ont périodiquement courbé l'échine, tétanisés

1. Ce qui n'enlève rien à notre compréhension totale des volontés émancipatrices de populations importées souvent de force dans divers lieux par la France et qui souhaitent légitimement tout à la fois ne plus dépendre de leur ancien bourreau et jouir de leur pleine liberté.

2. La Polynésie, moins fortunée mais plus « indigène » (75 %) que la Calédonie, a longtemps hésité. Mais les dernières élections législatives ont donné trois députés sur trois sièges au parti indépendantiste Tavini et les élections provinciales d'avril 2023 ont fait passer le Tavini de 23 % des voix en 2018 à 44 %, ce qui lui a permis d'engranger 38 des 57 sièges, et donc d'emporter la présidence. Nos droites calédoniennes affirment qu'il n'y a aucune progression...

par des « Blancs » qui les avaient aux trois quarts anéantis et détrutturés, mais nombreux furent les épisodes de révoltes sporadiques inextinguibles.

Pour celle de 1984, toujours en développement bien qu'en phase d'observation feutrée, la détermination et l'organisation kanak, alliée à des temps changés ont modifié la donne. Si l'on ne massacre plus aussi impunément des hommes qui ne sont plus tout à fait considérés comme inférieurs, la répression reste une arme, et la démocratie moderne y ajoute volontiers la désinformation, la procrastination et la duplicité. Avec un succès d'autant plus relatif que leurs opposants sont désormais plus aguerris et plus réfléchis.

Des liens plus justes se créent davantage depuis les accords, entre des citoyens plus affranchis de l'ex-dualité *sauvages vs civilisés*. Des Kanak ont dix ans d'étude post-bac, dirigent des entreprises qui embauchent des non-Kanak, mènent le gouvernement, le Congrès ou des provinces, et ne sont pas des « rois nègres ». Des non-Kanak s'affirment indépendantistes, certains par familles entières.

Comment ne pas voir alors que le peuple originel bousculé tend la main aux installés, pour l'accueil qui lui est coutumier ? Comment ne pas pressentir qu'il ne pourra être apaisé et cordial que s'il se sent libre chez lui *via* la souveraineté du pays, partagée avec les non-Kanak ? Comment ne pas comprendre qu'il veut se protéger d'une marginalisation orchestrée contre lui ?

Quel Français ne comprendra pas que notre situation géographique, historique et culturelle, unique et riche, différente, est parfois, oui, aux antipodes de la France ? Celle-ci en altère irrémédiablement les fondements, et nous voulons les préserver.

Quel Français informé ne devine pas que la dépendance actuelle n'est en fait pas un lien profond, réciproque, affectif avec les Français mais technocratique et toujours aux ressorts colonialistes ? En vérité, la plupart des Français sont légitimement mal à l'aise avec leur histoire coloniale.

Indépendants, nous gérerons alors nous-mêmes et avec d'autres, comme tout pays, nos interactions et synergies³, dont certainement avec la France, si le divorce à l'amiable s'opère sans trop de casse.

3. Jean Marie Tjibaou ne disait pas autre chose : « La souveraineté nous donnera le droit et le pouvoir de négocier les interdépendances. Pour un petit pays comme le nôtre, l'indépendance, c'est de bien calculer les interdépendances ».

Que nous soyons enfants des indigènes qui virent arriver les premiers beachcombers⁴ ou des parias de la France « invités » au baigne du paradis, descendants de Communards et de Kabyles déportés politiques ou rejetons des pionniers trompés sur l'Eldorado annoncé par leur mère patrie ou encore exilés volontaires plus récents, nous sentons bien que nous ne sommes qu'un lointain joujou de puissance pour une ZEE⁵ démultipliée, un rayonnement plaisant ou une projection militaire surjouée, animant des rêves malsains et vains de dirigeants successifs et éphémères de la France.

Et nous voyons bien aussi, car nous allons parfois chez eux, que nous sommes entourés de peuples qui assument avec plaisir et fierté leur liberté, donnée ou prise, s'expriment pour leur propre nation, pauvre ou plus riche, gagnent des compétitions pour leur pays, et gardent des liens forts mais libres avec l'ancienne « patrie ».

SUIVRE JUSQU'AU BOUT L'ADN

Les dépendantistes estimaient en coulisses que les Kanak, en prenant un avant-goût progressif de l'indépendance, s'en détourneraient. Mais petit à petit, le doute que cela soit suffisant s'est installé car le vote indépendantiste aux élections provinciales, loin de faiblir, s'amplifiait.

Alors, pour contrer cela, mais aussi pour regagner du terrain dans leur domination du pays, ils ont durci le jeu et multiplié les obstacles vers l'indépendance, contredisant leur signature par intérêt. Au début, il s'agissait juste de traîner des pieds ; ensuite ils s'attachèrent à contrecarrer la marche décidée par l'accord qu'ils avaient signé.

Cela non plus n'a pas fonctionné : en empêchant les indépendantistes de trop s'approcher du but, ils ont créé une certaine frustration qui les a, au contraire, soudés vers leur but et donné une unité qui les a, au contraire fait encore gagner des sièges.

L'État n'a pas non plus suivi le chemin qu'il avait tracé. Il a dormi un temps sur une feinte neutralité, attendant, comme les dépendan-

4. Beachcomber : ratisseur de plages. Aventuriers des années 1800 qui cherchaient fortune dans les îles du Pacifique, faisaient pour certains du troc, mais volaient ou kidnappaient pour d'autres...

5. Zone économique exclusive, allant jusqu'à 200 miles marins (370 km) au large des côtes d'un pays. Avec des intérêts de souveraineté, de droits exclusifs de pêche et sur des fonds marins potentiellement riches en hydrocarbures et en minéraux divers, voire rares, etc.

tistes, le rejet final annoncé de l'indépendance. Puis, inquiet, comme eux de l'évolution, il a commencé à accompagner leurs manœuvres, puis en a lui-même suscité.

Restait, pour les adversaires de l'indépendance, la sécurité relative d'une démographie pervertie : les Kanak passèrent de 44 % de la population en 1996 à 40 % en 2019, du fait de l'immigration qui s'amplifiait, mais l'évolution était masquée car le corps électoral kanak restait un peu en deçà de 50 % du total, les nouveaux arrivants n'étant pas admis à voter aux élections locales, sauf aux municipales.

Si les Kanak votaient à moins de 80 % pour l'indépendance, et les non Kanak à plus de 80 % contre, l'indépendance serait rejetée. La marge était étroite, mais la conviction des dépendantistes que les Kanak renonceraient finalement à l'indépendance restait forte. Ce qui les rassurait aussi était l'accroissement inexorable de la masse des arrivants métropolitains : de 1996 à 2019, le nombre de Kanak avait crû de 24 000, tandis que les non-Kanak avaient fait un bond, grâce à l'immigration, de 51 000 résidents supplémentaires. Certes ils ne pouvaient être que sur la liste électorale générale, mais ils donnaient de la voix contre l'indépendance et poussaient l'État à leur donner le droit de voter aux élections provinciales : cela finirait bien par payer, et alors les Kanak seraient définitivement minoritaires.

Finalement, seuls les indépendantistes ont joué le jeu. Les chausse-trappes de la droite dure, les manœuvres d'évitement, les transgressions de l'écrit et autres mensonges éhontés ont semé le chemin d'embûches. L'État laissait faire le sale boulot ou l'accompagnait, du moins jusqu'au second référendum. L'ADN annonçait pourtant l'indépendance positivement, en proposition :

Au terme d'une période de vingt années le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes, l'accès à un statut international de pleine responsabilité et l'organisation de la citoyenneté en nationalité seront proposés au vote des populations intéressées. Leur approbation équivaldrait à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie.

Il n'était pas prévu une question à alternative neutre du genre : « Voulez-vous “devenir indépendant” ou bien “rester dans la France” ? » Tout l'ADN propose, encourage, prépare, accompagne par étapes l'accession à la « pleine souveraineté », terme qui y est écrit huit fois.

Et pourtant, chacun peut constater que, sans cesse « conseillés » par la France, nous laissons notre pays en jachère comme des assistés désœuvrés : nos terres, notre soleil, nos plages et les trésors d'un million et demi de kilomètres carrés d'océan nous tendent les bras, mais les rois de l'import règnent, car la France paye pour notre dépendance et notre somnolence.

Ce n'est pourtant pas l'envie qui nous manque d'ouvrir bien des chantiers à partir de la maîtrise des compétences régaliennes. Évoquons quelques pistes.

ÉDUCATION : REDONNER SENS ET ENVIE À LA JEUNESSE

Indépendants, nous pourrions nous libérer d'un système éducatif imposé, de plus en plus insatisfaisant en France et plus inadéquat encore en Calédonie. Le volontarisme pathétique de nos « ministres » locaux de l'éducation est souvent vide de sens concret, car ils ne peuvent changer grand-chose : les programmes (sauf ajustements), méthodes, matières, rythmes, diplômes nationaux, pédagogie et contrôle inspectoral, restent légalement français. Tout cela est d'ailleurs suivi de près par un vice-recteur dont chaque apparition télévisée nous vaut un souriant satisfecit, sans opposition journalistique bien sûr.

Or, dans le monde développé, la France est un mauvais élève pour son enseignement et ça s'aggrave⁶ ! Sans indépendance, nous sommes impuissants à changer ce système cher et doublement inadapté. Car, décalage oblige, chez nous c'est pire. Les résultats moyens des lycéens du pays⁷, comparés à des élèves de même profil de France (catégorie sociale, âge, niveau d'entrée, etc.), sont globalement inférieurs d'au moins 10 %.

6. En 2016, la France est avant-dernière d'Europe pour le niveau de lecture en CM1 (classement PIRLS) ; pour le niveau à 15 ans, la France, seconde économie d'Europe et septième économie mondiale, est classée vingt-cinquième en sciences et maths, vingt-troisième en lecture et vingt-huitième au « bien-être » (classement Pisa 2018, dernier publié pour cause Covid).

7. Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie, « Indicateurs de valeur ajoutée des lycées pour la Nouvelle-Calédonie » 2016 : pour les lycées Blaise Pascal et La Pérouse, de 6 et 3 % ; Do Kamo, Pouembout et Païta, de 18, 17 et 16 % : plus on est océanien ou broussard, plus cet enseignement est inadapté. Le vice-recteur publie les chiffres essentiels avec six à sept ans de retard...

Nous devrions nous inspirer des systèmes de nos voisins néo-zélandais ou australiens⁸, plus performants et pourtant moins coûteux selon les chiffres publiés, avec des matières plus diversifiées et attractives pour leurs élèves, des rythmes scolaires plus adaptés et des méthodes plus actives.

JUSTICE : OCÉANISER, FAIRE ADHÉRER LES POPULATIONS

Notre unique prison – jusqu'à l'ouverture cette année 2023 du centre pénitentiaire de Koné – dépend du ministère de la justice, domaine régalien de l'État français. Les juges (métros sans formation locale pour la plupart) enferment ici à tour de bras⁹. Si notre société a peu de grosse délinquance, les politiques et les médias mettent en revanche la pression sur la délinquance des déshérités, culpabilisante pour les Océaniens, d'affichage plus facilement angoissant mais pécutiairement moins grave que la délinquance financière trop impunie.

Comme je l'ai su d'expérience, les taux d'enfermement préventif restent excessifs ; le taux de récidives est également très élevé, ce qui prouve encore les erreurs du processus. Le constat d'échec du système est donc flagrant.

Il serait difficile au pays indépendant de faire pire que la France actuellement à la manœuvre et plusieurs fois condamnée (y compris par sa propre justice, saisie parfois par des détenus !) pour la prison de Nouméa, le Camp-Est¹⁰ pour être la pire des prisons de France, à égalité avec celle de Polynésie !

La société plus fraternelle, plus solidaire et moins inégalitaire qui est dans nos mentalités ne trouvera pas avec le système en place à s'épanouir pour résorber sa délinquance. Notre société libre trouvera, elle, des voies pour résorber ce fléau, que ne peuvent obtenir la rigidité et la faible empathie du système français. Ainsi, la réinsertion dans les tribus peut être développée ; les « RDV » (rencontres délinquant victime) doivent se multiplier, elles sont dans notre façon de vivre : être

8. Respectivement 11^e et 13^e au classement Pisa.

9. La Métropole compte 73 000 détenus (pour 61 000 places), soit 109 pour 100 000 habitants. La Calédonie en compte 222 pour 100 000 habitants.

10. La France a été condamnée pour divers motifs : « Inhumanité des conditions de détention », « Conditions contraires à la dignité humaine », problèmes graves sur l'« hygiène », la « mise aux normes sanitaires », « les recrutements » (tribunal administratif, 19 janvier 2020 ; Cour de cassation, 8 juillet 2020 ; Conseil d'État, 19 octobre 2020 ; Conseil constitutionnel, 2 octobre 2020).

sévère, mais aussi comprendre (s'excuser, réparer autant que possible, pardonner et être pardonné) ; les TIG (travaux d'intérêt général) déjà existants seront sûrement multipliés, car nombre de Calédoniens apprécient ce système et accepteront des TIG dans un pays ou tout le monde se connaît.

SÉCURITÉ ET PAIX CIVILE : PRÉVENIR ET GUÉRIR, FAIRE PARTICIPER

Dans le domaine de l'anticipation des déviances, l'échec patent d'une France (et d'une droite locale) velléitaires pousse aussi à prendre les commandes, gouverner et prévoir.

Là encore, les constats sont sous nos yeux. Nous sommes entourés de quatre pays indépendants qui, pauvres ou riches, ont tous une entente sociale bien supérieure à la nôtre. Parallèlement, l'écart moyen entre les plus petits et les plus gros revenus oscille en Calédonie entre 7,9 et 7,1¹¹ selon les années, soit près du double de celui de la Nouvelle-Zélande ou de l'Australie, voire de la France hexagonale.

Pour les solutions, l'État français fournit la peur du gendarme, à la demande démagogique répétée de nos députés. Cela ne suffit pas, car il faut bien dire que la France ose peu se risquer aux clashes, les Kanak étant souvent hostiles aux gendarmes français. Pourtant, certains sont rassurés d'être davantage dépendants de la France, d'avoir l'illusion d'un protecteur *garanti ad vitam aeternam*.

Les causes des problèmes sont évidemment les fortes inégalités sociales et leurs conséquences : logements surpeuplés, travail tardif et dominical des parents, malbouffe, etc. Mais aussi une école avec des projets peu motivants pour la culture du pays, une relation insuffisante avec leur milieu, qui fait donc fuir trop de jeunes souffrant en classe, en difficulté, délaissés, méprisés.

Indépendants, nous pourrions nous servir intelligemment de l'exemple islandais¹² ; mondialement connu, il est évidemment à adap-

11. C'est le rapport interdéciles, l'écart entre les 10 % ayant le plus, et les 10 % ayant le moins (Séverine Bouard et col., *La Nouvelle-Calédonie face à son destin*, op. cit., p. 445 ; et Insee, 2019).

12. Voir par exemple sur internet : www.ulyces.co/emma-young/les-islandais-savent-comment-lutter-contre-labus-de-drogue-chez-les-ados-et-ce-nest-pas-par-la-prison/ ; ou www.islande-explora.com/guide/vie-pratique/securite/ ; L'Islande compte 330 000 habitants. Ancienne colonie danoise, elle devient indépendante en 1944 et vit surtout de la pêche et du tourisme (2 millions par an) ainsi que de la fonderie d'aluminium importé ; son niveau de vie est très élevé.

ter à nos coutumes locales. Pour résumer : un jeune plus qu'un adulte a besoin de plaisir de vivre et d'adrénaline, il faut donc lui en offrir de sains – une école gratifiante, des parents plus à l'écoute (s'ils sont moins pauvres), des activités de groupe, sportives, artistiques ou musicales à portée, variées et facilitées voire prépayées. Et des médias promouvant cet intérêt général.

Alors le taux de délinquance fera, *via* ces recettes, comme en Islande, un grand bond en arrière. Avec à la clé une société plus sereine... et de grosses dépenses en moins.

ÉCONOMIE : EN FINIR AVEC LE FAUX ASSISTANAT, DIVERSIFIER, SOLIDARISER

Nous pouvons nous désintoxiquer économiquement. La cure est d'ailleurs déjà en cours. Car la France, dont la dette sur son PIB est énorme, bien davantage que la nôtre rapportée toujours à notre PIB¹³, resserre discrètement les boulons et va continuer à le faire : elle rechigne déjà davantage aux subventions et vient de nous « octroyer » plusieurs prêts, à des taux qui auraient pu être meilleurs avec des banques du Pacifique.

Le sevrage a donc commencé et si l'on est en difficulté, comme tant d'autres à cause du Covid, de la guerre en Ukraine et du laisser-aller des droites au pouvoir avant nous, le pays se maintient pourtant fermement.

Voici quelques chiffres, au risque de paraître un peu technique. Les transferts financiers de l'État vers la Calédonie participaient à 30 % de la valeur ajoutée en 1980, contre 15 % environ de 2012 à 2018. Ils ont curieusement augmenté dans la période des consultations (de 2018 à 2021), autour de 18 % en 2021.

Une grande partie des baisses de transferts a été compensée par l'augmentation de notre fiscalité, qui reste pourtant globalement inférieure de quinze points à celle de la France, et davantage encore sur les plus hauts revenus, sur diverses niches et sur les entreprises.

13. Le 20 avril 2021, l'émission économique « [Décodons l'éco](#) » sur Calédonia TV, expliquait par la voix de Samuel Gorohouna que notre dette par rapport à notre PIB, si l'on se considère comme un pays (car nous pouvons lever l'impôt) était autour de 16 %, de très loin inférieure à celle de la France (actuellement à + de 100 %), à celle de grands pays (Nouvelle-Zélande 46 %, États-Unis 135 %, Japon 256 %, Australie 72 %, Islande 100 %) ou à celle de nos voisins (Vanuatu 45 %, Fidji 75 %). Nos adversaires aiment donner le pourcentage de la dette « publique », des administrations et syndicats mixtes, plus élevée, pour faire peur.

Une partie significative de l'argent des transferts, qui bénéficie aux revenus aisés, sert surtout à acheter un supplément de biens importés et à placer de l'argent hors du pays¹⁴.

La participation de la France à notre économie indépendante sera en coopération et donc moindre mais se redistribuera davantage. D'autres pays augmenteront leur partenariat et nous jouerons bien sûr, comme d'autres, sur les opportunités régionales de développement.

Les privilèges d'import en taxe réduite depuis l'Europe seront aussi limités. Les filiales de groupes, devenus étrangers, n'auront plus les privilèges exorbitants que la France leur octroie et payeront normalement leur dû ici. Certains accords abusifs d'assurance pourront être revus, voire résiliés.

Les capitaux des entreprises et des personnes pourront également rester davantage au pays et contribuer à son développement, *via* une banque de développement.

Ce sera donc aussi l'opportunité pour le pays de développer enfin sa croissance endogène, de valoriser ses multiples richesses, donc de résorber son chômage en soutenant la création d'entreprises et d'emplois, susceptibles de financer une bonne part de nos fonctionnaires, que la France surrétribue actuellement, et qui constituent une part de notre déficit financier.

Dans notre pays non indépendant, la part des administrations publiques dans le PIB est passée de 30 % en 1970 à 50 % en 2013 : avec ou sans indépendance, des économies sont à réaliser. La solution ne viendra pas de départs massifs de fonctionnaires ou de baisses de salaires, mais d'une réorganisation et d'embauches plus modérées réduisant progressivement leur proportion. Sans toucher au salaire de départ, on pourrait réduire les progressions sur une carrière, car celles-ci sont souvent importantes.

Les avantages excessifs des fonctionnaires d'État « expatriés » seront utilement annulés, du moins de notre part : ceux-ci leur permettent actuellement un revenu plus que doublé par rapport à ce qu'ils perçoivent en France, alors que le coût de la vie ici est près d'une fois et demi supérieur. Des accords de coopération pourront se faire aussi, avec la France et d'autres.

14. Les transferts « sont donc réinjectés ex-post en grande partie dans l'économie de la France métropolitaine, puisqu'elle fournit la plupart des importations, et accueille la majorité des placements » (Séverine Bouard et col., *La Nouvelle-Calédonie face à son destin*, op. cit., p. 445).

Autre modification connexe en vue, le rapport privé/public des salaires. Actuellement en faveur du public, il pourrait utilement s'infléchir et favoriser le développement des initiatives économiques.

SUIVRE ENFIN LES RÉOLUTIONS DE L'ONU

Avec l'ADN, l'ONU, sa charte et ses résolutions sur les « peuples coloniaux » semblait enfin écoutée par la France. Mais l'histoire entre la France et l'ONU continue d'être tumultueuse.

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, ce fut un rare privilège pour la France d'entrer dans le pré carré des grandes puissances membres permanentes du Conseil de sécurité. Elle le devait à quelques paradoxes. D'une part, bien qu'écrasée par l'Allemagne, elle fut considérée comme covainqueur de la guerre. D'autre part, elle était à la fois patrie des droits de l'homme et puissance mondiale par ses colonies, voire grâce à l'esclavage passé ! Un siège éjectable donc. Des voix s'élèvent d'ailleurs, comme en Allemagne il y a peu, pour que ce fauteur onusien revienne plutôt à l'Europe. Dans ces circonstances, la France aurait pu – dû – se montrer exemplaire à propos, entre autres, de la Calédonie ; ce ne fut pas le cas, ça ne l'est toujours pas.

Dès sa création, dans sa charte même, l'ONU demande la restitution de leur souveraineté aux pays colonisés. La résolution 66 de 1946 a établi une liste nominative des puissances coloniales et des pays colonisés concernés, qui comprend France et Calédonie. Mais la France n'a pas été longue à faire escamoter cette inscription.

Arguant, dès 1947, de notre transformation en territoire d'outre-mer, et alors même que le peuple autochtone n'avait toujours pas le droit de vote, elle estima que la colonie Calédonie n'en était plus une et avait choisi de rester dans la République ! Il fallut attendre 1986 et les révoltes kanak suivies de répressions dures, pour que les pays du Pacifique, choqués, [s'insurgent](#) et poussent fortement pour que cet « oubli » soit enfin réparé et la Calédonie enfin réinscrite. Un vote opéré à une nette majorité des pays de l'ONU, dont la quasi-totalité de ceux du Pacifique ! Il est intéressant de revisiter, outre la charte de l'ONU qui y consacre son chapitre 11, quelques résolutions qui nous concernent parmi celles sur les décolonisations :

RÉSOLUTION 1514 (1960)

Reconnaissant le désir passionné de liberté de tous les peuples dépendants [...] le manque de préparation [...] ne doit jamais être pris comme prétexte pour retarder l'indépendance.

RÉSOLUTION [1541](#) (1960)

Les territoires non autonomes sont dans un état dynamique d'évolution et de progrès vers leur pleine capacité à s'administrer eux-mêmes.

On y trouve aussi une définition claire d'une colonie : « Un territoire géographiquement séparé et ethniquement ou culturellement distinct du pays qui l'administre. » Une éventuelle proposition de « libre association » est encadrée par l'ONU : « Le territoire associé doit avoir le droit de déterminer sa constitution intérieure, sans ingérence extérieure. » L'association doit résulter d'un « choix libre et volontaire des populations » et doit leur conserver « la liberté de modifier le statut ».

RÉSOLUTION [2625](#) (1970)

Elle proscrit toute « mesure de coercition » qui empêcherait un peuple de se déterminer, et va jusqu'à préciser que « lorsqu'ils réagissent et résistent à une telle mesure, [...] ces peuples sont en droit de chercher et de recevoir un appui conforme aux buts et principes de la charte ».

RÉSOLUTION 35/118 (1980)

Elle « réaffirme le droit inhérent des peuples soumis au colonialisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations de lutter, par tous les moyens dont ils disposent ». Et surtout :

Les États membres adopteront les mesures nécessaires pour décourager ou prévenir l'afflux systématique dans les territoires sous domination coloniale d'immigrants et de colons venus de l'extérieur qui bouleversent la composition démographique de ces territoires et peut être un obstacle majeur à l'exercice véritable du droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

RÉSOLUTION [41/41](#) (1986)

C'est celle qui a décidé de notre réinscription ; elle en pose les prescriptions : le principe du suivi de la Calédonie par le comité de décolonisation de l'ONU. Et elle enjoint la France de rendre un certain nombre de comptes sur l'évolution vers cette émancipation.

RÉSOLUTION 75/115 (2020)

Elle critique ouvertement la France – chose inhabituelle – pour « l'absence du tableau annexe de 1998 et le fait que la liste générale de 1998 n'a pas été disponible avant 2014 » : comme par hasard, le fameux tableau annexe objet du litige sur le corps électoral ne fut pas publié par les services de l'État, sous divers prétextes oiseux, pendant seize ans.

Dans la foulée l'ONU, passablement irritée mais toujours très diplomate, rappelle à la France que « la puissance administrante s'est engagée à donner au peuple de Nouvelle-Calédonie les moyens de décider de son futur statut lors d'un processus d'autodétermination équitable, crédible, démocratique et transparent ». Mieux, l'ONU lui rappelle, au cas où elle l'oublierait, qu'« en l'absence d'une décision de sa part établissant qu'un territoire non autonome s'administre complètement », la France doit continuer à progresser dans le bon sens et dûment l'informer.

Je garde le meilleur pour la suite (et fin) du livre: la résolution de l'ONU de 2022 sur la Calédonie, pas vraiment du même avis que la France sur les référendums, leurs suites et conséquences...

PARTIE 3

CONSULTATIONS : UNE, DEUX...
ET PATATROIS !

CHAPITRE 1

2018, PREMIÈRE CONSULTATION : ONT-ILS GAGNÉ À LA PYRRHUS ?

UN PREMIER ACCOUCHEMENT DIFFICILE ET RETARDÉ

Après les révoltes de 1984-1988, après les accords de Matignon en 1988 qui contribuèrent dix ans durant à avancer vers un pays moins déséquilibré et moins injuste, nous avons donc dû renoncer à la consultation de 1998, que nous aurions de toute façon perdue vu les règles du jeu et l'effet rémanent de la colonisation de peuplement.

L'ADN nous a donné un peu plus de vingt années supplémentaires pour progresser cette fois en autonomie et normalement préparer notre pleine souveraineté. Si le gain d'autonomie fut réel, l'objectif de la souveraineté fut à notre surprise quelque peu naïve, féroce combatu !

La rude compétition entre nos deux droites locales, s'espionnant mutuellement pour mettre à jour chez l'autre des complaisances envers nous et pouvoir le qualifier de traître, fut le moteur de leurs attaques. Nous étions presque des victimes collatérales de leurs combats pour l'hégémonie sur leur camp !

Ainsi, au fil de ces années, nous avons observé un effet de pendule. La droite extrême voulait nous mettre au pas de force et rêvait d'une assimilation pure et simple à la France. Le centre droit pensait plus subtilement que leur rigidité aggraverait la situation en provoquant des révoltes et estimait que des compromis vers une autonomie forte avec une dose de nationalisme, « une petite nation dans la nation », pourraient mieux dissuader le pays de vouloir l'indépendance.

Le pendule a penché classiquement plus à droite dans les temps de stress, notamment à l'approche des consultations. Mais la radicalité de leurs positions a aussi eu pour effet de souder le monde indépendantiste, voire de nous attirer des sympathies de non-Kanak effarés par cette perspective de mini-apartheid qui couperait *de facto* notre pays en deux.

L'ADN avait prévu que si le Congrès calédonien ne déclenchait pas le premier référendum entre 2014 et 2018, le gouvernement français devrait lancer sa mise en œuvre avant le 31 décembre 2018. Ce fut pour le 4 novembre 2018.

Ce terme de «référéndum», le plus souvent utilisé, est en fait impropre car il ne s'agit légalement que de «consultations des populations intéressées», à valeur légale non contraignante pour la France, mais dont tous les chefs de l'État successifs ont, depuis 1998, affirmé clairement qu'ils se soumettraient à leur résultat final.

Des deux côtés nous avons retenu notre souffle pendant ces quatre ultimes années.

Nos adversaires car ils redoutaient les consultations au cas où ils perdraient – ce que peu croyaient possible –, car aussi ils redoutaient des troubles si nous les perdions, car encore ils espéraient nous convaincre, au pied du mur, d'annuler les référendums et de refaire un énième accord... dans la France !

Côté indépendantistes nous espérions sur ce temps refaire un peu du retard des transferts, mais le camp d'en face bloquait tout. Nous voyions pourtant un léger avantage à ces années d'attente : les jeunes Kanak arrivant à majorité étant un peu plus nombreux que les jeunes dépendantistes, le pourcentage d'autochtones sur la LESC montait doucement vers 48-50 % ; et puis ça nous donnait un peu plus de temps pour convaincre plus de non-Kanak, bien utile vu le comportement agressif de nos adversaires contre tout dissident ou supposé tel.

Pour se préparer à l'événement, le FLNKS était conscient qu'il lui faudrait proposer à la population une esquisse du pays futur, ce que nous appelions un «projet de pays».

Nous avons discuté d'une refonte de notre projet de Constitution, dûment déposé à l'ONU en 1987. Il fut toutefois convenu que ce serait plutôt au peuple indépendant de se prononcer, et qu'un projet constitutionnel déjà gravé dans le marbre avant la préparation concrète de l'indépendance pourrait davantage être controversé, et donc contre-performant. Nous avons alors opté pour la rédaction d'un «projet de société». Nos partis n'étant pourtant pas assez soudés pour une mouture intégralement unitaire, l'opération fut donc différée plusieurs années, jusqu'à ce que l'UC se lance seule à le faire. Le Palika s'y mit l'année suivante et rédigea un projet beaucoup plus étoffé, explicatif des motivations sous-jacentes, et fondamentalement très proche sur le fond du nôtre, heureusement !

À la mi-2014 donc, un petit groupe UC fut désigné pour coordonner notre opération, avec toujours en tête de recueillir les avis de nos 32 comités locaux et d'en synthétiser les propositions. J'étais en charge de la collecte/synthèse, et mon ami Pierre-Chanel dirigeait le

petit groupe. Ce fut une belle expérience. Outre un esprit de consensus très politique, il fallait une bonne connaissance des enjeux mais aussi beaucoup de doigté, voire quelques acrobaties. Notre petit comité *ad hoc* prévoyait de présenter, à un prochain congrès extraordinaire, un ensemble de propositions potentiellement adoptables par tous, ou à tout le moins peu contestables. Ce qui est une définition possible du consensus.

Nous avions de jeunes experts qualifiés, dont quelques avocats, économistes, et juristes. Mais nous avions aussi parfois quelques personnages influents dans certains comités qui nous entraînaient vers des concepts, disons surprenants. Ayant derrière moi plusieurs centaines d'heures de débats avec les camarades en diverses réunions, je m'autorisai parfois à trancher sur une option quand des concepts étaient trop variés, voire opposés, ou quand une incertitude étrange pouvait planer.

Certains voulaient farouchement, par exemple, un État chrétien plutôt que laïc, alors que le mouvement avait déjà pris parti pour la laïcité. Enfin, une grosse minorité de comités, ne se sentant pas compétents, le dirent également et ne participèrent qu'à la décision finale. Nous avons pu conclure dans les délais donnés, soit juste un an après la décision d'ouvrir le débat, le 13 juin 2015, en assemblée à la tribu du président de notre groupe, maire également de sa commune, Ponérihouen.

Les deux seuls points vraiment débattus, parfois avec véhémence, et qui prirent du temps pour ciseler les phrases, furent sur la laïcité et sur l'émancipation des femmes. La controverse, plutôt masculine mais aussi portée par des femmes, était sur le sens donné au terme « égalité », quand la société kanak répartit des rôles et responsabilités, voire une forme de respect et de droits parfois différenciés pour chaque sexe¹.

Quand nous avons publié le [document](#), ce fut en précisant avec précaution qu'il s'agissait de notre modeste participation pour un projet de vie politique et sociale du futur pays souverain et non d'un diktat quelconque.

Il s'agissait aussi d'alimenter, avec les contributions à venir des autres partis, la préparation future d'une Constitution qui serait votée par les citoyens.

1. Dans le mariage, la femme a un rôle plus « dynamique » puisqu'elle va rejoindre le mari chez lui, intégrer les terres de son clan, et sera donc le lien entre les deux clans et alliés. La femme cultive ou pêche certaines choses et l'homme plutôt d'autres, selon des codes. Un enfant appelle plusieurs personnes « maman » et a aussi plusieurs « papa », etc.

Les sujets motivants pour les militants tournaient autour de l'éthique, de la bonne gouvernance et du respect des engagements préélectoraux dans l'action post-électorale : un signe ! Avec également la notion de démocratie parlementaire plutôt que présidentielle, qui intègre mieux les modes de vie kanak, ses traditions et ses délégations de pouvoir.

La protection de la propriété privée était le pendant reconnu de celle de la propriété clanique. Le contrôle étatique sur les ressources stratégiques comme le nickel était une évidence : pas question qu'une entreprise étrangère ait une majorité de capital. De même, la vente à l'export de minerai brut qui bénéficierait surtout à des multinationales le raffinant et le transformant devait être limité à ce qui ne pourrait pas l'être dans les usines que nous contrôlons, localement ou off-shore².

De grands changements dans la politique éducative étaient prévus, avec des diplômes locaux adaptés et s'accordant avec des pays étrangers pour des équivalences qui nous ouvriraient leurs universités, en lien avec la nôtre déjà bien en place.

Une meilleure prévention de la « délinquance », terme farouchement rejeté par le monde kanak pour qualifier ses enfants perdus, était aussi dans les cœurs avec un espoir qui incluait l'impression diffuse que ces actes délictueux baisseraient si nous accédions à la dignité de pays.

La question de la monnaie était attendue par nos adversaires pour nous déconsidérer ; après diverses consultations de spécialistes, il fut proposé un passage progressif du franc CFP à une monnaie locale arrimée à un panel de monnaies plutôt du Pacifique et qui suivraient davantage nos intérêts que l'euro, lointain et trop fort.

L'État serait donc laïc, mais plutôt dans le sens anglo-saxon ou sa neutralité se contente d'accepter à égalité toutes religions ou l'athéisme, sans exiger qu'elles restent dans la sphère privée avec un prosélytisme limité.

Le volontarisme pour améliorer la parité et la place des femmes était réel et devait s'inspirer des propositions de leurs instances représentatives propres, du législateur et des autorités coutumières.

Tout ce qui touche à la vie sociale, économique, politique, culturelle, mais aussi à la santé, à la police, à l'armée, la monnaie, les rela-

2. La SMSP a réussi le tour de force en 2008 de construire en Corée du Sud une usine pyrométallurgique de nickel dont elle est actionnaire à 51 % (et la firme coréennne Posco à 49 %).

tions internationales et l'adhésion à l'ONU – très attendue entre autres –, était abordé, voire tranché, de manière volontairement succincte sur seize pages, pour ne pas rebuter une population peu encline à des lectures longues et techniques.

Le Palika a pourtant écrit une [exégèse](#) plus intellectuelle, à son image, ce qui élargit la proposition. J'aimais beaucoup la couverture de leur document montrant la construction collective d'une case traditionnelle, avec en légende une phrase de Jean-Marie Tjibaou : « Les hommes ont attaché la paille ensemble pour ne faire qu'un seul toit. »

MACRON LANCE LA CAMPAGNE DU NON

Le Président nous a rendu visite trois jours au début mai 2018. J'ai suivi attentivement ses déplacements à visées clairement symboliques, perplexe notamment sur le sens de sa visite ambiguë et controversée à Ouvéa pour l'anniversaire des drames. C'est le 5 mai 2018 que, venu écouter [son discours](#) d'au revoir au théâtre de l'Île à Nouméa, j'ai brusquement pressenti qu'avec lui les choses ne se passeraient pas bien.

Dès les premières minutes de son allocution, il usa du qualificatif de « palimpseste » pour qualifier notre histoire ; il semblait tout aussi fier de nous glisser ce terme ésotérique que de son sens, peu équivoque. Il l'utilisa certes d'abord pour désigner les lieux, ce théâtre ayant servi à diverses fonctions successives. Mais il ajouta : « À l'image de toute la Nouvelle-Calédonie », explicitant son allusion par un euphémisme : « Traversée par plusieurs traces, plusieurs passages », et corroborant son propos d'un geste ample du bras, du style « Circulez ».

La métaphore était claire, un palimpseste étant une œuvre que des copistes ont effacée pour la recouvrir d'une seconde. Et puis il y avait cette attitude, ce regard gourmand vers les réactions du public, la satisfaction narquoise affichée qui semblait l'essence même de l'homme tout au long de son discours.

Je pensais alors que ce jeune et élégant président, quand il avait déclaré en 2017 aux Algériens que la colonisation avait été un crime contre l'humanité, n'en rejetait peut-être pas les buts, mais en critiquait simplement les moyens quelque peu barbares. Ce président manifestement sûr de lui, voire suffisant, semblait approuver qu'un peuple puisse venir en effacer un autre et le remplacer par sa propre écriture, pourvu peut-être qu'on le fît par des moyens plus subtils qu'autrefois.

Les 3 000 ans de culture kanak ne seraient donc que des « passages », des « traces » que la France serait légitime à effacer pour y graver les siennes ? Apparemment, car son discours a aussi assené quelques formes grammaticales au passé révolu éloquent : « Le combat des Kanak pour retrouver leur dignité était juste », « Pendant la période coloniale il y a eu... ». Comme si en 2018 la dignité d'être libre n'était plus d'actualité parce que l'on tuait avec plus de parcimonie ses défenseurs. Comme si la Calédonie n'était pas inscrite par l'ONU sur la liste des dix-sept derniers territoires restant à décoloniser. Comme si la France n'était plus appelée « puissance administrante ».

La suite du discours fut à l'avenant. Par une pirouette littérale-ment insensée il déclara brièvement qu'il ne prendrait pas parti pour justement pouvoir nous indiquer librement le sens de cette consultation ! Prétérition, voire paralipse, M. Macron ?!

Semblant ainsi libéré du poids de sa contradiction, le Président se lança dans un plaidoyer multiforme en faveur du *non* durant quarante-cinq minutes. Tout y passa, de la grandeur de la France à sa zone maritime, de l'axe indo-pacifique contre la [Chine](#) au ralliement à de Gaulle, de l'abandon du Pacifique par les États-Unis et le Royaume-Uni (!) à la vocation de puissance mondiale de la France qui a 8 000 soldats au total dans tous ses territoires.

Certains dirigeants se donnent parfois des buts illusoire, sur des bases biaisées. Le plus affligeant et effrayant reste cette jouissance que certains semblent avoir à agir sans vergogne, pensant qu'une responsabilité écrasante leur commande de se grandir en se débarrassant de toute éthique, dans l'intérêt supérieur de la nation.

Ainsi le Président a-t-il activé, au fil de résultats des consultations qui devenaient plus inquiétants pour ses buts, tous les mécanismes jouables, légaux ou non, éthiques ou non, qui pourraient lui faire atteindre l'objectif fixé : entraver la possibilité d'indépendance.

À partir de concepts fallacieux sur les composantes de la grandeur de la France, venus sans doute de son éducation et de sciences-po, il mit en œuvre les préceptes du Florentin Machiavel, personnage qu'il avait choisi pour son mémoire de DEA.

FANTASMER UN AXE INDO-PACIFIQUE CONTRE L'INDÉPENDANCE

La France, par une attitude déclarée neutre, s'était déjà éloignée des injonctions onusiennes qui prescrivent un « accompagnement » du cheminement vers l'indépendance des « peuples coloniaux ».

Pour atteindre ses buts idéologiques, mais aussi pour améliorer ses chances de conserver ses précieux soutiens métropolitains majoritairement à droite, Emmanuel Macron inventa alors l'axe indo-pacifique, pensant ainsi résoudre sa double équation avec panache : l'enjeu géopolitique de sauvetage de nos démocraties face à la Chine transmuterait ce colonialisme du 21^e siècle en étendard de la liberté démocratique.

Las, les choses n'ont jusqu'ici pas tourné ainsi. Pour commencer, ses services lui ont recommandé d'éviter de terme « axe », connoté très défavorablement. Il n'en a pas tenu compte.

Puis sa visite de présentation de cet axe en Australie fut un peu gâchée. Arrivé à Sydney, la veille de sa venue en 2018 en Calédonie, il y lança officiellement l'idée et évoqua fièrement la vente en cours de sous-marins français à ses hôtes. Mais les journaux et réseaux anglosaxons, moyennement convaincus, ont surtout retenu sa bourde hilarante quand il qualifia la First Lady de *delicious*, terme qui ne s'applique au mieux qu'à un gâteau, au pire à une dame, disons, émoustillante. La réputation française en a repris un coup, d'autant que le discours général était plutôt suffisant. La une du *Daily Telegraph* – et de bien d'autres journaux – dépeignit ainsi M. Macron en *Pépé le Pew* – *Pépé le putois* –, personnage de dessin animé incarnant le stéréotype du Français dragueur, tactile, voire collant.

L'épisode n'est pas anecdotique : le monde anglophone est, surtout dans le Pacifique, poliment hostile à la France, notamment depuis les essais nucléaires et le *Rainbow Warrior*, depuis aussi le refus violent d'indépendance à la Calédonie en 1984-1988³.

Mais plus profondément, la défiance ironique anglo-saxonne est liée à un désaccord de stratégie géopolitique avec la France : États-Unis comme Royaume-Uni considèrent qu'il vaut mieux émanciper volontairement une colonie dans de bonnes conditions pour la garder en alliée sûre, plutôt que de la garder de force avec les risques de rébellions, voire d'alliances dans le camp adverse. Ils considèrent ainsi l'option colonialiste française comme un combat du passé contre-performant, et s'amuse ou s'inquiètent selon l'épisode de ses déboires et tourments récurrents.

L'Australie (1901) et la Nouvelle-Zélande (1907) se sont émancipés de la Grande Bretagne en douceur et gardent avec elle des liens

3. Ils avaient voté, en 1986, la réinscription de la Calédonie sur la liste onusienne des pays à décoloniser.

forts. Et tout comme les États-Unis, ils ont des alliances fortes – parfois des associations ou partenariats – avec la plupart des ex-colonies du Pacifique.

S'ils restent pourtant discrets, c'est à la fois parce que la France reste un allié du bloc de l'Ouest, mais aussi parce que leur propre attitude vis-à-vis des peuples qu'ils ont dominés est loin d'avoir été irréprochable.

Par ailleurs, c'est Donald Trump qui inventa en 2017 le terme fourre-tout « indo-pacifique » qu'il qualifiera ensuite d'axe, en modifiant le nom des « forces américaines dans le Pacifique » en « forces américaines dans l'Indo-Pacifique ».

La France n'a même pas pu s'appuyer sur l'Inde – un comble vu la dénomination –, celle-ci ne suivant pas la démarche. Enfin, en septembre 2021, les États-Unis ont sciemment torpillé la velléité française en créant *ex nihilo* une alliance nommée Aukus (Australia, United Kingdom, United States). L'Australie annulait dans la foulée son énorme contrat d'achat de sous-marins français, au profit des États-Unis. M. Macron avait-il sérieusement préparé les choses, sans demander leur avis ni à l'Inde ni aux États-Unis ? Voulait-il faire un gigantesque axe – englobant les trois quarts de la planète –, tout seul ?

L'important pour nous, qui devrions servir de base militaire, est que cet intérêt supérieur qui commanderait, paraît-il, de rester Français, se révèle comme monté à la va-vite sans fondement, sinon celui de nous contrer. Insuffisant.

Début août 2022, pathétique soubresaut de l'axe, trois avions Rafale sont venus chez nous de Métropole : ils ont mis trois jours pour ce faire car ils nécessitaient des avions ravitailleurs et des escales. La ligne régulière Paris-Nouméa en Airbus nous prend environ vingt-cinq heures, escales comprises ! De plus, l'un des Rafale a connu deux incidents techniques qui l'ont cloué au sol. Mais c'était une première prestigieuse, nous disait-on, confirmant l'efficacité militaire française, sa présence sécurisante dans le Pacifique et sa capacité à se « projeter ».

Déjà, lors de la Deuxième Guerre mondiale, quand la Calédonie décida de rejoindre la France libre et d'écarter son gouverneur pétainiste, les premiers à débarquer en Calédonie furent les Australiens, et Nouméa ne l'avait su qu'en voyant leurs navires accoster, craignant tout d'abord avoir affaire aux Japonais. Les Américains vinrent en masse, mais plus tard.

En supposant exact – il faut un effort – le fantasme macronien d'expansion chinoise envahissant un jour le caillou resté pays dépendant, il me semble probable que la France trouverait plutôt les Kanak en ennemis intérieurs potentiels, non par sympathie pour la Chine, mais pour se libérer. Tandis qu'en cas d'indépendance amicale, le pays, qui resterait certainement dans la sphère occidentale, ne changerait pas de cap.

Le soupçon est d'ailleurs déjà là : la fête gâchée sur le tarmac de notre aéroport international lors de la venue des Rafale a beaucoup amusé dans nos rangs. C'est que l'un des trois pilotes était kanak, aïe. Et il arborait à l'épaule l'écusson d'un avion sur fond de drapeau Kanaky ! Tollé des droites, justification étonnée des militaires : ils étaient fiers de venir au pays ensemble avec cette oriflamme « régionale » de solidarité habituelle et n'y voyaient pas de mal, eux.

PREMIÈRE CAMPAGNE, *ALLEGRO MA NON TROPPO*

Nous sommes donc partis en campagne pour le oui, à la question qu'avait finalement définie par arrêté le conseil des ministres français, comme prescrit par l'ADN : « Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? »

Une campagne plutôt efficace en dehors de la conurbation du grand Nouméa. Notre congrès préparatoire du FLNKS avait sagement prévu de baser les actions sur des comités communaux *ad hoc*. Ils regroupaient les militants volontaires se disant indépendantistes, quelle que soit leur affiliation ou qu'ils soient non affiliés.

Le lien avec le bureau politique du FLNKS se faisait *via* la désignation par ces comités de deux coordinateurs devant donner une adresse email et un numéro de téléphone.

La structure elle-même du Front n'était pas organisée pour avoir une trésorerie propre importante et le nerf de la guerre financier, comme le *modus operandi*, s'organisèrent naturellement selon les habituels liens puissants des relations inter-kanak : par clan, tribu, chefferie, région coutumière. Les non-Kanak indépendantistes étaient pour la plupart déjà rodés à ces processus.

La surprise fut l'émergence spontanée de drapeaux Kanaky comme une floraison de cerisiers printaniers au Japon ! Ils étaient partout, sur des hampes de bambou, sur les balustrades des ponts, en tous points improbables comme par jeu aussi, en haut de manguiers

ou à mi-hauteur de pylônes électriques et, bien sûr, sur des milliers de maisons et de cases. Des groupes s'étaient constitués, joviaux, et j'ai parcouru comme tant d'autres des kilomètres à pied pour accrocher de-ci de-là des drapeaux ou, pour de plus grandes longueurs, des morceaux de manou qui reproduisaient les motifs de notre bannière. De véritables guirlandes envahissaient ainsi des aires de repos ou des entrées de tribu ou village.

Même certains de nos opposants admettaient que ce drapeau était joli et égayait le paysage ; c'était la bannière proposée sans succès au pays, pour tous. L'emblème flottait comme un fier consensus national. À l'exception notable du grand Nouméa, qui regroupait plus des deux tiers de la population, où il se faisait plus rare car rapidement enlevé.

Ce fut une phase puissante dont le temps d'action fut en lui-même très fédérateur, notamment auprès de la jeunesse. Et puis, il y eut les meetings. Systématiques, préparés *via* les réseaux sociaux et le bouche-à-oreille kanak pour les plus grands rassemblements ou parfois quasi familiaux dans les petites tribus.

La plupart se tenaient dans des lieux ouverts, maisons communes ou farés ; les plus importants avaient l'ajout de tivolis⁴ pour abriter du soleil, mettre des stands de nourriture ou vendre drapeaux et autres signes militants. Très souvent, il y avait une poignée de Calédoniens du cru, qui étaient choyés comme des trésors, nouveaux venus un peu gênés ou grandes gueules déjà militantes qui prenaient volontiers la parole. Car il y avait toujours un temps important de débat avec les gens, souvent amical, parfois avec une opposition feutrée, toujours courtois. Pour beaucoup, ces moments étaient discrètement intenses, car l'on se retrouvait dans des situations rarement rencontrées, à exposer publiquement des motifs, espoirs, arguments pour l'indépendance du pays, tous ensemble.

Ce fut plus compliqué sur la ville ; à Nouméa, contrairement à ce que nous appelons la « brousse », nos sympathisants potentiels étaient plutôt dans les habitats sociaux ou les « squats », souvent près des mangroves. Beaucoup étaient déconnectés de toute vie politique. Ils s'affirmaient souvent indépendantistes par solidarité ethnique ou sentiment que ce pays était avant tout le leur, mais ils se défiaient de tout politicien, y compris indépendantiste, et disaient clairement qu'ils ne les voyaient qu'avant les votes, et sans résultat quant aux promesses !

4. Appellation locale du « barnum », abri de toile pliable pour les fêtes et les foires.

Les liens familiaux étaient utilisés pour prendre rendez-vous et les rencontrer ; et la musique locale du Kaneka⁵, érigée en fierté nationale depuis quarante ans, contribuait à souder l'ambiance.

Curieusement la question de l'usage des médias était quasiment ignorée. Il était considéré comme un fait acquis qu'ils étaient contre nous : c'était des Blancs, ils voulaient rester français, et c'était leur droit de s'exprimer dans leur monde. Le constat est assez terrible, il montre à la fois les clivages et les incompréhensions.

Les indépendantistes sous-estiment l'intérêt d'utiliser ces médias afin qu'en face on comprenne mieux leur point de vue, voire y adhère. Et les dépendantistes surestiment l'influence sur les indépendantistes de tout ce qu'ils brassent dans leurs médias et pensent à tort que le monde kanak va finir par être convaincu de l'évidence qu'il vaut mieux rester français.

Dans ces jeux parallèles, les journalistes sont le plus souvent de bonne foi dans leurs biais intellectuels, en Européens ou assimilés, et veulent davantage nous convaincre que nous combattre. Il y a une sorte d'absence de recul, de capacité à restituer les éléments de la pensée indépendantiste ; seule une poignée d'entre eux montre une pensée organisée de combat pugnace et sans scrupule contre nous. Globalement, ils sont à vau-l'eau, laissent libre cours à la pensée de base de leur milieu, sachant qu'aucun supérieur ne le leur reprochera et, qu'au contraire, ils auront droit à quelques appréciations complices parfois appuyées.

Quelques exemples, pour poser l'ambiance.

NC la 1^{re}, notre télévision du service public donc, largement dominante dans le paysage audiovisuel vu ses moyens et le peu de véritable concurrence, a réalisé un [micro-trottoir](#) à Nouméa dès que le libellé de la question qui serait posée à la consultation 2018 a été publié. But unique déclaré de l'opération : savoir si les termes en étaient clairs. Mais sur huit enregistrements retenus et publiés – et donc sûrement bien plus enregistrés –, seuls deux ne répondaient qu'à cette question ; quatre expliquaient clairement – sans que la chaîne ait coupé cette partie – pourquoi ils voteraient non et les deux derniers exprimèrent un oui très hésitant, si ce n'est un « oui peut-être ».

5. Genre musical créé à partir des rythmes de la danse du pilou kanak, créé avant 1984 en préparation du 4^e festival des arts du Pacifique à Nouméa, annulé à la suite des troubles, mais ensuite développé, diversifié, et très populaire.

Il n'est nul besoin de *fake news* pour être biaisé : le mensonge par omission est plus discret et tout aussi efficace. Un samedi, peu avant le vote, il y eut à la fois un meeting de la droite réunissant plusieurs centaines de personnes et un concert pour l'indépendance réunissant plusieurs milliers de militants et de sympathisants. Le meeting fut bien documenté, avec sympathie, tandis que le concert passa simplement à la trappe.

Nous avons également vu surgir – ou ressusciter comme par hasard – sur NC la 1^{re} de beaux magazines hebdomadaires. L'un, *[Les Chemins de l'histoire](#)*, retraçait opportunément les révoltes de 1984-1988, sujet hypersensible ; le commentateur vibrait d'ailleurs d'accents passionnés, avec un parti pris stupéfiant, mais probablement réellement ressenti ! Un *sit-in* kanak non-violent tabassé par les forces de l'ordre avait suscité un tollé des médias français ? C'est qu'ils étaient mal informés. Le massacre de Hienghène ? Il s'expliquait par une forte pression morale kanak sur les assassins. Une grande manifestation de droite quasi entièrement européenne était montrée ? Un zoom appuyé était fait sur un petit groupe de femmes kanak assorti du commentaire : « Les Kanak sont dans la rue ! »

Une chaîne digne de ce nom doit organiser, à l'occasion d'un référendum, quelques débats ; ce fut donc fait. Mais ils furent inégaux : les droites étant divisées, contrairement au FLNKS, ses représentants étaient invités en plus grand nombre ! Et les temps de parole, quasiment jamais décomptés sérieusement, là encore réglés sur le principe « un homme, une voix ».

Il y eut aussi le biais civilisationnel, toujours non contrôlé par les présentateurs et préjudiciable au monde kanak, plus policé ! En effet, dans un face à face, un Kanak ne coupe pas la parole à son contradicteur, ce que fait abondamment celui-ci. Le résultat, vu l'absence d'arbitre, était une caricature de débat.

Ce qui n'empêche pas chaque camp de compter les points, différemment d'ailleurs ! Après un débat mémorable, toujours sur NC la 1^{re}, entre Philippe Gomès, député représentant les droites, et Louis Mapou, master de géographie, pour le FLNKS, je restais perplexe sur l'impact et l'appréciation des téléspectateurs. J'ai donc demandé leur opinion à diverses personnes des deux bords. Le verdict était clair. Côté kanak : il y avait eu la dignité, le calme et la maîtrise d'un grand dirigeant kanak face à l'arrogance et la suffisance détestable d'un homme bavard et perdu. En face, par contre, on voyait un Philippe

Gomès qui avait dominé, voire écrasé, un adversaire qui ne faisait pas le poids. Adversaire pourtant devenu, depuis juillet 2021, président du gouvernement du pays, quand M. Gomès, qui n'a pu se représenter, est quelque peu marginalisé.

« LA PLUS BELLE MARCHÉ »

L'avènement des référendums était le point d'orgue tant espéré pour enfin déboucher sur la pleine souveraineté. Mais je ressentais un malaise, car ce cap voulu, promis et signé semblait bien distordu.

Ma retraite prise opportunément en 2017 à 64 ans (!) me permit de sortir la tête du quotidien pour chercher une vision d'ensemble de ce qui se tramait, puis de l'écrire.

Concrètement, nous avons passé plusieurs étapes logiques. De l'insurrection 1984-1988 avec une proposition précoce et mort-née d'indépendance-association en 1985, nous étions sortis avec un renfort de notre capacité à soutenir une indépendance, *via* les accords Matignon en 1988-1998.

Puis la promesse du référendum de 1998, à l'issue incertaine du fait de l'anti-indépendance persistante de certains et donc de la menace de conflits, avait été reportée d'un commun accord.

Ce report supplémentaire de 1998 à 2018, donc d'une génération, promettait d'aboutir non plus à une question sur l'indépendance mais à une proposition de pleine souveraineté accompagnée, après une prise en charge progressive sur vingt ans, programmée ensemble.

Cette fois, les groupes politiques calédoniens parrainés par l'État français lui-même avaient signé l'accord de Nouméa, dit ADN, certifiant ainsi qu'ils feraient chemin commun et déblaieraient ensemble le sentier durant cette période, vers une indépendance amicale pour tous. Un objectif que voulait ardemment le peuple autochtone kanak, légitimé en cela par l'ONU.

La pleine souveraineté était la « vocation » affirmée du pays, son destin commun, avec d'entrée de jeu une citoyenneté préfigurative, et devait être « accompagnée » par l'État. Les Calédoniens feraient peuple en route, par leur cheminement conjoint, les orientations prises en commun, et accéderaient ensemble à égalité, sous l'impulsion bienveillante de la France et de l'ONU, à la dignité de la liberté dans la fraternité.

Belle image. Mais la coalition des groupes signataires non autochtones – et le parrain lui-même – multiplièrent en route les fausses pistes, les haltes, les entraves. Si bien qu'après vingt ans l'on risquait d'entrevoir la clairière d'où l'on était partis, avec au fond le précipice d'où l'on était laborieusement sortis.

Ces visions me tournaient dans la tête, et personne n'expliquait ce qui s'était passé. Chacun poursuivait le chemin, têtue, imaginant possible d'arriver à marche forcée à la clairière dont il avait rêvé. À l'approche des consultations, j'avais besoin de faire une synthèse. J'avais aussi fait le chemin, en situation particulière, à la fois fleur à la bouche et sabre⁶ à la main. J'imaginai alors en retracer le trajet et les péripéties. Pour moi, pour mes proches, pour prendre du recul aussi, et témoigner lucidement.

Neuf mois plus tard j'avais écrit quelques 150 pages d'un petit ouvrage dont je ne savais que faire. Je l'intitulais *La plus belle marche*, le parcours sur nos sentiers détournés, vers la marche ultime – devenue bien haute – de la souveraineté qu'il restait à escalader *via* un, deux ou trois référendums.

Je pensais imprimer localement une vingtaine d'exemplaires. Les prix d'impression limitée étaient prohibitifs. Mais j'étais aussi poussé par quelques amis lecteurs à publier au pays ; bien d'autres le font pour peu de ventes. Quoique je n'aie aucun éditeur, je me lançais alors dans une impression à coût raisonnable en Australie, pour 500 exemplaires.

Je dus réimprimer quelques mois plus tard, vendis finalement près de 1 000 exemplaires, et en donnai environ 250. À notre échelle, il paraît que c'était un succès de librairie ; j'étais en tous cas agréablement surpris.

J'avais de la sorte, outre la satisfaction d'apporter ma contribution au lancement de la première consultation en 2018, le plaisir de riches rencontres occasionnées par la publication, *via* des conférences, meetings et autres médiatisations.

VAINQUEURS TRISTES, PERDANTS OPTIMISTES

À l'approche de la consultation, quelques sondages apparurent. C'était une nouveauté demandée discrètement par nos opposants, ainsi que par Calédonia TV. Ils n'étaient pas du tout bons pour nous.

6. Le « sabre » désigne en Calédonie le « coupe-coupe » ou machette ; c'est un outil de tous les jours pour aller aux champs, débrousser les sentiers...

Le premier donna lieu à un petit épisode symbolique et cocasse alors que je me présentais à Calédonia pour parler de mon livre. Le directeur de la chaîne, un Métropolitain sans doute de gauche, me reçut et fut décontenancé quand j'arrivais avec le petit geste de bonjour (manou et billet), traditionnel en milieu kanak. Car j'étais pour la première fois dans ce lieu, que je considérais comme kanak car voulu et construit par eux. Le staff kanak vint à sa rescousse avec discrétion et efficacité.

Le directeur décida alors de m'accompagner et nous avons ainsi discuté, notamment du dernier sondage réalisé par la filiale locale d'un institut métropolitain, qu'il avait sans doute commandé lui-même. Comme il me demandait avec une certaine malice de commenter les perspectives qui nous donnaient à 25 % de oui, au mieux, je lui fis observer qu'il ne trouverait pas beaucoup de Kanak pour répondre au téléphone à une voix métropolitaine inconnue qu'ils sont indépendantistes. Car en Calédonie, on évite de contredire, et une voix de « Blanc » est probablement contre l'indépendance. Alors on transige.

Il me regarda étrangement, n'osant pas trop lui non plus contredire l'auteur engagé, mais pensant clairement que mon militantisme pouvait être corrélé de mauvaise foi. La suite montra à nouveau la compréhension problématique d'un monde difficile à cerner pour « eux ».

Plusieurs autres sondages suivirent, tous de la même eau, que ce soit Harris-NC ou I-Scope, pour ne citer que ceux-ci. Nul écho localement bien sûr des sondages sur la Métropole – dont l'un commandé pourtant par France TV en septembre 2018 – qui montraient de façon constante que dans l'Hexagone la population – du moins ceux qui répondaient – était aux deux tiers favorable à ce que la France donne l'indépendance !

Au bout du compte, nous avons perdu, avec 43,3 % de oui ; et ces sondages, très peu commentés dans nos réunions, mais présents dans tous les esprits, ont sans doute contribué à nous faire avoir aussitôt le sourire. À l'inverse, une déception palpable se lisait dans les silences ou les appréciations amères des droites locales !

À 23 heures – pour nous –, le soir du scrutin, M. Macron y alla de la lecture d'un petit texte convenu, voire insipide, un peu décalé car manifestement pré-écrit, où il se félicitait du choix des Calédoniens.

Le Canard enchaîné publia peu après un commentaire attribué au Président, décrit comme « plus inquiet en privé » :

Le non n'a rien de franc et massif et sera interprété par beaucoup comme un « oui peut-être », ou un « oui bientôt ». Si on veut garder ce territoire dans la République, ce qui est hautement souhaitable, il faut partiellement, progressivement et réellement, le décoloniser.

Une pensée explicite, et quelque peu nauséabonde, notamment le « partiellement ».

Nos 43,3 % ne me réjouissaient pas autant que les camarades. Notre communication pour dépasser la sphère kanak était embryonnaire, pour deux raisons principales me semble-t-il. D'une part, il y avait cette culture du respect qui évitait d'aller titiller l'autre, lui expliquer, le convaincre. D'autre part, il y avait une sorte de vide spontané d'arguments raisonnés à proposer à l'adversaire ; par exemple, quand j'interrogeais des amis sur leurs raisons d'être indépendantistes, ils restaient d'abord dans un silence étonné – c'est tout juste si la question n'était pas suspecte –, puis arrivait un évident : « Parce qu'on est chez nous, c'est notre pays, ce n'est pas à la France de commander ici. » Il fallait en demander plus pour obtenir des arguments comme le risque de disparition de leur culture, de marginalisation globale. Et il fallait citer les arguments des adversaires pour qu'ils aillent à regret sur ce terrain, dont ils n'avaient souvent que faire !

Bien sûr, des non-Kanak pouvaient comprendre seuls, avec un peu d'empathie, la volonté indigène de recouvrer la liberté, en soi. Mais donner aux non-Kanak des arguments qui dépassent le rejet autochtone légitime, comme la dignité d'être libre, le plaisir de se sentir citoyen ici, l'amélioration des relations inter-ethniques, ou l'ouverture économique/diplomatique aux pays proches et autres, n'était pour moi pas un luxe !

Les plus diserts de mes amis mentionnaient ensuite la fraternité retrouvée – le fameux destin commun –, le développement endogène, l'entraide meilleure, la baisse du racisme, l'école qui rejette moins, la résorption des dérives stressantes d'une partie de la jeunesse.

Pourtant, les chiffres des votes indiquaient la démarche à suivre ; l'ADN incluait les non-Kanak « citoyens » dans ces votes, et si nous parvenions à incorporer une partie d'entre eux à notre panier indépendantiste, cela nous donnerait la majorité. Il fallait donc davantage de volontarisme sur le sujet.

La grande satisfaction collective était par contre que l'argument des droites, dont on redoutait qu'il s'avère juste, était balayé : non, bien au contraire, les Kanak n'ont pas renoncé à leur liberté ! Le pourcentage des oui en tribu atteignait parfois 100 %, et tournait souvent à 90 %.

Plus étonnant, alors qu'on avait constaté dans d'autres pays, comme le Québec ou l'Écosse, un engouement pour l'indépendance inférieur à la popularité des leaders indépendantistes aux élections, ici c'était le contraire : les votants veulent plus l'indépendance qu'ils n'aiment leurs leaders ! Aux élections provinciales, les listes indépendantistes oscillaient entre 32,8 % des votants en 1989 et 41,5 % en 2014 : le référendum avait battu le record à la fois en participation et en pourcentage.

Autre surprise, à rebours des plaisanteries de salon de la droite : un sondage à la sortie des urnes montrait que plus les Kanak étaient aisés et éduqués et plus ils avaient voté oui ! Ici, point de vote cœur vs porte-monnaie donc !

Le dernier enseignement, et ça allait se renforcer pour le scrutin suivant, était la participation massive des deux camps, à 80 % !

Au niveau des projections, et bien que le résultat soit déjà plus élevé que prévu, une progression pour 2020 restait probable ; même des « spécialistes » de droite commentaient que nous avions une abstention résiduelle mobilisable supérieure à celle de l'adversaire.

Par exemple, le Parti travailliste (issu du syndicat USTKE qui avait été lui-même cofondateur du FLNKS), opposé à l'ADN qu'il considérait comme une trahison de notre but de souveraineté, était sorti du Front et s'était abstenu, mais il semblait vouloir revoir sa position. Avec eux, nous aurions passé les 46 % : encore insuffisant, mais mieux. Il y avait aussi les squats, peu politisés mais qui nous étaient plutôt favorables et pouvaient voter davantage. Enfin, l'engouement de voir que finalement la victoire était à portée pouvait retourner les découragés qui n'avaient pas voté, ceux qui avaient estimé que les dés étaient de toute façon pipés et qui voyaient le « terrain » comme seule alternative.

Ultime perspective positive, vue avec un plaisir un peu revancharde : pour la première fois de l'histoire coloniale du pays, un mouvement d'émigration durable était apparu. Par des non natifs essentiellement et à un taux supérieur à l'immigration. Enclenché depuis environ 2014, sans doute par crainte de troubles aux référendums, par

peur de l'indépendance et aussi à cause d'un certain ralentissement économique depuis la fin du boom pour la construction de deux usines de nickel. Le mouvement était lent mais continu, avec une double conséquence : la population globale stagnait et mécaniquement l'électorat kanak remontait légèrement en proportion⁷.

De leur côté, les électeurs dépendantistes ne comprenaient pas trop ce qui leur arrivait. Les politiciens les avaient préparés à une victoire bien supérieure, au point qu'il leur fut demandé par anticipation d'avoir le triomphe modeste, de ne pas humilier les Kanak. Selon eux, la preuve allait enfin être administrée que les indigènes avaient finalement compris l'inanité de l'indépendance, la chance d'être Français. La propagande avait aussi ancré en eux un énorme mensonge : le vote indépendantiste stagnerait, voire régresserait, depuis trente ans ; les courbes et les résultats des élections démentaient pourtant clairement ces allégations. Mais qui allait rechercher les chiffres ?

Le fait est que les dépendantistes manquaient de repères. Comme l'a exprimé en un beau raccourci à la radio d'État Emmanuel Tjibaou, fils de Jean-Marie et directeur à l'époque du magnifique centre culturel dénommé Tjibaou⁸ en hommage à son père : « La plupart des Européens des beaux quartiers du sud-est de Nouméa ne connaissent du monde kanak que leur femme de ménage. »

Parfois invité en ces lieux aisés pour des soirées de la « bonne société », je me suis à plusieurs reprises vu confier par des convives qu'ils ne s'aventuraient guère en « brousse » par crainte de s'y faire « caillasser ». Je leur rappelais alors dans un sourire – façon kanak – qu'une part importante de la population n'y est pas kanak et y vit normalement, dont moi.

PROVINCIALES 2019 : LES INDÉPENDANTISTES VERS LE POUVOIR

Si la consultation avait montré l'inaltérable volonté kanak d'être libre, elle avait aussi mis à jour qu'en certains fiefs calédoniens, des familles entières non kanak avaient basculé en faveur de l'indépendance.

Des noms connus d'Européens présents depuis des générations osaient afficher sur les réseaux, parfois à la télévision, leur volonté de

7. Voir la courbe des populations de 1774 à 2022 page 31.

8. La construction de ce centre culturel destiné aux cultures kanak et océaniques avait été programmée par les accords Matignon en 1988. Il a été inauguré en 1998 et Emmanuel Tjibaou (titulaire d'un master en linguistique/ethnologie) en a été le directeur de 2011 à 2022.

créer un pays avec les Kanak. Chose impensable quelques années auparavant. Certains s'affilièrent même à un parti indépendantiste, tels le fils du maire de la principale bourgade de brousse qui a adhéré au Palika, de jeunes diplômé-es à l'UC ou d'autres encore à des partis plus nouveaux.

Le pire était à venir pour les dépendantistes : six mois après la consultation de 2018, il y avait les élections provinciales du 12 mai 2019. La campagne reprit donc, chacun pour son parti cette fois ; avec la valse presque routinière des « je t'aime moi non plus » selon les contextes ; presque avec aisance chez nous ; avec plus de rancunes en face.

Inévitablement après l'effort de 2018, la participation arriva cette fois à son point le plus bas depuis 1989, avec un taux pourtant encore plutôt civique de 66,5 %, si l'on compare aux élections dans l'Hexagone. Les enjeux semblaient faibles par rapport à ceux du référendum, mais les conséquences furent en fait considérables.

Forts de notre élan, nous caressions l'espoir d'emporter pour la première fois la majorité à notre Congrès : 54 des 76 élus provinciaux du pays « montent » aussi au Congrès, selon le résultat de chaque liste, avec un quota proportionnel par province, et nous étions en trajectoire de progression.

De plus, le système électoral avantage légèrement les deux provinces moins riches et moins peuplées, à dominante indépendantiste : le Nord et les Îles. Cela faisait hurler les dépendantistes, qui oublient à la fois qu'ils ont validé ce système et qu'il est courant dans bien des pays, y compris la France, d'avoir des mécanismes qui donnent une petite surreprésentation aux zones plus vastes et moins denses, plus fragiles : communes, régions ou parfois États d'une fédération. L'intérêt est de freiner l'exode rural en leur donnant une voix un peu plus forte. Les répartitions financières suivent généralement les mêmes logiques.

Cela n'empêche pas nos adversaires de tricher régulièrement en brandissant comme exemple d'injustice le nombre d'électeurs pour avoir un siège dans les provinces et non au congrès, qui ont des représentations pourtant différentes. Car si les deux petites provinces (Nord et Îles) ont en proportion de leur nombre d'habitants plus d'élus provinciaux que la province Sud, elles n'envoient par contre qu'une partie moindre de ces élus au congrès, ce qui conserve à peu de chose près une vraie représentation proportionnelle du pays au Congrès calédonien.

La publication des résultats des provinciales fut un triple séisme pour nos adversaires : deux secousses de taille s'additionnèrent pour en créer une troisième, laquelle s'avérera à l'échelle du temps la plus puissante.

Première secousse : les groupes indépendantistes obtinrent 26 sièges au Congrès contre 25 pour les groupes dépendantistes. La majorité relative devenait indépendantiste : du jamais vu. Le seul exemple qui s'en approchait était celui des élections à l'Assemblée territoriale de 1979 où le Front indépendantiste mené par Jean-Marie Tjibaou avait obtenu quatorze sièges, le RPCR gardant la majorité relative de justesse avec quinze sièges. La FNSC⁹ centriste avec sept élus prenait alors la position d'arbitre. Après une valse-hésitation de plus de deux ans, la FNSC, lassée de l'intransigeance corporatiste de son allié RPCR, partait aux côtés du FI pour nommer Jean-Marie Tjibaou comme vice-président du gouvernement (le président était le gouverneur). Ils formèrent une majorité progressiste qui fit le plus grand bien au pays... mais subit de graves remous et incidents provoqués par le RPCR.

Avec le recul, il est clair que l'ADN nous a été favorable électoralement, et que l'acquisition progressive de nouvelles compétences, qu'il prescrivait, renforçait la volonté d'indépendance au contraire des espoirs des dépendantistes : nous avons obtenu 21 sièges sur 54 aux premières provinciales de 1999, puis 23 sièges en 2009, 25 en 2014, et donc 26 en 2019. Nos adversaires passaient ainsi de 30 à 25.

La seconde secousse vint d'un parti récent de la communauté immigrée d'îles polynésiennes françaises voisines : Wallis et Futuna. Les trois quarts de cette communauté sont maintenant implantés solidement en Calédonie, étant d'ailleurs pour beaucoup citoyens locaux¹⁰.

9. Fédération pour une nouvelle société calédonienne : parti centriste de l'époque comprenant surtout des Calédoniens plus proches du milieu kanak.

10. Il ne reste que 11 000 hab. sur leurs îles d'origine, à 1 900 km à l'est de Nouméa. La France a cruellement manipulé et délaissé ces populations, ce que peu d'habitants reconnaîtront. Protectorat français que les cadres catholiques ont verrouillé dès 1886, W & F est un TOM depuis 1961, avec 3 rois rémunérés, le catholicisme quasi obligatoire et un préfet métro en guise d'assemblée exécutive. Économiquement, il n'y a rien qu'un paradis fiscal, une zone franche et des pavillons de complaisance, ce qui arrange bien des affaires discrètes, sans pour autant développer ces îles. Le PIB/hab est au tiers de la Calédonie, proche de Mayotte (dernier de la classe). Le taux d'occupation de la population est le plus faible des outre-mer. Les jeunes partent, la natalité s'est effondrée. Si encore il y avait là-bas une paisible ruralité solidaire ; mais l'indice des inégalités y est le plus mauvais des outre-mer. Ces îles sont également enclavées : il faut passer par Nouméa pour en sortir. La France y a exporté son Covid par inconscience d'un fonctionnaire, ce qui y a fait une hécatombe vue l'obésité et les comorbidités massives.

C'est ainsi que l'on a vu progressivement émerger en Calédonie de jeunes cadres émancipés. À partir d'un sous-prolétariat inféodé au patronat et à ses relais politiques, au point de servir de milices contre les Kanak durant les révoltes, s'est créée une communauté qui ne veut plus revenir au pays et qui s'est investie avec plus de recul et de discernement dans son pays d'adoption.

Milakulo Tukumuli, 38 ans en 2023, Futunien né à Thio, dont je connaissais la famille, docteur en mathématiques et businessman, est l'un de ceux-là. Il a créé le parti L'Éveil océanien en mars 2019 et l'a fait accéder presque aussitôt à la place enviée de faiseur de rois, avec trois élus charnière au Congrès !

C'est ainsi qu'est arrivé le troisième séisme, conjonction des deux premiers : les trois élus s'additionnèrent aux 26, formant une majorité absolue.

Le Premier ministre Messmer, qui en 1972 organisait encore le peuplement de la Calédonie pour noyer les Kanak, avait été prémonitoire : il ne voulait pas y envoyer de gens du Pacifique car ils pourraient un jour se sentir des accointances culturelles avec les autochtones. Il fallait des Européens ou à défaut des Réunionnais, avec surtout des femmes, bien sûr, des « secrétaires mécanographes » par exemple. Il eut cette admirable prescription : « Sans qu'il soit besoin de textes, l'administration peut y veiller. »

Les droites crurent un temps logique que ce petit parti majoritairement contre l'indépendance par adhésion quasi coutumière à la France soit à leurs côtés, voire sous leur contrôle, comme au bon vieux temps. Mais leurs positions politiques et sociales étaient par trop conservatrices pour cette communauté paupérisée. Et les cadres de l'Éveil, ancrés dans les solidarités océaniques et bien formés, avaient les clés pour jauger ces politiques. Ils les estimèrent rédhibitoires. Le manque de finesse relationnelle de nos droites, incluant une forme de mépris racial et utilisant des injonctions assassines, acheva le schisme.

Il y eut alors un long jeu feutré de séduction répulsion où l'on entendit le numéro deux du parti, Vaimu'a Muliava, Wallisien et indépendantiste, à l'inverse de son président, estimer qu'avec le RPCR cela avait été « un amour à sens unique », et qu'il n'y avait « pas eu de retour sur investissement ». L'Éveil océanien a finalement suivi logiquement ses électeurs : marginalisés, voire méprisés eux aus-

si, ils voulaient les réformes que souhaitaient les indépendantistes. Immigrés de peu de générations, ils craignaient pourtant l'indépendance. Leurs élus ont donc siégé avec les indépendantistes tout en estimant que le pays devrait attendre d'être prêt (ou eux ?) pour devenir souverain : ils jouaient dans leurs déclarations une gamme étrange allant du « oui, mais pas tout de suite » au « Non, pas maintenant » !

Le FLNKS s'en est contenté, en grinçant des dents devant leur thème de l'impréparation devenu ritournelle lassante ; mais en souriant aussi, au vu de ce que ce changement de main permettait politiquement, économiquement et socialement. Sans compter les promesses potentielles d'un plus grand rapprochement sur le moyen terme.

Après plusieurs effets de balancier parfois inénarrables, l'Éveil s'est donc rapproché des indépendantistes au Congrès, qui a ainsi élu Roch Wamytan (UC) président en 2019 (réélu chaque année depuis). Puis l'Éveil fit basculer le gouvernement, *via* le Congrès qui en désigne les membres à la proportionnelle tous les cinq ans. Louis Mapou du Palika fut ensuite élu président du gouvernement le 8 juillet 2021 ; il est toujours en poste en 2023.

À noter, car cela aura des conséquences sur le second référendum, que l'effet balancier avait à nouveau fonctionné entre les droites aux provinciales 2019. Celles-ci se composent depuis longtemps d'environ un tiers de modérés, un tiers d'extrémistes et un tiers d'hésitants entre les deux. La droite modérée, qui avait raflé le tiers d'hésitants en 2014, et donc représentait les deux tiers des dépendantistes, reperdit ce tiers en 2019.

L'argument massue utilisé par les modérés pour gagner la fois précédente s'était retourné contre eux : ils étaient désormais les traîtres qui, à cause de leur mollesse envers les Kanak, et de leur penchant coupable vers une autonomie forte – une « petite France dans la Grande » – avaient conduit les Kanak à un score improbable. La campagne 2020 pour le second référendum s'annonçait donc beaucoup plus tendue.

CHAPITRE 2

2020, DEUXIÈME CONSULTATION : LES TAUX SE RESSERRENT

RÊVES D'ENDIGUEMENT, À DROITE TOUTE

Fin 2019, notre droite extrême dépitée par la consultation de 2018, mais boostée par ses résultats aux élections provinciales, commençait à suggérer d'étranges et dangereuses « solutions » d'avenir pour l'après-seconde consultation.

Pierre Frogier, sénateur LR calédonien, ouvrait le bal avec une assertion très républicaine : « Quel que soit le résultat, personne ne s'y soumettra. » Puis il s'en fut directement présenter ses divines inspirations au Sénat plutôt qu'en Calédonie, un cénacle dont il sortit particulièrement satisfait, croyant être entendu quand il n'était qu'écouté.

On comprit alors qu'il avait un rêve pour résoudre l'équation raciale, un peu à rebours d'un illustre prédécesseur, et se voyait volontiers en sauveur : « Gérard Larcher m'a dit que j'avais déjà évangélisé le Sénat ! », pontifia-t-il. Il prit ensuite son bâton de pèlerin : « J'ai vu Édouard Philippe, François Baroin, Christian Estrosi, Dominique Bussereau et bien sûr Nicolas Sarkozy, que je vois à chaque fois que je vais à Paris. »

Des propos qui devraient nous alerter sur l'influence importante des réseaux de droite, que nous sous-estimons trop souvent, même si Frogier surjouait sa partition. L'opinion des dirigeants de la France est influencée par ces élus, et cela se traduit contre nous en politiques concrètes, s'ils n'ont pour interlocuteurs que de tels personnages.

Le FLNKS n'avait alors, quant à lui ni député, ni sénateur, ni même l'oreille d'un gouvernant quelconque et aucun média d'importance. Au mieux avait-il quelques sympathies occasionnelles, lointaines et approximatives de leaders des gauches occupés ailleurs, et celle constante mais diffuse des Français et de quelques groupes de soutien.

Qu'avait donc confié M. Frogier à tout ce beau monde ? Qu'il convenait de supprimer le gouvernement local et que c'était d'ailleurs une idée « complètement débile » d'en avoir créé un, car il ne servait à rien. Que supprimer dans la foulée notre Congrès participerait de la

même logique et que renforcer les provinces en était le contrepoint et le but : il s'agissait en filigrane qu'elles puissent légiférer dans certains domaines, et donc qu'elles aient *de facto* un rapport spécifique différencié à l'économie, la culture, la santé et... la France.

Avec évidemment la province Sud, 200 000 habitants dont 71 % de non-Kanak¹ à préserver du contrôle indigène : y garder les principales recettes du pays et suggérer aux Kanak qui vivent dans la capitale de rentrer « chez eux ». C'est-à-dire dans leurs tribus d'origine (créées par les cantonnements de la France), en fermant certains robinets sociaux ou culturels. Le rêve était donc de cantonner les autochtones à nouveau par incitation forte, dans une version moderne soft des bantoustans.

Il fut aussi question par-ci par-là de supprimer le Sénat coutumier – instance consultative des clans et chefferies kanak –, voire de mettre fin à l'existence des terres inaliénables des clans pour les rendre vendables et donc achetables. Ce qui permettrait de mettre fin à une civilisation déjà fortement malmenée, les clans étant basés sur leur appartenance à une terre.

Plusieurs élus applaudirent ; mais l'outrance créa quelques remous internes aussi, parfois avec un calcul cynique.

Philippe Blaise, premier vice-président de la province Sud, respectueusement aux aguets pour monter d'une marche et partisan de la droite extrême, n'y voyait pas malice, mais craignait un retour de flamme des Caldoches vivant dans les deux provinces trop kanak et donc délaissées : « Larguer nos gens du Nord » ne ferait « qu'alimenter un ressentiment des vieilles familles de brousse contre les beaux quartiers de Nouméa » et « encourager une partie de la brousse à négocier dès maintenant son avenir dans l'indépendance ».

Philippe Gomès, de centre droit, nous aidait en marquant sa différence après sa déroute, en parlant d'un « apartheid géographique » et de « bantoustans sud-africains ».

Cette nouvelle esquisse d'une Calédonie « aboutie et pérenne », clairement proclamée, nous laissait perplexes et inquiets – pas encore furieux. L'ADN avait édicté qu'au pire pour nous ce serait le *statu*

1. Recensement 2019 (arrondi) : province Sud, 200 000 habitants dont 58 500 Kanak (29 %) ; province Nord, 50 000 habitants dont 36 000 Kanak (72 %) ; province des Îles, 18 000 habitants dont 17 000 Kanak (95 %). Les Kanak sont donc 111 500, dont 52,5 % en province Sud.

quo avec les avancées engrangées, comme vu précédemment, mais aussi que chaque province n'aurait pas, à la suite de son vote, de traitement différent :

Le résultat de cette consultation s'appliquera globalement pour l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Une partie de la Nouvelle-Calédonie ne pourra accéder seule à la pleine souveraineté ou conserver seule des liens différents avec la France, au motif que les résultats de la consultation électorale y auraient été différents du résultat global. L'État reconnaît la vocation de la Nouvelle-Calédonie à bénéficier, à la fin de cette période, d'une complète émancipation.

Devant ces esquisses de reconquête coloniale fantasmée, peut-être un peu prématurées mais surtout à la fois immorales et illégales, l'État français restait de marbre, semblait souscrire, voire accompagner ces idéaux coupables et d'un autre âge.

Les plus férus d'histoire nous remémorèrent alors les (més)aventures de la France pour tenter de garder le Sahara algérien ou encore ses efforts pour conserver Mayotte – toujours à l'index de l'ONU ; ou, tout aussi récemment et à 400 km de chez nous, les peurs du Vanuatu qui, à peine son indépendance gagnée en 1980, avait dû appeler en renfort l'armée papoue pour faire face à une sédition encouragée par la France. Oui, la France est capable de forfaitures en Calédonie aussi.

Tout cela était à ne pas prendre à la légère, car nos extrémistes ne manquent ni d'armes ni de moyens financiers pour organiser des milices. Et quand on voit en miroir la détermination des militants d'Ouvéa, massacrés sur place, cela fait un peu froid dans le dos.

Tout bien considéré, la droite modérée ayant affirmé qu'elle accepterait les scrutins, on se retrouvait avec environ deux tiers des dépendantistes, soit donc un tiers de la population, qui rechignerait à accepter un oui majoritaire, dont une part difficile à cerner pourrait provoquer de gros remous.

EN CAMPAGNE, DÉRIVES ET ÉCHOUEMENTS

De retour à la case campagne, nous avons gardé la structure unitaire de la première consultation, par comités communaux et régionaux autonomes. Le FLNKS nous transmettait quelques docu-

ments synthétiques et quelques tracts, et organisait les déplacements de leaders connus pour donner du poids aux meetings ; certains, infatigables, ont ainsi avalé des milliers de kilomètres et semblaient être partout à la fois !

Bonne demi-surprise : le Parti travailliste et le syndicat USTKE nous ont effectivement rejoints ; et la province des Îles semblait davantage se mobiliser.

Un rassemblement encourageant de la quasi-totalité des mouvements indépendantistes, à Canala le 11 janvier 2020, scella un appel général à voter oui, la veille de l'anniversaire de l'assassinat d'Éloi Machoro. Il y avait là les quatre partis historiques restant au FLNKS (UC, Palika, UPM, RDO²), les autres plus petits ayant disparu ou l'ayant quitté, mais aussi de nouveaux petits partis dont certains espéraient rejoindre le « Front » quand d'autres préféraient leur propre liberté.

De leur côté, les dépendantistes gardaient les séquelles de leurs affrontements aux provinciales et se partageaient toujours en deux tendances. Un front alliait les droites dures à l'extrême droite. Calédonie Ensemble restait à part, avec le slogan tendancieux de « Écris ton non », mais déclarant ne pas se reconnaître dans ce front intégrant le RN opposé à l'ADN et accueillant des personnalités défendant la partition du pays ou une hyper-provincialisation.

Sans compter que le programme des Loyalistes – nom de cette union sacrée extrémiste – validait une différenciation provinciale, une refonte de la répartition des richesses, une modification profonde du gouvernement – à défaut d'oser vouloir le supprimer pour l'instant, et bien sûr le droit de vote pour tous étendu aux scrutins locaux.

Mais le tournant du durcissement fut signé par le Président de la France lui-même, après la sortie d'Édouard Philippe du gouvernement et avec l'arrivée de Jean Castex, le 6 juillet 2020. Ce dernier nomma, trois jours plus tard, Sébastien Lecornu comme ministre des outre-mer, en charge directe de la Calédonie et responsable devant le Président. Castex et Lecornu étaient tous deux des transfuges des républicains LR. Pas franchement une bonne nouvelle pour nous.

2. UPM : Union progressiste en Mélanésie ; RDO : Rassemblement démocratique océanien (petit parti indépendantiste composé de Wallisiens et Futuniens créé en 1994 et qui a rejoint le FLNKS).

Le Premier ministre n'était ainsi plus la personne en charge de notre dossier : le Président avait préféré le contrôle direct à la compétence en nommant un proche, bien que non ultramarin, ce qui dérogeait à une règle tacite, et allait d'ailleurs entraîner des résultats calamiteux pour Emmanuel Macron à la présidentielle 2022 dans quasiment tous les outre-mer.

Les litiges se sont ainsi progressivement aggravés avec l'appui de plus en plus voyant du nouveau ministre aux droites locales. Le gouvernement français a, par exemple, accepté, pour mieux nous contre-carrer, une dérogation demandée par nos adversaires à l'interdiction légale faite aux partis d'utiliser les couleurs bleu-blanc-rouge dans une campagne électorale. Nous nous sommes insurgés contre ce passe-droit nouveau, tout en ironisant sur la jalousie de nos adversaires qui avaient pâli devant l'engouement pour le drapeau kanaky lors de la campagne précédente et espéraient nous copier avec leur « BBR ».

Il y eut aussi le sabotage du « groupe de dialogue » créé par le Premier ministre Édouard Philippe quand il dirigeait directement le dossier calédonien et qu'il était venu nous rendre visite fin 2017. Cet homme grand avait aussi une certaine envergure et, s'il espérait probablement que la Calédonie reste française, il avait été aussi ami de Michel Rocard. Ses prises de position et commentaires semblaient plus éthiques que les turpitudes choquantes de ses successeurs. Ce groupe de travail, auquel participaient originellement les deux droites et les indépendantistes, fut donc torpillé par le groupe loyaliste qui le boycotta, probablement pour affirmer son image d'intransigeance.

L'UC monta alors au créneau et affirma que, devant un tel rejet des Kanak par la majorité desdits loyalistes, les indépendantistes refuseraient de discuter les termes de l'indépendance avec eux, et exigeraient de le faire *via* des réunions bilatérales directes État-FLNKS.

Les loyalistes mirent aussi sous pression – avec succès – le nouveau ministre Lecornu pour qu'il n'honore pas la parole de son ex-patron (il était auparavant ministre de l'environnement d'Édouard Philippe) de rédiger un document plus explicatif et complet³ que celui de 2018 sur ce qui pourrait se passer en cas de oui – ou de non – majoritaire. Promesse pourtant conforme aux exigences de l'ONU.

3. Édouard Philippe avait promis dans sa déclaration au comité des signataires 2019 : « Nous allons organiser des réunions de travail collectives pour affiner ces informations et permettre le meilleur éclairage pour les électeurs au moment de la deuxième consultation. »

Édouard Philippe avait effectivement produit, trop tardivement car un mois avant le scrutin 2018, un document minimaliste d'à peine trois pages, mais relativement honnête. Extraits :

Conformément aux obligations tant constitutionnelles que de droit international qui lui incombent, l'État doit décrire les implications du vote, même si un grand nombre d'entre elles dépendent du dialogue et des négociations.

Une autre partie du texte avait profondément déplu aux loyalistes, car il démontait leur mensonge récurrent de «saut dans le vide» de l'indépendance :

La France, liée par l'histoire et par le cœur à la Nouvelle-Calédonie, responsable devant les Calédoniens et les Nations unies du processus en cours, ne se retirera pas brutalement : la sécurité, l'ordre public, la monnaie, la justice continueront d'être assurés par la France pendant une période de transition qui suivra la consultation. Une indispensable période de transition limitée dans le temps sera mise en place pour assurer le nécessaire transfert des compétences.

Mieux, il y ajoutait ce que bafouera ensuite Sébastien Lecornu :

Les autorités de la France et celles de la Nouvelle-Calédonie se mettront d'accord pour fixer un calendrier et les modalités du transfert des compétences de la France au nouvel État. [...] À une date qui sera choisie de concert, une loi française marquera en droit interne la fin de l'appartenance de la Nouvelle-Calédonie à l'ensemble français, tandis que les autorités du nouvel État devront procéder à une déclaration unilatérale d'indépendance sur la scène internationale.

Quelques développements étaient demandés par les indépendantistes sur certaines pistes trop peu précisées. Par exemple :

[Le pays] pourra signer des accords de coopération, des traités et des conventions avec la France ou tout autre État de manière totalement souveraine. [...] Les relations financières entre la France et la Nouvelle-Calédonie seront établies dans le cadre de la politique publique d'aide au développement. [...] Une loi française déterminera enfin les conditions dans lesquelles un maintien dans la nationalité française de certains ressortissants du nouvel État serait possible.

À signaler pour finir une précision prémonitoire qui souligne les tentations étatiques à venir en 2023 : « L'État ne reprendra pas les compétences déjà transférées à la Nouvelle-Calédonie et aux provinces, l'accord de Nouméa prévoyant le caractère irréversible des transferts opérés. »

Sonia Backès, chef du groupe Les loyalistes lança sa campagne avec une grande détermination. Son leitmotiv tourna en boucle *via* un clip vidéo diffusé sur les réseaux sociaux. Ce clip fit le buzz, mais de façon inattendue ce fut surtout après la publication des résultats du scrutin et... par des propagateurs inattendus, ses adversaires :

Je vous assure que le prochain référendum, nous allons le gagner bien plus largement que la première fois ! [...] Car cette fois je vous le dis nous n'allons pas longer les murs en silence.

Le non l'a encore emporté le 4 octobre 2020, mais ce ne fut qu'avec 9 570 voix d'écart sur 155 000 votants – l'écart était de 18 535 voix en 2018 –, soit 53,3 %, et non plus 56,7 %. Les 85,7 % de participation citoyenne globale soulignaient la crédibilité de la progression. Et avec un nombre d'inscrits augmenté de 6 000 électeurs, le non ne progressait que de 3 000 voix, et le oui de 11 400. Le non s'affirmait par seulement 45 % du corps électoral. Donc, malgré une participation énorme, le non n'atteignait pas la barre de la moitié du corps électoral, et la tendance était à une régression significative.

Quant aux perspectives, elles s'annonçaient pour nous comme un *Yes we can* : en projection mathématique, la progression entre 2018 et 2020 donnait pour 2022 et sa troisième consultation le oui vainqueur à 50,41 %.

Des secteurs de la population kanak étaient encore gagnables et, d'après l'ISEE⁴, les départs de Métropolitains se poursuivaient. Parce qu'ils ne voulaient pas d'un pays géré par les Kanak, parce qu'ils savaient qu'ils se feraient moins d'argent facile, parce qu'ils craignaient une guerre civile parfois ; et une partie d'entre eux étaient citoyens, la plupart votants du non.

Les plus grosses peurs agitées il y a encore quelques années avaient pourtant fait long feu : non, les Kanak n'avaient pas l'intention de jeter les non-Kanak à la mer, non ils n'étaient pas plus idiots que les autres ;

4. Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie.

non l'économie du pays ne sombrerait pas⁵ en cas d'indépendance, même s'il y aurait naturellement une période d'ajustements et de réorganisations.

Et, oui les indépendantistes se disaient toujours prêts à garder des liens de coopération forts avec la France, si ce n'était pas au détriment de leur liberté ou de leurs liens avec le reste du Pacifique.

Mieux – pire pour certains –, les indépendantistes dorénavant au pouvoir avec l'Éveil océanien pourraient bien mettre en place une gestion plus sociale, moins dépendante de la France, plus créatrice de richesses localement et plus viable. Ils pourraient bien révéler des passe-droits et profits dissimulés par des décennies de mainmise par certains. Bref, ils pourraient bien mettre à mal l'économie de comptoir et de profits outranciers de familles, fortunes locales et autres opportunistes multi-nationaux. Et tout ça pourrait bien aider à une approbation plus grande pour la pleine souveraineté.

DES PORTE-VOIX POUR KANAKY

En 2020, après trente-six ans d'engagements éclectiques, dont une bonne part en temps libre, après aussi deux ans de retraite, j'avais compilé spontanément sur mon ordinateur un énorme dossier de quelque 60 gigaoctets nommé « Blog », touchant un peu à tous les domaines sur mon pays d'adoption, et comprenant 1 000 sous-dossiers avec environ 4 000 fichiers.

Je n'occupais pas de poste politique majeur. Je ressentais par contre une sorte de métissage culturel allié à un fond littéraire dû à une enfance aux parents tatillons sur la langue et proches du dictionnaire. Être devenu professeur de lettres complétait mon attrait pour l'expression et la restitution de ce que j'avais collecté.

Et je commençais à m'imaginer le double plaisir d'une information du public allée à la satisfaction de mon goût pour la dialectique :

5. L'outre-mer français, c'est 2,7 millions d'habitants et une contribution globale de l'État de 18,6 milliards d'euros. La Calédonie, c'est 270 000 habitants soit 10 % du total ; si elle recevait 10 % de ce budget, cela ferait 1,86 milliard d'euros par an, mais elle n'a reçu que 1,4 milliard en 2020 et plutôt autour de 1,2 les années précédentes. Avec un PIB par habitant de 31 000 euros, la Calédonie est au niveau de la France hors Paris, loin devant les Antilles, La Réunion ou la Polynésie. Son taux de couverture import/export est de loin le meilleur des outre-mer. Sa faible autosuffisance alimentaire, pour un pays de quinze habitants par km², montre aussi sa marge de progression énorme.

je pourrais m'investir dans une communication indépendantiste, négligée par d'autres parfois moins armés sur ce créneau.

Je visais depuis quelques années la création d'un site/blog, mais aussi celle d'un groupe Facebook. Je suivais de loin également l'unique petit journal indépendantiste unitaire et indépendant, *La Voix de Kanaky*, qui payait son autonomie en œuvrant héroïquement avec bien peu de moyens et donc avec des parutions espacées et parfois aléatoires.

J'avais espéré commencer par un site, mais j'étais un peu dépassé par la complexité opérationnelle. Le Covid en France m'y aida. En juin 2020, mon fils Alan terminait sa licence d'informatique à l'UNC et visait une école d'ingénieur. Après avoir penché pour le Québec, il opta finalement pour la France, et me demanda si je voulais bien l'accompagner pour son installation, à Valence.

Notre pays était alors indemne de Covid, malgré une alerte en mars qui nous avait valu trois semaines de confinement, du fait de l'arrogance d'un métro, chef de cabinet de la présidente de la province Sud, qui avait cru bon de dissimuler sa contamination... et s'était retrouvé à l'hôpital ! Quant à l'Hexagone, il se débattait depuis janvier dans des affres désordonnées que nous observions avec inquiétude et étonnement. D'où mon hésitation à m'y rendre.

Alan était un habitué de la Métropole. Enfant, il s'entraînait à définir notre parcours sur les toiles d'araignées murales du métro parisien. Prendre le TGV, ne pas saluer les gens dans la rue, payer en euros, la neige, tout cela lui était familier. Pour le plaisir j'ai fait le voyage avec lui. Le 4 août 2020, nous avons donc pris un aller pour Paris, à un prix Covid de seulement 800 euros assez incroyable pour vingt-six heures d'avion. Le retour ne pouvait pas être programmé : grâce à notre autonomie qui nous a longtemps sauvés du fléau, nous étions en mode rapatriement au compte-gouttes sur autorisation gouvernementale calédonienne. Pour revenir, il fallait justifier d'être résident, voire d'avoir des raisons impérieuses. Le système était bancal, les informations plus volées que données. De nombreux étudiants restèrent en souffrance grave, ayant fini leurs études et donc sans bourse, sans logement, et appelant au secours en vain pour rentrer.

L'installation dans la vieille ville piétonne de Valence fut à l'inverse un vrai coup de cœur, tant elle est belle et sympathique. Également sympathiques furent les aides inattendues qu'avaient les étudiants en Métropole, inimaginables en Calédonie : droit à un logement social

à des prix assez fous, auquel s'ajoute une aide financière pour un loyer pourtant déjà très bas ! Le restaurant universitaire et les réductions diverses ont complété le tableau, ainsi que le pass illimité sur toutes les lignes de bus de l'agglomération et de ses voisines pour 12 000 francs annuels, soit 100 euros. Les plus démunis de Nouméa, ville un peu plus grande que Valence, paient leur pass *mensuel* 8000 francs ! Les prix alimentaires plus bas, notamment les fruits et légumes, complétaient un tableau quasi idyllique, avec les longues soirées d'automne bucoliques, en attendant un hiver plus problématique.

Alan avait une bourse mensuelle de la province Nord d'environ 570 euros, mais pas de bourse « pays », les revenus parentaux dépassant la grille : il allait donc devoir travailler en province Nord un nombre d'années équivalent à celui où il a été boursier, ou rembourser ; père et mère avons complété pour qu'il arrive aux trois quarts du smic métropolitain.

Dès la fin septembre, après avoir visité ma famille dispersée (Paris, Montpellier, Maurienne, La Rochelle...) et quelques amis, mais aussi parcouru bien des sentiers de randonnée locaux, dont une partie du fameux chemin des huguenots avec de sympathiques marcheurs, j'ai donc officiellement demandé mon « rapatriement » en utilisant l'adresse email consacrée. La réponse me parvint... un mois plus tard par le même moyen : je pourrai rentrer en février 2021. Dans cinq mois. Avec paiement du billet d'avion sous huitaine à un tarif prohibitif.

Je voyais sur les réseaux sociaux des tentatives de suicide de jeunes Calédoniens à Paris ; je n'ai pas répondu. Je referai une demande plus tard. Je suis alors parti à Montpellier revoir ma nièce Jessica et son compagnon, grand gars gueule de beau gosse tout en blagues et insouciance apparente, qui créait et gérait des sites professionnels et s'était promis de m'aider. Je passais une bonne semaine chez eux et en repartis moins bête, avec un site déjà bien structuré dont je savais gérer l'essentiel, et que je baptisais *lindependant-knc*⁶.

Je suis ensuite parti trois mois au Costa-Rica pour attendre ce « rapatriement », qui fut finalement fixé au 15 mai 2021 : neuf mois et demi d'exil donc, autant qu'au Camp-Est, mais nettement plus agréable. Le Costa-Rica était un des rares pays ouverts. Le Covid y était sous contrôle volontariste et citoyen ; c'était de surcroît un pays

6. www.lindependant-knc.com.

fort sympathique et écologiste, avec cinq millions d'habitants, d'immenses parcs nationaux, autosuffisant en électricité verte et aucune armée par décision constitutionnelle dès 1949. J'y alternais balades et structuration du site, dont je rédigeais enfin les premiers dossiers.

Dossiers et non vraiment articles, car mon but était surtout de structurer et mettre à disposition de tout-un-chacun les documents et arguments pertinents sur la politique, les accords et les accrocs, l'éducation, l'économie, la science et la culture, l'environnement, et même un peu de diététique dans la rubrique santé ! Certes, un vaste programme. Les heures de travail intellectuel se comptaient par centaines, et je devrais légitimement en obtenir un retard de quelque temps sur Alzheimer ou Parkinson.

Chaque dossier ficelé était partagé sur les réseaux sociaux amis ou opposants, propagé aussi au bon vouloir des partages subséquents. J'y ajoutais une liste de diffusion courriels piochée dans mon listing personnel, que je découvrais conséquent avec plus de 600 noms. Mais cela faisait pourtant bien peu pour militer efficacement, face aux *Nouvelles calédoniennes*, le quotidien local⁷. Et il reste toujours NC la 1^{re} et diverses petites publications numériques, souvent à droite, donc « en face ». Seule Calédonia TV reste imperturbablement équilibrée.

Avec *lindependant-knc*, nous touchions – j'étais rejoint par quelques contributeurs –, la plupart des cadres indépendantistes, les mairies, le Sénat coutumier, pas mal de sympathisants extérieurs de haut niveau, quelques députés et sénateurs et plusieurs médias clés métropolitains.

Mes premiers travaux d'Hercule avaient commencé deux ans auparavant : retrouver et scanner tous les numéros de *Bwenando*, l'unique journal indépendantiste transpartisan de l'époque de la rébellion, afin de les mettre à disposition sur le site. Soit 124 numéros de seize pages parus entre juillet 1985 et juillet 1989, ce qui fait exactement 1984 pages ! Le retentissement me surprit et me confirma aussi l'attente d'un public, souvent jeune, qui cherchait à comprendre.

Je voudrais ici rendre hommage à mon ami Jacques Violette, décédé, qui fut la cheville ouvrière de *Bwenando* et le fondateur du Parti

7. Les actionnaires des Nouvelles calédoniennes ont décidé de sa liquidation en avril 2023 : peut-être estimaient-ils qu'ils avaient suffisamment perdu d'argent pour une cause qui désormais semblait gagnée ?

socialiste de Kanaky, qui joua un rôle énorme dans la collecte des informations et l'écriture de ce périodique militant clé, et me mettait régulièrement des piquettes aux échecs tout en sirotant son whisky.

J'ai ouvert parallèlement un groupe Facebook du même nom, *lindependant-knc*, pour des articles cette fois plus circonstanciés et courts, pour répercuter aussi quelques publications de belle facture venant de médias ou de personnages éminents et (im)pertinents. Là encore, la démultiplication du lectorat par les « partages » était parfois impressionnante.

Bien sûr la tâche est chronophage, et le site comme le groupe végètent parfois, faute de temps pour les alimenter. Le site garde pourtant un lectorat régulier, à la recherche de documents de fond ; une assiduité qui m'étonne et me ravit, d'autant qu'elle inclut les incursions de quelques agences satellites du gouvernement français si j'en crois les commentaires et notes de leurs dossiers publiés et listés par Google.

Le bimestriel *La Voix de Kanaky*, troisième volet de mes pensées médiatiques, a quelque peu envahi mon temps, mais j'espérais en le rejoignant contribuer à le dynamiser. Mon but restait l'explicitation argumentée de nos situations. Ce périodique papier trop peu connu était tiré à 3 000 exemplaires mais vendu à 1 500. Sa parution un peu erratique n'arrangeait pas les choses. Son histoire collait à la peau de son présent. Le journal avait été créé en 2008 par une poignée d'indépendantistes inspirés par l'envie d'union et son lancement avait été validé par le congrès du FLNKS.

Trente numéros sont sortis jusqu'en 2017, soit trois par an en moyenne, en deçà du bimestriel annoncé. Les invendus étaient aussi nombreux, faute de relais dans ce pays tenu par les droites, dont peu de points de vente osaient le présenter à leurs clients. La distribution était donc, et reste encore, surtout militante et *via* les partis. C'était davantage l'organisation humaine que l'argent qui posait problème, car le journal a reçu, de 2008 à 2013, quelques dizaines de milliers d'euros de subventions des collectivités indépendantistes et des partis, dont essentiellement l'UC.

Cette prédominance financière UC et ses conséquences éditoriales sont sans doute à l'origine d'une grogne, surtout de la part du Palika, qui a fini en rejet. C'est là que l'on touche du doigt la difficulté d'un journal unitaire, quand les deux grands blocs s'épient et se font à l'occasion sourcilieux sur la teneur d'articles les questionnant.

Ces questions ont débouché sur le refus, a minima, que le journal poursuive avec son titre originel de *La Voie du FLNKS*. Celui-ci a alors marqué le pas, avec un seul numéro paru en 2015, puis trois en 2016.

Aiguillonnés par l'approche de la première consultation, quelques fondateurs historiques inventèrent alors une pirouette subtile. Le journal reparut en mai 2017 sous le nom de *La Voix de Kanaky, LVDK* ! Il avait un soutien tacite de l'UC et de la Dynamique unitaire Sud (DUS), un petit parti récent du Sud : la plupart des relanceurs étaient membres de l'une ou l'autre de ces organisations. Mais LVDK subissait encore la défiance échaudée et constante du Palika, dont la DUS est une dissidence.

Je n'ai participé vraiment au journal qu'à partir de 2019. Fatigué des allers-retours de 540 km entre Pouembout et Nouméa depuis ma retraite, j'avais fini par acheter un petit studio pied-à-terre dans la capitale fin août de cette année-là.

Faute de candidats au bureau de *LVDK*, je me suis retrouvé propulsé dès 2020 vice-président de l'association gestionnaire, L'Élan des conques – un joli nom, symbolique et sympathique : les conques sont ces gros coquillages coniques que l'on perce au petit bout et dans lesquels on souffle pour appeler les familles et clans à se réunir, par un son sourd et sentencieux de grande portée.

L'équation était simple ; l'unique rescapée de l'ancienne équipe était Mado, une dame impressionnante et frêle, âgée de près de 80 ans et militante depuis ses 14 ans, ce que l'on croyait volontiers vu sa détermination de chaque instant. Elle était à la fois le moteur indispensable, d'une immense bonne volonté et, parfois, le frein sympathique d'initiatives qui perturbaient ses routines, m'obligeant à des prouesses de persuasion sur parfois des mois. Pendant quatre ans, je fis ce que je pouvais : écrire un certain nombre d'articles – trop, par défaut d'auteurs ; nous faire changer d'infographiste, laquelle était une amie qui nous volait gentiment ; changer d'imprimerie aussi, qui était celle du clan Lafleur et se payait fort bien. Il me fallut encore un an pour faire accepter l'idée d'une version numérisée, puis en adopter la technique ; ce qui a eu pour résultat de multiplier par au moins dix notre lectorat et de mieux pénétrer l'international. Et la collection de *LVDK* a bientôt rejoint notre prestigieux prédécesseur *Bwenando* à disposition de tous sur le site *lindependant-knc*.

CHAPITRE 3

2021, TROISIÈME CONSULTATION : FORFAITURES ET PATATROIS...

UN PEU DE RECUL POUR MIEUX SAUTER

Bien après qu'ils eurent évité de justesse l'extinction¹, les Kanak s'étaient vu reconnaître le droit de vote, à la suite de leurs sacrifices lors de deux guerres mondiales pour un pays à l'autre bout du monde qui les avait martyrisés et dont ils n'étaient pas même citoyens.

Puis ils ont eu l'autonomie et ont choisi de ce fait de ne pas demander l'indépendance. Mais ils ont ensuite constaté que leur « puissance de tutelle » les roulait doublement : d'abord l'autonomie fut supprimée dès que le nickel est devenu stratégique et qu'il a fallu assurer les essais nucléaires en Polynésie sans remous populaires. Ensuite, ce fut la majorité démographique elle-même qui leur a été enlevée, par une immigration planifiée pour qu'ils ne commandent pas.

Message reçu : seule l'indépendance est garante de leur survie.

C'est là que les Kanak rappellent le « deal » de la table-ronde de [Nainville-Les-Roches](#) en 1983. Mitterrand, qui lui non plus ne tenait guère ses promesses sur l'indépendance, était à l'époque confronté à la création récente d'un Front indépendantiste et à des exigences de restitution de terres « sans condition ». Il eut alors l'idée d'un palabre qui redorerait son blason. Et au procès-verbal de la table ronde de Nainville, la France reconnut aux Kanak « un droit inné et actif à l'indépendance », contre leur reconnaissance que les allochtones installés durablement par l'histoire auraient toute leur place dans l'indépendance. Les deux choses étaient liées. Le RPCR de Jacques Lafleur, soupçonneux, ne voulut d'ailleurs pas signer ce procès-verbal que la FNSC centriste avait approuvé.

Les successeurs de Lafleur n'ont évidemment cessé de rappeler l'engagement kanak à les reconnaître mais en oubliant la contrepartie : ce pays sera aussi le leur, une fois indépendant.

1. La population kanak est estimée, à l'arrivée des Européens, entre 300 000 et 500 000. Les recensements les plus bas les donnaient à 27 000 environ entre 1900 et 1945 ; ils ont commencé à remonter la pente après guerre donc, à l'époque de leur citoyenneté et droit de vote. Avec 116 000 habitants la population kanak n'est encore, en 2023, qu'au tiers de sa population « pré-européenne ».

La révolte a d'ailleurs éclaté l'année suivante, 1984, car les promesses sur les restitutions de terres et un corps électoral restreint – entre autres – n'avaient pas été tenues.

La France avait déjà volontairement confondu «droit à l'indépendance» et «droit à demander l'indépendance». La colère était grande, le boycott fut «actif», comme annoncé : il faudrait vraiment croire, à l'avenir, aux décisions collectives kanak.

ENLEVER DU TEMPS AU TEMPS

Le président Macron, après avoir lancé la campagne dès 2018, est resté davantage dans l'ombre, mais il est clair qu'il a impulsé ou approuvé chaque mauvais coup de ses «délégués» en charge de notre dossier sous sa surveillance, jusqu'à ce jour.

Les indépendantistes ont fait leur demande de troisième consultation le plus tôt possible après la seconde du 4 octobre 2020, pour montrer leur détermination, mais également pour se donner un temps de préparation suffisant car le consensus en milieu océanien, pour être efficace n'en est pas moins long à établir. Plus d'un tiers des membres du Congrès a ainsi remis, le 8 avril 2021, la lettre idoine au haut-commissaire de la République, soit juste après les six mois réglementaires de carence.

Il y avait eu vingt-trois mois entre la consultation de 2018 et celle de 2020, la troisième devait donc se faire fin 2022. Car l'ADN précise que «si la réponse est à nouveau négative, une nouvelle consultation pourra être organisée selon la même procédure et dans les mêmes délais».

Pour la date exacte, décidée *in fine* par l'État, le comité des signataires (CDS), chargé par l'ADN de «veiller au suivi de l'application de l'accord», devait ensuite réitérer ce qu'il avait fait par deux fois : proposer à l'État une date, d'un commun accord. Le [CDS 2019](#) avait ainsi anticipé cette suite, sous la houlette d'[Édouard Philippe](#) qui en avait signé le PV avec tous les participants : «Nous avons exclu que cette troisième consultation puisse être organisée entre le milieu du mois de septembre 2021 et la fin du mois d'août 2022.» Et de préciser : «Il nous est collectivement apparu qu'il était préférable de bien distinguer les échéances électorales nationales et celles propres à l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.» Réminiscences de 1988, présidentielles et élections sur le nouveau statut, Ouvéa...

Mais voilà, *exit* le CDS : le ministre Lecornu ne l'a plus convoqué, une première en vingt ans. Son avis est pourtant requis par l'ADN. *Exit* également l'engagement de la signature collective du CDS précédent, dont celui d'Édouard Philippe.

M. Lecornu a tout balayé : par décret du 30 juin 2021, l'État a imposé seul, contre ses engagements précédents et contre la prescription de l'ADN, la troisième consultation au 21 décembre 2021. Soit une consultation cinq mois après le décret et seulement quatorze mois après la précédente consultation au lieu des deux ans requis. Le service après-vente-forcée a été assuré par les droites locales dans une campagne expliquant qu'il fallait en finir vite – avec nous ? –, que les Calédoniens étaient fatigués. Ce n'était pas notre cas, au contraire.

Le piège était simple, et il fallait choisir entre deux risques. Soit nous acceptions de concourir avec des règles du jeu faussées, et donc avec des chances d'indépendance réduites : en milieu océanien, ce n'est pas la télévision ou les mails qui donnent le *la*, mais les discussions humaines de tribu en tribu et de village en village. D'autant plus que les médias nous étaient défavorables. Soit nous refusions le scrutin et la France tenterait de nous disqualifier en s'appuyant sur les consultations précédentes, bien que non décisionnaires, et sur des résultats à celle-ci qui seraient écrasants.

Faire des recours prenait du temps, ce qui nous pénaliserait, et le jugement par des autorités françaises était incertain. Le FLNKS a finalement accepté, avec de grosses réticences dûment exprimées sur cette date.

NE PLUS TENDRE LA MAIN POUR LA REPRENDRE

Lecornu avait prévu un second volet d'oukases pour profiter au mieux à notre encontre du temps déjà contraint. Il passa à nouveau outre à l'engagement d'Édouard Philippe de rédiger, en concertation avec les intéressés, un document plus complet pour esquisser l'après consultation. Ce faisant, il ignorait également l'ADN qui prescrivait que ce seraient les partenaires qui discuteraient de la suite : « Si la réponse est encore négative, les partenaires politiques se réuniront pour examiner la situation ainsi créée. »

Mais le partenaire Lecornu s'est concerté tout seul. Il décida unilatéralement qu'après le 12 décembre 2021, la France ferait ses valises dans les dix-huit mois en cas de oui majoritaire. En cas de non majo-

ritaire, il organiserait un référendum, dans le même délai, sur un nouveau statut définitif dans la République et avec un corps électoral ouvert à tous.

La droite locale a bien sûr aussitôt vanté les mérites et la poigne du diktat. Cela ne tenait évidemment pas la route, mais qu'importe, tout cela n'était pas destiné à être réaliste. Il fallait faire peur à un côté : l'indépendance promettait d'être abrupte, dure, fulgurante. Et il fallait plaire à l'autre : vous aurez rapidement un statut définitif *ad hoc* et un corps électoral standard, comme en France.

Dans les faits, ce nouveau calendrier post-consultation était parfaitement improbable. Il aurait fallu préparer l'indépendance ou un référendum en neuf mois et non en dix-huit comme annoncé, car la campagne présidentielle battait déjà son plein et figeait tout. Les législatives qui suivaient allaient nous mener, sans avancée possible, jusqu'à la fin juin 2022 ; il y aurait ensuite l'installation de l'Assemblée nationale, puis la formation d'un nouveau gouvernement, avec certainement un changement de ministre des outre-mer.

Ce calendrier jetable a rempli son usage : un bluff à but psychologique. Il fut mis à la corbeille comme prévu dès la consultation passée. Une mission du Sénat (à majorité LR) exprimait d'ailleurs ironiquement qu'il ne reposait sur aucune base légale – ni les dix-huit mois inventés ni encore moins le référendum promis ! Évidemment, le nouveau ministre, à la fois de l'intérieur et des extérieurs (outre-mer), Gérald Darmanin, déclarait ensuite qu'il ne tiendrait pas compte de ce calendrier. Les changements ministériels servent apparemment à ça en macronie : se renier plus facilement.

Bref, en 2023, ceux qui y ont cru savent maintenant ce qu'il en est : rien ne s'est effectivement passé, tout était de l'esbroufe. Comme aussi beaucoup de ce qu'ils persistent à dire et faire croire.

DISCRÉDITER LE OUI, ENJOLIVER LE NON

Une fois imposé ce nouveau calendrier tronqué à dessein, il restait à M. Lecornu à le peupler de vilaines choses, encore tout seul, toujours à l'encontre de l'engagement de son prédécesseur et toujours contre la prescription onusienne de concertation avec les populations intéressées.

En juin 2021, il fit préparer par ses services seuls et en quelques semaines un document intitulé [Les Conséquences](#) du «Oui» et du «Non» d'une cinquantaine de pages et autant d'annexes en images .jpg mal découpées et bâclées. Ce n'était rien moins qu'un long plaidoyer menaçant, un indigeste listage par thèmes de ce qu'allait perdre le pays dans un divorce qui se déclarait en filigrane non amiable. Chaque sujet relançait dans sa conclusion la question défiante aux indépendantistes : comment ferez-vous alors, sans nous ?

Ensuite, limite méprisant, voire insolent, il prévint le FLNKS que le document demandé par l'ONU était prêt. Il envoya une copie papier marquée « confidentiel » aux dirigeants et les convoqua séance tenante à Paris. Ceux-ci demandèrent bien un délai pour le lire attentivement, mais se le virent refuser car le temps pressait ! Compte tenu du vide sidéral de l'action gouvernementale ultérieure, l'argument fait sourire amèrement. Une réunion du Front refusa la manœuvre, mais l'UC alla pourtant au rendez-vous engagé.

Christian Belhôte², personnalité compétente que je respecte et affectionne, dont la plume éthique et qualifiée est aussi suave et elliptique que redoutable, a commis un bel [article](#) concernant le chef-d'œuvre de désinformation du ministre :

Comment être certain de la parfaite objectivité des services de l'État, seuls appelés à contribuer à la confection du document ? [...] Le document contient 40 pages anxiogènes sur les conséquences du oui et onze pages plus rassurantes sur celles du non. [...] Alors que l'objectivité aurait commandé la mesure et la mise en perspective des intérêts de la République avec ceux de la collectivité, l'État a choisi de présenter l'indépendance comme une rupture pure et simple. [...] Les accords de partenariat ou d'association avec l'ancienne puissance coloniale qui se rencontrent en Océanie dans des pays de tradition juridique anglo-saxonne, sont à peine évoqués. [...] L'indépendance est présentée comme une rupture avec la République et tous les accords ultérieurs de coopé-

2. Christian Belhôte est magistrat judiciaire honoraire. Nommé référent pour la Nouvelle-Calédonie, il est affecté en 2012 comme expert auprès du gouvernement néocalédonien pour la mise en place du transfert de compétence en droit civil et droit commercial. Nommé inspecteur général de la justice en 2018, il est une nouvelle fois mis à disposition du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie jusqu'en juin 2021. Voir son article sur sa page FB, le 11 février 2022.

ration et d'accompagnement du pays comme hypothétiques voire incertains. [...] Le cas de la nationalité est révélateur de cette présentation manichéenne de l'alternative : « Les cas de conservation de plein droit de la nationalité française et de binationalité ne pourraient être généralisés, sauf à priver le nouvel État d'une réelle population propre. » Le message est sans ambiguïté, pour conserver son passeport européen il faut voter non. Pourtant en 2014 les constitutionnalistes qui s'étaient penchés sur le sujet n'avaient pas écarté le principe de la double nationalité.

Le « document Lecornu » a servi d'étendard majeur contre nous, sous l'habillage improbable de dossier technique objectif. Aussitôt, les caisses de résonance de la droite se sont mises en route, se prévalant d'un texte éclairant et d'intérêt public, témoignant ainsi de leur propre sens déontologique à le citer. Je vis alors avec consternation sur NC la 1^{re} le spectacle navrant d'une amie de ma fille, jeune journaliste débutante, Calédonienne métisse kanak formée à Paris où elle nous avait hébergés, devoir articuler jour après jour pendant d'interminables semaines les contrevérités et les erreurs factuelles du texte, sans aucune vérification ou observation, ni aucun contradicteur ou [analyste](#). Mais qui était derrière cela ?

COVID : ILS ONT OSÉ !

Dans l'inconscient collectif des peuples colonisés, les épidémies restent épouvantables : transmises par les premiers arrivants étrangers d'après la « découverte » de James Cook, des maladies inconnues ont fait des ravages sournois, souvent plus importants encore que les armes. Le Pacifique et la Calédonie n'y ont pas échappé : il est avéré des pertes de population par endroits dépassant 90 %³.

Avec le Covid qui rôdait dans le monde, nous avons eu à gérer un combat permanent entre notre compétence sanitaire et les compétences d'État sur la circulation des personnes et sur la justice. La nôtre nous préservait plutôt, les siennes nous mettaient manifestement en danger.

Nous voulions fermer le pays, obliger à la quatorzaine, contrôler tout arrivant ; l'État voulait la continuité territoriale et des arrivants

3. Voir l'ouvrage de l'archéologue calédonien de référence, Christophe Sand, intitulé *Hécatombe Océanienne* ; Edition Au vent des Iles 2023.

contestaient en justice les décisions de mise en observation comme des séquestrations arbitraires.

Les Kanak, chefs coutumiers en tête, édictèrent des interdictions pour l'accostage des paquebots de croisière sur leurs terres, mais la France en laissait arriver à Nouméa. Ils demandèrent sans succès l'arrêt des vols réguliers et l'aéroport ne fut finalement fermé qu'à la suite d'un caillassage en règle de ses baies vitrées à la fin mars 2020.

La France refusait que les militaires arrivant passent par le contrôle sanitaire calédonien incluant surveillance et mise à l'écart, arguant que leur système était suffisant. Mais on avait vu les Antilles contaminées par les paquebots de croisière dès janvier 2020 et vu des militaires transmettre le virus jusqu'à rendre inopérant le porte-avions *Charles de Gaulle*.

On avait aussi suivi avec inquiétude les jongleries sur les masques de notre puissance de tutelle, qui ne nous en envoyait d'ailleurs pas, au point que nous avons dû en commander des millions en Chine, puis en fabriquer nous-même en tissu. Et pourtant, la France s'est targuée de nous aider, de nous envoyer des vaccins qu'elle ne produisait pourtant pas et que l'on pouvait se payer vu qu'ils coûtaient moins cher qu'une simple consultation de généraliste.

Les loyalistes nous faisaient valoir le soutien financier français, qui fut surtout un lourd emprunt⁴ à rembourser, avec un taux qui aurait été meilleur avec une banque internationale du Pacifique, si nous avions été indépendants.

Nous avons pourtant bien résisté, malgré deux alertes nous valant deux confinements de plusieurs semaines. Mais en 2021, la bataille faisait rage pour les arrivants : certains furent « libérés » en cours de semaine, parfois sans test.

Le gouvernement local vota une loi du pays pour que les arrivants soient tous vaccinés, mais l'État la bloqua, car les arrivées étaient de sa compétence et cela créerait, paraît-il, une inégalité entre les personnes.

4. En 2020, l'État a prêté 28,5 milliards de francs (240 millions d'euros) au pays pour les dépenses liées au Covid, sous conditions de réformes diverses, dont certaines impliquaient des impôts nouveaux et destinées à réduire les inégalités qui sont le terreau, pensait-il, de l'indépendance. Thierry Santa, président LR du gouvernement local, prendra les sous et ne tiendra pas compte de ces conditions contractuelles : celles-ci avaient de bons côtés pour le pays, mais pas pour les affairistes mentors des droites. Le message de l'État à ses soutiens colonialistes était cette fois intéressant : faites votre part contre l'indépendance, réduisez vos profits !

Le 16 juillet 2021, le premier gouvernement avec un président indépendantiste et une majorité dite malicieusement « océanienne » (pour définir l'alliance avec L'Éveil océanien), était enfin formé.

Enfin, car à la suite de regrettables manques d'anticipation politique sur des fâcheries internes, il fallut attendre six mois après que les indépendantistes aient fait chuter le seizième gouvernement pour que ce dix-septième voit le jour. Le 3 septembre, ce gouvernement réussit l'exploit de faire adopter à l'unanimité par le congrès une loi du pays, hélas prémonitoire, rendant la vaccination obligatoire. Et ce afin d'accélérer la vaccination, faible, mais aussi de contrer le refus de la France d'obliger les arrivants à être vaccinés : nous serions alors tous égaux. Aucune sanction n'était proposée, l'idée étant essentiellement tactique, ce qui n'empêchera pas les antivaccins de protester vigoureusement.

Malheureusement, le 6 septembre 2021, trois cas de Covid distincts furent simultanément détectés ! Soit trois jours après la délibération, mais quand même vingt et un mois après le début de contamination en Métropole. L'égalité fut finalement d'être tous en pandémie.

Les enquêtes, solennellement promises par le haut-commissaire avec résultats publics sur le qui-quand-pourquoi-comment de l'entrée du Covid chez nous, ont disparu dans les oubliettes de l'instruction, comme celles des deux premières alertes avec confinements ! Et pour cause.

Rentré le 15 mai de ma « séquestration » métropolitaine, je plongeais à nouveau dans une vague de confinement pour cinq semaines ! Heureusement, triple vacciné volontaire, je n'ai pas jusqu'ici senti la moindre affection – pas même du fait de la vaccination – bien qu'ayant côtoyé plusieurs fois des malades.

Puis ce fut l'hécatombe, terrible, inattendue à ce point, foudroyante, traumatisante. D'octobre à décembre 2021, nous avons eu officiellement 270 décès dus au Covid. Pire, grâce au recul donné par les statistiques globales plus précises parues en 2022 nous constatons un surcroît réel de 440 décès et non 270 sur 2021 – comparé aux dix années précédentes, très stables.

Pour avoir l'équivalent en proportion dans l'Hexagone, un calcul rapide donnerait 110 000 décès en trois mois pour une France qui en a subi en fait quelque 150 000 en deux ans.

Ce sont les populations défavorisées, plus obèses, diabétiques, cardiaques, souvent des Océaniens, en majorité des Kanak vivant aussi davantage en groupes claniques ou en promiscuité nombreuse dans de petits appartements de Nouméa, qui furent frappées le plus durement. J'apprenais que telle relation, tel copain, tel ami était passé sous oxygène, puis était décédé. C'était la panique, plus de bise ni de mains serrées, on se parlait aussi à distance et brièvement.

Les cérémonies coutumières de deuil étaient écourtées, réduites drastiquement en temps et en nombre de participants, ordinairement comptés en centaines et parfois en milliers ; les appels, les rencontres, les échanges, les paroles du deuil coutumier kanak étaient désespérément galvaudés et réduits à contrecœur. Des corps étaient conservés en chambre funéraire dans l'espoir de jours meilleurs permettant une cérémonie conforme et digne. D'autres, enterrés trop vite dans des housses, furent par la suite exhumés pour un enterrement plus décent. Des tribus barricadaient leur route d'accès.

Dans ce contexte, les indépendantistes, touchés de plein fouet dans leur composante kanak prédominante, ont demandé grâce, et donc le report de la consultation du 12 décembre à l'année suivante.

Il y eut un temps d'hésitation, puis les droites locales se firent moqueuses, acerbes : les Kanak ont peur de perdre, tout le monde souffre à l'identique, il n'y a pas tant de morts que ça, et déjà la situation va s'améliorant. M. Lecornu, sentencieux, répétait qu'« en république, les élections se tiennent à l'heure ».

Ces affirmations étaient mensongères et pleines d'arrière-pensées. Chacun parmi ceux qui connaissent le pays savait que les Océaniens souffraient et étaient désorganisés bien davantage, que le vote se jouerait à quelques milliers de voix, à quelques points de pourcentage, et que le Covid allait modifier cela contre nous.

Des « élections » pouvaient bien être différées, et les Calédoniens le savaient plus que d'autres : un report de six mois venait de nous être imposé pour les élections municipales de 2020 contre l'avis unanime des deux associations de maires (pro et anti-indépendance), et cela alors même que nous étions, nous, indemnes de Covid !

Même la deuxième consultation, décidée pour le 6 septembre 2020 par l'État avait été reculée au 4 octobre, en raison « des difficultés logistiques nées de la crise du Covid-19 » selon Matignon !

Le 13 octobre, l'UC envoya par courrier un ultimatum courtois au ministre pour demander le report ; il y était souligné la concession difficile déjà faite d'avoir accepté, avant le Covid, une date qui réduisait la campagne de moitié, laquelle était maintenant *de facto* suspendue depuis le 6 septembre. Il y était suggéré également dans ce courrier que la sincérité de ce scrutin capital risquerait d'être entachée si la participation du peuple indigène, premier concerné, s'avérait réduite. Participation qui pourrait être quasi nulle si une non-participation – pacifique – était décidée. Dans ce cas, la victoire écrasante du non ne duperait pas le monde entier. Et l'UC de rappeler le « référendum Pons » de 1987. Un rappel comparatif en forme d'avertissement discret : si le scrutin référendaire avait été boycotté passivement, c'est lors de la mise en œuvre concrète des régions que la révolte et les affrontements d'Ouvéa avaient eu lieu. Et ce référendum avait ensuite été balayé par l'histoire.

Le ministre, étant alors en Calédonie, reçut aussitôt les groupes politiques. Verdict : le scrutin sera maintenu si le jour même du vote la situation sanitaire le permet. Qu'importe l'effectivité de la campagne ou ses déséquilibres, qu'importe l'abstention. Seul l'affichage d'une victoire importait donc.

D'aucuns tentèrent encore quelques arguments : l'ADN avait promis d'ouvrir une nouvelle étape « par la pleine reconnaissance de l'identité kanak », et de lui restituer « son identité confisquée » : les deuils en étaient-ils exclus ?

Après le second scrutin, déjà problématique vu l'engagement de l'État pour le non, l'ONU avait aussi prévenu : « [La] puissance administrante s'est engagée à [...] un processus d'autodétermination équitable, crédible, démocratique et transparent⁵. » Quatre adjectifs qui risquaient de ne plus être vraiment qualificatifs. Mais le décret n'était pas encore paru, et je gardais naïvement un temps l'espoir qu'on n'irait pas dans le mur ! Pourtant, la confirmation indirecte vint rapidement. Trois jours après la mise au point ministérielle, le 16 octobre, le quotidien local s'ouvrait sur une information qui laissa tout le monde pantois.

Deux mille gendarmes et militaires venaient de partir de Métropole pour le caillou avec 130 véhicules, dont 30 VBRG, et deux gros hélicoptères Puma ! Des amitiés judiciaires – si, si – m'apprenaient en

5. Nations unies, résolution 75/115 du 10 décembre 2020.

outre que des juges prévus pour le scrutin avaient été avisés qu'ils seraient amenés à prolonger leur séjour, en cas de vagues de comparutions immédiates ! L'expédition qui arrivait compterait, rapporté à l'Hexagone, l'équivalent de 500 000 militaires, 30 000 véhicules dont 7 500 blindés. Le plan Vigipirate de la présidentielle de 2017, sous tension islamiste, avait mobilisé 50 000 gendarmes.

Imperturbable, le FLNKS ne répondit qu'indirectement : le 28 octobre, dernier jour pour déposer les documents officiels de la campagne, il communiquait simplement qu'il ne les avait pas remis. Il avait déjà précisé à plusieurs reprises qu'il ne s'agirait pas d'un boycott, mais d'une non-participation, pour éviter le mot qui fâche, car il rappelait 1984 à nos adversaires. Les maires indépendantistes étaient d'ailleurs priés de préparer le scrutin et d'assurer leurs fonctions le jour venu, ce qu'ils firent.

Le 9 novembre, pour marquer l'unité et la force de cette volonté d'abstention, les responsables indépendantistes se réunirent et créèrent un comité stratégique indépendantiste de non-participation, le CSI-NP. Ses dirigeants réunis (partis du FLNKS et la quasi-totalité des autres mouvements indépendantistes) refusèrent définitivement la date du 12 décembre 2021, qui obligerait à une campagne biaisée, inéquitable et irrespectueuse. Il fut répété qu'il s'agissait d'une abstention, non d'une rébellion. Ce fut quasiment le seul rassemblement – limité – que l'on se permit.

Le Sénat coutumier, troisième institution du pays selon l'ADN, corrobora cette décision à l'unisson en décrétant un deuil kanak d'une année et envoya une lettre ouverte au président Macron, pour demander un report en expliquant les enjeux du point de vue coutumier. Trois jours plus tard, un mois avant la date fatidique et sans autre forme de procès, le décret de convocation des électeurs pour le 12 décembre 2021 tombait.

M. Lecornu, le Président, l'État donc, avaient osé. Hors toute logique humaine, toute éthique et toute empathie, ils balayaient l'ADN et l'ONU, focalisés qu'ils étaient sur un chiffre à exhiber censé tout emporter : 50 % de oui à ne pas atteindre, garder une Calédonie française.

Au journal *La Voix de Kanaky*, nous étions sous tension depuis des mois. Déjà nous avions gaspillé un tirage à 4 000 exemplaires pour le numéro 27 de septembre-octobre, le confinement étant arrivé juste

après son impression. Mais là, avant de préparer le numéro 28 de novembre-décembre, il nous fallait impérativement savoir si la date de la consultation serait changée ou non, si on y allait ou pas : la une et le contenu seraient diamétralement opposés selon le cas !

Ce numéro fut finalement un exploit de l'équipe : en dix jours, il a été décidé, rédigé, passé en PAO, imprimé à 8 000 exemplaires – notre tirage record – et sorti le 29 novembre. Avec un titre sobre et clair : « *Le 12, on ne vote pas !* ».

Si les réunions de tribus et meetings de masse ne pouvaient guère se tenir, restaient au moins la forte structuration des mouvements et une magnifique coordination *via* nos représentants de sections et comités communaux. Le jour de l'impression, les principaux responsables indépendantistes des trois provinces étaient réunis au petit immeuble de l'UC dénommé L'Avenir. Les 8 000 exemplaires y furent dispatchés en une demi-heure entre eux tous, par zone. Le président du journal, Christian Tein, les triant et répartissant avec l'efficacité de sa parfaite connaissance des responsables et du terrain.

Le journal fut distribué les jours suivants dans tout le pays. Huit mille exemplaires pour informer *in extremis* quelque 80 000 électeurs indépendantistes, c'était loin d'être négligeable, surtout quand on sait que ce genre de document circule facilement de main en main.

Convaincre était pourtant difficile, et j'ai rencontré nombre de militants frustrés qui voulaient quand même aller voter, restant sur l'immense espoir qu'ils avaient encore que l'on pouvait enfin être indépendants. Et nous n'avions eu que peu de temps et de moyens pour expliquer le piège, la manœuvre et les enjeux, que nos politiques encadrants avaient fort heureusement bien perçus.

Notre nouvel allié clé de gouvernement, l'Éveil océanien, écartelé et perplexe, professait de ne pas donner de consigne de vote, mais confessait que, pour cette fois, « techniquement, il n'[était] pas possible de faire campagne en trois semaines », en particulier « dans le contexte sanitaire actuel ». Plus important pour un parti plutôt non indépendantiste, il estimait que « le résultat, vu la situation, ne devrait pas être pris en compte pour pouvoir discuter de l'après » !

Cette date du 12 décembre 2021 perfidement maintenue occasionna un tollé rassurant en Métropole. Il y eut des articles dans *Le Monde*, *Libération*, *Mediapart*, *Ouest-France*. Diverses gauches se positionnèrent contre. La Ligue des droits de l'homme contacta ce

qui en faisait office en Calédonie, la LDH-NC⁶ pour lui proposer de signer un [texte](#) commun de solidarité. La LDH-NC lui demanda de surseoir, proposant un [texte alternatif](#), œcuménique et bien vague en contre-feu, que la LDH reprit à son compte, sans doute par méconnaissance et conciliation.

Les droites françaises parlaient aussi de nous, pour une fois. Disons plutôt qu'elles parlaient de notre zone maritime, de nickel, de projections militaires de la France face à la Chine, comme si nous n'étions qu'un porte-avions dans le Pacifique-Sud (à 8 000 km de la Chine quand même), dépourvu d'habitants, mais avec un drapeau bleu, blanc, rouge planté à son sommet.

La campagne fut brève, unilatérale bien sûr, et malgré tout violente et odieuse. Les dépendantistes avaient à la fois un boulevard et un abîme devant eux et commençaient à le comprendre.

LA LDH-NC SE LIGUE CONTRE NOUS

J'étais membre de la LDH-NC depuis de très nombreuses années. Vivant en brousse et étant engagé politiquement, je m'étais contenté jusqu'ici de cotiser et d'envoyer parfois un commentaire à Nouméa. Plus présent sur la capitale depuis 2019, je m'y intéressais alors de plus près et allais aux réunions. J'ai alors découvert une Ligue que plusieurs personnes que j'appréciais avaient quittée et qui restait constituée surtout de Métros retraités, souvent profs, dont une partie alternait une vie en Calédonie et en Métropole. Beaucoup ne connaissaient manifestement pas grand-chose du « pays kanak ».

Élie Poigoune en était le président depuis vingt-deux ans. Un peu comme lors de mon épisode SNES-NC, nos Métros étaient aux petits soins pour l'un des rares Kanak de la Ligue, président de surcroît, qui à lui seul leur donnait l'impression d'un équilibre eth(n)ique, voire politique.

Je constatais peu à peu, avec gêne puis embarras et finalement avec contrariété, des silences, des orientations problématiques et des liens

6. La LDH-NC fut une section de la LDH-France de 1978 à 1984, défendant l'indépendance. Devant les pressions et menaces locales, elle se mit en sommeil. Puis en 1999, un nouveau groupe se créa, sous forme d'association non affiliée à la LDH-France, mais liée à elle par une convention.

étranges de la LDH-NC avec le Haut Commissariat de la République⁷.

Le premier lien étrange avec le haussaire se révéla à l'occasion d'une « consultation » (*sic*) que celui-ci avait lancée unilatéralement fin janvier 2021, et qui provoqua remous et suspicions. Il avait envoyé un questionnaire – rédigé par ses services ? – aux « corps intermédiaires », soit à tout groupe constitué pour un objectif quelconque, sur « l'avenir de la Calédonie ». Cela incluait donc les non-citoyens, non votants à la consultation sur cet avenir.

La LDH-NC n'avait pas décidé d'y répondre, mais un email et un coup de fil du haussariat à Élie, le 15 mars, mirent la machine en route. Trois des six membres du bureau, dont Élie, rédigèrent *in extremis* une [réponse](#), rendue publique sur le site du Haut-Commissariat dès le 19 mars. Un zèle étrange. Le bureau n'était statutairement qu'exécutif des décisions du comité de coordination, lequel n'avait pas même été informé, bien que ce soit lui qui « détermine les prises de position publiques et leurs modalités ».

Nos statuts expliquaient aussi, sagement, que « la Ligue ne pourra prendre position à l'occasion d'une consultation électorale territoriale ». On était pourtant là, ô combien, dans cette situation. Mais le pire était dans le contenu de ladite contribution de trois pages, dont je ne peux donc livrer que les extraits les plus contrariants.

À la question « Que signifie être Français aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie ? », les réponses étaient un catalogue à sens unique, comme si la question était « Quels en sont les bienfaits » : « Tolérance, libertés, laïcité, bonne école, riche et belle culture française »... Sur ce que signifiait l'indépendance, il était répondu qu'elle est « rupture des liens avec la France », que l'on « ne dispose pas des moyens suffisants pour l'assumer économiquement », que cela enlèverait « la capacité à conserver une langue d'enseignement unificatrice », et que « la précipitation à “rompre le lien” avec la France aggraverait les difficultés, en créerait ». Sur le sens de la souveraineté, on y lisait que « la démocratie mérite tout autre chose que des slogans jetés au passant entre coups de klaxon assourdissants et drapeaux agités frénétiquement ». Sur les liens à entretenir avec la France, il était expliqué que « la décolonisa-

7. Super-préfecture succédant aux « gouverneurs » avec un haut-commissaire à sa tête, appelé souvent haussaire.

tion n'est pas le rejet de l'autre», c'est un « processus dans lequel nos liens avec la France sont resserrés » (*sic*). À la question des défis que doit affronter le pays, la réponse avait trois composantes : la pauvreté, les inégalités et éviter les « tentacules » de la Chine. Sur les espoirs, c'était entre autres « l'éradication complète des squats⁸ » et sur les préoccupations, il était répondu que « notre préoccupation centrale, c'est que le côté "lumineux" de l'homme prenne le pas sur son côté "sombre" » (*re-sic*). Évoquant les mois d'affrontements sporadiques opposant gendarmes et vigiles aux Kanak sur l'usine de nickel du Sud, contre les magouilles et la pollution, ayant provoqué de nombreux blessés et beaucoup d'arrestations, il était écrit : « En février, alors que le pays était à feu et à sang. »

La quasi-totalité de ces réponses crisperait un indépendantiste et ravirait un opposant. L'idée-force de cette contribution est clairement une prise de position effrayée et stéréotypée contre l'indépendance, absolument en dehors des principes et buts d'une LDH.

J'étais à l'époque en exil Covid au Costa Rica, et c'est mon ami ligueur Michel Castaing, incrédule et scandalisé, qui m'a alerté. Ingénieur des travaux publics d'État à la retraite, il était en Calédonie depuis 2018 pour voir et comprendre ce qu'étaient ces référendums et rencontrer la culture kanak. Installé à Nice, grand voyageur – il avait parcouru plus d'une soixantaine de pays et séjourné dans plusieurs d'entre eux –, il poursuivait ainsi ses périples. Athée, bénévole au Secours catholique local, il était familier des squats qu'il connaissait bien et aidait au mieux. Également photographe et peintre de talent, il parcourait avec empathie tribus de brousse ou squats de la ville. Il prenait des clichés saisissants dont il donnait volontiers copie ensuite, et qui l'inspiraient pour de magnifiques peintures acryliques. Très éclectique, il était également un joueur passionné de bridge et de tennis, et fréquentait ainsi la bonne société et ses clubs « blancs », dont il me racontait le racisme décomplexé de certains, voire les peurs en filigrane de perdre divers privilèges.

Bref, un personnage stupéfiant et hors normes dont je suis heureux d'être l'ami. Un ami peu enclin à la polémique et qui, croyant

8. La LDH-NC n'avait jamais tranché entre reclassement en immeuble social et réhabilitation sur place qui est le vœux des concernés, du FLNKS, et ma préférence ; mais là, c'était fait d'un coup, et encore dans le sens de la droite. Le terme « éradication » était aussi particulièrement malheureux.

bien faire, se fit pourtant le rapporteur de notre émoi au sein de la LDH-NC. Nous avions, à trois, rédigé un texte qui expliquait point par point la transgression des statuts et l'orientation choquante de diverses affirmations.

Michel avait demandé que ce document – ainsi que la contribution LDH-NC –, soient transmis aux membres avant réunion. Mais ce ne fut pas fait. De plus, seul le bureau avait la main sur le listing d'emails des adhérents. Michel fut combattu avec agressivité par ceux qui soutenaient la contribution du bureau et par les ultras. Il n'a plus jamais remis les pieds à la LDH-NC dont il était alors coordinateur de la commission « prison ».

Dans la foulée de cet épisode, Élie passa le relais à Gérard Sarda⁹, et devint président d'honneur.

Quelques mois plus tard, NC la 1^{re} passait sans état d'âme les [clips](#) de campagne des Loyalistes, sortes de cartoons méprisants et racistes. L'Arcom, qui avait succédé au CSA, ne broncha pas malgré les protestations du FLNKS. J'alertais la LDH-NC *via* Gérard Sarda, sans plus de succès.

Ce qui choquait, c'était la débilité des idées, le mauvais français et l'accent des Kanak et des Océaniens, assez odieux, mais aussi le fait que celui qui donnait les bonnes réponses d'un ton supérieur dans les dialogues n'avait, lui, aucun accent local et donc était Métropolitain !

Ce fut un panel de personnalités locales pluriethniques outrées qui déclencha une requête en référé-liberté au conseil d'État. Avec une certaine veulerie – pour ne pas mettre d'huile sur le feu ? –, celui-ci ne trancha pas sur le fond, arguant *in fine* que les clips avaient été retirés... bien que peu avant la fin prévue de leur diffusion. J'interpellais alors Gérard sur les silences étranges de la LDH-NC. La réponse me surprit : il me dit n'avoir pas eu connaissance de ces clips... alors qu'ils passaient en boucle chaque soir aux informations ! Il ajouta avoir été très choqué, oui, mais par le référé. La raison ? Celui-ci critiquait le « comité des Sages¹⁰ », qui n'avait pas non plus bougé contre les clips, alors que son rôle était de contribuer à apaiser, pacifier les débats. Et il se trouvait qu'Élie Poigoune, ami de Gérard Sarda, en était membre.

9. Depuis vingt-sept ans en Nouvelle-Calédonie. Ancien vice-recteur par intérim, ancien directeur du centre hospitalier du Nord.

Lors de l'assemblée générale du 25 mars 2022, je constatais un autre point problématique à propos du bilan financier 2021 : une subvention inusitée et consistante de l'État *via* le haussaire d'un montant de 477 327 francs, soit 4 000 euros. Elle se rapportait, nous fut-il expliqué, à une aide pour développer notre outil informatique de promotion de la Ligue.

Si l'on met en miroir les réactions récentes de Gérard Darmanin au sujet de la LDH de Métropole¹¹, il semble que l'image de la LDH-NC auprès du gouvernement français soit assez différente. Et pour cause.

Ces faits ne sont pas isolés. Je notais que, si la LDH-NC multipliait les communiqués contre le président de l'UC, Daniel Goa, celle-ci n'avait pas réagi aux pressions de Sonia Backès sur NC la 1^{re} pour que la chaîne soit plus favorable à son parti – alors qu'il est patent que la chaîne est plutôt à droite –, ni quand la même Sonia Backès et Nicolas Metzdorf se faisaient élire respectivement présidente de la province Sud et maire, sur la parole donnée de s'en tenir là, pour ensuite devenir, la première secrétaire d'État, et le second député. Devant encore bien d'autres dérives, impuissant à obtenir une voie éthique « LDH » dans notre LDH-NC, je m'éclipsais en 2023.

JOUR DU PATATROIS ET SUITES PATHÉTIQUES

Ce fameux 12 décembre 2021, la consultation se déroula au détriment des poissons du lagon et autres gibiers de la montagne, dans le vide feutré et inquiet des bureaux de vote.

Il y eut 78 467 exprimés sur 184 364 inscrits, soit 42,5 % du corps

10. Ce comité, monté par le Haussariat qui en avait choisi les personnalités, avait vocation à « veiller à ce que les propos de campagne et les débats qui ont lieu dans ce cadre ne blessent la société calédonienne » (NC la 1^{re}, 5 août 2021). Le magazine en ligne *Politiquenc* titrait à sa création (2018) : « La franc-maçonnerie à la manœuvre ». « Parmi ces douze “sages”, au moins sept sont franc-maçons ». « Ce groupe affiche une fausse diversité puisqu'ils appartiennent presque tous à la même chapelle ». « On peut penser que le rôle d'un tel comité ne sera pas vraiment celui qui a été annoncé, mais qu'il a plutôt vocation à orienter le débat. »

11. En avril 2023, Gérard Darmanin avait suggéré qu'il faudrait peut-être revoir – annuler ? – les subventions de la LDH au regard de ses activités. Elle reçoit un demi-million d'euros par an d'argent public ; la LDH-NC a reçu 4 000 euros, équivalent d'1 million d'euros en France. Le 4 mai 2023, la LDH (France) publiait une tribune dans *Le Monde* contre les dérives de l'État au sujet des droits de l'homme où je relevais cette phrase : « Elle [la LDH] a campé aux côtés des indépendantistes kanaks. » Quant à elle, oui.

électoral. Ils avaient été 84,6 % en 2020. Le non lui-même se rétrécit à 75 720 voix au lieu des 81 503 en 2020 et ce malgré 3 565 inscrits supplémentaires. Il passait ainsi à un pathétique 41 % des inscrits, quand il était déjà limité à 45 % en 2020. Le président de la République a aussitôt réagi par une courte [allocution](#) :

Les Calédoniens se sont prononcés massivement contre l'accès à la pleine souveraineté et à l'indépendance dans un contexte de forte abstention. La Nouvelle-Calédonie restera donc française. [...] L'accord de Nouméa arrive à son terme juridique. [...] La promesse du destin commun [...] n'a jamais été aussi tangible. [...] Nous pouvons être fiers de ce cheminement inédit et pacificateur.

Des phrases décalées, mensongères, à la limite de l'ineptie, qui laissaient pantois : massivement contre ? L'ADN à son terme juridique ? Destin commun plus que jamais tangible ? Fiers d'un cheminement pacificateur ? Cela sentait clairement les éléments de langage préparés pour formater les Français à une idée faussée et rassurante : le job avait été bien fait, tous les indicateurs étaient au vert. En arrière-plan, se préparait l'avenir : si les Kanak se rebellaient, ce serait abusif, antidémocratique, à rebours de la bonne volonté de l'État.

Les arrangements de M. Macron avec la réalité étaient flagrants : l'ADN n'avait de terme juridique qu'en cas de oui majoritaire, car même en cas de trois vrais non nous restions en transition vers l'indépendance. L'ADN prescrivait que « les partenaires politiques se réuniront pour examiner la situation ainsi créée », et ce à l'intérieur de ses règles du jeu, toujours en vigueur et utilisées à ce jour d'ailleurs.

Les droites avaient fait campagne en insistant sur l'importance capitale de dépasser 50 % de votants, car elles pensaient y parvenir et se promettaient d'utiliser ensuite contre nous l'argument pour défendre la crédibilité du scrutin. Ils n'avaient même plus cet alibi.

On avait pourtant encore eu droit, avant le vote, à un sondage qui pronostiquait que 10 % des indépendantistes avaient basculé vers le non. Méthode Coué, inopérante. Il semblerait que des instituts de sondage jouent plutôt un rôle pervers d'influenceurs...

Les pays de l'Océanie se sont réunis calmement avec un recul de plusieurs mois, à l'océanienne. Leur association, dénommée Forum des îles du Pacifique (FIP), regroupe 44 millions d'habitants sur quelque 20 000 îles et 18 pays : Australie, îles Cook, Fidji, Kiribati, îles Marshall, Micronésie, Nauru, Niue, Nouvelle-Zélande, Palaos, Pa-

pouasie Nouvelle-Guinée, Salomon, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu; depuis 2016, le Forum a intégré la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

Pour la période du scrutin, le FIP avait dépêché une mission d'observation en Calédonie. Son assemblée générale annuelle 2022 en a entériné les [conclusions](#), limpides : « Le résultat du référendum est une représentation inexacte de la volonté des électeurs. » L'assemblée critiquait également une « division ethnique profondément ancrée » dont elle craignait qu'elle ait été « exacerbée par le refus de l'État français de reporter le référendum ».

Le Sénat français se fit un malin plaisir de créer une [commission](#) d'information – rattachée à leur commission des lois –, dont les conclusions étaient également peu amènes : elle constatait « la fin d'un processus trentenaire qui n'a pas tranché toutes les questions quant à l'avenir institutionnel et au statut de la Nouvelle-Calédonie » et « l'absence de solution pérenne ». Elle proposait aussi tout autre chose que le Président de la France et davantage dans la légalité : « L'après-Nouméa doit se construire sur un nouveau cycle de négociations » et précisait que « n'exclure par principe aucun sujet de l'agenda des négociations » était une condition *sine qua non* d'un dialogue renouvelé.

Le dernier mot reviendra peut-être enfin à l'ONU, qui avait bien sûr envoyé aussi ses observateurs, et dont l'État français s'était vanté qu'il lui ferait prochainement radier la Calédonie de la liste des pays à décoloniser. Sa [résolution L22](#) de l'assemblée générale du 16 juin 2022 envoie un message clair, à travers son habituel langage diplomatique : la France doit poursuivre la décolonisation du pays. Elle devra donc « étoffer encore le programme d'éducation visant à informer le peuple de Nouvelle-Calédonie de la nature de l'autodétermination, afin qu'il soit mieux préparé au moment de prendre une décision sur la question, et prie le Comité spécial de fournir toute l'assistance disponible à cet égard ». C'est là une critique de l'engagement de la France pour le non, notamment au travers de son document *Conséquences du « Oui » et du « Non »*, puisqu'un gouvernement qui décolonise doit faire la promotion et la pédagogie du oui.

De plus, l'ONU rappelle ses préoccupations sur l'immigration de Français en Calédonie, puis souligne qu'en attendant un nouvel acte d'autodétermination, « il importe d'assurer le transfert rapide des compétences de la puissance administrante à la Nouvelle-Calédonie,

prévu dans l'accord de Nouméa». Là encore, pour l'ONU, l'ADN continue à vivre et devra même produire rapidement les effets qui auraient dû être réalisés avant les échéances référendaires, lesquelles ne le rendent donc pas caduque. CQFD.

Dans sa conclusion, l'ONU « décide de maintenir constamment à l'étude le processus [...] depuis la signature de l'accord de Nouméa et prie le Comité spécial de poursuivre l'examen de la question du territoire non autonome de Nouvelle-Calédonie et de lui rendre compte à ce sujet à sa 78^e session » : la Calédonie reste inscrite, avec ce qui en découle d'obligations pour la puissance administrante. La décolonisation n'est pas achevée, il n'existe pas de statut définitif dans la France.

Pourtant, nos droites locales n'en démordent toujours pas, et quelques associations militent cycliquement pour que des non-citoyens fassent encore leur demande en mairie puis aillent au tribunal, malgré l'échec récent d'une métropolitaine, acharnée jusqu'à la cassation, laquelle a ainsi pu créer une jurisprudence explicite.

En résumé, au début 2023 cette dame a donc demandé à s'inscrire dans sa commune de Calédonie sur la LESP, liste pour les prochaines provinciales. Devant le rejet de sa demande par la commission administrative spéciale de la commune, elle a saisi le tribunal administratif de Nouméa le 14/04/2023, qui a confirmé le rejet. Elle a poursuivi alors en [Cassation](#), cour qui a également confirmé son rejet le 22/06/2023.

Voici les arguments (résumés).

La dame défend, à tort donc, que :

- ce refus induit une différence de traitement, sans but légitime.
- le gel du corps électoral n'était que pour la durée de l'ADN, période transitoire qui a pris fin après les 3 référendums.
- les dispositions constitutionnelles ne sont plus en vigueur.

Mais la cour explicite la loi qu'elle applique :

- les conditions de vote étaient une inscription au tableau annexe (que l'article 77 de la constitution a précisé en 2007 être bien celui de 1998) et avoir 10 ans de résidence.
- cet article 77 et les dispositions de la loi organique de l'ADN ne sont pas limitées dans le temps et sont toujours en vigueur.
- le point 5 de l'ADN prévoit, dans l'hypothèse de trois consultations négatives, que « les partenaires politiques se réuniront pour examiner la situation ainsi créée » et que « tant que les consultations

n'auront pas abouti à la nouvelle organisation politique proposée, l'organisation politique mise en place par l'accord de 1998 restera en vigueur, à son dernier stade d'évolution, sans possibilité de retour en arrière, cette irréversibilité étant constitutionnellement garantie ».

- en 1974, lors de la rédaction de la Convention des droits de l'homme, le gouvernement français avait déclaré que ces textes s'appliqueraient, en ce qui concerne les territoires d'outre-mer, « compte tenu des nécessités locales ».
- la cour rappelle l'arrêt « Py c. France » de la cour européenne des droits de l'homme du 11/01/2005, qui spécifiait que ces restrictions du corps électoral étaient des « nécessités locales » au sens de l'article 56 de sa convention.
- la cour constate que l'organisation des consultations sur l'auto-détermination de ce territoire n'a, à ce jour, pas permis de mettre un terme à ces « nécessités locales ».

CHAPITRE 4

2023-2024 : CONFLIT VIOLENT OU INDÉPENDANCE AMICALE ?

ENTRE MIEL ET FIEL

Après la consultation «bidon» – dixit Roch Wamytan, président du Congrès –, et jusqu'au début 2023, il ne se passa donc pas grand-chose. Il y eut bien quelques rencontres, en Calédonie ou à Paris, sous divers «formats», mais globalement stériles.

Curieusement, MM. Darmanin et Carencu (ce dernier étant devenu secrétaire d'État à l'outre-mer) se faisaient plus mielleux, et l'on sentait que les choses leur glissaient un peu entre les doigts. Ils disaient comprendre les doutes des indépendantistes et voulaient leur laisser le temps nécessaire à l'acceptation de leur «défaite massive». Derrière une façade presque débonnaire, ils prévoyaient en coulisses une révision constitutionnelle et avaient besoin de temps pour cela.

Gérald Darmanin est venu nous voir sept jours à la fin 2022 puis trois jours au début mars 2023, puis encore deux jours début juin, toujours pour peu de choses, puisque les promesses antérieures étaient intenables.

Comme les droites étaient divisées sur le contenu d'un nouveau statut dans la France et que les indépendantistes gardaient le cap vers la souveraineté, le référendum «de projet», prévu en juin 2023 sur un statut remplaçant illégitimement l'ADN, avait été annulé.

Comme le corps électoral ne pouvait pas non plus être modifié et ouvert par magie, cette promesse tombait aussi, provisoirement.

Comme l'ONU venait de maintenir la Calédonie sur sa liste des pays à décoloniser, la promesse qu'elle en soit enlevée était caduque.

Cette stagnation prévisible et prévue était la preuve *a posteriori* que la fébrilité étatique pour avancer l'ultime consultation, puis pour la maintenir sous Covid avait un but très particulier : entraver l'avancée vers l'indépendance.

L'État allié aux dépendantistes martelait comme une incantation que le non avait gagné trois fois, ce qui était plus que douteux, et qu'un statut standard dans la France s'imposait par la volonté massive du peuple calédonien, statut qui n'était pourtant pas l'objet de la

question et volonté qui n'était pas celle du peuple premier et restait à la fois très relative et non certifiée.

Les indépendantistes rappelaient que la signature de l'ADN avait été trahie, que l'accompagnement promis vers la pleine souveraineté avait été transformé en lutte déloyale contre celle-ci, que les consultations n'étaient pas conclusives, ayant été dévoyées, notamment la troisième, que l'ADN restait en vigueur légalement avec toutes ses prescriptions jusqu'à l'indépendance sans retour possible en arrière, la transition vers la pleine souveraineté n'étant pas achevée.

L'État français nous semblait alors absent, et l'on regardait M. Macron s'enfoncer dans les sondages, pendant que les Français défilaient rageusement et en masse dans les rues pour leurs retraites – entre autres –, avec une constance qui impressionnait. Ministres et droites se firent plus évasifs sur leurs outrances : les futures provinces aux allures de mini-bantoustans passaient provisoirement sous le boisseau, de même que la suppression du Congrès et du gouvernement calédoniens. Avec une candeur presque touchante, l'État et les droites proposèrent finalement aux indépendantistes un faux deal qu'ils estimaient généreux, leur expliquant gentiment que c'était « dans leur intérêt ».

Si le FLNKS acceptait un accord minimum pour un statut futur qui remplacerait l'ADN dans la Constitution, alors il serait possible de discuter d'un corps électoral glissant, ouvert après une présence de cinq à dix ans au pays. Et même d'examiner la possibilité de redemander l'indépendance d'ici quelques décennies.

Bien sûr, le fiel n'était pas loin. En cas de refus, l'État français « prendra ses responsabilités », répétait M. Darmanin. Et en écho, Sonia Backès proposait son exégèse en s'emmêlant sérieusement dans ses arguments, au micro de NC la 1^{re} : « S'il n'y a pas de trilatérales¹, c'est l'État qui devra poser un projet sur la table » ; pour affirmer aussi que « s'il n'y a pas de consensus, il n'y aura que le corps électoral dans la révision constitutionnelle ». Et d'ajouter presque navrée : « Ce n'est pas leur intérêt », car le dégel du corps électoral sera *a minima* et « il n'y aura pas de droit à l'autodétermination² ». Affirmation venant

1. La préparation de l'avenir du pays pouvait se faire *via* des rencontres État/FLNKS et État/ dépendantistes (bilatérales) ou État/FLNKS/dépendantistes (trilatérales). Le FLNKS avait dit vouloir discuter uniquement avec la puissance de tutelle, entre autres car nos opposants et l'État ne faisaient qu'un, Mme Backès au gouvernement le démontrait.

2. NC la 1^{re}, 23 avril 2023.

peu après son contraire : « Le droit à l'autodétermination c'est un droit constitutionnel, donc il leur sera maintenu. »

Il s'agissait donc pour les dépendantistes sur le court terme de gagner les provinciales 2024 et, par ricochet, le congrès puis le gouvernement. Il était alors crucial d'obtenir avant ces élections l'ouverture du corps électoral à tout Français arrivant ou après un temps court de présence : le jeune député Metzdorf avait cyniquement résumé ce « programme » : « Si on ouvre, on commande. »

Pour le plus long terme, les dépendantistes voulaient entraver définitivement la possibilité pour les indépendantistes de seulement demander un référendum d'autodétermination en exigeant qu'il faudrait pour cela un vote des deux tiers du Congrès calédonien.

Ils se concentrèrent donc sur ces deux points essentiels qui, espéraient-ils, leur permettraient une fois la majorité retrouvée, de perpétrer ensuite les autres c'est-à-dire expulser l'ADN de la Constitution et ouvrir ainsi la possibilité à l'hyper-provincialisation, à la suppression du gouvernement, aux modifications des répartitions budgétaires et sociales, etc. Ils supplièrent donc l'État de rester inflexible à leurs côtés.

Dans les faits, il est difficile d'évaluer les chances d'aboutissement d'une entreprise de démolition de l'ADN, dont la légalité serait combattue, dans le contexte parlementaire actuel de surcroît. Bien laborieux serait aussi de créer une alternative (constitutionnalisée ?) qui aurait l'agrément d'une majorité qualifiée de parlementaires, s'il y avait en regard un non-consensus calédonien. Et quelque peu problématique serait d'y parvenir à temps, l'échéance de nos élections provinciales étant mai 2024.

Insérer dans la Constitution un article sabordant simplement le corps électoral spécial semblait *a priori* plus jouable à voter. Mais où et comment, sans se débarrasser de l'ADN ? Et les parlementaires prendraient-ils le risque d'une insurrection probable sans pouvoir arrimer la Calédonie à la France *via* un nouveau statut ?

Tout bien pesé, il semble que l'issue la « moins pire » pour l'État français serait de ne pas trouver de majorité au Parlement !

Les droites locales sont encordées au pouvoir, et il leur serait difficile de maudire d'un coup la macronie qui les a promues et qu'elles ont adorée, laquelle imputerait d'ailleurs derechef son échec à ses adversaires qui n'auraient pas voté son projet de réforme constitutionnelle.

Le problème de fond de l'indépendance ne serait bien sûr pas non plus résolu, mais l'insurrection et ses conséquences seraient évitées ou différées.

PAS DE DEUX À PARIS

Gérald Darmanin avait obtenu lors de son séjour calédonien de mars 2023 l'acceptation par les deux blocs d'une double « bilatérale » à Paris pour la mi-avril : une rencontre du gouvernement français avec les indépendantistes d'abord, puis avec les dépendantistes ensuite.

La délégation indépendantiste pouvant enfin jouer un contre un, et non plus un contre deux comme d'ordinaire, fut cette fois extrêmement directe avec l'État, signe aussi d'une exaspération majeure des militants qui l'avait mandatée.

Lors de son [allocution](#) préliminaire, le 11 avril 2023, Roch Wamytan, porte-parole du FLNKS mais aussi des autres groupes indépendantistes, a brossé à la Première ministre un tableau inaccoutumé qui m'a quelque peu bluffé. À la lecture de son intervention, j'ai souri en pensant que ces trente-cinq minutes devaient changer Mme Borne des notes de synthèse de ses collaborateurs lues en diagonale ! Car là, elle était public captif, suivant le rythme de lecture de son interlocuteur, ses pauses, regards et intonations, ce qui lui permettait un ressenti, une imprégnation, puis une réflexion de toute autre facture.

Je crois que les camarades ont dû se réjouir profondément de l'épisode, dont ils se souviendront vivement, ainsi que Mme Borne. Roch Wamytan précisa tout d'abord le poids de ses mots à venir : il avait, avec sa délégation, un mandat exceptionnel :

Le congrès populaire du FLNKS et de la mouvance nationaliste et autochtone a validé, le 26 février 2023, la trajectoire unique et unitaire pour l'accession du pays à la pleine souveraineté et à l'indépendance, par la négociation avec l'autorité de tutelle.

Après le rappel d'une antériorité kanak de quelque 3 000 ans, Roch relativisait temporellement la domination française : « Le 24 septembre 1853 par la prise de possession [...] l'histoire chaotique des relations entre la France et nous peuple kanak a commencé. »

C'est alors, à l'occasion de son énumération des occasions manquées d'indépendance, que j'appris qu'en 1946, le président américain Franklin D. Roosevelt, avait demandé à la France vaincue et sauvée de

céder ses colonies et qu'il avait proposé que son pays prenne alors un mandat de l'ONU pour mener la Calédonie à l'indépendance.

Le délégué indépendantiste osait ensuite analyser frontalement la logique de « l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwene Yeiwene », « par le fait qu'ils n'avaient pas le mandat du FLNKS » pour l'accord de Matignon, « un accord qui avait pour objectif de ramener la paix et d'engager le rééquilibrage mais pas de régler la question de l'indépendance. » Les sous-entendus étaient palpables.

Après avoir rappelé que l'État avait promis de rester neutre, il abordait les consultations et soulignait que celle de 2021 n'était « pas reconnue politiquement légitime par le FLNKS et ses soutiens régionaux et internationaux du fait de la non-participation de près de 60 % de la population dont la quasi-totalité du peuple kanak ».

Le couplet suivant sur la dichotomie de la lutte était plus classique, mais utile à rappeler à la Première ministre : « Les colonisés ne cèdent jamais sur la question de leur identité affirmée », mais « notre peuple qui s'est toujours battu contre un système d'oppression et d'assimilation forcée [...] respecte la France et ses habitants ». Classique et utile fut aussi le rappel de la vocation de l'ADN à nous mener à l'indépendance et de l'irréversibilité de son processus.

Roch Wamytan s'est ensuite lancé dans un long plaidoyer sur la valeur et la respectabilité de la civilisation kanak, témoignant ainsi de l'immense frustration de son peuple face au mépris arrogant affiché par trop d'opposants locaux, voire trop de gouvernants de la France :

Des schémas basiques, des structures, des concepts ou des procédés qui ne sont pas ceux de cette société océanienne continuent de lui être imposés, sans s'interroger sur le degré de contrainte ou d'acceptation que cela sous-entend. Or cette société comme toute société océanienne porte des valeurs profondes, puisant dans le monde spirituel, se nourrissant du sacré et habitée par une pensée en harmonie avec la nature et le cosmos telle qu'elle a été valorisée, ancrée sur un corpus mythologique digne des grandes civilisations méditerranéennes.

Et de préciser que « cela a été explicité et réhabilité par le milieu universitaire et de la recherche d'anthropologie structurelle ». Les conclusions s'égrenèrent peu à peu en chapelets évidents :

Une néocolonisation se met en place visant à effacer, rayer cette souveraineté naturelle de l'homme kanak sur son terroir, le condamnant à errer éternellement à la recherche du paradis perdu.

Nous ne voulons pas mourir assimilés comme un morceau de sucre dans l'eau et nous allons résister pour survivre. [...] La France pourrait-elle pour une fois amener à son terme un processus de décolonisation ?

Ce discours à Paris n'était que prémices à plus offensif. De retour au pays, chaque parti de la délégation réunissait aussitôt ses militants pour rendre compte et poursuivre en consensus les démarches d'avenir. L'UC réunit son comité directeur³ et rendit public le [discours](#) de son président Daniel Goa.

Celui-ci fut plus explicite et dur que le discours délivré à la Première ministre par Roch Wamytan, car ce samedi 22 avril, le président de l'UC était face au pays et aux militants exaspérés. Il avait préparé quelques assertions ironiques, faussement ambiguës ou sèchement allusives, toutes très combatives et certes peu engageantes pour un avenir serein, si l'État persistait.

Ironique était l'analyse de la macronie qui veut « donner l'illusion d'exister dans ce concert des nations où le président français par maladresse désespérée, vient de trahir ses alliés européens et américains en allant faire allégeance à la Chine ».

Sèchement allusive fut la prédiction que « l'avènement d'un corps électoral ouvert que l'État s'engage à rétablir ne nous donnera pas le choix que d'agir, et nous faire envisager des solutions irréversibles au risque que plus aucune élection ne se tiendra dans ce pays avec ce nouveau corps électoral ».

Un passage m'a fait sourire, pour ce qu'il avait de subtilement organisé :

La France ne nous reconnaît pas, nous ne la reconnaitrons pas, ce qui nous obligera forcément à nous tourner vers de puissants soutiens extérieurs qui nous font déjà des appels du pied, le peuple kanak n'est plus seul.

Ce qui m'amusait était le filigrane : quels soutiens ? Son pluriel était-il de politesse ou indicatif ? Ayant préalablement fustigé la France et son « allégeance à la Chine », Daniel Goa rayait la Chine de nos puissants « soutiens » possibles. Restaient donc... les États-Unis ! De fait, ceux-ci ont voulu l'indépendance du pays en 1946, puis n'ont pas voté contre sa réinscription sur la liste des pays à décoloniser de

3. Ce comité réunit chaque trimestre avec le bureau du mouvement, les bureaux des comités régionaux et locaux, et des sections de base ; tout militant qui le souhaite y est bienvenu et peut aussi y prendre la parole.

l'ONU en 1986, ont récemment contré la vente de sous-marins par la France à l'Australie et créé une alliance régionale sans elle dans la foulée ; les États-Unis dont le président confirmera ces « soupçons » en invitant les pays du Pacifique – le FIP – à la Maison Blanche fin septembre 2022, puis de nouveau fin septembre 2023, et incluant le Président Mapou pour la Calédonie. Il promettait alors à tous de substantiels soutiens sur les sujets qui les préoccupaient comme le réchauffement climatique ou la pêche illégale...

Le lendemain dimanche 23 avril 2023, Sonia Backès déclarait au JT de NC la 1^{re} : « Nous avons décidé [...] de saisir le procureur de la République » contre Daniel Goa, pour « appels à la violence, à la sédition mais aussi aux appels aux puissances étrangères ». Dans le même élan, elle assénait à nouveau son lot de contrevérités lassantes, sur la parole reniée des indépendantistes d'aller à l'ultime consultation – en oubliant juste le Covid –, sur le gouvernement qui ne sert à rien – depuis qu'il n'est plus à eux – ou sur l'injustice, voire l'illégalité du corps électoral restreint – inscrit dans l'ADN, bel et bien légal.

Les réponses à Sonia Backès ont fleuri sur la toile. J'ai apprécié le recul de celle de l'historien Olivier Fandos :

Je retiens d'abord le constat d'un peuple acculé qui tente désespérément de convaincre son colonisateur d'entrer dans une démarche gagnant-gagnant, mais qui a appris à ses dépens qu'il n'a malheureusement jamais rien obtenu sans rapport de force.

Le 26 mai suivant, la plainte était classée sans suite, le procureur estimant l'infraction « insuffisamment caractérisée ».

PENDANT CE TEMPS, LE GOUVERNEMENT GOUVERNE

Paradoxalement, les adversaires de l'indépendance ont augmenté leurs exigences sectaires et ostracisantes au fur et à mesure qu'ils perdaient du terrain sur divers fronts. Ils ont subi en la niant la régression de leur électorat depuis trente ans. Ils ont perdu ensuite une alliance avec les Océaniens qui fut longtemps leur pré carré. Ils ont raté la démonstration éclatante du non qu'ils voulaient.

Ils n'évoquent jamais l'hostilité d'une partie significative du monde à leur égard : celle des 86 pays qui ont voté à l'ONU la réinscription de la décolonisation de la Calédonie dont ceux, proches, du Forum des îles du Pacifique, ce qui est assez éloquent. Ils éludent le

mécontentement plus feutré de l'ONU ou encore celui de puissances bordant le Pacifique.

Leur lien politique majeur et choisi vers la mère patrie est passé par opportunité de LR à Renaissance, mais s'est fragilisé par la perte de majorité absolue à l'Assemblée nationale d'un président sur lequel ils avaient tout misé.

Leur dernier nœud gordien, local celui-là, est l'irruption d'un Congrès et d'un gouvernement où ils ne sont plus majoritaires pour la première fois, ce qui leur enlève un levier majeur de leurs affaires. Ils ont bien tenté de défaire le nœud. En essayant d'abord d'attirer l'Éveil océanien vers eux ; puis devant l'échec, en tentant de culpabiliser ce parti sur ses « liaisons dangereuses ». Sans succès. Ils ont ensuite menacé d'une démission collective de leurs « ministres » pour provoquer la chute du gouvernement et l'élection d'un nouveau. Mais à quoi bon, puisque cela ramènerait la même majorité aux mêmes postes ? Début 2023, ils ont tenté le sacrilège : manœuvrer pour repousser le vote du budget du pays au-delà du délai légal, afin que le haussaire, donc l'État, prenne les commandes des finances. À nouveau raté.

Alors ils essayent maintenant le glaive : couper le nœud, le supprimer. Ce gouvernement, tellement nécessaire auparavant pour leurs (petites) affaires est dorénavant brocardé comme inutile, mal élu grâce à une proportionnelle qu'ils remettent en cause, puisqu'ils n'en profitent plus.

Ils justifient ainsi leur nouvelle exigence d'établir ce « chacun chez soi » où gouvernement et Congrès calédoniens disparaîtraient au profit d'un renforcement des compétences provinciales, ce qui créerait de fait deux petits pays kanak (le Nord et les Îles) et un gros Sud avec Nouméa résolument « blanc ». Pour combien de temps ?

Si au moins notre gouvernement était manipulable, inactif ou incompetent. Mais non, ce gouvernement gouverne, et très correctement. Le budget a été voté, sans aide supplémentaire de l'État (que nos adversaires supputaient, voire espéraient) et en équilibre. Il y a enfin en cours des réformes structurelles attendues depuis des décennies : car notre fiscalité comportait des secteurs « oubliés » étonnants, comme les plus-values immobilières, des réductions et des abattements étrangement ciblés, des niches fiscales prorogées abusivement, etc.

Les statistiques de l'ISEE et de l'IEOM⁴ enfoncent le clou : en cette année 2023, elles égrènent des chiffres contredisant les prédictions apocalyptiques des droites : le chômage diminue, l'inflation est davantage maîtrisée qu'en France ou chez nos voisins, les entreprises se redressent au point que les rentrées fiscales font un bond impressionnant.

Ce gouvernement met même en place des mécanismes de financement enfin équilibrés de nos comptes sociaux, sous un feu nourri mais verbeux des anciens maîtres des lieux, habitués à demander les contributions d'une France elle-même en difficulté. Malchance supplémentaire : leur opposition alarmiste doit pourtant se brider car elle fait surtout peur à leurs soutiens métropolitains locaux, qui repartent alors vers l'Hexagone ou ailleurs.

Je crois assez probable qu'une des raisons de l'acharnement de nos adversaires après les élections provinciales de 2019 à précipiter le référendum est qu'ils redoutaient aussi l'impact pro-indépendance de l'avènement alors probable d'un gouvernement FLNKS qui leur échapperait. D'autant que l'unique précédent d'une gestion indépendantiste était prestigieux : de 1981 à 1983, avec Jean-Marie Tjibaou à sa tête, allié à la FNSC centriste, le gouvernement avait à la fois positivement réformé et rempli des caisses précédemment vides !

Il y avait aussi des avatars possibles à la perte de contrôle : des dossiers embarrassants de la gestion précédente qui seraient rendus publics, un moindre accès à des pressions amicales ciblées *via* des aides, subventions ou chantiers préférentiels.

Reste donc le secours pour eux d'un corps électoral qui s'ouvrirait à des Européens très majoritairement acquis à leur cause. Quelque 30 000⁵ électeurs potentiels en plus pour 2024, actuellement « rési-

4. L'Institut d'émission d'outre-mer sert de banque centrale en Calédonie et Polynésie. Son bilan de notre économie 2022 notait : « L'indicateur du climat des affaires [...] progresse nettement et s'établit durablement au-delà de sa moyenne de longue période pour la première fois depuis 2012. [...] L'emploi privé a retrouvé son niveau d'avant crise dès le second trimestre avant d'atteindre un plus haut niveau historique en milieu d'année. La consommation des ménages s'est révélée résiliente et les entreprises ont investi à des niveaux supérieurs à ceux qui prévalaient avant la crise. [...] Les pressions inflationnistes [...] n'ont pas épargné le territoire, même si leur ampleur a été atténuée en partie grâce aux mesures prises par les pouvoirs publics. »

5. Le différentiel LEG (220279)/LESC (185004) au 5 novembre 2021 montrait 35 000 non citoyens. L'ISEE signale 2 000 départs nets par an et les estime à 3 200 pour 2022. Soit 30 000 résidents électeurs possibles pour mai 2024. La présentation récente des listes provisoires 2023, plus haute, n'a pas fait tout le ménage. L'État reconnaît d'ailleurs que des partants n'ont pas été radiés...

dents» et non pas «citoyens», loin quand même des 45 000 qu'ils proclament pour grossir leur «préjudice». Un secours dont ils savent maintenant qu'il conduirait très probablement à un conflit dur avec un peuple qui refuse d'être marginalisé chez lui.

MACRON, DARMANIN, FROGIER & BACKÈS, QUADRATURE D'UN CERCLE INFERNAL

ACTE 1 : M. MACRON À NOUMÉA

Le 24 juillet 2023 au soir, cinq ans après avoir lancé la campagne du non en 2018, le président entamait trois petits jours chez nous. Le seul évènement du séjour – boycotté par l'UC – fut son discours final à la place des Cocotiers peu avant son envol.

Ses services et médias avaient savamment [arrangé les lieux](#) en ménageant un couloir parmi les fans en délire qui permettait un travelling aller/retour du plus bel effet. La forêt ondulante de drapeaux «BBR» était magnifique et un petit zoom furtif sur une vieille dame permettait même de s'assurer d'une présence de couleur, peut-être même kanak.

M. Macron, réjoui et boosté par une foule inédite à la fois enthousiaste à son égard, très blanche et très tricolore, se laissa aller à ne pas toujours lire ses notes. Alternant complicité et courroux, il commit un long [discours](#) d'injonctions et propositions difficiles à démêler, qu'il termina par une assertion inattendue et pour le moins ambivalente : «Ce pacte de Nouméa que nous scellons aujourd'hui, je m'y engagerai, comme je me suis engagé à vos côtés il y a cinq ans», «c'est celui qui permet nos rêves.» Les maigres espoirs indépendantistes d'une ligne médiane furent vite douchés. Petit abrégé.

L'indépendance ? «L'erreur, c'est qu'on corrigerait [...] la colonisation par l'indépendance.»

Le corps électoral ? À «dégeler», car il crée des «relégations et frustrations».

Le nouveau statut ? Il s'impose, sera «consensuel», «donnera stabilité» et «reconnaissance de tous». Avec «deux piliers» : une refonte du «modèle économique et social» et une «stratégie indopacifique simple : c'est la liberté de la souveraineté» (*sic*).

Via des «on» et des «je veux» ambigus, des futurs et des conditionnels mélangés, M. Macron tirait ensuite des plans sur la comète et se réappropriait sans complexe la Calédonie par pans entiers de nos compétences soudain réversibles, dans un retour en arrière vertigineux.

L'économie locale redirigerait notre Nickel vers les intérêts français, car c'est « une ressource stratégique majeure pour la France ». L'agriculture locale serait refondée (les dépendantistes voulaient pouvoir utiliser les terres kanak). Notre énergie sera boostée par l'État, qui seul « peut le financer ». M. Darmanin précisa ensuite l'idée : nous pourrions bientôt bénéficier de petits réacteurs modulaires (PRM) nucléaires à l'étude. L'expérimentation nucléaire, une solide tradition outremer, de l'Algérie à la Polynésie.

La politique régionale (compétence partagée) sera reprise en main ; et pour bien commencer, M. Macron n'hésita pas à pourfendre nos voisins – non nommés – qu'il décrivit comme « criblés de dettes » et « ayant perdu leur souveraineté » ! Tout notre contraire, tout le contraire aussi d'une France avec 3 000 milliards de dettes, 112,5 % de son PIB fin 2022. Les pays du Pacifique sont en moyenne autour de 50 %.

La Chine était évidemment en filigrane, et le Président rempart nous rassurait d'un scoop déjà éventé : notre militarisation était en marche avec la création d'une « académie militaire » régionale, et « plus de 200 militaires en plus et 18 milliards de francs » d'investissements.

Nos voisins vont être enchantés de toutes ces bonnes nouvelles pour la région Pacifique.

M. Macron est ensuite parti au Vanuatu (à 500 km à l'est). Il leur a promis de les aider contre le réchauffement climatique, et leur a susurré aussi de ne pas soutenir à l'ONU leur rejet de notre 3^e consultation. Puis il s'est rendu en Papouasie Nouvelle-Guinée, avec sans doute les mêmes promesses et demandes, et un projet gazier de Total Énergies soutenu par le Crédit Agricole ! *Nobody's perfect.*

ACTE 2 : M. DARMANIN À PARIS.

Le 6 septembre 2023, après quelques jours de discussions stériles place Beauvau avec les délégations politiques calédoniennes qu'il y avait convoquées, le ministre remettait à chacun un « document martyr » (sic) unilatéral de cinq pages. Appelé « Projet de l'État pour l'avenir institutionnel », supervisé semble-t-il par Mme Backès, il complétait le « pacte » et visait à supplanter l'ADN.

Sur la forme, c'était déjà mal engagé : le nom de chaque destinataire était en filigrane de chaque page, avec interdiction de le diffuser ! Selon l'angle, l'on prenait les délégués pour des gamins ou des dictateurs.

Sur le fond, ça ne commençait hélas pas mieux, avec un révisionnisme de mauvaise augure. Le document débutait en résumant l'ADN, mais changeait sans scrupule ses mots-clés : « Sur la voie de la pleine souveraineté » devenait « Sur la voie de l'émancipation et de l'affirmation d'un destin commun » ; le titre XIII de la Constitution : « Dispositions transitoires... » donc implicitement vers la pleine souveraineté, devenait « Solution temporaire », etc.

Le projet affirmait ensuite, magnanime mais improbable, qu'il mettrait en exergue son attachement au préambule de l'ADN... mais le contredisait en fait sans cesse ! Car le préambule dit : « Restituer au peuple kanak son identité confisquée, ce qui équivaut pour lui à une reconnaissance de sa souveraineté », alors que le document exige un « refus de toute discrimination sur l'origine, l'ethnie », au sujet de notre citoyenneté calédonienne, ce qui efface le poteau central de la spécificité kanak, et nie *in fine* l'existence d'un peuple autochtone.

Le préambule dit aussi que « les institutions [...] traduiront la nouvelle étape vers la souveraineté », et que « les compétences transférées ne pourront revenir à l'État, ce qui traduira le principe d'irréversibilité de cette organisation », mais ce projet comme le discours du « pacte » sont un long listage de compétences reprises !

L'exposé rapide du *modus operandi* du projet d'accord n'était pas plus rassurant : « Une loi organique déclinera », ce qui sera inscrit dans la constitution. Le piège était grossier, la constitution n'esquisserait que de vagues principes généraux, « gravés » de plus dans un marbre constitutionnel que l'on sait maintenant friable ; mais surtout, c'est la loi organique, plus facile à modifier encore, qui « déclinera » l'essentiel.

Puis le projet déclinait enfin sa substance, avec un fort parfum dépendantiste.

Le congrès perdrait de l'importance, avec 35 sièges contre 54 actuellement et une part moindre pour les provinces indépendantistes (Îles : 4 ; Nord : 9 ; Sud : 22) : l'hyper-provincialisation était en marche. D'ailleurs, « la répartition des compétences entre les provinces et la [Nouvelle Calédonie] est modifiée ». Sans précision mais l'on voit l'idée.

L'ONU redevient un petit machin inutile. Plus d'autodétermination, il ne subsiste qu'un droit vague à un « projet de nouveau statut » (dans la France ?!) « pas avant deux générations », et si l'État l'accepte ! L'indépendance est renvoyée « aux calendes grecques » a traduit M. Metzdorf, satisfait.

Vient alors l'étrange suggestion que « les transferts » (art 23 et 27) « pourront être transférés » (sic), selon « le droit en vigueur », droit que leur majorité rejettera, avec vigueur !

Autre régression : « La compétence partagée » des « relations extérieures » sera « revue ».

Un oukase fébrile apparaît ensuite, insolite et menaçant : l'État donne dix-huit mois au pays pour intégrer le fichier national d'état-civil, kanak compris (compétence locale) : il n'y aura plus qu'un peuple, français.

S'ensuit une petite mesquinerie à grande portée potentielle : « La compétence de sécurité civile sera transférée à l'État [...] en cas de carence constatée de la mise en œuvre. » L'idée serait-elle de créer une jurisprudence ?

L'emploi local déjà bien galvaudé se voit plus menacé, pour favoriser l'immigration : il « sera revu pour que les conjoints d'arrivants salariés puissent travailler ».

Notre économie sera reprise en main (M. Barbançon, en colère dans une interview récente rappelait qu'elle est de notre compétence depuis 130 ans !) : l'État veillera à l'équilibre budgétaire du pays. En fait ce contrôle est déjà de sa compétence, mais il fermait les yeux et payait les déficits quand ses partisans étaient au pouvoir ! Le haussaire pourra apurer nos dettes *via* des taxes augmentées pour tous et non pour les plus fortunés : le document ne cite que la TSS (taxe sur les services) et la TGC (taxe sur la consommation) ! Ajouté au changement de la clé de répartition, le creusement des inégalités est assuré !

Petite cerise sur le gâteau, les élections provinciales de mai 2024 seront reportées. C'est le souci majeur de la droite pour reprendre le contrôle : modifier le corps électoral avant les élections afin qu'ils les remportent. M. Darmanin plastronnait pour la troisième consultation qu'« en démocratie les élections se tiennent à l'heure ». Mais pour ce rendez-vous pourtant plus banal il fera exception. Ce sera « dans les six mois suivant » la réforme constitutionnelle (*a minima* de modification du corps électoral). Donc, au moins fin 2024. Le fait du prince, car l'ADN est en vigueur à défaut d'indépendance ou d'accord et il suffit de l'appliquer.

Pour résumer, je citerai les paroles désabusées de Louis-José Barbançon sur l'auteur officiel du document, Rémy Bastille, préfet en mission : « Il a rencontré neuf fois les indépendantistes, il n'a pas

retenu une virgule de ce qu'ils lui ont dit ! » Évoquant ensuite les fonctionnaires aux manettes lors d'autres crises, il conclut, lapidaire : « Là, les personnes mises à discuter [...] ils n'ont pas ce niveau. »

Qu'allaient faire les indépendantistes de tout ça ? Il semble que les délégations à Paris aient assuré M. Darmanin qu'ils allaient étudier le document avec leurs bases, et se rendraient à sa nouvelle invitation à Paris en novembre pour en discuter. Nos adversaires avaient le sourire, et affirmèrent en ritournelle que nous acceptions enfin d'être raisonnables et de discuter sur ces bases.

Las, mes petits camarades de l'UC, incorrigibles démocrates et surtout prudents avec leurs bases ont transgressé l'interdit et discuté longuement le pamphlet à la commission exécutive élargie (bureau de l'UC et délégués de chaque commune) dès leur retour, le 14 septembre. Conclusion écrite : « Le document remis aux délégations est irrecevable car il nous ramène à trente ans en arrière. »

L'UPM plus nuancée estima qu'une promesse de retour a été faite à M. Darmanin et souhaitait répondre à l'invitation. Sans présager de leurs conclusions. Le Palika semblait sur le même registre.

ACTE 3, SOMME DES ACTES 1 & 2 :

M. FROGIER & MME BACKÈS BALAYÉS AUX SÉNATORIALES

Bien qu'adversaires, ces deux poulains locaux des partis LR (M. Frogier, sénateur sortant) et Renaissance (Mme Backès, secrétaire d'État) ont été rapidement unis par leurs parrains respectifs pour être leurs candidats communs. Le but : favoriser un vote uniforme au parlement sur la révision constitutionnelle. L'idée de remplir honorablement un futur rôle de sénateur pendant 6 ans semblait aux oubliettes.

Les deux comparses trouvèrent ensuite astucieux de s'unir pour de bon avec leurs deux noms sur un même bulletin, un ticket double censé ratisser large, qui tordait quelque peu le bras des grands électeurs. De plus, l'autre sénateur sortant Gérard Poadja, dépendantiste de CE et seul kanak – une denrée rare –, n'était pas même consulté, juste poussé vers la sortie. Tous les grands électeurs n'ont sans doute pas apprécié.

M. Barbançon, dans la même émission, associait aussi la défaite du duo au discours du Président à la place des Cocotiers, dictant le chemin, et qu'il jugea « à côté de la plaque » : il se souvient avoir alors pensé à leur échec comme étant « écrit dès la fin du discours » !

Mais que s'est-il passé ? En Calédonie, les «grands électeurs» votant aux sénatoriales, à 95 % des élus municipaux, sont 578. Ils sont d'obédience dépendantiste pour environ 330 et indépendantiste pour 248. Ils votent pour deux sièges de sénateurs calédoniens, en deux tours si nécessaire. Cette proportion, inéquitable mais dont les bénéficiaires ne se plaignent évidemment pas, est due au scrutin majoritaire des municipales, qui donne un énorme bonus aux vainqueurs des plus grandes villes, ici à droite. De ce fait, jamais un indépendantiste n'avait été élu sénateur.

M. Frogier, désigné sans primaire pourtant réclamée, était l'instigateur, comme nous l'avons vu, de la tendance dure qui voulait une quasi-partition ; il était de plus surnommé « le fantôme du Sénat » du fait de ses rares apparitions, et à 73 ans bientôt ne faisait que quelques commentaires – certes fulgurants – en Calédonie même.

Mme Backès quant à elle avait aussi une ligne dure ; en 2020 elle avait promis de mieux gagner la seconde consultation mais le score avait régressé ; elle avait trahi ses engagements de campagne des provinciales en devenant ensuite secrétaire d'État ; et son langage clivant ne plaisait pas toujours.

La fronde de grands électeurs «calédoniens de souche» non indépendantistes venait de cette accumulation de procédés, mais aussi de la gêne qu'occasionnait leur façon agressive et méprisante de traiter des indépendantistes qu'ils côtoyaient eux tous les jours. Cela ne se fait pas ici. C'est une arrogance mal vue au pays de l'humilité.

Ce qui n'allait pas non plus c'est l'idée de cette sorte de partition, de mini-apartheid : les vrais calédoniens sont attachés à l'unicité de leur pays, à la solidarité, à une certaine amitié sociale en dépit des divergences politiques, car chacun connaît chacun et chacun parle à chacun.

Alors l'un d'eux s'est levé et s'est porté candidat contre son parti LR et contre M. Frogier : M. Georges Naturel, maire LR de Dumbéa, deuxième ville du pays limitrophe de Nouméa. Il l'a fait sans polémique, poliment, expliquant simplement que le premier tour servirait de primaires puisqu'il n'y avait eu ni primaire ni débat avec les militants LR, et qu'il s'effacerait au second tour s'il n'arrivait pas en tête. Il voulait, disait-il à la manière elliptique océanienne, «faire de la politique autrement» et l'on comprenait parfaitement.

De façon inattendue, il fut élu, et lui seul, dès le 1^{er} tour ! Grâce à bien des voix dépendantistes, mais aussi... grâce à celles d'élus indépendantistes ! Un total de 351 bulletins sur 562 exprimées, soit 62,6 %.

C'est là qu'entre en jeu la seconde donnée : le FLNKS n'a présenté qu'un seul candidat, Robert Xowie, maire UC de Lifou et président de l'association des maires de Nouvelle-Calédonie (avec pour suppléante Valentine Eurosouké, élue Palika et ex-« ministre » de la santé). Alors qu'il y avait deux postes de titulaires à pourvoir.

Chaque grand électeur pouvant voter pour deux candidats, il restait aux indépendantistes un vote « libre ». Georges Naturel était l'ancien président de l'association française des maires, il avait voulu se rapprocher de l'autre association des Maires indépendantistes de M. Xowie ; sa commune était de plus jumelée à celle de Lifou de M. Xowie. M. Naturel était connu et apprécié pour son investissement pour tous.

C'est ainsi qu'avec une certaine jubilation les grands électeurs indépendantistes mirent pour M. Naturel ce second bulletin « libre », conscients qu'ils faisaient ainsi également barrage à leurs opposants les plus extrêmes.

Robert Xowie fut quant à lui élu largement au second tour (après un premier tour juste derrière M. Naturel) avec 307 voix sur 555 exprimées, soit 55,3 %. Il eut donc un coup de pouce aussi de grands électeurs dépendantistes le préférant manifestement à Mme Backès.

Le champ était pourtant alors libre pour la secrétaire d'État seule face à lui : son partenaire comme son adversaire de droite s'étaient tous deux désistés pour elle ! M. Frogier avec ses 180 voix du premier tour, et M. Poadja très fair-play avec ses 48 voix... qui dans ce contexte n'ont pas dû faire un « bon » report. Sur le papier, Mme Backès pouvait donc additionner ses voix du premier tour, 225, et les 228 des désistements. Elle n'en a récupéré que 21, passant à 246 !

J'étais enchanté. Pas seulement pour cette victoire malicieuse et légitime qui rééquilibrait les débats au Sénat – à défaut de l'Assemblée nationale – et faisait justice des outrances et mensonges d'opposants qui empoisonnaient la vie politique locale. Mais parce qu'aussi j'apprécie Robert, aux côtés duquel je m'étais retrouvé plusieurs fois quand il y avait des avis divergents à trancher en interne à l'UC. Pour moi, c'est un homme affable, vif, plein d'humour et d'intelligence, humaine comme politique.

Je n'étais pas le seul à me réjouir. Ce 24 septembre 2023, les indépendantistes avaient invité la population à une fête citoyenne sur un bout de place dédiée de Nouméa, dite « place du Mwâ Kââ » car c'était ce jour-là aussi que se « célébraient » les 170 ans de la prise de possession du pays par la France à Balade le 24 septembre 1853 !

Après 2003 et la première célébration en ce lieu des 150 ans de colonisation, il avait fallu des années de luttes et confrontations, parfois dures, pour que puisse y être érigés une case et un magnifique poteau sculpté de douze mètres de haut appelé Mwâ Kââ, près de pins colonnaires.

Ce 24 septembre 2023, la fête et la joie furent particulièrement savourées, sur ces lieux mais ailleurs aussi et sur les réseaux.

Ce double succès – car nous y intégrons celui de M. Naturel – était un signe de la Calédonie vraie et profonde, espéré depuis longtemps. Des amis non kanak m'avaient déjà montré leur malaise devant cette 3^e consultation arrachée, devant l'affirmation péremptoire *ad nauseam* d'un « on a gagné trois fois » douteux voire malsain, qui semblait vouloir annihiler jusqu'à l'existence du particularisme ou du peuple kanak. Mais bien peu sortaient du bois pour le dire aux leurs.

Et à ces sénatoriales, c'était plus de 100 élus dépendantistes de proximité, venant de conseils municipaux de Nouméa et Dumbéa notamment, qui se levaient et disaient clairement qu'ils voulaient vivre loyalement et en paix avec les Kanak et chercher vraiment un *modus vivendi* dans le respect et l'humilité coutumière au pays.

Le terme de « traître » sortit bien encore de la bouche et des écrits de candidats ou de leurs principaux supports, mais une avalanche de commentaires sur les réseaux sociaux les submergea de critiques et d'observations : tant d'élus qui votent en « traîtres », ça s'appelle une tendance et ça réclame à la fois autocritique, prise en compte raisonnée, et modestie.

M. Naturel a été accueilli sans état d'âme au groupe Les Républicains du Sénat.

M. Xowie fut invité par deux groupes. Il choisit de rejoindre – ce fut savoureux – celui qui portait le nom de « Groupe communiste républicain et écologiste » et y ajouta pour lui « Kanaky » !

La suite était écrite : Mme Backès, seule ministre Renaissance à avoir tenté sa chance dut démissionner. M. Darmanin avait soutenu sa candidature et regretta le départ de son « amie ». Des débats feutrés et presque cordiaux eurent lieu en Calédonie dans divers médias. La presse française souligna plus crûment un échec Macron / Darmanin.

Le 11 octobre 2023, Robert Xowie créait l'évènement par sa première [intervention](#) au Sénat. Une première calme, polie, et droit au but. Le Président Larcher buttait sur son nom, perplexe, puis se lançait et donnait la parole à « M. Xowiwé ». Notre sénateur interpellait alors le Ministre Darmanin, lui disant s'adresser à travers lui au « peuple français que vous représentez ». Il l'assurait que « le peuple Kanak n'est pas l'ennemi du peuple français », mais voulait « mettre fin à une histoire coloniale vieille de 170 ans ». Le ministre, poing sur la joue, semblait boudeur voire contrarié, je comprendrai peu après pourquoi. Notre sénateur, abordant directement le fameux « projet d'accord », rejetait d'emblée l'affirmation initiale du document : « Le peuple calédonien a manifesté sa volonté que la Nouvelle-Calédonie reste dans la France ». Il rappelait que « 56 % des calédoniens se sont abstenus, dont plus de 90 % des Kanak », et assenait alors cette citation de L. J. Barbançon, « le peuple calédonien sans le peuple Kanak n'existe pas ». Il rappelait ensuite que le résultat de la 3^e consultation était contesté devant l'ONU, et après un résumé des enjeux, demandait en conclusion au ministre si l'État avait l'intention là encore « de passer en force ».

Mais l'autre évènement marquant fut que la 1^{ère} ministre court-circuitait ensuite le ministre en [répondant](#) elle-même, affirmant que « le moment venu, le gouvernement présentera un projet de révision constitutionnelle pour tirer les conséquences de l'accord trouvé » qui « sera soumis à l'approbation de la population calédonienne ». Elle spécifia que la révision « devrait permettre le dégel du corps électoral des élections provinciales qui est une exigence démocratique », mais précisa aussi que ces élections ne seraient organisées qu'une fois l'accord entré en vigueur, accord donnant à la Calédonie un avenir « dans la république ». En filigrane, exit le statut de pays en voie de décolonisation.

Quid alors de la situation s'il n'y a pas d'accord ? Mme Borne semblait lier la révision constitutionnelle à cet accord, tandis que M. Darmanin avait clairement indiqué que faute d'accord la révision se ferait pourtant, mais sur la seule révision du corps électoral...

CLOU ENFONCÉ, PIED-DE-BICHE RECHERCHÉ

Le jeudi 24 novembre 2023, M. Darmanin revenait à Nouméa sur deux jours, pour encore peu de choses. A son invite, M. Le Maire le suivait pour l'aider à enfoncer le clou, une carotte de Nickel dans une main et un bâton de dynamite économique dans l'autre.

Côté Darmanin les données étant connues et le document « martyr » arrivé à sa 4e version confidentielle n'évolue qu'à la marge. L'État voulait modifier le corps électoral, unilatéralement s'il fallait ; il cherchait aussi, via un accord, à récupérer des compétences stratégiques, renforcer les siennes, mettre sous le tapis les différenciations du peuple autochtone, et verrouiller pour des décennies la possibilité d'indépendance.

De toute façon, le seul dégel du corps électoral redonnerait une majorité aux allogènes dépendantistes qui pourraient alors procéder par touches successives aux autres visées du document.

Sachant tout cela, l'UC, le RDO, et la plupart des groupes indépendantistes hors FLNKS, soit le MOI, les syndicats CNTP et USTKE, le Parti travailliste, le LKS, la Dynamique autochtone et la DUS, se structurèrent la veille de l'arrivée du ministre en « CCAT », cellule de coordination des actions de terrain !

Les groupes de la CCAT espéraient que le Palika et l'UPM, qui poursuivaient le dialogue avec l'État et les dépendantistes pour modifier le document, finiraient par se rallier au constat que l'État n'irait jamais dans leur sens et rejoindraient donc le mouvement.

Ainsi organisés, UC et CCAT coordonnèrent in extremis une double démonstration politique : le vendredi 25 novembre au matin, les délégués UC se rendaient à la bilatérale avec l'État... accompagnés cette fois des délégués CCAT de chaque groupe, une première ! Mieux, ils arrivaient à organiser au même moment une manifestation à Nouméa ! Et malgré les délais, le défilé fut plutôt conséquent. La banderole de tête, remarquée des médias, indiquait « nous ne renoncerons jamais aux rêves de nos pères ». Une autre dimension...

Et comme prévu, la trilatérale n'eut pas lieu.

Côté nickel et M. Le Maire, ce fut la visite pressée de nos trois usines de traitement, et les petites phrases distillées à l'occasion : ces usines sont au bord du gouffre ; seule la France peut les sauver ; mais il faudra alors vendre davantage votre minerai brut ; et quant à votre

minerais transformés, il faudrait délaisser un peu vos clients asiatiques et penser à privilégier la France et l'Europe.

En filigrane, c'était : indépendants vous seriez économiquement mal, alors vive la France.

Sauf qu'avec la France ça ne se passait pas bien, pour paraphraser M. Darmanin. Et les bâtons dans les roues avaient été nombreux. Tour d'horizon.

L'usine SLN de Nouméa, la plus en difficulté, est très vieille et polluante ; elle esquinte la santé des gens des quartiers pauvres de Nouméa. Son actionnariat français privé (Famille Duval) et étatique (via Eramet) a longtemps empoché de beaux dividendes sans investir sérieusement.

L'usine du Sud, elle, vient de la vente précipitée par l'État⁶ (BRGM) en 1992 de terrains nickélifères à INCO pour 3 milliards de FCFP, créant ainsi « Goro Nickel ». L'État prenait en sus 10 % des actions. Le but ? Entraver le projet indépendantiste en cours d'usine du Nord, sur la demande de la province Sud. Las, INCO venait surtout y faire des expérimentations de lixiviation par acide sulfurique et finit par vendre l'usine à VALE, qui pensait mieux faire. Valé échoua, et mit en [vente](#) son usine en 2020, pour le franc symbolique ! Les indépendantistes proposèrent alors un montage avec un industriel compétent qu'ils connaissaient, Koréa Zinc, mais la France n'en voulut pas, et fit le forcing pour imposer son poulain, le trader Trafigura, Suisse, via la banque Rothschild. Après d'âpres discussions et de dures rebellions des tribus alentours, un [compromis](#) fut trouvé. Trafigura restait, et le pays prenait la maîtrise des titres miniers, pouvait contrôler une vente ultérieure, et obtenait des actions. Mais faute d'expertise, l'usine annonce maintenant une possible cessation de paiement en janvier ! Pourtant, avec des partenaires compétents, elle pourrait s'en sortir : son procédé nécessite quatre fois moins d'électricité que ses concurrents, et elle est assise sur sa ressource !

La 3e usine du pays, celle de la SMSP (KNS) au nord, a une dette colossale envers son partenaire actuel à 49 %, Glencore, dont le prédécesseur Falconbridge, aujourd'hui absorbé, avait « inventé » l'usine, la fabriquant lui-même et la finançant. Il est possible que Falcon-

6. État qui n'a pas été malheureux sur les terres de [Goro](#) : a) confiscation aux clans Kanak. b) vente à des sociétés japonaises (1930). c) confiscation aux japonais durant la guerre. d) revente à la société INCO (1992).

bridge avait aussi voulu expérimenter ses nouveaux procédés via cette entreprise où il n'avait que 49 % des parts. La SMSP devait rembourser peu à peu sa part à partir de bénéfices qui n'ont jamais existé. Mais elle possède aussi, à 51 %, une usine de transformation de nickel en Corée du sud, à laquelle elle vend son minerai non exploitable. Une source d'importants bénéfices, dont une part sert aux remboursements. De plus, KNS est en passe d'atteindre sa production nominale, enfin.

Concrètement, la France, qui n'a jamais investi pour développer une énergie propre et peu chère en Calédonie a tout intérêt à s'y mettre : avec 20 % du nickel mondial, si nous arrêtons de produire, les prix du nickel s'envoleraient !

Le deal enfin proposé est intéressant : la France financerait (via des prêts au pays et de la défiscalisation !) une filière d'électricité verte pour les usines de nickel (nous sommes déjà autonomes en consommation domestique) afin de baisser leurs prix de revient et de leur donner un label écologique. Ils vendraient ainsi mieux et plus cher. En complément et dans l'attente, l'État subventionnerait l'électricité industrielle pour aligner son prix sur celui que paient les concurrents... souvent aidés par leur pays.

Mais il reste un vrai malaise car la concomitance entre le projet de recolonisation en cours et cette démarche n'est pas innocente et semble donc vouloir ainsi l'appuyer.

Indépendants, qu'aurions-nous fait ? Peut-être une transition énergétique plus rapide ? Peut-être un emprunt via notre banque d'État, via un partenaire industriel proche, via une des puissantes banques régionales de développement comme la BAD ?

Nos deux ministres allèrent devant les médias, avant le départ de M. Darmanin. Deux « amis » déclarés, transfuges de LR et potentiels concurrents futurs, qui nous dirent toute leur émotion de cette première médiatique ensemble.

Ce qui n'était pas une première fut le déséquilibre de l'émission. Les trois journalistes représentaient Calédonia (neutre tendance gauche), NC la 1^{re} (neutre tendance droite) et RRB (militante droite dure) : la version indépendantiste (Radio Djiido ?) n'était toujours pas là, et l'envahissante journaliste de RRB prenait la parole plus qu'à son tour, comme souvent.

Le seul scoop fut l'annonce par M. Darmanin que « au 31 décembre, je déposerai (...) un projet de loi organique pour modifier les listes électorales pour les élections provinciales » (...), « s'il n'y a pas

d'accord ». « Nous avons fait une demande d'[avis](#) au conseil d'État⁷ » : « soit nous pouvons modifier les listes électorales pour les élections provinciales (...) et aussi la répartition dans les provinces par la loi organique (...) soit cela demande une modification constitutionnelle (...) et nous ferons cette modification ».

Le 3 décembre, la pression militariste s'ajoutait : c'était au tour de M. Lecornu, passé de l'écologie à l'outre-mer puis maintenant aux armées, de venir faire en Calédonie une réunion de ministres de la Défense du Pacifique Sud, ici et maintenant. Comme l'écrit NC la 1^{re}, en « héraut de l'Indopacifique cher à Emmanuel Macron ». Une pointe d'ironie ?

LA PAROLE EST AU PARLEMENT

Après ces péripéties, il devenait plus probable encore que le FLNKS ne souscrirait pas à un accord tel que celui dessiné, qui aurait une double charge explosive pour ses buts vitaux :

Sur la forme, il faciliterait l'adoption d'une modification significative du corps électoral local par le Parlement français, car celui-ci y verrait un feu vert du pays à une intégration progressive dans la France.

Sur le fond, cet accord rognerait gravement les compétences du pays, alors que l'ADN proscriit une régression et que l'ONU de son côté prescrit au contraire une dévolution des compétences restantes en vue de la pleine souveraineté. Plus globalement, un tel accord contredirait le droit et la volonté du peuple autochtone d'aller vers la pleine souveraineté tant promise. Il irait à l'encontre des résultats probables des consultations si elles avaient été honnêtement préparées, les deux premières ayant été biaisées et la troisième fraudée par peur du succès indépendantiste. Il programmerait clairement la disparition subreptice du peuple kanak, *via* sa noyade démographique (déjà bien avancée puisqu'il est à 42 % de la population) et la perte progressive de la reconnaissance de ses spécificités.

7. Dans un post FB du 29/11/2023, Christian Belhôte écrit : « Pourquoi ce verrou constitutionnel qui a tenu 15 ans céderait-il en 2024 ? Peut-on imaginer un Conseil d'État encourager pareille audace juridique ? Une fois passée l'incrédulité première, émerge une possible justification : la fin de l'accord de Nouméa. Si on considère, comme l'avait formulé le précédent ministre des outre-mer, que la 3^e consultation a clos définitivement l'accord, ne pourrait-on pas estimer que tous les textes pris ultérieurement seraient privés de leur fondement constitutionnel et pourraient être modifiés sans révision du Titre XIII ? Les dispositions transitoires de notre loi fondamentale seraient en quelque sorte frappées de caducité. »

La Macronie rassemble ses forces pour la révision constitutionnelle, sans doute a minima sur le corps électoral. Le déroulé en est complexe : il faudrait un vote identique d'un texte à l'assemblée nationale et au Sénat, puis 60 % (3/5e) de votes favorables sur ce texte au congrès du parlement, c'est-à-dire en réunion à Versailles de ces deux assemblées.

Il faudrait ensuite rédiger et voter une loi organique d'application, puis acter les promulgations.

Et l'on voit déjà les manœuvres. Une certaine autonomie serait constitutionnalisée « en même temps » pour nos amis corses, qui masquerait l'aspect colonialiste à notre rencontre. Mais le pouvoir s'emmêle entre ses désirs et la réalité et rêve d'une grande réforme des outre-mer qui ramènerait vers eux ces terres devenues bastions anti-Renaissance.

De notre côté, outre notre voix nouvelle au Sénat qui devrait étayer et dynamiser les argumentaires anticolonialistes, et l'éviction d'un opposant affabulateur qui devrait assainir les débats, nous avons de nombreux arguments développés dans cet ouvrage – et sûrement bien d'autres.

Il ne semble plus guère possible d'avoir à temps un retour de la Cour internationale de justice (CIJ) onusienne.

Le FLNKS a souhaité saisir l'ONU pour une reconnaissance de la forfaiture française dans la préparation et le résultat de la 3e consultation. Cela passe par une demande à l'organe de justice principal de l'ONU, la CIJ, qui ne peut être saisie que par un de ses organes d'une demande d'avis consultatif sur toute question juridique. Le FLNKS s'en est d'abord remis à l'organisation internationale GFLM qui a validé la démarche lors de son sommet du 29 août dernier d'intercéder auprès de l'assemblée générale qui suit les questions de décolonisation. Mais une visite au Vanutau de M. Macron semble avoir refroidi leurs ardeurs !

Alors le FLNKS se retourne vers les pays non alignés, via leurs réunions, à Bakou en Azerbaïdjan (qui en avait la présidence) par exemple, pour saisir la Cour.

Une cour dont les avis ont une grande autorité morale, mais dont l'arrêt pourrait n'intervenir qu'après la réforme constitutionnelle !

Le parlement français votera, espérons-le, avec toutes ces données : l'avis du conseil d'État précité, qui n'est qu'un avis, sur une

révision constitutionnelle très critiquée par d'éminents juristes, de [Christian Belhôte](#) à [Mathias Chauchat](#), nous donnant la certitude d'un « bluff » de l'État sur la pseudo « nécessité démocratique », qui fait fi à la fois de l'autorité de l'ADN toujours en vigueur et des prescriptions onusiennes et autres.

Je souhaite au parlement le meilleur, c'est-à-dire un bon échec rassérénant du projet de réforme électorale, qui lui éviterait la coresponsabilité du soulèvement de libération porteur de gros dégâts humains déjà amorcé, et nous permettra la poursuite d'une vie plus détendue sous l'égide transitoire continuée de l'accord de Nouméa.

La prochaine mandature provinces/congrès votée normalement selon ses règles aurait permis aux partenaires d'examiner « la situation ainsi créée » avec du temps. Et d'en sortir doucement et ensemble comme prévu, par le haut d'une plus grande liberté, accompagnée et sécurisée.

L'échec de la réforme redonnerait ainsi une chance à cet avenir.

Si le corps électoral était modifié par le parlement significativement (chacun est d'accord depuis longtemps pour intégrer les natifs de résidents), des rébellions sont probables.

Elles ne seraient peut-être pas lancées par les appareils de partis mais plutôt par la base, comme je l'ai constaté en 1984. Et le niveau d'exaspération actuel est très élevé.

Les révoltes passées nous montrent aussi que ce n'est pas tant les résultats sur le papier que des situations concrètes subséquentes qui déclenchent les réactions : en 1984, ce n'était pas le statut, mais son application dans un vote qui a déclenché le « boycott actif ». En 1988 également, avec l'épisode d'Ouvéa au moment des élections. Et l'histoire plus lointaine est souvent semblable.

Il est probable cette fois que les Océaniens et autres « broussards », dont le rapprochement avec les Kanak est réel, ne seraient guère ciblés. Je ne sais pas de quoi seraient faits ces remous, mais je m'en inquiète car ils sont manifestement dans l'air.

J'espère toujours qu'un jour un gouvernement de la France comprendra que le juste milieu qui pacifiera enfin le pays est dans une forme d'indépendance en libre partenariat ou association.

Dans le Pacifique, peu de Français le savent, c'est une situation banale, quasi majoritaire, et dans l'esprit océanien qui aime les échanges... mais aime tout autant sa façon de vivre et sa culture.

Les liens du Commonwealth sont par exemple fréquents en Océanie : outre l'Australie et la Nouvelle-Zélande bien connus, en sont membres également la Papouasie-Nouvelle Guinée, les Salomon, Tuvalu, Nauru, les Samoa, Tonga, le Vanuatu. Sans avoir aucun lien historique avec les Britanniques, même le Rwanda et le Mozambique ont rejoint le Commonwealth, pour profiter de liens diplomatiques, économiques, voire éducatifs !

D'autres pays sont en libre association avec l'ancienne puissance administrante, comme les Îles Marshall, la Micronésie et Palaos avec les USA. Les îles Cook et Niué sont associés à la Nouvelle-Zélande. Kiribati, 130 000 habitants et sans armée, a signé un accord de défense avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Nauru a fait de même avec l'Australie, et Samoa avec la Nouvelle-Zélande. Le Vanuatu est aidé par l'Australie pour surveiller sa ZEE.

Les possibilités sont nombreuses, et la France qui n'a jamais réussi la moindre décolonisation devrait s'intéresser à cette solution à la fois moderne, partagée et consensuelle !

CONCLUSION

LE VENT DE L'HISTOIRE PARFOIS SOUFFLE AUSSI SES TEMPÊTES

Nombre de vieilles et vieux Kanak sont *partis* après de longues années de lutte, des milliers d'heures de réunions avec leur parti, des milliers de kilomètres parcourus pour s'y rendre et des dizaines de nuits sur place à dormir parfois sur la paille. Mais sans voir l'avènement de leur rêve d'indépendance.

Bien souvent, lors des cérémonies de deuil, leurs nombreux proches, regrettant les défunts, insistent sur la tristesse qu'il ou elle n'ait pas pu voir l'issue heureuse de sa longue lutte. Il ou elle, demeure maintenant dans les rochers ou les forêts, sur le récif, dans le vent, porté par son totem, sur terre, dans les airs ou les eaux.

Bien souvent aussi, il est dit que dorénavant, *là où il est, là où elle est*, il ou elle nous observe, nous qui restons, et nous accompagne, nous soutient, voire intercède à sa manière, en notre faveur dans la lutte.

Le monde kanak est accoutumé aux tempêtes. Depuis près de deux siècles il s'est habitué à se battre et à perdre, à devoir courber la tête, à garder par-devers lui la pensée intime qu'il rebondira dès qu'il pourra.

Il sait qu'entre deux tempêtes le peuple se ressource dans ce temps long rythmé par les deuils, les naissances, les mariages, les générations. Sa vie paysanne, référente avec les siens d'une terre clanique, cale aussi son histoire et son temps sur la venue des baleines¹. En larges familles solidaires, le peuple kanak façonne sa terre de billons² vénérés dans le

1. □ Juin-juillet : les baleines arrivent et soufflent. Les hommes débroussent et préparent les champs, retournent la terre et forment les billons, tandis que les femmes travaillent à la tribu. □ Août- octobre : les baleines sautent hors de l'eau. Les hommes plantent l'igname en terre. Quand la baleine claque la mer avec sa queue, les anciens disent qu'elle fait sursauter le tubercule et lui fracasse la tête pour qu'il puisse bourgeonner. □ Novembre-janvier : les baleines quittent notre lagon. les hommes vont ramener la tige sur un tuteur de roseau. L'igname demande alors moins de soin, il entre dans sa phase de maturité. □ Février-avril : dès le début de cette saison, c'est la fête de l'igname nouvelle qui engendre l'abondance et la période des mariages. Voir lepetitjournal.com/nouvelle-caledonie.

2. La préparation du sol pour cultiver l'igname est minutieuse et importante : celui-ci est ameuillé et surélevé en buttes par plan prévu, ou en billons linéaires parallèles impressionnants sur parfois de grandes distances, et une hauteur pouvant aller jusqu'à un mètre...

cycle sacré des ignames ou la creuse en chenaux ingénieux descendant doucement des creeks de montagne pour irriguer ses tarodières. Travaux tranquilles mais de Titan, commencés par les ancêtres pour lui, et qu'il poursuit en conscience dans l'offrande aux suivants.

Quand d'aventure survient un cyclone, il courbe encore l'échine, se reconstruit dans le groupe, rebâtissant ensemble les maisons-cases et relançant les cultures.

Le peuple kanak est préparé à tout ; il est habitué au pire et reste impassible quand miroite un espoir, qui l'anime pourtant d'une flamme immergée.

Ainsi peut-être sommes-nous aux prémices de nouvelles révoltes. Les enfants et petits-enfants de ceux tombés et de leurs générations s'en iront alors sur les sentiers nécessaires, s'il faut faire la relève des aïeux sacrifiés, depuis lors dans l'attente là où ils sont. Ils œuvreront pour qu'aboutisse la mission, qu'ils savent maintenant être leur.

Ou peut-être arrivons-nous au contraire aux instants rêvés où les Blancs plus puissants venus des antipodes lèveront leur mainmise, poseront leur coutume sur la natte et parleront en sagesse, revenant ainsi aux valeurs fondamentales d'une humanité civilisée et amicale.

Un vent frais de fraternité et de liberté s'est levé, grâce aux années des accords arrachés : davantage de non-Kanak qu'autrefois vivent avec le peuple autochtone une compréhension, une empathie, une osmose, parfois une symbiose, et partagent leur soif d'émancipation. Ce sont là d'autres prémices prometteuses pour des jours plus heureux.

La civilisation kanak laisserait alors libre cours à sa coutume millénaire d'accueil des arrivants suivie d'intégrations en acculturations croisées, pour peu que les nouveaux venus en aient également convenu.

Et peut-être qu'alors l'auteur de ces modestes lignes pourra terminer sa mission colibri le cœur souriant, pour reprendre l'écriture de poésies allégoriques qu'il chérit, et sans doute aussi davantage se pencher sur les extravagances planétaires mortifères des petits terriens terribles, pour le temps qui lui sera donné.

GLOSSAIRE

TERMES GENERAUX

ACCORDS DE MATIGNON. Ratifiés le 6 novembre 1988 (référendum national et Nouvelle-Calédonie) ; État impartial/rééquilibrage économique, culturel, social, information. Partage fédéral en trois provinces ; congrès pays (l'exécutif = haussaire) ; conseils coutumiers par province et territoire ; référendum d'autodétermination en 1998.

ACCORD DE NOUMÉA (ADN). Signé le 5 mai 1998, entre l'État français, le FLNKS et le RPCR : transfert progressif de compétences, avec visée commune de pleine souveraineté accompagnée par l'État, devant être confirmée par une à trois consultations locales (corps électoral « citoyen »), proposant le transfert vers 2018 des compétences régaliennes seules restantes.

AIRES COUTUMIÈRES, CONSEILS D'AIRES ET SÉNAT COUTUMIER.

AIRES COUTUMIÈRES : huit zones ayant une certaine unité de langues, chefferies, alliances. Voir carte de Calédonie

CONSEILS D'AIRE : les clans désignent leurs représentants aux conseils des clans et de district. Les chefs, présidents de conseils de districts et grand-chefs d'aire sont membres de droit des conseils d'aire.

SÉNAT COUTUMIER : troisième institution (après le Congrès et le gouvernement). Consultatif sur ses compétences. Interface conseils d'Aires. Liens avec le judiciaire *via* assesseurs coutumiers. La Charte du Peuple Kanak (2014) est son socle commun des valeurs et principes fondamentaux.

CAILLOU. Nom familier de l'île principale.

CALDOCHE/CALÉDONIEN. Désigne les européens présents depuis plusieurs générations. Calédonien est préféré à Caldoche.

CAMP-EST. Centre pénitentiaire de Nouméa : a gardé son nom du 19^e siècle quand il recevait les bagnards !

CHAÎNE. Partie montagneuse qui parcourt la Grande Terre du nord au sud. Les bandes côtières sont plus larges côté ouest.

COMITÉ DES SIGNATAIRES (CDS). « Prendre en compte les avis qui seront formulés par les organismes locaux consultés sur l'accord » ; « Participer à la préparation des textes nécessaires pour la mise en œuvre de l'accord » ; « Veiller au suivi de l'application de l'accord » (accord de Nouméa).

CREEK. Petit cours d'eau au débit souvent très fluctuant.

KANAK/CANAQUE. Mélanésien de Calédonie. Canaque fut longtemps péjoratif : les protestataires des années 1970 l'ont malicieusement transformé en Kanak (et fier de l'être!). Terme invariable.

MÉLANÉSIE. Espace du Pacifique sud-ouest peuplé, il y a 3000 ans des Austronésiens : Salomon, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Calédonie, Vanuatu, Fidji et partiellement Samoa. Les Polynésiens font partie de ces peuples.

NAINVILLE-LES-ROCHES. Il s'y est tenu une « table ronde » (8-12 juillet 1983) entre État, RPCR, FI et FNCS. Le pays est sous tension et l'État tente un rapprochement vers un statut d'autonomie. La déclaration finale (non signée du RPCR) reconnaît la légitimité kanak premier occupant, son droit à l'indépendance et l'autodétermination ouverte aux autres ethnies, reconnues par les Kanak.

ONU ET DÉCOLONISATION. L'ONU compte 193 pays membres en 2023. Sa quatrième commission (sur six), appelée C4, s'occupe des « questions politiques spéciales et de la décolonisation ». L'AG de l'ONU a aussi un « organe subsidiaire », le comité spécial de la décolonisation, le C24. Sur 72 territoires listés à décoloniser en 1946, il en reste 17 en 2023, dont deux pour la France : la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie. La Cour internationale de justice de l'ONU traite de divers litiges.

SABRE. Coupe-coupe ou machette ; outil de « débroussage » courant : on marche avec, il est dans la voiture, en camping, aux champs, etc.

TÔLÉ. Petite embarcation en aluminium, rustique et passe-partout : mangrove, plages, îlots.

UNC (UNIVERSITÉ DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE). Compte 3 000 étudiants et étudiantes. Anciennement UFP (1987), Université française du Pacifique (Polynésie et Nouvelle-Calédonie).

VKP. Conurbation de trois communes autour du chef-lieu du Nord : Voh, Koné, Pouembout ; passé de 4 000 à 10 000 habitants et habitantes en vingt ans. Situé à 270 km au nord de Nouméa sur la côte ouest. Pôle de développement prévu par les accords de Matignon puis par l'accord de Nouméa. But de rééquilibrage et de stabilisation des populations. L'usine de KNS en est une illustration.

WALLIS ET FUTUNA. Deux petites îles (42 km²), ancien protectorat français, puis Territoire d'outre-mer, et enfin Communauté d'outre-mer (2003). Wallisiens et Futuniens sont polynésiens, descendant des Austronésiens. On y compte 10 000 habitants et habitantes en 2023 et 22 000 établis en Calédonie (troisième population du pays après les Kanak et les Européens). Les deux îles sont parmi les plus déshéritées des territoires français.

PARTIS, MOUVEMENTS, GROUPES

CE (CALÉDONIE ENSEMBLE). Parti de centre droit (2008), autonomiste modéré. Créé par Philippe Gomès. Majoritaire à droite de 2012 à 2019.

DUS (DYNAMIQUE UNITAIRE SUD). Parti indépendantiste, créé le 5 novembre 2011 en province Sud par des dissidents du Palika, emmenés par Sylvain Pabouty, seul élu provincial (Sud) et au Congrès (2019). Parti unitaire proche de l'UC, mais hors du FLNKS qu'il souhaite intégrer.

EO (ÉVEIL OCÉANIEN). Parti voulant représenter la communauté originaire de Wallis et Futuna, créé le 2 mars 2019. Se dit neutre sur l'indépendance. Avec quatre élus provinciaux et surtout trois élus au Congrès, il peut faire et défaire les majorités. Après des rapprochements avec les dépendantistes, il opte pour les indépendantistes aux programmes plus sociaux et océaniens.

FIP (FORUM DES ÎLES DU PACIFIQUE). 44 millions d'habitants ; 20 000 îles et 18 pays : Australie, Cook, Fidji, Kiribati, Marshall, Micronésie, Nauru, Niue, Nle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Salomon, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, et depuis 2016 Calédonie et Polynésie.

FLNKS ET FI (FRONT DE LIBÉRATION NATIONAL KANAK ET SOCIALISTE). Il est la transformation du FI (Front indépendantiste), le 24 septembre 1984 (écho à la prise de possession du pays le 24 septembre 1853). Il réunit alors UC, Palika, Front uni de libération kanak (FULK), UPM, Parti socialiste calédonien (PSC), USTKE, Groupe des femmes kanak et exploitées en lutte (GFKEL), Comité Pierre Declercq et Comité de revendications des terres de la côte ouest. Il regroupe près de 10 000 militants et militantes en Nouvelle-Calédonie (2022).

FNSC (FÉDÉRATION POUR UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ CALÉDONNIENNE). Créée le 29 mai 1979 par des petits partis centristes et autonomistes, dont une part venait des rangs de l'UC devenue indépendantiste. Dirigée alors par Lionel Cherrier, Jean-Pierre Aïfa et Louis-José Barbançon, elle disparaît lors des révoltes de 1984. Elle gouverne avec la droite, mais devant son refus de réformes, elle s'allie en 1982 avec le FI, portant Jean-Marie Tjibaou à la tête du gouvernement, une première.

GFLM (GROUPE FER DE LANCE MÉLANÉSIEN). Association des pays mélanésiens : Papouasie- Nouvelle-Guinée, Salomon, Vanuatu, Fidji, Nouvelle-Calédonie (FLNKS).

MNIS (MOUVEMENT NATIONALISTE, INDÉPENDANTISTE SOUVERAINISTE). Créé après la consultation de 2018 par des jeunes indépendantistes voulant bouger les lignes estimées trop figées de l'accord de Nouméa et lutter contre les inégalités.

MOI (MOUVEMENT DES OCÉANIENS INDÉPENDANTISTES). Formé après les provinciales de 2019, veut lutter contre toutes les formes d'injustices faites au peuple. Se veut humaniste, féministe, et décolonialiste.

PALIKA (PARTI DE LIBÉRATION KANAK). Indépendantiste, créé en 1975 de la fusion des Foulards rouges et du Groupe 1878 ; cofondateur du FLNKS, et le plus gros parti avec l'UC. Paul Néaoutyine, ancien compagnon de lutte de Jean-Marie Tjibaou et président de la province Nord depuis 1999, en est la figure de proue. Le président actuel du gouvernement est Palika (Louis Mapou).

PT (PARTI TRAVAILLISTE). Créé le 18/11/2007 par l'USTKE (sortie du FLNKS car difficile d'être syndicat et parti). Contre l'accord de Nouméa car veut l'indépendance dès 2014 et contre les consultations (dés pipés par corps électoral). Appelle pourtant à voter à la seconde consultation, car une chance existe de la gagner. Cinq élus provinciaux (2009) dont trois au Congrès (un en 2019).

RDO (RASSEMBLEMENT DÉMOCRATIQUE OCÉANIEN). Créé en 1975. Parti indépendantiste rassemblant des Wallisiens et Futuniens soutenant la démarche du peuple kanak en tant que peuple accueilli.

RPCR RASSEMBLEMENT POUR LA CALÉDONIE DANS LA RÉPUBLIQUE). Fondé en 1977 par Jacques La fleur (les mots ont évolué RPC, R-UMP, RPCR LR).

UC (UNION CALÉDONNIENNE) OU MUC (MOUVEMENT D'UNION CALÉDONNIENNE). Créée en 1953 par la réunion de groupes protestants et catholiques ; autonomiste, puis indépendantiste depuis 1977. A été longtemps aux commandes du pays. A cofondé le FLNKS. Très structurée en sections de base et comités locaux par commune ; cotisation obligatoire (8 euros/an). Revendique 3 000 à 4 000 militants et militantes à jour. Le président actuel du congrès en est membre Roch Wamytan (UC).

UPM (UNION PROGRESSISTE EN MÉLANÉSIE). Créée en 1974. Indépendantiste, membre du FLNKS, proche du Palika.

USTKE (UNION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS KANAKS ET DES EXPLOITÉS). Créée en 1981, cofondatrice du FLNKS, le quitte en 1989 mais en reste proche. Deuxième syndicat du pays.

PERSONNALITÉS

BACKÈS, SONIA (21 mai 1976 à Nouméa). Vit en France de 5 à 14 ans (scolarisée à l'école de scientologie par sa mère, directrice) puis y retourne après son bac à Nouméa (1992) et revient en Nouvelle-Calédonie en 2001 (maîtrise de maths et diplôme d'informatique). Adhère au RPCR à 18 ans. Porte-parole de Pierre Frogier ; membre du gouvernement Gommès (2009-2011) ; porte-parole du gouvernement Martin. Dissidente du RPCR, crée le Mouvement populaire calédonien (2013) ; présidente des Républicains calédoniens (2017). Dirige la coalition Avenir en confiance et devient présidente de la province Sud (2019). A préféré Le Pen (2017), puis Macron depuis 2021. Crée la coalition Les Loyalistes (2022), sans LR mais avec Génération-NC. Secrétaire d'État (juillet 2022), elle démissionne (septembre 2023) après sa défaite aux sénatoriales.

BARBANÇON, LOUIS-JOSÉ (12 avril 1950 à Nouméa). Descendant de la colonisation libre et pénales. Docteur en histoire, professeur en ZEP. Secrétaire général de la FNSC et attaché du conseil de gouvernement, il participe à l'avènement du gouvernement Tjibaou 1982-1984 (FNSC/FI) qui a à son actif : impôt sur le revenu, réforme foncière, scolarisation jusqu'à 16 ans, enseignement des langues kanak, etc. Ses travaux sur le bagne font autorité. Écrit entre autres : *Le pays du non-dit*, *L'archipel des forçats*, *Le mémorial du bagne calédonien*, *À la recherche du nous*. Son père est l'un des 126 disparus du naufrage du caboteur local La Monique (1953), surchargé par ses propriétaires. Il coordonne les 70 ans en 2023.

BELHÔTE, CHRISTIAN (1954). Magistrat judiciaire honoraire. Référent pour la Nouvelle-Calédonie (2012), expert auprès du gouvernement de Nouvelle-Calédonie (mise en place du transfert de compétence – droit civil et commercial). Inspecteur général de la justice remis à disposition du gouvernement (2018-2021). Voir ses posts réguliers et savoureux sur Facebook commentant l'évolution du pays.

BLANC, CHRISTIAN (17 mai 1942 à Talence). Préfet en 1983. Adjoint de Pisani en Nouvelle-Calédonie (1984-1985), il dirige la mission du dialogue en Nouvelle-Calédonie (1988). Proche de Michel Rocard. Centriste et franc-maçon. Auteur de *La force des racines kanak* (2021) sur son expérience en Nouvelle-Calédonie et se dit favorable à l'indépendance, au plus tôt.

CHAUCHAT, MATHIAS (6 novembre 1956 à Châteaudun). Diplômé IEP (1981), docteur (1987) et agrégé (1990) de droit public. Avocat à Nouméa (2001-2004). Enseignant à l'UNC (plusieurs fois administrateur, président et directeur). Directeur de cabinet du président du gouvernement (2004-2005). Chargé de mission auprès du président du Congrès (réforme économique et fiscale [2012], puis préparation du comité des signataires [2013-2014]). Expert auprès du Comité de décolonisation de l'ONU depuis 2014. Favorable à l'indépendance. Auteur de : *Les institutions de la NC* (2011) ; *Vers un développement citoyen, perspectives d'émancipation pour la NC* (2006) ; *Le sens du oui* (2020). Nombreux articles sur les *Cahiers du Larje* de l'UNC.

FROGIER, PIERRE (16 novembre 1950 à Nouméa). Calédonien. Père « métis » tahitien/colon polynésien. Maîtrise de droit privé (1974). Substitut du procureur (Nouméa, 1976), puis crée une agence immobilière (1988). Trois enfants, dont Briec, proche d'Eric Zemmour et de Sonia Backès. Membre vite éminent du Rassemblement-UMP. S'oppose à son chef et mentor Jacques Lafleur, qu'il détrône au congrès 2005 (président 2005-2019). Critique alors l'accord de Nouméa – qu'il a cosigné – et veut « purger l'indépendance ». Propose le drapeau Kanaky à côté du français, soutenu par Nicolas Sarkozy. Président de la région Sud (1986-1988). Maire du Mont-Dore (1987-2001). Président du congrès (1995-1997 puis 2007-2009). Député (1996-2011). Président du gouvernement (2001-2004). Président province Sud (2009-2012). Sénateur 2011-2023 : il perd devant G. Naturel en 2023.

GOA, DANIEL (14 juin 1953 à Hienghène). Rejoint les Foulards rouges (1973). Vit en France (1975-1988) : service militaire, formation mécanique, études de droit (1982). Adhère au PCF (1978) et fait deux séjours en URSS (formations économie politique). Rejoint l'UC à son retour (1988). Travaille à la CAFAT. Directeur de cabinet du président UC de la province Nord (1997-1999), puis élu provincial en 2002 et chef du groupe UC depuis lors ; élu au Congrès depuis 2009. Maire de Hienghène (2014-2017). Président de l'UC depuis le 18 novembre 2012.

GOMÈS, PHILIPPE (27 octobre 1958 à Alger). Quitte l'Algérie pour Cherbourg (1962), puis NC (1974). Bac lycée La Pérouse 1977. Licence de droit (1981). Politique : auprès de Jacques Lafleur dès 1984. Maire de La Foa (1989-2008), fut également député, président du gouvernement et de la Province Sud. Dissident, il crée Calédonie Ensemble (2008), de centre droit.

LAFLEUR, JACQUES (20 novembre 1932 à Nouméa-4/12/2010 en Australie). Fils de Henri Lafleur (industriel, propriétaire de mines, premier sénateur de NC 1947-1955 puis 1959-1974 et opposant de l'UC centriste de Lenormand). Lycée Lapérouse, faculté de droit de Paris. Il suit son père en politique, est élu au conseil de gouvernement (1972-1977) et crée le Rassemblement pour la Calédonie (RPC) en 1977 contre le FI naissant. Chef des anti-indépendance (1977-2004), il sera député (1978-2007) et président de la province Sud (1989-2004). Négociateur et signataire des accords de Matignon, puis de Nouméa. Favorable à une immigration massive et à l'intégration totale des Kanak au monde européen, il a organisé des milices, parfois armées, contre les indépendantistes et demandé l'interdiction et la dissolution du FLNKS. Il a été ensuite supplanté par Pierre Frogier. Avec l'accord de Nouméa, il pensait que les Kanak renonceraient à l'indépendance.

LEPEU, BERNARD (26 décembre 1942 à Poindimié). Président de l'UC de 1996 à 1999. Il contribue fortement à l'aboutissement du « préalable minier » qui donne le jour à l'usine du Nord, débloquent alors les pourparlers pour l'accord de Nouméa.

MAPOU, LOUIS (14 novembre 1958 à Yaté). Militant indépendantiste, crée l'ALK (Association des lycéens kanak) lié au groupe 1878. Études de géographie humaine (Nantes, Paris, Bordeaux). A contribué aux travaux de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (aujourd'hui Institut de recherche pour le développement) sur le rééquilibrage territorial. Directeur de l'ADRAF (1998-2005), puis administrateur d'Eramet et directeur Sofinor (2005-2014). Élu provincial Sud et au Congrès depuis 2014. Candidat FLNKS aux législatives de 2017, en tête au premier tour, perd face à Philippe Gomès. Depuis le 8 juillet 2021, il est président du gouvernement, le premier indépendantiste et kanak d'un gouvernement à majorité indépendantiste.

METZDORF, NICOLAS (20 mai 1988 à Poya). Ingénieur agronome ; membre de CE, élu provincial et au Congrès depuis 2014, membre du gouvernement (2017-2019). Fonde Générations Nouvelle-Calédonie contre CE (garde son mandat). Maire de La Foa (2020) puis député (2022).

NATUREL, GEORGES (21 novembre 1955 à Nouméa). Ingénieur. Maire de Dumbéa (2008-2023). Élu sénateur (2023) face à Sonia Backès et Pierre Frogier. Anti-indépendance modéré. Membre du RPCR, dit vouloir faire de la politique autrement, et s'occuper des populations, du terrain.

NÉAOUTYNE, PAUL (12 octobre 1951 à Poindimié). DEA de sciences économiques (1977). Enseigne cinq ans à Nouméa. Membre des premiers groupes indépendantistes Les Foulards rouges puis 1878. Cofonde le Palika en 1975, membre fondateur du FI puis du FLNKS. Il est directeur de cabinet de Jean-Marie Tjibaou élu président de la région Nord en 1985, jusqu'en 1987, puis porte-parole du Palika dans le FLNKS qui prépare les accords Matignon. Élu maire de sa commune en 1989 jusqu'à ce jour, puis président du FLNKS (1990 à 1995). Il est encore porte-parole du Palika pour négocier l'accord de Nouméa (1998) et président de la province Nord (1999), réélu jusqu'à ce jour.

TJIBAOU, JEAN-MARIE (30 janvier 1936 à Hienghène - 4 mai 1989 à Ouvéa). Envoyé au séminaire catholique à 9 ans, prêtre à 29 ans (1965), il côtoie l'UC chrétienne et autonomiste. Poursuit des études d'ethnologie et de sociologie à Lyon (1968-1970), puis renonce à la prêtrise pour militer. Organise en 1975 Mélanésia 2000 pour réveiller la dignité kanak et témoigner de son identité. Élu maire indépendantiste de Hienghène (1977), puis VP de l'UC qui devient indépendantiste et cofondateur du FI. Allié à la FNSC, il dirige le gouvernement de 1982 à 1984. Il est délégué du FI à Nainville. Co-crée le FLNKS en septembre 1984. Deux de ses frères sont assassinés dans un massacre de dix Kanak le 5 décembre 1984. Président de la région Nord (statut Pisani) de 1985 à 1988. Obtient l'inscription de la NC sur la liste des pays à décoloniser de l'ONU le 2 décembre 1986 et présente à l'ONU un projet de Constitution de Kanaky (1987). Le statut Pons provoque les révoltes à Ouvéa puis les accords Matignon qu'il négocie. Il est assassiné le 4 mai 1989 par un opposant indépendantiste à ces accords.

TUKUMULI, MILAKULO (19 octobre 1984 à Thio). Enfance à Thio; bac à Nouméa, puis docteur en maths (2013). Faute d'emploi à l'UNC, crée des entreprises (BTP). Crée L'Éveil océanien (2019) pour émanciper sa communauté des autres partis, obtient quatre élus en province Sud, dont trois vont au Congrès. Il peut ainsi arbitrer entre les deux blocs, anti-indépendance (25 sièges) et pro (26). Participe aux gouvernements/congrès indépendantistes et aide à élire leurs présidents indépendantistes, car leurs programmes sont plus océaniens.

WAMYTAN, ROCH (13 décembre 1950 à Nouméa). Petit-fils de Rock Pidjot qui fut chef de la tribu de La Conception, président fondateur de l'UC et député (1964- 1986). Il entre au grand séminaire, renonce à devenir prêtre tout en préparant une licence de théologie (Strasbourg). Étudie l'économie à Lyon et au centre d'études financières, économiques et bancaires (CEFEB) de l'AFD. Il est ensuite directeur financier au Fonds d'aide au développement de l'intérieur et des îles (FADIL). Président du conseil de la tribu de Saint-Louis, grand-chef du district de Pont-des-Français, préside le conseil pastoral (paroisse de Saint-Louis) et ses assemblées dominicales. Il est le premier président indépendantiste du Congrès (2011-2014), réélu depuis 2019. Il a eu d'innombrables responsabilités, dont la représentation du FLNKS dès 1989 (ONU), puis président du FLNKS (1995- 2001), président du GFLM (2001-2003), président de l'UC (1999-2001).

XOWIE, ROBERT (29 août 1962 à Lifou). Enseignant de formation. Membre de l'UC, président de la province des Îles (1999-2004). Maire de Lifou (1995-2001 puis 2014-2023). Élu sénateur (2023) face à Sonia Backès et Pierre Frogier (premier Kanak, premier indépendantiste).

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir site : www.lindependant-knc.com
et notamment : www.lindependant-knc.com/blog/documentation/

Contact auteur lindependant.knc@gmail.nc

Voir aussi liens URL vers documents cités :

Accord de Nouméa	https://www.lindependant-knc.com/blog/documentation/accord-de-noumea-adn-texte.html	130
Accords Matignon	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/accords-de-matignon.pdf	107
ADRAF - Rapport résumé 86-87 (E.S.)	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/adraf-rapport-resume-86-87-oct-08.pdf	99
Blanc Christian - Article LNC sur livre « La force des racines Kanak » assassinat d'E. Machoro	https://www.lindependant-knc.com/blog/categorie-e/les-forces-des-racines-kanak.html	36
Comité Des Signataires 2019 - Discours E. Philippe	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/cds-2019-e-philippe-declar.pdf	216
Chine - Fiche infos	https://www.lindependant-knc.com/blog/categorie-e/chine.html	185
Clips de campagne racistes (2021)	https://www.lindependant-knc.com/blog/categorie-c/derapages-racistes-a-lesvoixdunon-2-3.html	230
Colonie de peuplement Consignes L. Jacquinot	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/colonie-de-peuplement-des-1950.pdf	30
Colonie de peuplement Consignes P. Messmer	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/messmer-circulaire-conf-o.-houdan.pdf	30
Comité Des Signataires 2019 Conclusion	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/cds-2019-rel.-concl.pdf	216
Conseil d'État - Avis révision constitutionnelle ou LO pour révision corps élect. C. Belhôte et M. Chauchat	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/avis-cons-e.-cb-mc-sur-voies-modif-adn-27-12-23.pdf	257
Cour Cassation 22/06/2023 ADN tjrs en vigueur en 2023	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/cass-22-06-2023-corps-e-lectr-citoyen.pdf	234
Declercq Pierre - Cahiers Pierre Declercq, sur sa vie et son assassinat	https://www.lindependant-knc.com/blog/documentation/declercq-pierre.html	19
Dette NC - Calédonia	https://youtu.be/foew7NWOtY	174
FIP - Forum Îles Pacifique Critique 3 ^e consultation	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/fip-questionne-consult-2021.pdf	233
FLNKS à Paris 11/04/2023 Allocution du délégué à 1e Ministre	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/flnks-paris-11-04-23-bilat.-discours-rw.pdf	239
Frogier - ADN n'a jamais été un accord de décol. ITW NC la 1e	https://youtu.be/NNsKpaelhIE	166
Frogier - Un drapeau calédo. peut nous mener à l'indép ITW NC la 1e	https://youtu.be/1bhLOvZHDq4	166

Goro - Histoire mines 1853/2019	https://www.lindependant-knc.com/blog/categorie-d/goro-i-une-histoire-sulfureuse.html	255
Goro Prony Res. - Compromis 2021 sur vente Valé > Prony Resources	https://www.lindependant-knc.com/blog/categorie-d/accord-vale-une-transition-necessaire.html	255
Goro Valé - Mise en vente 2020 et conflit, puis accord vente 2021	https://www.lindependant-knc.com/blog/categorie-d/vente-de-vale-violences-d-abus-vs-rebellions-de-rage.html	255
Hienghène embuscade - Film Waan Yaat Sur une terre de la rép. française	https://www.youtube.com/watch?v=L83Kl6AevYA	34
Histoire Kanak - livre « Hécatombe Océanienne » de C. Sand	https://caledolivres.nc/fr/sociologie-anthropologie/12398-hecatombe-oceanienne-9782367345321.html	38
La Voix De Kanaky n°28 9/11/2021 le 12, on ne vote pas !	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/lvdk-n-28-nov-dec-special-12-12-2021.pdf	226
LDH-NC - Contrib. à consult. du HC sur Avenir instit.	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/contrib-ldh-nc-consult-hc-19-3-21.pdf	227
LDH-NC - Proposition texte LDH à LDH-NC sur date 3e consult	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/dem-ldh-a-ldh-nc-prxt-contre-12-12-21-3e-consult-1.pdf	227
LDH-NC Texte conjoint finalement adopté sur date 3 ^e consult	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/com.-final-ldh-ldh-nc-7-12-2021.pdf	228
Les conséquences du « oui » et du « non » - Doc Etat (07/2021)	https://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Elections/Elections-2021/REFERENDUM-2021/Les-consequences-du-oui-et-du-non/Le-document-sur-les-consequences-du-oui-et-du-non	219
Les conséquences du « oui » et du « non » : commentaires C. Belhôte	https://www.facebook.com/christian.belhote/posts/pfbid09GpTQ9GtvUnFZjAZZ27JMuPJRdxnrCVzETNtvuysHrh6vAZoHuWEazYZfjdb5Synul	219
Les conséquences du Oui et du Non Analyse critique	https://www.lindependant-knc.com/blog/categorie-c/document-etat-oui-non-nos-commentaires.html	220
Machoro Eloi : histoire et assassinat (Doc. Son Benoit Godin)	https://www.lindependant-knc.com/blog/documentation/machoro-eloi.html	35
Macron - Allocution post 3e consult	https://www.vie-publique.fr/discours/282877-emmanuel-macron-12102021-nouvelle-caledonie	232
Macron - Discours 5 mai 2018 Théâtre de l'Île (texte surligné)	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/2018-disc-macron-theatre-de-l-ile-script.pdf	184
Macron - Discours pl. C.07/2023 script	https://www.vie-publique.fr/discours/290549-emmanuel-macron-26072023-nouvelle-caledonie	245
Macron - Discours place des Cocotiers 26/07/23 vidéo dt foule BBR	https://youtu.be/nHzw-39oYuM	245
Mitterrand - Notes Conseil Ministres	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/citations-cons.-min.-mitterrand-1985.pdf	42
Nainville - Déclar finale + notes (1983)	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/decl-et-cr-nainville-les-roches-8-7-1983.pdf	215
Nucléaires Essais français dans le Pacifique	https://www.lindependant-knc.com/blog/environnement-ecologie/nucleaire-des-milliers-de-victimes-en-polynesie.html	30
ONU CIJ - Cour inter. de Justice en bref	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/cij-en-bref.pdf	258
ONU Réinscript. NC liste pays à décolon. (1986). Processus, acteurs	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/reinscrip-nc-1986-precisions-p-tavernier.pdf	176
ONU Résol 35/118 (1980) - Droit de lutter / Prévenir afflux colons	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/re-sol-35-118-du-10-12-1980.pdf	152

ONU Résol L22 16/06/2022 suite à 3 ^e consult NC. Critique ...	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/res-2022-l22-nc-16-06-2022.pdf	233
ONU Résol. 1514 (1960) - Octroi de l'indép. aux pays et pples coloniaux	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/resolution-1514-14-12-1960.pdf	22
ONU Résol. 1541 (1960) - Déf. territoire non autonome	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/resolution-1541-15-12-1960.pdf	177
ONU Résol. 2625 (1970) - Annexe : Droit résister etc soutenu par ONU	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/resolution-2625-24-10-1970-voir-annexes.pdf	177
ONU Résol. 41/41 (1986) - Applic de la déclar. octroi indép > NC sur liste	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/onu-2-12-1986-pv-vote-ag-liste-non-autonomes.pdf	50
ONU Résol. 41/41 (1986) - Liste pays et votes	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/onu-2-12-1986-listes-pays-pour-contre-abst.pdf	50
ONU Résol. 75/115 (2020) - Critiques diplo Fr. sur 2 ^e consult	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/resolution-10-12-2020-75-115-f.pdf	178
Ouvéa - Affaire Gossanah (Bwenando)	https://drive.google.com/file/d/1s3W-rs31Eet_GM2kwWz-KfZrcyUaD4Yl/view	104
Projet de société UC 2015	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/projet-de-l-uc.pdf	182
Projet de sté UNI - (Palika+UPM) 2016	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/projet-de-l-uni.pdf	184
Projet Cadre pr l'avenir UC 1996	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/1996-avenir-institut-projet-cadre-uc.pdf	127
Révision constit corps elect (Projet) Analyse C. Belhôte	https://www.facebook.com/christian.belhote/posts/pfbid02FY1ALtV3D8LxqauxEdKEpGxcAPDYayZe7sV6vLjkrzibJA4ykVx5cCKk5JjPLqxVl	259
Révision constitution corps électoral et possibilité de tenir les provinciales à l'heure - Analyse M. Chauchat	https://larje.unc.nc/wp-content/uploads/sites/2/2024/04/Commentaire-avis-CE-7-12-2023-public.pdf	259
Sénat Fr. - Rapport étape Avenir Institut NC post 3 ^e consult (résumé)	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/senat-rapport-etape-22-07-22-synthese-3e-consult-surligne-lt.pdf	233
Tjibaou « Le Pardon » BA+stream	https://www.aaproduction.fr/title-item/tjibaou-le-pardon/	108
Tjibaou - film « J-M Tjibaou ou le rêve d'indépendance »	https://www.google.com/search?q=Jean-Marie+Tibaous+ou+le+r%C3%Aave+d%27ind%C3%A9pendance&gs_l=1#fpstate=ive&vld=cid:e39daf9f,vid:szcnyrN16uk,st:0	108
Tjibaou - Livre « J.- M. Tjibaou »	https://caledolivres.nc/fr/memoires-temoignages-biographies/5306-jean-marie-tjibaou-unc-parole-kanak-pour-le-monde-9782367340791.html	111
TV NC la 1e - Les ch. de l'Hist. 1984 – 88 : original + 5 extraits commentés	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/ch-hist-84-88-url-recap-emission-extraits-commentes.pdf	191
TV NC la 1e - Micro trottoir sur question posée aux consultations.	https://www.youtube.com/watch?v=yi88jQvyEfU	190
UC - Discours D. Goa CoDir 22/04/23	https://www.lindependant-knc.com/medias/files/codir-uc-22-04-23-disc.-d.-goa.pdf	241
Vanuatu - Fiche pays	https://www.lindependant-knc.com/blog/categorie-e/vanuatu.html	157
Xowié R. - 1e Interv Sénat 11/10/2023	https://videos.senat.fr/video.4078233_65269677d0685?timecode=2049000	253
Xowie R. - Rép E. Borne à 1e interv.	https://videos.senat.fr/video.4078233_65269677d0685?timecode=2200000	253



Luc Tournabien, né à Chambéry, pose son sac sur le « Caillou » en 1981, à l'occasion d'un tour du monde de trois ans. Il y entame une vie fort agréable, dans un milieu qui l'interroge.

Mais en 1984, un épisode de quasi-guerre de libération éclate, emmené par les Kanak du FLNKS.

L'auteur plonge alors dans la tourmente en prenant fait et cause pour les insurgés.

S'ensuit un long parcours de quarante ans que Luc Tournabien nous conte de façon très vivante, précise et étayée. Sa plume alterne de belle façon entre des faits vécus et édifiants - voire stupéfiants - et des éclairages tant sur les séquences historiques conflictuelles que sur les accords qui ont jalonné ces quatre décennies.

Ce témoignage dense nous fait entrer dans une problématique colonialiste hors normes, mais aussi dans une vie de tous les jours surprenante, toutes deux trop peu connues de l'Hexagone. Une situation qui mérite à la fois l'attention et la détermination des Français.

Car aux antipodes l'État opprime en leur nom, triche, manipule, bafoue les principes qu'il affiche et se montre prêt à tout pour ne pas perdre son ultime colonie de peuplement...



ISBN : 978-2-9565524-4-4



9 782956 552444

5 € / 600 F. CFP